هكذا من الأصل

Le Monde

10F en vente jusqu'au 4 mai 1998

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16566 – 10 F

SAMEDI 2 MAI 1998

Naissance d'une monnaie

- L'un des rêves des fondateurs de l'Europe se réalise : le lancement d'une monnaie unique
- Onze pays participeront à la première vague de l'euro
- Cette nouvelle monnaie ambitionne de rivaliser avec le dollar et le yen
- En France, le chômage passe sous la barre des 3 millions

L'EURO sera officiellement lancé vendredi 1er et samedi 2 mai à Bruxelles. Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne réaliseront ainsi, au terme d'un sommet historique présidé par Tony Blair, l'un des rêves des pères fondateurs de l'Europe. Onze pays participeront au premier groupe de la monnaie unique. Dès vendredi, les ministres des finances vont préparer le texte de la résolution qui en précisera les conditions. le Parlement européen se réunira samedi matin pour émettre un avis.

Les Quinze espèrent que l'euro sera capable de rivaliser avec le dollar et le yen. Par sa population et sa production, l'Europe des Onze pèsera aussi lourd que les Etats-Unis et davantage que le Japon dans l'économie mondiale.

Jusqu'au dernier moment, les Allemands ont bataillé pour que le texte de la résolution rende les règles de discipline budgétaire de la zone euro les plus contraignantes possible. Les Quinze doivent encore s'entendre à Bruxelles sur les parités qui s'appliqueront le 1er janvier 1999 entre leurs monnaies. La nomination du président de la future Banque centrale européenne (BCE) continuait, jeudi, à faire l'objet d'un affrontement entre la France et les Pays-Bas, soutenus par l'Allemagne. *« Un accord est psychologiquement souhaitable »* mais, *« ce n'est pas une obligation »*, a estimé *Jacques Chirac, mercredi soir.*



L'euro naît dans un contexte de reprise de la croissance et de relance de l'emploi en Europe. En France, pour la première fois depuis deux ans, le nombre des chômeurs est tombé au-dessous de la barre des 3 millions.

Lire pages 2, 3, 8 et 30, et notre éditorial page 13

Mis en examen, Roland Dumas est placé sous surveillance par la justice

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel n'est plus entièrement maître de ses mouvements. Les juges Joly et Vichnievsky lui ont notifié, mercredi 29 avril, sa mise en examen pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*, assortie d'une caution de 5 millions de francs et d'un sévère contrôle judiciaire. Les présomptions retenues sont relatives aux sommes détournées des caisses du groupe Elf, entre 1989 et 1993, au profit de son amie, Christine Deviers-Joncour. Se disant étranger aux faits qui lui sont reprochés, M. Dumas conteste la compétence des juges. M. Jospin a demandé à ses ministres de ne pas commenter cette mise en examen, tandis qu'à droite, on demande la démission de M. Dumas.

Lire pages 6 et 7

Le Monde

MAI 68 au quotidien

LA LUTTE CONTINUE

MAI 68 - 98

Un cahier spécial de 44 pages

- Trente ans après, les événements vus par « Le Monde » en 1968
- A partir de lundi, « Les Aventures de Mai »



SASGAMMA

LE MONDE DES LIVRES

- « Soyez réalistes, demandez l'impossible »

Viagra, la pilule qui ne change pas l'homme après l'amour

NEW YORK
de notre correspondante

A lui seul, son nom est déjà tout un programme : dans Viagra, vous expliqueront très sérieusement les experts en marketing, il y a « vigueur » et « Niagara ». Viagra, ou la pilule miracle qu'attendaient 30 millions d'hommes américains atteints de *« dysfonctionnement érectile »*, un comprimé bleu en forme de losange pour baby-boomers mûrissants, un fol espoir à 10 dollars l'unité. Mais qu'est-ce que 10 dollars (environ 60 francs) quand ils permettent d'imaginer retrouver sa jeunesse ?

Viagra est la nouvelle passion de l'Amérique, une passion née le 27 mars lorsque les autorités fédérales, par la voix de la très sérieuse Food and Drug Administration, ont donné le feu vert à la commercialisation de cette molécule mise au point et produite par la multinationale pharmaceutique Pfizer. L'enthousiasme des consommateurs pour ce produit, dont certains pensent déjà qu'il aura une portée révolutionnaire comparable à celle de la pilule contraceptive, s'est aussitôt communiqué aux marchés boursiers, où les actions de Pfizer sont passées de 85 dollars début mars à 115 à la mi-avril. Conçu au départ par un médecin britannique, le docteur Ian Osterloh, afin de traiter certains troubles cardiovasculaires, ce médicament a pour nom générique citrate de sildénafil. Lors de travaux expérimentaux conduits en 1992, il devait révéler des propriétés imprévues sur la fonction sexuelle masculine, se révélant capable de favoriser l'érection dans l'heure qui suit la prise, grâce à son action sur l'irrigation sanguine de certains tissus – les corps caverneux – de la verge.

Viagra a donc chassé Monica Lewinsky dans les conversations américaines. Les plus chanceux se rappellent qu'ils comptent un urologue parmi leurs amis, Viagra n'étant délivré que sur ordonnance. Des urologues submergés, ironise le *New York Times*, ont ajouté sur leur répondeur l'option désormais indispensable : *« Pour Viagra, appuyez sur la touche 3. »* La première semaine, 36 263 ordonnances de médecins américains prescrivaient Viagra ; la seconde, on était passé à 113 134. A travers la presse, Pfizer et le corps médical multiplient les mises en garde : il ne s'agit, disent-ils, que d'un médicament répondant à un problème précis, pas d'un aphrodisiaque.

Et les femmes ? Pour l'instant, les hommes sont les seuls à dire leur satisfaction, dévoilant du même coup un malaise dont leurs partenaires n'avaient jamais, semble-t-il, soupçonné l'ampleur. Mais, déjà, des recherches sont entreprises visant à étendre l'usage de Viagra aux problèmes de la sexualité féminine. Dans le grand débat que n'a pas tardé à soulever « la révolution Viagra », ses conséquences économiques, sociales et familiales sont analysées. Les assureurs devront-ils rembourser le médicament ? Va-t-on laisser les compagnies d'assurance-maladie réglementer la vie sexuelle des Américains ? Les baby-boomers accepteront-ils enfin un jour de vieillir ? Le patron de *Penthouse*, Bob Guccione, se félicite d'un retour de la virilité, revanche sur le *« féminisme émasculateur »*. Mais est-ce vraiment ce que désirent les femmes ? *« Mes copines*, assure Maureen Dowd dans sa chronique du *New York Times, ont plutôt envie d'une pilule qui change le comportement de l'homme une heure après l'amour, une pilule qui fasse qu'il téléphone le lendemain matin, par exemple. »*

Sylvie Kauffmann

MAN RAY TRUST/ADAGP

■ Man Ray au Grand Palais

La rétrospective à Paris du plus grand photographe surréaliste fait découvrir, derrière le mondain dilettante, un « ouvrier » de la pellicule. p. 27

■ Réforme des lycées

Claude Allègre a annoncé la *« rénovation du lycée »* pour octobre 1999, précédée d'une *« petite circulaire »* dès la rentrée 1998 permettant la mise en œuvre d'une réforme dont il n'a pas donné le contenu. p. 10

Le pacte de la vie à deux

LA MISSION Droit et justice, présidée par le professeur de droit Jean Hauser, a remis, mercredi 29 avril à la chancellerie, son rapport final proposant la création d'un pacte d'intérêt commun (PIC). Le PIC permettrait à deux personnes d'organiser fiscalement et socialement leur vie commune. Il serait ouvert à tous – couples hétérosexuels et homosexuels, frères et sœurs, personnes mariées – sans qu'il soit nécessaire de passer devant le maire ou le notaire. Les rapporteurs ont veillé, d'une part, à vider le projet de toute dimension symbolique tendant à une reconnaissance du couple homosexuel et, d'autre part, à faire en sorte que le PIC ne soit pas plus avantageux que le mariage.

Lire page 9

POINT DE VUE

Démocratiser la République *par Martine Aubry*

LA France était en panne, il y a encore un an, en panne de croissance, ayant perdu confiance en elle-même, et incapable de se projeter dans l'avenir. Le rôle majeur de l'action politique était de redonner à notre pays un espoir, l'envie de prendre des initiatives, et à chaque citoyen le souhait de participer à la construction d'une société plus solidaire, où l'on vive mieux ensemble. C'est le sens du pacte républicain proposé par Lionel Jospin.

La priorité était de relancer la machine économique pour réduire le chômage. C'est ce que le gouvernement a fait en engageant des mesures immédiates (relance de la consommation, aides aux plus défavorisés...) et des réformes structurelles (réforme de la fiscalité, création de nouvelles activités, réduction de la durée du travail...).

Dans une conjoncture économique internationale qui s'y prête, il est vrai, les résultats ne se sont pas fait attendre (alors qu'ils n'étaient pas au rendez-vous auparavant dans un contexte semblable) : la croissance est revenue, la consommation et les investissements se développent, le chômage baisse.

C'est le constat économique d'aujourd'hui qui n'appelle évidemment aucun triomphalisme et qui doit entraîner la prudence et la rigueur dans l'analyse. Mais les faits sont là : 50 000 emplois-jeunes améliorent déjà aujourd'hui la vie de chacun, 140 000 femmes et hommes ont quitté le chômage depuis six mois, et les entreprises ont retrouvé le moral...

Si la France va mieux, beaucoup de nos concitoyens s'interrogent. Quelles sont réellement nos marges de manœuvre dans le cadre d'une mondialisation qui accroît la concurrence ? Comment se retrouver dans un monde où l'information et le progrès technique avancent si vite que l'on a du mal à le comprendre ? Comment se sentir concerné par ces évolutions quand on a le sentiment de n'être qu'un *« agent économique »* et de ne pas être reconnu comme un citoyen à part entière ?

Lire la suite page 14

Martine Aubry est ministre de l'emploi et de la solidarité.

■ EDF face à la concurrence

La direction et les syndicats s'inquiètent de la prochaine ouverture à la concurrence. Le coût de la main-d'œuvre à EDF serait en effet de 50 % supérieur à celui du secteur privé. p. 15

■ Un entretien avec Hubert Védrine

Le ministre des affaires étrangères devait présenter, jeudi, ses trois axes de développement pour l'audiovisuel extérieur. p. 19

■ L'hérédité face à l'éthique

En identifiant un nouveau gène impliqué dans une forme de retard mental héréditaire, des chercheurs soulèvent de graves questions éthiques sur le diagnostic prénatal et l'avortement « thérapeutique ». p. 25



Allemagne, 3,50 DM ; Antilles-Guyane, 12 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 60 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1,20 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3500 L ; Luxembourg, 60 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 12 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,80 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 502 - 10,00 F



Lens, cœur de foot



DANIEL LECLERCQ

POUR SA PREMIÈRE saison d'entraîneur en première division, Daniel Leclercq, 48 ans, conduit le Racing-Club de Lens vers les sommets : son équipe disputera, samedi 2 mai, au Stade de France, la finale de la Coupe de France de football face au PSG. Une semaine plus tard, en tête du championnat, Lens jouera contre Auxerre pour le doublé. Revanche sociale et passion collective : c'est toute la région du Nord qui se mobilise autour d'une équipe vierge de tout palmarès.

Lire page 12

MONNAIE Bruxelles accueille, vendredi 1er et samedi 2 mai, les ministres des finances puis les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze pour réaliser l'un des rêves des pères fondateurs de l'Europe : le lancement d'une monnaie unique. ● LE CONSEIL ECOFIN, vendredi, adoptera les recommandations de la Commission désignant onze pays membres de l'Union européenne (UE) comme premiers participants à l'euro. Seuls resteront en dehors de ce premier groupe la Grande-Bretagne, la Grèce, la Suède et le Danemark. ● LE SOMMET devait ratifier ces choix, puis débattre de la composition du directoire de la future Banque centrale européenne (BCE) et notamment d'un sujet toujours conflictuel : le choix du président de la BCE. ● AINSI se met en place une zone monétaire puissante, de nature à rivaliser un jour avec celles du dollar ou du yen.


VERS L'EURO

Les deux jours qui doivent lancer l'euro

Réunis vendredi 1er mai et samedi 2 mai à Bruxelles, les ministres des finances puis les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent donner le coup d'envoi officiel de la monnaie unique. Ils espèrent qu'elle sera à l'origine d'une des grandes zones monétaires mondiales

AVEC LA DÉSIGNATION officielle de la liste des pays qui participeront, dès le 1er janvier 1999, au bloc de l'euro, le sommet de Bruxelles des 1er, 2 et 3 mai marquera une date capitale dans l'historique économique de l'Europe. Au-delà du choc purement monétaire qu'elle représentera, la création de la monnaie unique bouleversera aussi le mode de fonctionnement des économies du Vieux Continent, changera en profondeur les stratégies d'investissement des entreprises, leur politique commerciale, leur structure capitalistique, modifiera le comportement des épargnants ainsi que la façon pour les gouvernements européens de conduire leur politique économique. Les transformations monétaires induiront rapidement des mutations économiques de grande ampleur.

Conformément aux recommandations formulées par la Commission européenne à la fin du mois de mars, ce sont onze Etats qui constitueront l'« *Euroland* », pour reprendre la formule inventée par les économistes américains : l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Quatre pays seulement de l'Union ne rejoindront pas la zone euro dès sa création : le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède, par choix politique, et la Grèce, en raison de performances économiques insuffisantes.

HOMOGÉNÉITÉ FINANCIÈRE

Il y a deux ans à peine, personne n'aurait imaginé que l'Union monétaire comporterait un nombre si important de nations et constituerait dès son origine un espace économique aussi vaste. Nul ne pensait notamment que les pays d'Europe du Sud parviendraient à satisfaire aux critères de convergence imposés par le traité de Maastricht ; certains économistes avaient même fini par douter de la capacité de grands pays comme l'Allemagne et la France à les respecter. Mais la mise en place de politiques budgétaires rigoureuses et l'amélioration de la conjoncture économique ont permis de déjouer ces sombres pronostics. Tous les prétendants ont ainsi réussi à franchir l'obstacle décisif du critère de déficit : l'Italie, par exemple, sera même parvenue à ramener son déficit de 6,7 % du PIB (produit intérieur brut) en 1996 à 2,7 % en 1997, une performance sans égale dans l'histoire financière mondiale.

C'est donc un euro large qui verra le jour le 1er janvier 1999, ce qui augmentera d'autant le poids de l'Euroland dans l'économie mondiale. Les onze pays du bloc euro comprendront près de 300 millions d'habitants, représenteront 19,4 % du PIB mondial et 18,6 % des échanges internationaux. Ils feront jeu égal avec les Etats-Unis (271 millions d'habitants, 19,6 % du PIB mondial et 16,6 % du commerce international) et distanceront largement le Japon (125 millions d'habitants, 7,7 % du PIB mondial et 8,2 % du commerce mondial).

Doté d'une puissance de feu a priori considérable, l'Euroland bénéficiera aussi d'un haut degré d'homogénéité financière et monétaire, comme en témoigne la capacité des Etats à avoir respecté les critères de Maastricht : finances publiques en voie d'assainissement durable, taux d'intérêt se situant à des niveaux historiquement bas, inflation faible (moins de 2 %). Cette convergence, de surcroît, n'apparaît pas purement nominale et artificielle. Une récente étude réalisée par les économistes de la Caisse des dépôts et consignations démontrait par exemple que l'évolution des salaires et des prix entre les cinquante Etats américains révélait, contrairement à ce qu'on pense souvent, plus d'hétérogénéité qu'entre les différents Etats européens. En 1997, aux Etats-Unis, les salaires ont progressé de 1 % en Virginie de l'Ouest mais de 9 % dans le Wyoming. En Europe, en revanche, la fourchette de hausse des salaires en 1997 a été comprise entre 2,25 % (Allemagne, France, Belgique) et 4,5 % (Italie, Danemark). Les énormes disparités salariales constatées au début des années 80 sur le Vieux Continent, avec des progressions allant de 5 % en Allemagne à plus de 20 % dans les pays d'Europe du Sud, se sont aujourd'hui fortement atténuées. Les pays européens ont vu de la même façon leurs rythmes d'inflation, très éloignés il y a quinze ans, se rapprocher, en raison, observent les économistes de la CDC, « *des efforts de stabilisation des changes, la mise en place de politiques monétaires restrictives dans les pays les plus inflationnistes, la rigueur salariale, la création du grand marché et la pression concurrentielle qui en a résulté* ». Une telle convergence monétaire facilitera le travail de la future Banque centrale européenne (BCE), dont la mission consistera à assurer la stabilité des prix dans la zone euro.

BALANCE EXCÉDENTAIRE

Autre atout pour l'Euroland, il pourra compter sur une balance de ses paiements courants largement excédentaire (près de 2 % du PIB en 1997), contrairement aux Etats-Unis, dont le déficit ne cesse de se creuser. Sur les onze pays de la zone, huit dégageront des excédents, la palme revenant au Luxembourg avec un solde positif représentant 15 % du PIB, le plus mauvais score étant obtenu par le Portugal (– 2,7 % du PIB).

La zone euro, enfin, bénéficiera lors du lancement de la monnaie unique d'un environnement économique favorable. La croissance est enfin revenue sur le Vieux Continent. Le produit intérieur brut devrait y progresser de 3 % en 1998 et de 3,2 % en 1999 selon les prévisions de la Commission, croissance qui permettrait, toujours selon Bruxelles, d'entraîner la création de 3,4 millions d'emplois sur la période 1997-1999.

Ce dynamisme économique retrouvé en Europe cache toutefois d'importantes disparités. « *Les économies candidates à l'adoption de la monnaie unique ne sont pas en phase d'un point de vue conjoncturel*, notent les analystes de la société de Bourse Aurel. *Certaines, à l'image de celles de la Péninsule ibérique, de la Finlande ou des Pays-Bas, sont déjà engagées dans une phase de croissance solide alors que d'autres sortent tout juste d'une longue période de marasme.* » L'écart de croissance, cette année, entre d'un côté le groupe constitué par l'Allemagne, la France, l'Autriche et l'Italie, de l'autre le reste de l'Euroland (Espagne, Finlande, Irlande, Pays-Bas et Portugal) s'établira à 1,5 point. Ce décalage ne sera pas sans poser de sérieux problèmes à la future BCE, les opérateurs des marchés cherchant aujourd'hui à deviner si elle adaptera sa politique aux pays les plus avancés dans le cycle économique ou au contraire à ceux des nations les plus attardées.

De façon plus générale, la convergence monétaire et financière reflétée par le respect des critères en matière de finances publiques, d'inflation et de taux d'intérêt cache d'importantes divergences dans ce que les spécialistes ont coutume d'appeler l'économie réelle. L'Europe des onze se présente d'abord comme un espace économique très inégalitaire, tant en matière de puissance commerciale et industrielle, de niveau de vie que d'exposition au chômage.

DISPARITÉS

A eux trois, la France, l'Allemagne et l'Italie représentent 75 % de la richesse globale de l'Union monétaire ; les huit pays restants se partageant le solde. De la même façon, le rapport entre le PIB du Portugal et celui de l'Allemagne s'établit à un pour vingt-deux.

Même disparité en ce qui concerne les pouvoirs d'achat : alors que le produit intérieur brut par habitant atteint 251 600 francs au Luxembourg, il n'est que de 62 808 francs au Portugal, pour une moyenne de 141 841 francs à l'intérieur de l'Union monétaire.

Le taux de chômage, enfin, qui s'inscrivait à 6 % en Autriche en 1997, s'établissait à 22 % en Espagne. Les Etats-Unis, comme le soulignent les experts de la CDC, ne connaissent pas une telle divergence (le taux de chômage allant de 3 % dans l'Utah à 7 % en Virginie de l'Ouest en 1997), grâce à des migrations plus faciles et à un fédéralisme fiscal, c'est-à-dire à des mécanismes de transferts publics automatiques entre Etats. L'harmonisation des taux de chômage en Europe passerait donc d'abord, dans ces conditions, par celle des politiques fiscales et budgétaires, celle des régimes de protection sociale et d'organisation du marché du travail.

Dans tous ces domaines, l'Euroland se présente comme une zone totalement éclatée. Quelques exemples : en Irlande, le taux de l'impôt sur les sociétés varie de 10 % à 40 %, en Allemagne de 30 % à 45 % ; le taux normal de TVA se situe à 22 % en Finlande, mais à 16 % seulement en Allemagne ; l'Allemagne ne connaît pas de salaire minimum légal, contrairement à la France ; le montant des allocations familiales, pour deux enfants, selon une étude du patronat allemand, s'élève à 550 marks au Luxembourg (1 850 francs) contre 53 marks au Portugal (180 francs).

La grande question qui se pose est de savoir si la monnaie unique permettra d'effacer rapidement ces distorsions, entraînera une homogénéisation totale des économies européennes ou au contraire, comme le pronostiquent les eurosceptiques, si elle ne pourra survivre aux disparités et aux spécificités nationales.

Pierre-Antoine Delhommais

Un accord « psychologiquement souhaitable »

***Les experts de la Commission** avait bon espoir, jeudi 30 avril à Bruxelles, qu'un accord politique puisse être trouvé le 2 mai sur la présidence de la Banque centrale européenne. A deux jours du « sommet », la thèse du « troisième homme », ou de la « troisième femme », pour départager le Néerlandais Wim Duisenberg et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a ressurgi. Mais ce n'est pas un avis unanime. Jacques Santer, le président de la Commission, pense que les chances de M. Duisenberg sont intactes. Et le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a réaffirmé que le choix restait entre les deux candidats officiels. La question a été évoquée par Jacques Chirac avec le président finlandais Martti Ahtisaari à l'occasion de l'escale technique que son appareil a effectuée mercredi soir à Helsinki en revenant de Tokyo. Un accord serait « psychologiquement souhaitable », a-t-il dit, « mais ce n'est n'est pas une obligation ». « La France a un candidat et elle le soutient. »*

Clés pour un week-end « historique »

● ***Vendredi soir.*** *Le week-end historique de l'euro à Bruxelles s'ouvre par une réunion des ministres des finances des quinze pays de l'Union européenne.* Sur la base des recommandations faites le 25 mars par la Commission, le conseil Ecofin est chargé de préparer pour le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se tiendra le lendemain, une résolution établissant les conditions dans lesquelles sera lancée le 1er janvier 1999 la troisième et dernière phase de l'Union économique et monétaire, avec onze pays. Cette résolution a jusqu'au dernier moment fait l'objet de tractations pour tenir compte de la volonté des *Allemands de verrouiller au* maximum la discipline budgétaire au sein de la zone euro, en exigeant notamment des garanties de l'Italie et la Belgique pour qu'elles continuent de donner la priorité à la diminution de leur dette.

● **Samedi matin.** Le Parlement européen se réunit à son tour à Bruxelles pour donner son avis. Les parlementaires devraient notamment réaffirmer leur souhait de voir le président de la future Banque centrale européenne les tenir régulièrement informés de la politique monétaire de son institution.

● **Samedi midi.** Trois déjeuners sont prévus : pour les chefs d'Etat et de gouvernement, pour les ministres des finances et les ministres des affaires étrangères.

● ***Samedi après-midi.*** *Sous la* présidence du premier ministre britannique, Tony Blair, le sommet européen se réunira solennellement, après ces déjeuners, dans les bâtiments du Conseil, pour entériner l'adoption en 1999, par 11 des 15 pays membres de l'Union européenne, d'une monnaie unique. Ils doivent également débattre du choix du président et des membres du directoire de la Banque centrale.

● **Samedi 18 heures.** Le Conseil Ecofin doit se réunir de nouveau, avec cette fois les présidents des banques centrales nationales, pour annoncer les parités qui seront celles des monnaies de la zone euro au 1er janvier 1999.

Un flou statistique

La création de l'Union monétaire devrait s'accompagner d'une grande confusion statistique qui inquiète les économistes. Malgré quelques avancées récentes – mise au point d'un indice des prix harmonisé, principe d'une nouvelle mesure des comptes nationaux entériné –, la zone euro ne disposera pas, à ses débuts, d'indicateurs économiques consolidés et centralisés. ***« L'analyse des indicateurs dans la zone euro ne sera pas une tâche facile,*** **prédit Joerg Henzler, économiste à la banque JP Morgan.** ***Les données seront publiées à un niveau national plutôt qu'européen. »***

Les investisseurs ne pourront pas par exemple disposer d'une statistique mensuelle sur l'évolution du chômage en Europe comme ils en ont une pour les Etats-Unis. ***« De plus,*** **note M. Henzler,** ***les différences nationales dans le contenu, la méthodologie et la publication des informations entraînent de sérieux problèmes pour l'économiste souhaitant se faire une idée du développement de la région dans son ensemble. »*** **Les membres du conseil de la BCE, comme les marchés financiers, seront donc condamnés à naviguer à vue.**

Les dix mots-clés de la monnaie commune

CONVERGENCE

Les Quinze veulent assurer dans la durée la convergence de leurs économies, condition *sine qua non* du bon fonctionnement de la zone euro. Cinq critères sont pris en compte : le niveau d'inflation, les taux d'intérêt, le déficit budgétaire, le niveau de l'endettement public et la stabilité des changes au sein du système monétaire européen.

COURS DE L'EURO

Les ministres des finances ne pourront pas, à Bruxelles, pour des motifs à la fois techniques et juridiques, donner les taux de conversion des monnaies européennes avec l'euro. On ne saura pas, par exemple, la valeur de l'euro exprimée en francs. Il faudra pour cela attendre le 1er janvier 1999, les Quinze ayant choisi de retenir la conversion de un écu pour un euro pour assurer une continuité juridique entre l'unité de compte européenne (écu) et la monnaie unique. Le cours de l'écu, panier de monnaies comprenant des devises qui ne feront pas partie de la zone euro (livre sterling, drachme grecque), continuera à fluctuer jusqu'au 1er janvier 1999. On ignore quelle valeur il aura à cette date et quelle sera par conséquent la valeur de l'euro face aux devises européennes. Les économistes estiment qu'un euro devrait valoir autour de 6,60 francs.

DÉFICIT EXCESSIF

Les Etats doivent éviter un trop grand déficit de leurs finances publiques. L'objectif est de parvenir à une situation budgétaire « *saine proche de l'équilibre* ». Le déficit est qualifié d'excessif lorsqu'il dépasse 3 % du PIB.

EURO 11

(ou EuroX ou conseil de l'euro). Les pays de la zone euro se sont mis d'accord pour examiner la coordination de leurs politiques économiques au sein d'une structure informelle baptisée Euro 11. Elle réunira leurs ministres des finances avant les réunions à Quinze du Conseil Ecofin. L'idée est de permettre aux gouvernements de la zone euro d'ajuster la préparation de leurs budgets, de vérifier s'ils respectent la convergence et d'harmoniser leurs politiques macro-économiques.

PACTE DE STABILITÉ

(et de croissance). Négocié à Dublin en décembre 1996, il a été définitivement accepté en juin 1997 à Amsterdam. Il prévoit des règles de discipline budgétaire strictes pour empêcher qu'un gouvernement de la zone euro ne finance ses politiques en se mettant en situation de déficit excessif, ce qui menacerait l'équilibre monétaire de l'ensemble de la zone, risquant d'y générer de l'inflation ou une montée des taux d'intérêt. De lourdes pénalités financières sanctionneront les fautifs – sauf circonstances atténuantes.

PARITÉS BILATÉRALES

Les ministres des finances de l'Union annonceront à Bruxelles les futures parités bilatérales, c'est-à-dire les taux de conversion des monnaies européennes entre elles qui serviront de référence lors du lancement officiel de l'euro, le 1er janvier 1999. On connaîtra ainsi, huit mois à l'avance, le cours exact auquel le mark sera fixé de façon définitive face au franc français : entre le mois de mai et la fin du mois de décembre, les cours des devises européennes ne seront toutefois pas gelés et continueront à fluctuer sur les marchés. Une crise de change ne peut donc être théoriquement exclue durant cette période en cas de difficultés dans un pays de la zone euro. Les parités bilatérales devraient être établies à partir des cours centraux – ou pivots – en vigueur dans le système monétaire européen (SME). Ces niveaux officiels sont ceux autour desquels les devises ont le droit d'évoluer de plus ou moins 15 %.

PAYS

Onze des quinze pays membres de l'UE participeront au lancement de l'euro au 1er janvier 1999 : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal. La Grèce, dont les performances économiques sont trop éloignées des autres, souhaite les rejoindre au plus tôt ; la Suède, qui aurait pu se qualifier, a préféré se tenir à l'écart. La Grande-Bretagne, qui s'était réservée un droit d'*opting out* lors du traité de Maastricht, envisage de rejoindre l'euro après 2002 ; dans la même situation, le Danemark a prévu le moment venu d'organiser un référendum.

PRÉSIDENCE DE LA BCE

A Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement devraient normalement dévoiler le nom du président et des membres du directoire de la future Banque centrale européenne (BCE). Il ne s'agit pas là d'une nécessité, la date butoir étant fixée par le traité de Maastricht au 1er juillet 1998. Mais les Quinze préféreraient parvenir à un compromis dès le sommet de Bruxelles afin de ne pas inquiéter les marchés financiers et de ne pas entamer la crédibilité de l'euro. Deux candidats sont en lice : le Néerlandais Wim Duisenberg, président de l'Institut monétaire européen (IME), et le Français Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France. Un compromis pourrait être trouvé consistant à désigner initialement M. Duisenberg, avec l'engagement officiel que celui-ci quittera son poste avant la fin de son mandat pour céder la place à M. Trichet. Les cinq autres membres du directoire de la BCE seront également désignés à Bruxelles.

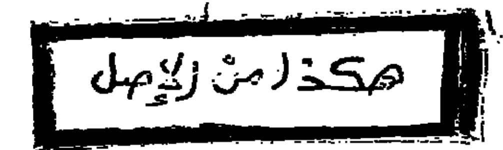
POUVOIRS ET MISSIONS DE LA BCE

Le conseil des gouverneurs de la BCE – composé des six membres du directoire de la BCE et des onze gouverneurs des banques centrales nationales de la zone euro – détiendra le pouvoir monétaire. Il l'exercera en toute indépendance. Le conseil fixera le niveau des taux directeurs, avec pour unique mission d'assurer la stabilité des prix à l'intérieur du bloc euro. Jusqu'au 1er janvier 1999, la BCE n'aura pas de pouvoir monétaire direct. Les décisions sur les taux directeurs à l'intérieur des pays du bloc euro resteront du ressort des banques centrales nationales.

TRANSITION

Au 1er janvier 1999, les échanges interbancaires ne se passeront plus qu'en euro et les Etats comptabiliseront leurs dettes et leurs avoirs dans la nouvelle monnaie. Les billets et les pièces nationaux continueront d'être utilisés jusqu'en 2002. Tout le monde aura le droit pendant cette période transitoire d'utiliser des modes de paiements scripturaux en euros, notamment pour payer ses impôts, mais personne ne pourra être obligé de le faire.

H. de B. et P.-A. D.



Une grande puissance économique et monétaire

LES PAYS DE LA ZONE EURO

FINLANDE 5,1
IRLANDE
PAYS-BAS 15,5
BELGIQUE 10,2
LUX. 0,4
ALLEMAGNE 81,9
FRANCE 58,4
AUTRICHE 8
PORTUGAL 9,9
ESPAGNE 39,3
ITALIE 57,5

PIB par habitant en francs
- DE 63 000 À 75 000
- DE 76 000 À 122 000
- DE 123 000 À 169 000
- DE 170 000 À 215 000
- DE 216 000 À 252 000

POPULATION en millions d'habitants XXX

ÉTATS-UNIS
- Population : 271 millions d'hab.
- PIB par habitant : 165 880 francs
- Croissance prévue 1998 : +2,7 %

JAPON
- Population : 125 millions d'hab.
- PIB par habitant : 220 880 francs
- Croissance prévue 1998 : – 0,3 %

ZONE EURO
- Population : 291 millions d'hab.
- PIB par habitant : 141 841 francs
- Croissance prévue 1998 : +3 %

CROISSANCE PRÉVUE POUR 1998 en % du PIB

IRLANDE	FINLANDE	PORTUGAL	PAYS-BAS	ESPAGNE	LUXEMB.	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	BELGIQUE	ITALIE
8,6	4,2	3,8	3,7	3,5	3,4	2,9	2,7	2,7	2,7	2,4

Bruxelles envisage avec sérénité la période de transition

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les experts de la Commission européenne abordent, l'esprit tranquille, la période de transition qui va séparer la désignation des pays qualifiés pour la monnaie unique le 2 mai et la naissance de l'euro le 1er janvier 1999. Ils anticipent une période studieuse et sans drame, durant laquelle les différents organes chargés de la gestion de la zone euro vont se préparer pour être opérationnels le jour J.

Chacun a bon espoir que le directoire de la Banque centrale européenne (BCE), à savoir son président et les cinq autres membres du directoire, sera désigné par les chefs d'Etat et de gouvernement le 2 mai. S'il y a un accord politique ce week-end, le Parlement européen auditionnera, les 7 et 8 mai, les membres du directoire de la BCE en tête desquels son président. Karl von Wogau, qui est à la tête de la commission économique et monétaire du Parlement, vient de faire savoir l'hostilité de celle-ci à une formule de partage du mandat de huit ans de la présidence de la BCE. Ce n'est qu'après ces auditions, et après avis du conseil de l'Institut monétaire européen (IME), que ces nominations pourront être officiellement entérinées sur proposition du conseil des ministres des finances.

SALLE DES MARCHÉS

Hautement souhaitable pour des raisons politiques, un accord le 2 mai serait également le bienvenu pour des raisons techniques. La nature des tâches qu'assurera la BCE est différente de celles de l'IME ; elle va avoir huit mois pour se préparer à être capable de gérer la politique monétaire de la zone euro, de faire fonctionner une salle des marchés. Cela ne s'improvise pas.

Les services d'Yves-Thibault de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, ne croient pas que des événements extérieurs (type reprise de la crise asiatique ou aggravation de la récession au Japon) puissent venir modifier d'ici là le tableau économique au sein de l'Union, et rendre plus difficile le pilotage de la politique monétaire. Ils font remarquer que, désormais, pour la première fois depuis le choc pétrolier de 1973, la croissance en Europe est largement endogène, reposant sur la consommation et les investissements internes. De même, les experts de la Commission sont convaincus qu'une éventuelle correction sévère à Wall Street au cours du semestre à venir – perspective retenant davantage l'attention –, accompagnée d'une dégringolade du dollar, ne déstabiliserait pas la zone de change européenne, les monnaies réagissant de manière homogène. *« Sur le marché des changes, l'euro est déjà présent »*, constate un proche de M. de Silguy. Reste le risque de « pépin » grave, économique ou social, survenant au sein de la zone euro alors qu'elle n'est pas encore complètement consolidée. Compte tenu de la détermination des gouvernements et de la concertation de plus en plus intime entre les banques centrales, on pense à Bruxelles que son impact pourrait rester sous contrôle.

Outre la question monétaire, le grand sujet d'attention au cours des mois à venir sera la préparation des budgets 1999, sous le contrôle du Conseil de l'euro, dont la première réunion est prévue le 4 juin. Il lui faudra faire le nécessaire pour veiller à ce que ces budgets, arrêtés au niveau national, aient néanmoins une direction commune, qu'apparaisse vis-à-vis de l'extérieur, au niveau des comptes agrégés, comme un label européen.

Philippe Lemaître

Même sans pièces ni billets, l'euro pour tous en 1999

LA BOÎTE de *Vache qui rit* à 2,15 euros, qui dit mieux ? A l'instar des centres de grande distribution E. Leclerc, qui ont été les premiers à s'en faire une spécialité, ou des banques, de nombreux établissements spécialistes de la grande consommation n'ont pas attendu l'heure H pour tenter de capter la curiosité de leur clientèle en lui proposant de l'initier à l'euro. Double affichage des prix, possibilité de régler les achats par bons en euro, l'imagination n'a pas manqué dans les villes de France pour tenter de frapper les esprits. Sarlat, en Dordogne, s'est déclarée « ville euro », encourageant l'ensemble de ses commerçants à afficher sans plus tarder leurs prix dans la future monnaie européenne.

Si l'on en croit les sondages, les Anglais continuent d'ignorer superbement l'arrivée de la nouvelle monnaie européenne, qui restera pour le moment continentale ; les Allemands s'y préparent mais en restant toujours aussi inquiets ; et les Français, au fond, s'en amuseraient presque, sauf les personnes âgées et celles qui ont des revenus modestes. Un sondage de la Sofres, publié en novembre 1997 lors du lancement de la campagne d'information du ministère des finances, relevait que 90 % des premières et 36 % des secondes s'attendaient à des difficultés qui dureraient longtemps. Les jeunes en revanche estimaient à 60 % que tout se passerait sans problème.

Ce même sondage révélait que des efforts importants de communication restent à faire pour que le public, mais aussi les petites entreprises, les commerçants, sachent ce qui va leur arriver vraiment. Le basculement des opérations interbancaires et des avoirs des Etats en euros, le 1er janvier 1999, ne va pas susciter de révolution dans les foyers. Le premier signe tangible du changement pour le public va être l'ouverture de la Bourse du lundi 4. De ce jour-là, dans les onze pays euro, les cotations ne seront plus faites dans les monnaies nationales, mais dans la monnaie européenne. Les petits détenteurs de titres peuvent toutefois se rassurer. Si les coupons des sicav se calculeront en euros, ils afficheront aussi la contre-valeur en francs.

FRAIS DE CONVERSION

Dès 1999, on pourra traiter avec l'administration indifféremment en francs ou en euros, notamment pour payer ses impôts. Mais cela va surtout concerner dans un premier temps les grandes entreprises ou celles qui, parce qu'elles commercent déjà dans toute l'Europe, auront intérêt à basculer le plus vite possible leur comptabilité pour s'épargner des frais de conversion et de gestion. Pour les autres, il reviendra à chacun de voir à quel moment il sera le plus rentable de faire le saut.

Une étude du CNPF, réalisée sur un panel de quatre cents PME de moins de cinq cents salariés, rendu publique en avril, montre que ces entreprises s'estiment à 61,1 % assez informées. Le guide de l'euro publié par le CNPF s'arrache à raison de dix mille exemplaires par mois. Mais les PME sont encore très peu (25,8 %) à avoir établi leur plan de passage à l'euro. Environ 18 % seulement d'entre elles pensent commencer à facturer en euros dès 1999.

Pour les salariés, le changement ne sera pas immédiatement visible. La feuille de paie restera libellée en francs, même si progressivement les entreprises ou les administrations devraient inscrire la contre-valeur en euros. Cela a déjà parfois commencé, comme au conseil général de Savoie. Il en sera de même pour les relevés bancaires. S'il faudra attendre 2002 pour régler en euros sa tournée au bistrot, rien n'interdira dès 1999 de demander un carnet de chèques dans la monnaie européenne. Le problème est que rien n'oblige non plus un commerçant ou un particulier à accepter ces chèques. Ce sera affaire d'usage. Le plus simple, notamment dans les autres pays européens, sera encore d'avoir recours aux cartes bancaires, qui permettront d'éviter de se poser trop de questions.

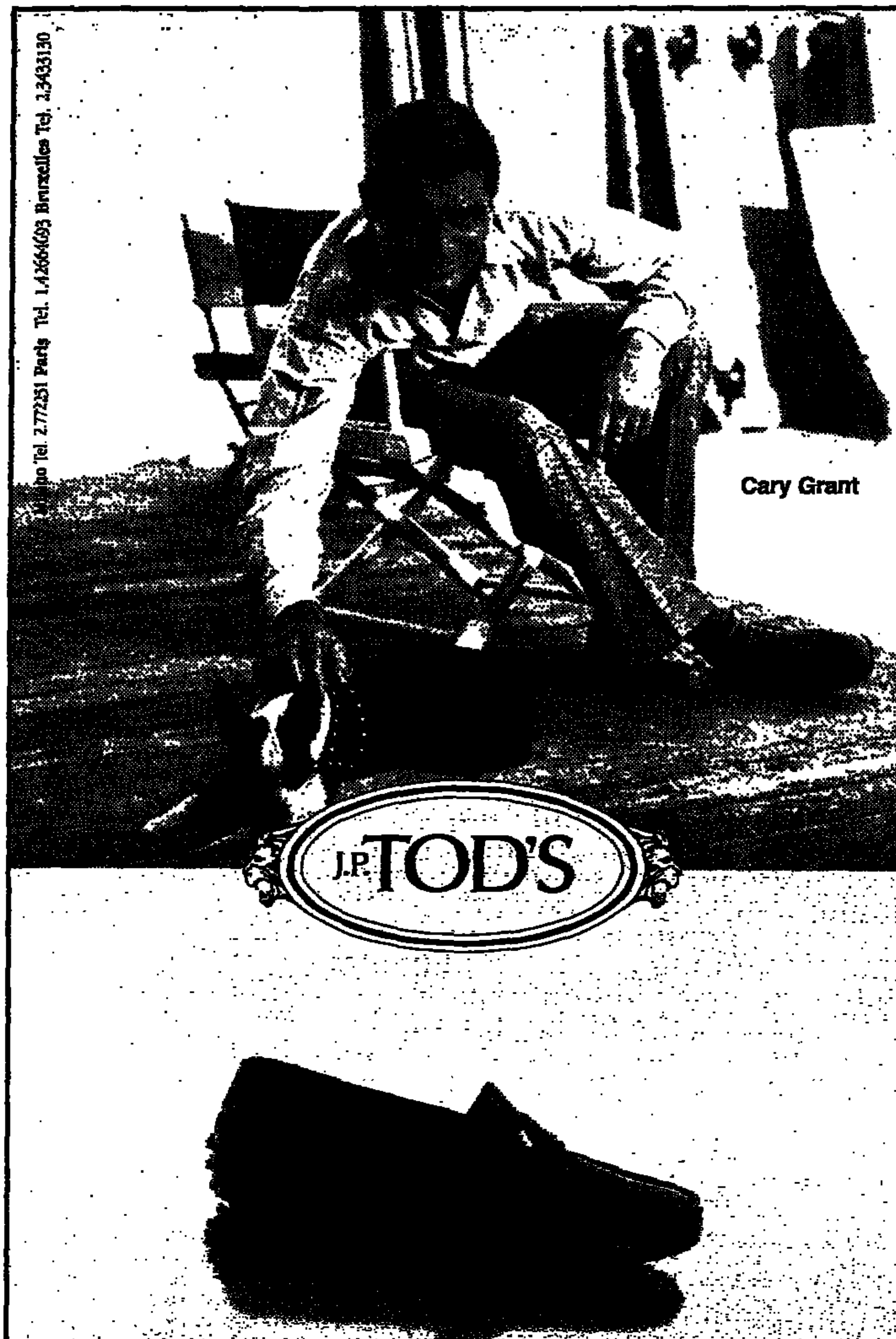
L'un des grands changements attendus pour le consommateur concerne la transparence des prix. Il va devenir plus difficile à un constructeur de pratiquer des prix trop différents d'un pays à l'autre. L'avènement de l'euro va être pour beaucoup une affaire de concurrence. C'est particulièrement vrai pour les banques. Il faut montrer à la clientèle qu'on est les mieux placés pour guider les choix. Mais cette situation n'est pas non plus sans risque.

SYSTÈMES INFORMATIQUES

On estime à une vingtaine de milliards de francs les sommes investies par les banques françaises pour adapter leurs systèmes informatiques et préparer leurs réseaux d'agences. Elles ne pourront supporter seules la totalité de ce coût qui devra être en partie répercuté sur le client. Les banques ont commencé à faire évoluer la facturation de leurs services et à faire progresser la part des commissions dans leur chiffre d'affaires, en proposant de nouveaux services ou des conventions de gestion de compte. A compter du 1er janvier 1999, rien n'interdira la rémunération des comptes en euros, mais l'on se heurte au sujet tabou en France de la facturation des chèques. Cette question est d'autant plus importante pour les banques qu'elles vont devoir mettre deux chéquiers à la disposition des clients qui le souhaiteront, l'un en francs, l'autre en euros.

C'est aussi une question de tarification qui ralentit la mise au point d'un porte-monnaie électronique, une carte à puces destinée dans le futur à remplacer les pièces de monnaie. *« Celui-ci serait très utile en particulier dans la période où l'on passera aux pièces et billets en euro début 2002*, explique Jean-François Colin, coordinateur euro pour le réseau d'agences de la BNP. *A ce moment-là, certains distributeurs (boissons, tickets de parking, etc.) fonctionneront avec des euros, d'autres fonctionneront encore en francs. »*

Henri de Bresson et Sophie Faye



Des attaques spéculatives sont encore possibles

LA ZONE EURO va entrer, avec le sommet de Bruxelles, dans une phase délicate de son histoire, une sorte de *no man's land* monétaire, qui ne prendra fin que le 1er janvier 1999, avec le lancement officiel de la monnaie unique. La liste des pays participants et les parités bilatérales définitives des devises européennes seront connues ; la Banque centrale européenne (BCE) sera mise en place, fonctionnera, et pourtant l'Union monétaire n'aura pas encore démarré.

A Bruxelles, les ministres de l'économie et des finances se contenteront d'annoncer les futurs taux de conversion des monnaies européennes entre elles. Mais les parités ne seront définitivement gelées qu'au 1er janvier 1999. Entre-temps, les cours du mark vis-à-vis du franc français ou de la lire italienne continueront à fluctuer librement sur les marchés financiers. Le système de changes restera flottant : une crise monétaire ne peut donc être théoriquement exclue au cours de cette période. Que se passerait-il, par exemple, en cas de crise politique grave en Italie ou en Belgique, de flambée généralisée de violence dans les banlieues françaises ou de paralysie durable de l'économie espagnole en raison d'une grève des transports ? Les marchés pourraient alors être tentés d'attaquer la devise du pays sujet à des troubles politiques ou sociaux. Rien n'est prévu, dans le traité de Maastricht, pour ce type de situation.

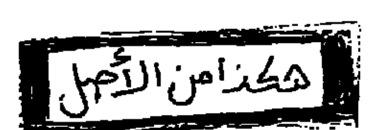
ACCORDS SECRETS

Les analystes estiment toutefois qu'une fois passé le sommet de Bruxelles et la BCE créée, des accords secrets seront conclus qui permettront de riposter efficacement aux marchés : les banques centrales nationales pourraient ainsi s'engager à intervenir de façon illimitée pour soutenir une devise sous pression. Dans un scénario d'attaques contre la lire, la Bundesbank s'engagerait à prêter à la Banque d'Italie autant de marks que celle-ci lui en demande, ce qui n'était jusqu'à présent pas le cas.

Parallèlement, du début du mois de mai à la fin du mois de décembre, la BCE, bien que juridiquement créée et physiquement installée à Francfort, n'aura pas le pouvoir de fixer les taux directeurs à l'intérieur de la zone euro. Selon le traité de Maastricht, les politiques monétaires resteront au cours de cette période du seul ressort des banques centrales nationales. Toutefois, cette possibilité apparaît purement théorique.

Dans la pratique, les experts s'attendent à ce que les décisions monétaires dans les pays du bloc euro fassent l'objet d'une coordination et d'une concertation accrues. Les Pays-Bas, par exemple, s'ils souhaitaient relever leurs taux, devraient en informer préalablement leurs partenaires dans le cadre du conseil des gouverneurs de la BCE, qui se réunira à intervalles réguliers, et obtenir leur accord pour agir.

P.-A. D.



هكذا من الامل

Un général noir à la tête de l'armée sud-africaine

PRETORIA. Le général Siphiwe Nyanda, ancien commandant de Umkhonto we Sizwe (« le fer de lance de la nation »), l'aile armée du Congrès national africain (ANC) au temps de la lutte contre le pouvoir blanc, a été nommé à la tête des forces armées sud-africaines, ce qui marque une nouvelle étape dans la transformation des corps d'Etat hérités de l'apartheid. Premier Noir à diriger l'armée, le général Siphiwe Nyanda, quarante-sept ans, succédera au général Georg Meiring le 1er juin. Ce dernier, âgé de cinquante-neuf ans, issu de l'armée régulière de l'apartheid, part en retraite anticipée après le scandale provoqué par la transmission à la présidence d'un rapport secret, jugé dénué de fondement, faisant état d'un complot contre le gouvernement mené par des déçus de l'ANC, parmi lesquels figurait Siphiwe Nyanda lui-même. Le général Nyanda devra terminer la transformation de l'armée entamée en 1994 avec l'intégration des combattants de huit mouvements de libération aux forces régulières. Il devra réduire les effectifs de 25 000 postes, essentiellement des officiers, d'ici à l'an 2000, et rééquilibrer la composition raciale des forces, notamment au niveau du commandement. – *(AFP.)*

Les négociations progressent entre talibans et opposition afghane

ISLAMABAD. Les intégristes talibans et l'opposition armée afghane se sont mis d'accord, mercredi 29 avril à Islamabad, au Pakistan, sur les modalités de création d'une commission d'oulémas (religieux) chargée de pacifier l'Afghanistan ravagé par près de vingt ans de guerre. Le travail et les décisions de cette commission seront *« conduits et appliqués en accord avec la charia »*, la loi islamique, a précisé le porte-parole des talibans. L'accord prévoit la levée du blocus de l'aide humanitaire imposé par le pouvoir dans la région du Hazarajat, fief du mouvement d'opposition Hezb-i-Wahdat. Outre la création de la commission d'oulémas, les factions doivent encore aborder d'autres points importants, comme l'établissement d'un cessez-le-feu et la libération des prisonniers. – *(AFP.)*

Le Maroc dément l'existence de groupes islamiques armés

RABAT. Le ministre de l'intérieur, Driss Basri, a démenti, mercredi 29 avril, qu'il y ait eu récemment un quelconque incident entre les forces de l'ordre marocaines et des groupes terroristes au Maroc, notamment dans la région d'Oujda, proche de la frontière algéro-marocaine. Driss Basri, qui s'exprimait à la tribune du Parlement marocain, a également démenti catégoriquement qu'il puisse exister au Maroc le moindre groupe islamiste armé, contrairement à ce qu'a récemment affirmé une partie de la presse algérienne, et que le moindre couvre-feu ait été instauré à Oujda. Le ministre de l'intérieur, enfin, a souligné qu'il n'y avait aucun trafic d'armes entre le Maroc et l'Algérie et a réaffirmé la volonté du Maroc d'avoir les meilleures relations possibles avec son voisin. – *(AFP.)*

La discussion reprend au Danemark paralysé par un conflit social

COPENHAGUE. Les partenaires sociaux danois sont convenus, mercredi 29 avril, de reprendre les négociations pour mettre fin à un conflit social paralysant en partie le pays depuis lundi. Syndicats et patronat ont refusé d'indiquer quand et où ces négociations débuteront, ainsi que leur ordre du jour précis. Près d'un demi-million d'employés du secteur privé sont en grève, particulièrement dans le secteur des transports, après le rejet surprise par la base d'un accord sur les conventions collectives. Les grévistes, qui réclament une sixième semaine de congés payés, seront consultés sur le résultat des négociations. Les rayons des magasins se vident et les carburants devaient manquer à partir de jeudi à Copenhague. – *(Corresp.)*

L'IRA juge « significatif » l'accord de paix en Irlande du Nord

BELFAST. L'armée républicaine irlandaise (IRA) a qualifié, mercredi 29 avril, l'accord de paix en Irlande du Nord de *« significatif »*, ajoutant cependant qu'il ne suffisait pas pour constituer *« une base solide pour un règlement durable »*. Il s'agit du premier commentaire du groupe paramilitaire clandestin sur l'accord du 10 avril, qui a été publié dans l'hebdomataire du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA. L'IRA, en signe de soutien à la position favorable à l'accord défendue par le président du Sinn Fein, Gerry Adams, et son entourage, ajoute : *« Nous souhaitons au Sinn Fein de poursuivre sur la voie du succès dans sa stratégie de paix. »* Toutefois, l'organisation paramilitaire affirme qu'elle ne déposera pas les armes : *« Disons les choses nettement : il n'y aura pas de démobilisation de la part de l'IRA. »* – *(AFP.)*

La France proteste après les propos d'un ministre grec sur M. Chirac

ATHÈNES. La France a protesté, mercredi 29 avril, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Athènes, à la suite des déclarations du chef de la diplomatie grecque, Théodore Pangalos, à l'égard du président français Jacques Chirac. Selon la presse grecque, M. Pangalos avait affirmé mardi, lors du conseil européen de Luxembourg : *« Le président Jacques Chirac est sans conteste la star du concours de beauté auquel certains se livrent devant le gouvernement turc. »* Le gouvernement grec s'en est pris, mercredi, à *« la politique de la France »*, qui *« ne comprend pas la Grèce »* dans ses différends territoriaux avec la Turquie. Le ton est monté entre Athènes et Paris après le maintien, lundi, par la Grèce de son veto à l'octroi d'une aide européenne à la Turquie. La France tente depuis plusieurs mois de lever les objections grecques au rapprochement de la Turquie avec l'Union européenne. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **SOUDAN : les Soudanais sont appelés aux urnes** à partir du 1er mai et jusqu'au 20 pour se prononcer sur le projet de Constitution autorisant, sous conditions strictes, les partis politiques interdits par l'actuel pouvoir militaro-islamique. L'opposition nordiste et la guérilla sudistes boycottent le scrutin. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE : le Parlement suédois a adopté le traité européen d'Amsterdam**, mercredi 29 avril. 226 députés ont voté pour, tandis que les 40 élus des Verts et du Parti de gauche s'y sont opposés. Quelque deux cents personnes ont manifesté à l'extérieur du Parlement, exigeant la sortie du pays de l'Union européenne. – *(Corresp.)*

Le Groupe de contact adopte de nouvelles sanctions contre les autorités de Belgrade

L'Albanie demande le déploiement de forces de l'OTAN pour contenir le conflit du Kosovo

Les six pays du Groupe de contact ont décidé, mercredi 29 avril à Rome, de soumettre Belgrade à de nouvelles sanctions, notamment le gel de ses avoirs à l'étranger. Ces mesures pourront être levées si Belgrade accepte de nouer le dialogue avec les Albanais du Kosovo, suivant certaines modalités. L'Albanie a réclamé le déploiement de forces de l'OTAN sur ses frontières afin d'éviter que le conflit ne se propage.

LES SIX PAYS du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie ont décidé, mercredi 29 avril, à Rome, de nouvelles sanctions à l'encontre des autorités de Belgrade, assorties de mesures *« incitatives »* pour encourager la Yougoslavie à nouer le dialogue avec les Albanais du Kosovo. Le Groupe de contact a en effet laissé la porte ouverte au président yougoslave, Slobodan Milosevic, en offrant ce que Jacques Blot, le chef de la délégation française à Rome, a qualifié de *« perspectives positives pour engager le dialogue »*.

A l'issue d'une longue réunion de sept heures, le Groupe de contact (Etats-Unis, France, Russie, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne) est parvenu à *« un accord général sur les dispositifs d'ensemble »*. La Russie en a accepté l'esprit global mais a, de nouveau, exprimé des réserves concernant l'adoption de nouvelles sanctions contre Belgrade. A Washington, on s'est dit *« très heureux que le Groupe de contact ait largement appuyé les propositions avancées par les Etats-Unis »*, qui, en conséquence, ont abandonné leur menace d'agir seuls dans la région.

Les sanctions retenues à Rome prévoient *« le gel des fonds à l'étranger appartenant aux gouvernements de la République fédérale de Yougoslavie* (RFY, Serbie et Monténégro) *et à la Serbie »*, indique un communiqué publié à l'issue de la réunion. Le gouvernement monténégrin, qui se range derrière les décisions du Groupe de contact, échappe donc à cette sanction. Le gel des avoirs sera immédiatement annulé si Belgrade engage des négociations avec les Albanais du Kosovo, selon des modalités énoncées à Rome, qui comprennent un *« accord-cadre pour le dialogue »* et un *« ensemble de mesures de stabilisation »* que le gouvernement de Belgrade et les autorités albanaises du Kosovo doivent approuver.

L'accord-cadre reposera notamment sur le rejet de la violence, l'absence de conditions préalables, le respect mutuel, la protection des individus et des groupes ethniques. Des assurances devront être données que les parties ne chercheront pas à saboter un accord, une fois conclu. *« Les mesures de stabilisation »* devront inclure la cessation de la répression menée par les autorités de Belgrade, conformément à la résolution 1 160 du Conseil de sécurité, et une ferme condamnation du terrorisme par les dirigeants albanais du Kosovo. Elles comprendront également la réouverture des missions de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en RFY, y compris au Kosovo. Des mesures intercommunautaires visant à reconstruire la confiance réciproque devront également être prises. *« Si les dirigeants de Belgrade acceptent l'accord-cadre pour le dialogue, si les mesures de stabilisation sont mises en pratique, si la mission Gonzalez est lancée et si des conversations substantielles sont engagées, le Groupe de contact mettra alors en œuvre un processus clair et concret conduisant à l'intégration complète de Belgrade au sein de la communauté internationale, y compris sa participation à l'OSCE »*, indique le communiqué.

ARRÊT DES INVESTISSEMENTS

En revanche, si aucun progrès n'est enregistré avant le 8 mai, date à laquelle les six pays doivent de nouveau se réunir, à la veille du sommet du G 8 à Birmingham, un arrêt des investissements étrangers en Yougoslavie sera décidé.

Les décisions de mercredi *« appellent à nouveau l'attention des dirigeants de Belgrade sur la nécessité de faire mouvement »*, a remarqué Jacques Blot. Ces mesures, a-t-il dit, marquent *« la détermination de la communauté internationale à faire en sorte que le problème du Kosovo trouve une solution avant qu'une confrontation plus générale ne puisse se développer sur place »*.

La situation dans les pays voisins a également été examinée. Il leur a été demandé *« d'adopter une ferme condamnation du terrorisme et de la violence »*, alors que la situation sur le terrain continue de se dégrader. Dans une lettre adressée au Groupe de contact, le premier ministre albanais, Fatos Nano, a demandé le déploiement en Albanie de troupes de l'OTAN afin *« d'éviter un conflit »*.

En visite officielle à Athènes, le ministre italien de la défense, Beniamino Adreatta, a lui aussi reclamé, mercredi, un renforcement des capacités de défense et d'autonomie de l'Albanie et de la Macédoine. L'Italie et la Grèce, qui fournissent une aide importante à l'Albanie, *« ont des responsabilités communes pour la reconstitution des forces armées albanaises afin que ce pays soit en mesure de défendre de façon autonome ses frontières »*, a ajouté M. Adreatta. Par ailleurs, il a évoqué la constitution d'une force multinationale d'intervention rapide dans les Balkans. Les secrétaires d'Etat des pays devant participer à cette force devaient débattre de sa création le 22 mai à Tirana. L'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine, la Roumanie et la Turquie participent à ces entretiens, tandis que les Etats-Unis et l'Italie sont présents en tant qu'observateurs.

Christophe Châtelot
(avec Michel Bôle-Richard à Rome)

Le financier russe Boris Berezovski est nommé secrétaire exécutif de la CEI

MOSCOU
de notre correspondante

« Je sais que cela va étonner ; demain, beaucoup vont exploser mais... vous l'avalerez ! », a déclaré Boris Eltsine, plus « tsar » que jamais, aux quelques journalistes russes admis au Kremlin, mercredi 29 avril, où s'est tenu un sommet à huis clos de la moribonde Communauté des Etats indépendants (CEI).

Il venait d'annoncer que les chefs d'Etat présents ont choisi, comme nouveau secrétaire exécutif de leur organisation, le puissant financier Boris Berezovski, très controversé en Russie. L'annonce a réellement fait l'effet d'une bombe et provoqué notamment des tensions – a appris *Le Monde* de bonne source – entre le président et son nouveau premier ministre, Serguei Kirienko. Ce dernier, qui s'est entouré de jeunes réformateurs hostiles aux « oligarques » et tout particulièrement à M. Berezovski – qui le leur rend bien – avait perdu, mercredi, le sourire qui ne le quittait pas durant le mois de crise ayant précédé son investiture à la Douma. Mais il devra, lui aussi, « avaler » ce retour officiel aux affaires de l'incontournable, semble-t-il, éminence grise du Kremlin.

M. Berezovski y avait déjà fait un passage d'un an, sans renoncer à son immense mais opaque empire financier et industriel, avant d'en être chassé à l'automne 1997 sous prétexte qu'on ne peut servir à la fois l'Etat et ses propres intérêts. Il y a deux semaines encore, Boris Eltsine avait menacé de l'exiler à l'étranger *« s'il ne cessait pas ses intrigues »*. Le président semble avoir aujourd'hui tenu parole : le secrétariat de la CEI se trouve à Minsk, en Biélorussie. Certains observateurs ont donc conclu que Boris Eltsine cherchait ainsi à éloigner du champ de bataille russe l'ami trop puissant de sa famille, dont les médias disent qu'il la finance, et qui vient encore de prouver son pouvoir en faisant gagner l'opposant « présidentiable », Alexandre Lebed, lors du premier tour d'une élection régionale.

Le président envisagerait également de contrebalancer le pouvoir ainsi donné à M. Berezovski en confiant la direction du monopole de l'électricité à son grand ennemi, Anatoli Tchoubaïs. Mais d'autres observateurs rappellent que c'est Boris Berezovski en personne qui a tout fait pour subir un tel « éloignement ». Son homme-lige, Ivan Rybkine, le vice-premier ministre par intérim chargé de la CEI, avait fait en avril la tournée des présidents de la Communauté pour leur « vendre » l'idée de la nomination de M. Berezovski. Ce dernier affirme que *« le capital privé est devenu la seule force capable de consolider la CEI »*.

« À L'UNANIMITÉ »

Lorsqu'il était secrétaire adjoint du Conseil de sécurité russe que dirigeait M. Rybkine, M. Berezovski, qui négociait avec la Tchétchénie – où il faisait de fréquents séjours – s'était aussi rendu dans les capitales de la CEI intéressées par les questions pétrolières de la Caspienne. Il avait alors réussi à établir de bons contacts avec nombre de présidents. Le dossier des flux de capitaux au sein de la CEI l'intéresse, tant par les immenses perspectives qu'il ouvre à l'expansion de ses propres intérêts financiers que par le défi qu'il représente. S'il parvient à décrisper, sur de nouvelles bases, les relations de la Russie avec ses voisins, il aura tiré du pied de Boris Eltsine une épine aussi douloureuse que celle de la Tchétchénie. C'est lui qui aurait convaincu, en mars, les dirigeants de la CEI de repousser un sommet prévu à ce moment-là, mais qui s'annonçait encore plus catastrophique que le précédent, en été 1997, en Moldavie : il avait invoqué alors une nouvelle « extinction de voix » – fort opportune – du président russe. Et c'est lui encore qui proposa de faire une « pause » dans ces sommets en préparant des « forums d'experts », chargés de repenser toute l'organisation.

Cette décision a été avalisée, mercredi, par les douze présidents de la CEI, tous présents à Moscou sauf le Kirguize (retenu en Chine) de même que celle de nommer M. Berezovski, *« sur proposition »* du président ukrainien, Leonid Koutchma. Durant la réunion à huis-clos d'une heure, où cette nomination a été débattue, le nouveau président arménien, Robert Kotcharian se serait montré le plus réticent. Avec le Tadjikistan et la Biélorussie, son pays est celui qui a le plus intérêt à faire de la CEI un pacte militaire, ce dont ne veulent à aucun prix la majorité des autres membres. Tous ont, en revanche, intérêt à une zone de libre commerce, la seule chose qui intéresse M. Berezovski. Sa nomination aura donc été approuvée, *in fine*, *« à l'unanimité »*, avec charge de faire table rase des lourdes structures en sommeil existantes.

Boris Eltsine a aussi assuré ses collègues qu'il *« n'avait pas d'objection »* à la désignation d'un homme *« vivant »*, s'il en va de l'intérêt commun, bien qu'il l'ait déjà chassé une fois du Kremlin. Il travaillera avec lui *« objectivement »*, a-t-il promis.

Sophie Shihab

Ultime baroud au Sénat américain contre l'élargissement de l'OTAN

WASHINGTON
de notre correspondant

« Donnons la frousse aux Russes ! Elargissons l'OTAN jusqu'aux frontières de la Russie. Nous leur dirons que nous venons dans un but pacifique. Nous leur expliquerons qu'ils devraient se sentir davantage en sécurité sachant que la Pologne, la Hongrie et la République tchèque font partie d'une alliance militaire avec les Etats-Unis. C'est le même sentiment de paix et de sécurité que les Américains auraient si la Russie faisait partie d'une alliance militaire avec un Canada et un Mexique armés jusqu'aux dents, à l'exclusion des Etats-Unis. Nous dormirions tous nettement mieux, pas vrai ? »

Ainsi s'expriment, sur une pleine page du *New York Times*, les adversaires de l'élargissement de l'Alliance atlantique, regroupés dans une organisation benoîtement appelée *Business leaders for sensible priorities*. Et les mêmes Cassandre prennent la parole lors de *talk-shows* organisés dans de nombreuses villes. Cette mobilisation des « OTAN-sceptiques » a pris de l'ampleur à l'approche du débat de ratification de l'élargissement qui s'est ouvert au Sénat, lundi 27 avril. Les conseillers présidentiels et les responsables du Parti républicain n'ont pas de vraie inquiétude quant à l'issue finale du débat : la Chambre haute du Congrès devrait approuver à la majorité requise des deux-tiers (67 voix sur 100) l'extension de l'Alliance atlantique vers l'Est.

CARENCE DE PÉDAGOGIE

Mais un accident parlementaire est toujours possible, d'autant que les opposants d'une « Alliance à 19 » dominent le débat, notamment sur le plan médiatique. L'administration Clinton, de son côté, n'a pas apporté de réponse convaincante à cette simple question : *pourquoi élargir l'Alliance ?* Cette carence de pédagogie se fait sentir dans l'évolution de l'opinion : alors que 63 % des Américains étaient favorables à l'élargissement en septembre dernier, ils ne sont plus que 49 % aujourd'hui, selon le Pew Research Center.

A défaut de pouvoir l'emporter au Congrès, les adversaires de l'élargissement se contenteraient de l'adoption de deux amendements critiques. Le premier, présenté par le sénateur républicain John Warner, vise à instituer un moratoire de trois ans avant d'accueillir une « deuxième vague » de pays au sein de l'OTAN. Le second, patronné par l'une des « figures » du Parti démocrate, Daniel Patrick Moynihan, prévoit que tout impétrant devra, au préalable, avoir obtenu son entrée au sein de l'Union européenne. Ces préoccupations ne sont pas les seules. Les Cassandre soulignent les dangers d'une nouvelle ligne de démarcation en Europe, qui risque, selon eux, d'enflammer les sentiments nationalistes russes, de retarder les négociations sur le désarmement stratégique et de favoriser un rapprochement sino-russe.

Les adversaires de l'élargissement, dont le *New York Times* est devenu le principal porte-parole, mettent encore l'accent sur l'enjeu formidable que représente, pour le puissant lobby de l'armement, la mise à niveau des armées polonaise, hongroise et tchèque. Les six principales firmes de ce secteur auraient dépensé quelque 51 millions de dollars (environ 320 millions de francs) depuis deux ans pour promouvoir l'élargissement, y compris 15 millions de dollars de contributions électorales au Parti démocrate.

Les responsables de l'administration n'ont pas davantage cherché à dissiper la polémique relative au coût de l'élargissement : soucieuse de ne pas alarmer le Congrès, la Maison Blanche avait assuré, en février 1997, que la facture ne devrait pas dépasser 35 milliards de dollars (environ 192 milliards de francs) pour la période 1997-2009. Puis le Pentagone a estimé que la part américaine atteindra 1,5 milliard de dollars sur douze ans, provoquant une contre-estimation de l'Office budgétaire du Congrès de... 125 milliards de dollars pour la même période.

Laurent Zecchini

L'interdiction des filières de « vente directe » provoque des émeutes dans le centre de la Chine

Les manifestations ont fait au moins dix morts dans la province du Hunan

Une flambée de violence a fait dix morts et une centaine de blessés ces derniers jours dans la province du Hunan, dans le centre de la Chine. Les émeutiers protestaient contre l'interdiction par le pouvoir central des « ventes directes », inspirées des méthodes américaines. Selon Pékin cette pratique *« menace la stabilité sociale »* en conduisant à la formation de *« sectes »*. Les autorités redoutent des escroqueries.

PÉKIN
de notre correspondant

Dix personnes ont été tuées et une centaine blessées au cours d'une flambée de violence qui a secoué ces derniers jours la province du Hunan (centre) après l'interdiction par le pouvoir central des filières commerciales de « vente directe ». Six manifestants sont morts dans la localité de Zhangjiajie tandis que quatre employeurs ont péri, à Hengyang, sous les coups d'une foule de vendeurs en colère.

Le feu couvait déjà depuis plusieurs semaines alors que les autorités de Pékin intensifiaient leur offensive contre ces filières pyramidales de distribution qui, selon elles, *« menacent la stabilité sociale »*. A Wuhan (province du Hubei), vingt mille paysans floués par des escrocs avaient manifesté, à la mi-avril, au cœur de la ville. Les animateurs du réseau leur avaient promis la lune en leur vendant des chaises à bascule qu'ils devaient revendre selon la technique du porte-à-porte. Mais les chaises, trop chères, étaient invendables et l'argent avancé par les paysans irrécupérable.



Inspirées des méthodes américaines, les filières pyramidales de vente directe – chaque vendeur recrute cinq vendeurs qui en recrutent à nouveau cinq – ont littéralement explosé en Chine depuis le début des années 90. Le rêve de faire fortune a fait tourner la tête à des millions de Chinois. Aux côtés des firmes américaines comme Amway, Avon ou Mary Kay, les aigrefins ont afflué. Au plus fort de la vague, des centaines de compagnies – voire des milliers –, souvent illégales, ont tissé leurs réseaux dans une trentaine de villes. Selon l'*Economic Information Daily*, dix millions de Chinois se sont prêté au jeu et le chiffre d'affaires de cette nouvelle activité s'est situé en 1996 autour de 10 milliards de yuans (7,5 milliards de francs).

L'expansion a été telle que les autorités centrales ont commencé à s'inquiéter. Le pouvoir redoute par-dessus tout que des phénomènes d'escroquerie collective jettent les gens dans la rue. L'exemple albanais a fait beaucoup réfléchir à Pékin. En outre, les « réunions de motivation » de vendeurs attisent parfois une ferveur quasi-religieuse qui frise l'hérésie aux yeux des autorités. *« Le caractère secret et éparpillé de ces activités, conjugué à l'immaturité des comportements de consommation des Chinois, a encouragé des pratiques relevant de la superstition et du hooliganisme. Ce n'est pas seulement un problème économique, c'est aussi un problème politique »*, peut-on lire dans la presse officielle qui parle ouvertement de *« sectes »*.

La récente décision du gouvernement d'interdire ces ventes directes prendra effet en octobre. Entre-temps, les firmes américaines touchées auront eu tout le temps de demander à Washington de réagir. Le sujet figure au menu des discussions sino-américaines sur l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Frédéric Bobin

L'immolation d'un Tibétain met en cause la stratégie de non-violence du dalaï-lama

NEW DELHI
de notre correspondante

Installé à l'endroit même où Thupten Ngotup s'est immolé par le feu, un petit autel de fortune avec une simple photo du défunt rappelle aux Tibétains, qui défilent en nombre, le sacrifice de cet homme de soixante ans mort, mercredi 29 avril, pour la libération du Tibet. L'homme s'est suicidé pour protester contre l'intervention, lundi, de la police indienne contre des grévistes de la faim. Décidée par le Congrès de la jeunesse tibétaine, cette grève a pour but d'obtenir de l'ONU un débat sur le Tibet à l'Assemblée générale, la nomination d'un rapporteur spécial pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et celle d'un envoyé spécial pour les affaires du Tibet. Le Congrès de la jeunesse tibétaine a affirmé que l'immolation de lundi, la première depuis l'occupation du Tibet par les Chinois en 1951, montre que *« le peuple tibétain est prêt à se sacrifier pour la cause de l'indépendance »*. Elle a affirmé *« qu'encore plus de sang coulerait au cours des prochains jours »*. Dès mardi, cinq hommes ont pris la place de leurs six premiers camarades, dont la grève avait été brutalement interrompue à la veille de l'arrivée en Inde du chef de l'armée chinoise, le général Fu Quanyou.

Le dalaï-lama, dont la stratégie de non-violence est ébranlée par ce suicide, a rappelé son opposition de principe à la grève de la faim comme moyen de lutte, tout en affirmant : *« Leur but est de libérer le Tibet. Et bien que je désapprouve leur méthode, j'admire la motivation et la détermination de ces Tibétains. »* Mais le dalaï-lama a aussi reconnu publiquement son impuissance : *« A mon niveau, j'ai fait tous les efforts possibles pour trouver une solution mutuelle. Cela n'a toutefois rien donné jusqu'à maintenant puisque nous n'avons reçu aucune réponse du gouvernement chinois. »* Evoquant l'action de Thupten Ngotup, le dalaï-lama a affirmé : *« Cette immolation traduit simplement la frustration ressentie par les Tibétains envers l'impasse diplomatique. »*

DÉSILLUSION

Cette frustration, les jeunes Tibétains la vivent de plus en plus mal, et s'il est inconcevable qu'ils défient l'autorité autant spirituelle que temporelle du dalaï-lama, il est tout aussi sûr que cette action illustre leur désillusion face à la politique d'apaisement de leur chef. Comme le dit Dawa Gyalpo, un ancien guide touristique, né au Tibet, qu'il a quitté en 1959 : *« C'est très triste que les Nations unies n'interviennent que s'il y a violence et tueries mais ne fassent rien pour un pays pacifique comme le Tibet. »* Pour beaucoup de jeunes Tibétains, c'est bien là le problème. C'est pour tenter de forcer une décision – pour l'instant – sans violence que le Congrès de la jeunesse tibétaine a entrepris cette grève, endeuillée aujourd'hui par la mort de l'un des protagonistes.

Impuissantes à agir sans demande spécifique d'un Etat membre, les Nations unies se sont contentées, jusqu'à maintenant, de faire parvenir des messages aux grévistes. Le haut-commissaire aux droits de l'homme, Mary Robinson, a ainsi exprimé son espoir de se rendre au Tibet en septembre, et le secrétaire général, Kofi Annan, leur a demandé d'interrompre leur grève. Mais aucun pays ne semble vouloir mettre en cause ses relations avec la Chine, malgré les communiqués de sympathie envoyés aussi bien par les Etats-Unis que par l'Union européenne.

Restées indifférentes jusqu'à la veille de l'arrivée du chef de l'armée chinoise, les autorités indiennes n'ont rien fait de concret pour empêcher la poursuite d'une grève qui les place en situation délicate face aux autorités chinoises.

Françoise Chipaux

L'Algérie est confrontée à un regain de violence

Près de 80 militaires auraient été tués il y a quelques jours à Larbaa, à 25 kilomètres au sud de la capitale

APRÈS une accalmie de plusieurs semaines, l'Algérie connaît un regain de violence. Civils et militaires en sont les victimes. Dans la nuit de lundi 27 à mardi 28 avril, un groupe armé a massacré, à l'arme blanche pour ne pas donner l'alerte, quarante-trois personnes, dont un bébé de dix jours, à Chouardia, un hameau de la wilaya (préfecture) de Médéa, situé à 150 kilomètres environ de la capitale. Chouardia était dépourvu de *« patriotes »*, les milices d'autodéfense armées et financées par le régime, et de Groupes de légitime défense (GLD).

Annoncé par les services de sécurité, le massacre a été mené, selon la presse algérienne, par deux groupes arrivés à dos de mulet dans le hameau, privé d'électricité depuis quelques jours à la suite d'une panne. D'après les témoignages des habitants, la tuerie, entamée vers 22 h 30, n'a pris fin que mardi (le jour de la célébration du nouvel an musulman) vers 2 heures du matin.

Les assaillants, dont le nombre reste indéterminé, ont quitté les lieux sans être inquiétés en emmenant huit jeunes filles ainsi que de la nourriture et du bétail.

Selon les témoignages téléphoniques recueillis par l'AFP, les militaires ne seraient intervenus qu'à l'aube. *« Il y a un poste de gendarmerie à un kilomètre du lieu du massacre »*, a pourtant indiqué un habitant tandis qu'un autre expliquait au quotidien *Le Matin* : *« Nous avons dû attendre la levée du jour pour sortir de chez nous et alerter le poste de la garde communale et des patriotes qui se trouve à près de dix minutes de Chouardia. »*

Dans leur communiqué, les services de sécurité se contentent d'indiquer que *« immédiatement alertés* [ils] *ont déclenché une intense opération de recherche contre les auteurs de cet acte lâche et ignoble »*. Si le communiqué, fait exceptionnel, n'attribue à personne la responsabilité de la tuerie, la presse algérienne en rend responsable un groupe du GIA dirigé par l'« émir » Abou El Moundhir, alias Mahfoud Assouli, dont la tête est mise à prix par les autorités.

Condamné mercredi par l'Union européenne, ce massacre est le plus sanglant commis depuis un mois. Pour autant, la violence reste quotidienne en Algérie. Dans son édition de mercredi, le quotidien *Le Matin* évalue à cent soixante-dix le nombre de personnes assassinées au cours du mois écoulé. Ce chiffre inclut la mort d'une vingtaine – au minimum – de militaires tués il y a une semaine non loin de Chréa, dans l'attaque à l'explosif d'une bâtisse où ils résidaient.

Le bilan du mois d'avril sera singulièrement plus lourd si l'information publiée mercredi par le quotidien arabophone londonien *Ach Chark al Aoussat* se révèle exacte. Selon ce journal, un commando de quelque deux cents islamistes a attaqué, il y a huit jours, une position de l'armée régulière, à Larbaa, à 25 kilomètres au sud de la capitale (une zone officiellement « nettoyée » de ses groupes armés), tuant quatre-vingts soldats, en capturant quarante autres – dont des officiers. Les assaillants auraient mis la main sur d'*« importantes quantités d'armes »*. Si ce bilan est confirmé, il s'agit du plus important revers pour l'armée algérienne depuis le début du conflit en janvier 1992.

APPEL AU DIALOGUE

C'est dans ce contexte que le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, a rappelé, mardi, depuis Rabat, la nécessité d'envoyer des rapporteurs de l'ONU pour enquêter sur la situation en Algérie. *« Les gens ordinaires souffrent beaucoup* [et] *le Haut-Commissariat veut une très grande transparence »*, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a adopté mardi une résolution invitant le gouvernement algérien à engager le dialogue avec *« tous les élements de la société algérienne qui ont renoncé à la violence »*. La résolution – non contraignante – adoptée par acclamations, appelle en outre le gouvernement algérien à *« coopérer avec la communauté internationale »* dans la tenue d'enquêtes sur les massacres de civils.

De son côté, le président Zeroual a réitéré, mercredi, en conseil des ministres, son refus de toute *« ingérence »* étrangère dans les affaires internes de l'Algérie qui, a-t-il affirmé, respecte les droits de l'homme. *« Nos affaires ne peuvent être résolues que par le peuple algérien et les institutions dont il s'est doté avec la légimité propre aux nations démocratiques »*, a affirmé le chef de l'Etat. – *(AFP, Reuters.)*

Les mesures de sécurité ont été renforcées pour les festivités du cinquantenaire d'Israël

LES FESTIVITÉS du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël ont débuté mercredi soir 29 avril à Jérusalem, au terme d'une journée du souvenir pour les 20 332 soldats tués au combat. Le coup d'envoi des festivités a été donné, lors d'une cérémonie sur le mont Herzl à Jérusalem, par le président du Parlement, Dan Tichon.

M. Nétanyahou a ensuite lu des extraits de la déclaration d'indépendance proclamée par David Ben Gourion en 1948. Puis une vingtaine de rabbins ont soufflé dans des shofars, des cornes de bélier utilisées dans les cérémonies religieuses juives. Des concerts, des spectacles de rues, des feux d'artifice devaient se dérouler pendant deux jours. Une parade aérienne était prévue jeudi au-dessus de Tel Aviv, et un grand gala devait être présidé par M. Nétanyahou au stade de l'université hébraïque de Jérusalem, en présence du vice-président américain Al Gore.

La police a pris des mesures de sécurité draconiennes et a imposé le bouclage des territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza de mardi minuit jusqu'à samedi minuit (heure locale).

Quelques heures avant le lancement des festivités, le président palestinien, Yasser Arafat, a accentué la pression sur Israël en annonçant qu'il acceptait une proposition américaine sur des retraits militaires en Cisjordanie. *« Conformément à un accord* [conclu avec les Israéliens], *les deux premières phases du redéploiement devaient porter sur 40 % de la rive ouest* [du Jourdain]. *Cela a été ensuite ramené à 30 %, puis à 13 %*, a déclaré M. Arafat. *Nous ne voulons pas laisser une seule possibilité* [à Israël] *d'échapper à l'application* [des accords sur le retrait]. »

« AUCUN DIKTAT »

Face aux exigences palestiniennes et au plan américain, M. Nétanyahou a répété mercredi à la radio qu'Israël n'accepterait *« aucun diktat »*. Dans un entretien publié par le *Jerusalem Post*, M. Nétanyahou a, d'autre part, assuré que, *« dans cinquante ans, les habitants juifs d'Hébron et des petites colonies de Judée-Samarie* [Cisjordanie] *seront toujours là »*. *« Je crois qu'il sera très difficile de parvenir à un accord de paix avec eux* [les Palestiniens] *et qu'il y aura des crises, mais je suis persuadé que la voie que nous avons choisie est la seule possible »*, a-t-il toutefois ajouté.

A Paris, 2 000 personnalités ont été invitées à une soirée de gala, jeudi soir, dans les jardins du Trocadéro par l'ambassade d'Israël. Le premier ministre, Lionel Jospin, de même que des membres de son gouvernement seront présents à cette soirée, placée sous le patronage du président Jacques Chirac. Dans un message adressé au président israélien Ezer Weizman, M. Chirac, tout en rendant hommage aux fondateurs d'Israël, a souhaité *« recommander »* aux jeunes Israéliens d'être *« avec vos voisins et partenaires, pour toujours, les héros de la paix » : « Avec vous je rêve à ce jour où tous les habitants d'Israël vivront en (...) cette sécurité durable que seules apportent la paix et la confiance. »*

Plusieurs personnalités et associations françaises ont lancé un appel pour le droit au retour des réfugiés palestiniens, expulsés de leurs foyers et de leur terre en 1948. L'appel a recueilli une centaine de signatures dont celles de Mgr Jacques Gaillot, Claude Cheysson et l'ancien militant communiste longtemps emprisonné au Maroc Abraham Sarfaty. Lors d'une conférence de presse mercredi, elles ont annoncé qu'une délégation des signataires de cet appel se rendra dans les camps de réfugiés palestiniens du Liban du 8 au 11 mai. Une « Marche pour la Palestine » se déroulera le 16 mai à Paris.

A la grande synagogue de la Victoire à Paris, une cérémonie s'est tenue mercredi en présence du grand rabbin de France, Joseph Sitruk, et de Gilles Bernheim, rabbin de la synagogue de la Victoire. Des représentants d'autres confessions étaient présents, notamment Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le pasteur Christian Seytre, secrétaire général de la Fédération protestante de France, et Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris. – *(AFP, Reuters.)*

هكذا من الأصل

AFFAIRE La mise en examen de Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, mercredi 29 avril, pour *« recel et complicité d'abus de biens sociaux »* dans l'affaire Elf, assortie d'un contrôle judiciaire étroit, provoque un débat politique sur son maintien à la tête de la haute juridiction. Lionel Jospin a demandé à ses ministres de ne pas y participer. ● LES JUGES Eva Joly et Laurence Vichnievski se sont rendues, mercredi, sur le lieu de convalescence de M. Dumas, dans sa résidence secondaire de Saint-Selve, en Gironde, pour lui notifier sa mise en examen, étape d'une course de lenteur entre l'ancien ministre et la justice. ● LE DOSSIER dans lequel M. Dumas est mis en cause concerne le versement à son amie Christine Deviers-Joncour de commissions d'un montant de 66 millions de francs au total, apparemment liées à la vente de frégates à Taïwan par Thomson *(lire page 7)*.

La mise en examen de Roland Dumas embarrasse les socialistes

Lionel Jospin s'interdit de s'exprimer sur la conduite que doit adopter le président du Conseil constitutionnel, institution dont il est tenu de respecter les décisions. François Hollande « fait confiance » à M. Dumas pour avoir la « bonne réaction »

A L'HEURE du déjeuner, mercredi 29 avril, ce qui est devenu l'affaire Dumas a fait intrusion à la réunion bimensuelle des ministres autour de Lionel Jospin. Faisant directement allusion à la prise de position de François Fillon, porte-parole du RPR, en faveur de la démission de Roland Dumas dès lors qu'il serait mis en examen dans l'affaire Elf, le premier ministre a rappelé à ses ministres qu'ils n'avaient pas à commenter une instruction de justice. Sans que cela donne lieu à un débat, il a rappelé la présomption d'innocence. Pour M. Jospin, c'est au président du Conseil constitutionnel de prendre sa décision. Au demeurant, si les autorités de l'Etat sont amenées à dire leur mot, Matignon estime que c'est au président de la République, garant des institutions, d'exprimer un avis. Nul doute que la question allait être évoquée, jeudi, lors du tête-à-tête entre Jacques Chirac et Lionel Jospin avant le conseil des ministres.

La question n'a pas davantage donné lieu à débat au secrétariat national du Parti socialiste, mercredi matin. Dans l'après-midi, François Hollande, premier secrétaire du PS, a mis en avant, après que les juges eurent notifié à M. Dumas sa mise en examen, la présomption d'innocence et la liberté d'intervention de la justice. *« Je crois que c'est à lui,* a souligné le député de Corrèze, *qu'appartient la décision de savoir s'il peut, dans le contexte judiciaire d'aujourd'hui, continuer à exercer ses fonctions de président du Conseil constitutionnel. Je lui fais confiance pour savoir quelle sera la bonne réaction à adopter. »*

Se gardant de dénoncer la demande de démission exprimée par le RPR, *« qui cherche à en faire une question politique »*, ou d'exprimer sa solidarité avec M. Dumas, comme le PS l'avait fait lors de la mise en examen d'Henri Emmanuelli dans l'affaire Urba, M. Hollande ne juge pas *« illégitime »* de poser la question de son maintien à la tête du Conseil constitutionnel mais, ajoute-t-il, *« c'est à lui de trouver la réaction appropriée »*.

Michel Rocard, qui avait provoqué une polémique avec les proches de François Mitterrand en déclarant, le 1er février, que l'ancien président *« aimait à s'entourer de gens un peu à la limite »*, n'a pas, pour l'instant, réagi. En revanche, Gilbert Mitterrand, qui avait pris alors la défense de l'ancien ministre de son père, a jugé que M. Dumas n'avait pas à apprécier la question de son maintien à la présidence du Conseil constitutionnel en fonction d'*« une préculpabilité qui n'est absolument pas avérée »*. *« S'il y avait une instruction un jour, liée à la Mairie de Paris, qui devait faire mettre en examen le président de la République, que dirait-on ? »*, a interrogé le député de Gironde. Seul ministre à réagir, Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a été un peu moins indulgent : *« C'est une affaire grave, une affaire personnelle. Il appréciera quel doit être son comportement. »*

A gauche, les réactions sont peu nombreuses. La direction du PCF, gênée par la mise en examen de Robert Hue, depuis octobre 1996, pour recel de trafic d'influence dans l'affaire Sicopar-Générale des eaux, n'a pas réagi officiellement. *L'Humanité* du 30 avril ne fait aucun commentaire. Chez les Verts, des voix discordantes se sont fait entendre. Si Guy Hascoët, député du Nord, a estimé que *« tant qu'une personne n'a pas été décrétée coupable par la justice elle est donc présumée innocente »*, son collègue de Gironde Noël Mamère a affirmé que, *« pour la légitimité et la valeur de cette institution qu'est le Conseil constitutionnel »*, M. Dumas aurait dû donner sa démission *« avant qu'on ne l'y pousse »*.

« FACE À SA CONSCIENCE »

A droite, la réaction de M. Fillon en faveur de la démission de M. Dumas ne fait pas l'unanimité au RPR. Partagée par Patrick Devedjian, proche d'Edouard Balladur – *« je pense qu'il doit démissionner parce que la présidence du Conseil constitutionnel n'est la propriété de personne et que son président a pour premier devoir d'en servir la crédibilité »* –, cette demande ne l'est visiblement pas par Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui a de nouveau dénoncé *« une justice-spectacle »*, en ajoutant que *« c'est à M. Dumas de prendre ses responsabilités »*. Mercredi soir, sur LCI, M. Fillon lui-même s'est montré plus mesuré, jugeant *« naturel qu'il démissionne »*, mais, a-t-il ajouté, *« c'est à lui d'en prendre la décision, il est face à sa conscience »*. Le député de la Sarthe a catégoriquement écarté toute campagne du RPR pour réclamer une démission de M. Dumas.

A l'UDF, les opinions en faveur d'une démission de M. Dumas sont plus tranchées. Le 28 février, sur LCI, Valéry Giscard d'Estaing avait souligné, après avoir indiqué que M. Dumas pouvait rester en fonction *« aussi longtemps qu'il n'y a pas eu un acte judiciaire fort »*, que, *« si un homme de premier plan est mis en examen, il ne peut pas continuer à exercer sa fonction »*. L'ancien président ne s'est pas exprimé depuis, mais son successeur à la tête de l'UDF, François Léotard, a affirmé que *« compte tenu de l'importance, de la lourdeur, du respect qui doit entourer* [sa] *fonction »*, M. Dumas doit se démettre.

L'ancien juge d'instruction Thierry Jean-Pierre, trésorier de Démocratie libérale, Pierre Lequiller, député (UDF-DL) des Yvelines, l'ancien ministre François d'Aubert, député (UDF-DL) de Mayenne, pour qui *« le Conseil constitutionnel doit avoir un président insoupçonnable »*, se sont exprimés dans le même sens. En revanche, Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines) estime que c'est à M. Dumas de *« savoir s'il devrait ou non démissionner »*. Si Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, a réitéré sa demande de démission, le Front national n'avait pas officiellement réagi jeudi matin ; mais le parti d'extrême droite avait déjà réclamé la démission de M. Dumas. Une perspective que les avocats de l'ancien ministre des affaires étrangères écartent totalement. Après la mise en examen de son client, son avocat bordelais, Me François Tosi, a écarté *« bien évidemment »* toute démission.

Michel Noblecourt

La jurisprudence des ministres

● **Georges Pompidou.** En mai 1972, le président de la République oblige Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population, à donner sa démission après sa mise en cause dans une affaire immobilière.

● **Pierre Bérégovoy.** En mai 1992, le premier ministre oblige Bernard Tapie, alors ministre de la ville, à présenter sa démission à la veille de son inculpation dans un différend d'ordre privé l'opposant à un député RPR. Un communiqué de Matignon assure que *« lorsque la justice se sera prononcée »* Pierre Bérégovoy *« appréciera comme il convient la possibilité du retour de M. Tapie au gouvernement »*. Celui-ci retrouve son poste en décembre après qu'un arrangement est intervenu entre les deux protagonistes.

● **Edouard Balladur.** En juillet 1994, Alain Carignon, à la veille d'être mis en examen dans une affaire de corruption, quitte le gouvernement, où il détenait le portefeuille de la communication. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, est contraint par le premier ministre à avoir la même attitude alors que la justice a ouvert une enquête préliminaire sur le financement de sa villa de Saint-Tropez. Il bénéficiera d'un non-lieu partiel en septembre 1995, puis sera relaxé en novembre 1997. Michel Roussin n'attend pas non plus sa mise en examen formelle, dans une affaire de financement du RPR, pour quitter son poste de ministre de la coopération, en novembre 1994. Un non-lieu sera finalement prononcé en décembre 1995.

● **Alain Juppé.** Lors de la première réunion du gouvernement, le 20 mai 1995, le président de la République, Jacques Chirac, donne cette consigne aux ministres : *« Dans le même esprit de rigueur et d'exemplarité, tout membre du gouvernement mis en examen devra démissionner immédiatement. »*

Le Conseil constitutionnel est contraint de travailler sans son président

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL s'est refermé comme une huître entourée d'une eau polluée. Depuis les perquisitions dans les bureaux de Roland Dumas, le 27 janvier, cette institution essaye de faire croire qu'elle peut continuer à veiller à la bonne application de la Constitution comme si de rien n'était, mais, comme cela est faux, elle se mure dans le silence. Elle espère, ainsi, camoufler la nervosité de ses membres, la tension montante, que n'a pas calmée l'arrivée, le 1er mars, de trois nouveaux conseillers.

Formellement, tout se passe comme si de rien n'était. Le Conseil a siégé sous la présidence de son doyen d'âge, Yves Guéna, ancien sénateur RPR de la Dordogne, comme le prévoit la loi organique. Il n'a pas eu, depuis l'opération de M. Dumas, à gérer de dossier délicat. Il n'a eu qu'à accorder son aval à des décisions de la commission de contrôle des comptes de campagne constatant l'inéligibilité de « petits » candidats n'ayant pas respecté la loi sur les financements politiques.

Cette période est achevée. Le Conseil a été saisi, le 9 avril, de la loi sur l'immigration. Il doit donc obligatoirement rendre sa décision sur celle-ci avant le 9 mai. Il a prévu de le faire le mardi 5 ou le mercredi 6 mai ; le rapporteur en sera Alain Lancelot, ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Paris. Il lui faut aussi, dans le même délai, se prononcer sur la loi organique accordant le droit de vote aux citoyens de l'Union européenne lors des élections municipales françaises, conformément au traité de Maastricht.

La présence de M. Dumas pour ces séances n'est guère envisageable. Celui-ci, en effet, pour ne pas se rendre aux convocations des juges d'instruction, s'est appuyé sur une expertise médicale qui, le 9 avril, a conclu à son incapacité de se déplacer pendant au moins quarante-cinq jours. Or, le président du Conseil constitutionnel joue, en vertu des textes constitutionnels et législatifs, un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'institution. Il est le seul à pouvoir user d'une voix prépondérante en cas de partage égal des positions des conseillers. Son absence réduit leur effectif à huit. L'obligation où il a été de ne pas participer à la délibération sur la contestation de l'élection de Laurent Dominati (UDF-DL) – l'adversaire socialiste de ce dernier étant Dominique Bertinotti, secrétaire générale de l'Institut François-Mitterrand, dont l'ancien ministre des affaires étrangères est aussi le président – a démontré que cela pouvait conduire le Conseil à être dans l'incapacité de se prononcer.

CONSTATER LA DÉMISSION D'OFFICE

Le président du Conseil est aussi celui qui désigne souverainement le rapporteur des recours qui lui sont soumis. C'est surtout lui qui, par son autorité morale, permet aux gardiens de la Constitution de jouer leur rôle de surveillant des majorités successives voulues par les électeurs sans être par trop contestés. Aucun des collègues de M. Dumas ne le dit clairement, mais la plupart en sont bien convaincus : soupçonné hier, mis en examen aujourd'hui, il n'est plus en état de remplir cette fonction. Pour autant, les huit autres conseillers ne semblent pas prêts à user de la possibilité que leur offre un décret de constater sa démission d'office pour avoir eu un comportement compromettant l'*« indépendance »* et la *« dignité »* de sa fonction.

Ayant souligné, à de nombreuses reprises, la valeur constitutionnelle de la *« présomption d'innocence »*, ils ne peuvent eux-mêmes y porter atteinte alors que la Déclaration des droits de l'homme précise que tout homme est *« présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable »*.

En tant que gardien de la Constitution, le président de la République pourrait, certes, faire part de son appréciation, mais il a appelé, le 6 mars, au respect de la présomption d'innocence, et aucun texte ne lui permettrait, s'il pensait autrement, de contraindre M. Dumas. Ce dernier est seul juge de sa capacité à conserver une fonction essentielle à la prtotection de l'Etat de droit.

Thierry Bréhier

La partie d'échecs croisée entre l'ancien avocat et les deux juges

À QUELQUES HEURES de sa mise en examen, le président du Conseil constitutionnel assurait, dans les colonnes du *Figaro*, attendre *« sereinement »* les juges. *« J'éprouve même une sorte de soulagement alors qu'arrive le dénouement »*, déclarait-il. En fait, le discours de Roland Dumas n'a guère varié depuis qu'à la lumière de l'enquête sur le train de vie de Christine Deviers-Joncour sa mise en cause est apparue probable, puis inéluctable. En plusieurs occasions, il a clamé qu'il ne craignait *« aucun débat public »*, allant jusqu'à préciser qu'il ne comptait pas « [se] *défiler »* et affirmant qu'il tenait *« à en finir au plus vite avec cette affaire »* (*Le Monde* du 3 avril). L'enchaînement des faits montre, pourtant, que derrière ces déclarations de principe se livre un duel tactique qui s'apparente à une course de lenteur.

Avocat d'expérience, rompu aux subtilités tactiques des « affaires », M. Dumas sait que la bataille s'y gagne d'abord contre le temps. L'objectif est d'espacer au maximum le fait judiciaire de sa conséquence, afin d'éviter l'impression d'une implacable enchaînement. Informé dès la fin de l'année dernière des velléités des juges à son égard, il ne pouvait ignorer que la vague de perquisitions effectuées dans ses différentes résidences, le 27 janvier, préludait à une mise en cause plus formelle. L'intervention chirurgicale qu'il avait à subir devait lui fournir le moyen de retarder l'échéance. Elle pouvait aussi, au besoin, le préserver d'une éventuelle incarcération – M. Dumas en avait sérieusement évoqué la crainte devant plusieurs proches.

Aussi, lorsque les premiers contacts informels furent pris par ses défenseurs avec les deux magistrates pour arrêter une date de convocation, il ne laissa filtrer aucun détail sur la réalité de l'intervention. Quand les juges optèrent pour le 11 mars, il leur fit savoir que son opération avait été programmée pour la veille, mais ne sollicita qu'un report d'une semaine. C'est ainsi que fut pris un rendez-vous le 18 mars. Dans l'entourage de Roland Dumas, on ne parlait alors que d'une intervention *« bénigne »*. Les juges pouvaient encore croire à un simple contretemps.

> Les magistrates ne dissimulent pas leur agacement ; une irritation qui se changera en suspicion

Ce n'est qu'au lendemain de la révélation, par *Le Monde* (daté 8-9 mars) de sa mise en examen programmée que M. Dumas indiquera, pour la première fois, dans un long entretien publié par le *Figaro* (du 9 mars) que cette opération *« représente un risque »*. Et, le 10 mars, comme prévu, il est opéré dans une clinique de Bordeaux. L'un de ses avocats proclame alors qu'il s'agit d'une *« opération lourde »*, nécessitant une convalescence qui *« prendra du temps »*.

Placées devant le fait accompli, les juges n'ont plus d'autre choix qu'attendre le rétablissement de leur suspect de marque. Dans les courriers qu'elles échangent avec ses défenseurs – et qu'elles versent au dossier d'instruction –, elles ne dissimulent pas leur agacement. Cette irritation se changera même en suspicion lorsqu'un nouveau certificat médical leur sera adressé, peu après l'envoi d'une nouvelle convocation, fixée cette fois au 10 avril. Elles dépêchent alors, le 6 avril, un expert au chevet de M. Dumas. Son diagnostic est, pour les juges, un camouflet : il conclut à la dégradation effective de la santé du malade, âgé de soixante-quinze ans. Ce dernier, estime l'expertise, ne peut être interrogé avant deux semaines, ni se déplacer dans un délai de quarante-cinq jours, renouvelable après avis médical.

Pour reprendre l'initiative, et ne pas laisser leur enquête s'installer dans le rythme lancinant des dossiers sans enjeux, les juges seront ainsi contraintes de venir jusqu'à lui pour lui notifier sa mise en examen. Encore ne choisiront-elles pas, elles non plus, l'option la plus rapide – celle de la mise en examen par lettre, qui aurait donné à M. Dumas et à ses avocats l'accès immédiat au contenu de l'instruction.

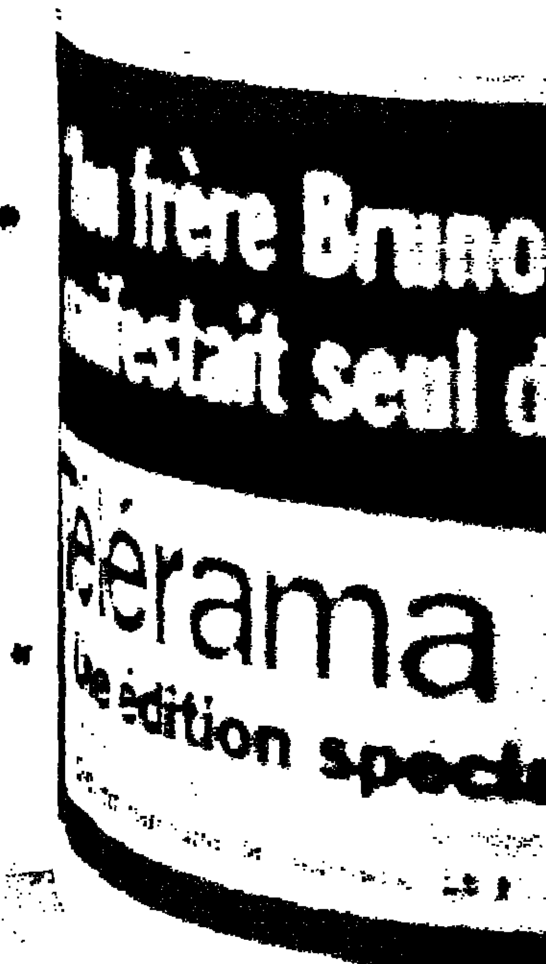
Entretemps, Eva Joly et Laurence Vichnievsky s'étaient faites plutôt discrètes. Déçues par le maigre résultat des perquisitions conduites chez M. Dumas et des investigations bancaires, qui n'ont permis d'établir aucun lien entre son compte parisien et les comptes suisses de Christine Joncour, les deux juges ont mis à profit les délais qui leur étaient imposés pour accumuler les indices contre le président du Conseil constitutionnel.

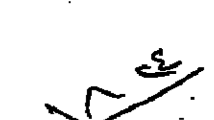
Dans un souci tactique, les magistrates ont, surtout, soigneusement évité de s'engager trop avant sur la piste du marché des frégates de Taïwan. Mis en avant par Gilbert Miara, homme d'affaires et complice de Christine Joncour, puis par cette dernière, le lien entre la commission de 45 millions de francs qu'elle a perçue en Suisse, début 1992, et la signature de ce contrat, en 1991, entre Thomson et le gouvernement taïwanais, demeure la plus lourde incertitude de cette affaire. Saisie, depuis le mois de mars 1997, d'une information judiciaire distincte sur les coulisses de ce marché d'Etat, Mme Joly n'a pas cherché à caractériser l'implication éventuelle de M. Dumas dans la tentative d'escroquerie montée, en marge de ce contrat, au préjudice de Thomson par l'ancien directeur des *« affaires générales »* d'Elf, Alfred Sirven.

Mais ce paradoxe n'est qu'apparent : si la responsabilité de Roland Dumas devait être mise en cause sur ces faits, ce serait en sa qualité d'ancien ministre des affaires étrangères, ce qui rendrait *de facto* les juges incompétents au profit de la Cour de justice de la République *(lire page 7)*. Plus préoccupant encore : une telle implication ne pourrait, de toute façon, revêtir que les qualifications pénales de *« trafic d'influence »* ou de *« corruption »* ; or ces délits se prescrivent par trois ans, et ne peuvent donc plus être poursuivis aujourd'hui, sept ans après les faits... Preuve de ce souci des juges : lors de la perquisition des bureaux personnels de M. Dumas à Paris, sur l'île Saint-Louis, elles ont obstinément refusé de saisir le dossier d'archives que l'ancien ministre avait fait réunir pour justifier de son attitude dans la négociation des frégates. Elles craignaient de sceller ainsi leur dessaisissement.

M. Dumas n'a toutefois pas renoncé. Désormais mis en examen, il peut valablement contester la compétence des juges devant la chambre d'accusation, pour chercher à obtenir la saisine de la Cour de justice. Cette initiative, déjà annoncée par ses défenseurs, devrait inaugurer la deuxième phase de sa stratégie de ralentissement. Car, en cas de réponse négative de la chambre d'accusation, M. Dumas pourrait questionner la Cour de cassation sur ce litige. Dans l'attente de sa décision, M. Dumas ne pourrait alors être questionné par les juges, ce qui retarderait encore de plusieurs mois l'heure des premières explications, tout en présentant un risque pour l'ancien ministre : si la saisine de la Cour de justice venait, en définitive, à être ordonnée, M. Dumas pourrait-il encore prétendre se maintenir à la tête du Conseil constitutionnel ?

Hervé Gattegno









Interrogations sur la compétence de la Cour de justice de la République

« QUOI QU'IL ARRIVE et quelles que soient les intentions des juges, je leur ferai savoir que je les considère comme incompétentes pour traiter de mon cas. Ce dossier est du seul ressort de la Cour de justice de la République. » Dans *Le Figaro* du 29 avril, Roland Dumas confirmait, avant même d'être mis en examen, son intention de contester la compétence des juges Joly et Vichnievsky pour instruire les faits dont il est soupçonné. Estimant que sa mise en cause dans le dossier instruit par les deux juges le vise en sa qualité d'ancien ministre, M. Dumas avait écrit au procureur de Paris, le 5 décembre 1997, pour lui demander de *« provoquer la saisine »* de la Cour de justice de la République (CJR). Créée en 1993, la CJR est la seule juridiction compétente pour instruire et juger les crimes et les délits commis par les ministres *« dans l'exercice de leurs fonctions »*. La difficulté est d'interpréter cette définition, seule ligne de partage entre la compétence de la Cour et celles des juridictions de droit commun. Les juges Joly et Vichnievsky n'ont pas estimé devoir transmettre à la CJR le cas de Roland Dumas. Mais l'ancien ministre des affaires étrangères pourrait demander à la chambre d'accusation de Paris qu'elles soient dessaisies du dossier. Il reviendra donc à cette juridiction, puis éventuellement à la Cour de cassation, d'apprécier si les faits dont Roland Dumas est soupçonné ont été commis ou non dans l'exercice de ses fonctions ministérielles.

DEUX HYPOTHÈSES

Deux hypothèses se font jour. Dans le premier cas, l'instruction établit un lien entre un éventuel versement à Roland Dumas d'une partie des commissions touchée par Christine Deviers-Joncour pour la vente des frégates à Taïwan et ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Le dossier devrait alors être instruit à la CJR. Dans la seconde hypothèse, les juges démontrent que les sommes dont a pu bénéficier Roland Dumas ne concernent en rien ses fonctions de ministre, et le dossier continue à être instruit à la galerie financière de Paris. Or, à ce jour, la mise en cause de Roland Dumas dans le dossier Elf n'apparaît que de manière indirecte et ce, au travers des 66 millions de francs de commissions consenties à son amie Christine Deviers-Joncour par le groupe pétrolier entre 1989 et 1993.

Pour apprécier si ces faits relèvent ou non de la Cour de justice de la République, la chambre d'accusation pourra se reporter à la jurisprudence établie le 26 juin 1995 par la Cour de cassation. Saisie du cas d'Alain Carignon, la Cour de cassation avait repoussé la saisine de la Cour de justice au motif que les accusations de corruption portées contre Alain Carignon visaient le maire de Grenoble et non l'ancien ministre. La Cour avait alors estimé que *« les actes commis par un ministre dans l'exercice de ses fonctions sont ceux qui ont un rapport direct avec la conduite des affaires de l'Etat relevant de ses attributions, à l'exclusion des comportements concernant la vie privée ou les mandats électifs locaux »*.

Cécile Prieur

Quand un simple bristol devient pièce à conviction

EN APPARENCE, ce n'est qu'un bristol anodin. Dans le dossier de Christine Deviers-Joncour, c'est une pièce à conviction. En 1990, l'amie de Roland Dumas, alors chargée de mission à la présidence du groupe Elf Aquitaine, adressait un mot de remerciement à la filiale genevoise du groupe pétrolier, Elf Aquitaine International (EAI), après le versement d'une *« subvention »* de 1 million de francs à la société de communication Kairos. Ce mot est rédigé sur une carte de visite frappée de l'en-tête du ministère des affaires étrangères.

Pour les enquêteurs, ce document, retrouvé parmi les archives d'EAI, pourrait constituer un indice révélateur d'un mélange des genres compromettant. Car la SARL Kairos, placée depuis en liquidation, avait été créée et était dirigée par Christine Joncour. Hormis une plaquette consacrée au conseil général des Hauts-de-Seine, ses travaux avaient pour unique client le ministère des affaires étrangères, placé à l'époque sous l'autorité de Roland Dumas.

Dans le même temps, les fonctions de Mme Deviers-Joncour à Elf consistaient à assurer les *« relations publiques »* entre le groupe industriel et le ministre. Versée par chèque le 21 décembre 1989, la somme de 1 million de francs était destinée au financement d'une exposition intitulée « La diplomatie française pendant la Révolution ».

« Ce n'est pas moi qui ai conçu ou réalisé l'exposition, indiquait aux juges Christine Joncour, le 30 décembre 1997. *Roland Dumas est venu me demander si je pouvais m'occuper de faire voyager cette exposition, notamment à Moscou, et de trouver, le cas échéant, des sponsorings d'entreprises. Je m'en suis occupée et, bien sûr, la première entreprise à laquelle je me suis adressée a été Elf, qui était intéressée par un sponsoring sur Moscou, et pas sur d'autres destinations. L'exposition a bien voyagé, mais uniquement en Russie. Il n'y a pas eu d'autres sponsors qu'Elf. »*

AUTORITÉ SUR ELF

Son ancien associé dans la SARL Kairos a expliqué que *« le chiffre d'affaires de Kairos venait exclusivement du ministère des affaires étrangères »* et que la société *« était financée pour la quasi-totalité par Elf »*. Cette conjonction pourrait accréditer l'idée selon laquelle M. Dumas diposait d'une autorité suffisante sur les dirigeants d'Elf pour obtenir des faveurs au profit de sa protégée. Les travaux de communication de son ministère lui étaient confiés par préférence, et facturés au groupe pétrolier. Enfin, les *« remerciements »* exprimés par Christine Joncour se confondaient avec ceux du ministère...

En 1990, la SARL a reçu d'Elf Aquitaine un total de 1,3 million de francs, destinés à la réalisation de la *Lettre du Quai*, bulletin consacré à la diplomatie française, et à celle d'une brochure intitulée *Le Ministère des affaires étrangères* et préfacée par M. Dumas. Y figurait cette mention : *« Nous remercions la société nationale Elf sans laquelle cet ouvrage n'aurait pu être réalisé. »*

H. G.

Soumis à un contrôle judiciaire très sévère, M. Dumas se dit étranger aux faits qui lui sont reprochés

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel n'a plus toute sa liberté. Notifiée, mercredi 29 avril, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, dans sa résidence de Saint-Selve (Gironde), la mise en examen de Roland Dumas – pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* – est assortie d'un contrôle judiciaire sévère, et notamment du versement d'une caution de 5 millions de francs.

Justifiée, selon les termes du code de procédure pénale, par les *« nécessités de l'enquête »* ou *« à titre de mesure de sûreté »*, cette forme de restriction des libertés est destinée à garantir *« la représentation de la personne mise en examen à tous les actes de la procédure »* ainsi que *« le paiement de la réparation des dommages causés par l'infraction »*.

Appliquée au cas de l'ancien ministre des affaires étrangères, président en exercice de l'une des plus hautes autorités de l'Etat, cette mesure revêt sans conteste un caractère infamant. Elle constitue en outre une menace clairement formulée : M. Dumas, qui doit être interrogé sur le fond le 5 juin, devra auparavant s'être acquitté de sa caution avant le 29 mai. A défaut, les juges d'instruction pourraient décider d'ordonner son placement en détention provisoire sans même passer par l'étape du débat contradictoire, c'est-à-dire sans solliciter les réquisitions du parquet ni entendre les observations des avocats.

En tout état de cause, le montant du cautionnement fixé par les juges indique que les présomptions qu'elles retiennent contre lui sont relatives au détournement de sommes très importantes des caisses du groupe Elf Aquitaine – estimées à 66 millions de francs – au profit de Christine Deviers-Joncour, amie personnelle de M. Dumas – qui devait d'ailleurs devenir sa collaboratrice après avoir quitté l'entreprise pétrolière, en 1993. Interpellée par la police, le 7 novembre 1997, celle-ci a été incarcérée jusqu'au 9 avril, avant d'être libérée contre le paiement d'une caution fixée, cette fois, à 1 million de francs. Le contrôle judiciaire auquel elle est astreinte lui interdisait, déjà, de rencontrer M. Dumas (*Le Monde* du 11 avril).

De manière plus surprenante, les juges Joly et Vichievsky ont défendu à Roland Dumas de se rendre dans une série de pays étrangers réputés pour leur opacité financière : la Suisse, le Luxembourg, le Liechtenstein, les principautés de Monaco et d'Andorre, l'île caraïbe d'Antigua. Si l'énumération de ces paradis fiscaux, réputés abriter les capitaux les plus douteux de la planète, ajoute indéniablement au caractère infamant du contrôle judiciaire imposé à M. Dumas, certaines sources judiciaires interprétaient, jeudi matin 30 avril, ces restrictions *« ciblées »* comme la contrepartie d'une impossibilité pour les juges d'interdire à leur suspect de marque de quitter le territoire français. Une telle mesure n'aurait pas manqué d'être analysée comme l'expression d'une volonté d'empêcher M. Dumas d'exercer ses fonctions à la tête du Conseil constitutionnel, qui incluent régulièrement des missions de représentation à l'étranger.

Les exégètes du dossier d'instruction se perdent toutefois en conjectures pour établir la justification du choix de certaines de ces destinations proscrites. Si les deux versements les plus importants en faveur de Christine Joncour – 14,2 millions de francs le 15 mars 1991, et 45 millions de francs le 30 janvier 1992 – ont bien été effectués à partir d'un compte d'Elf au Luxembourg à destination de la Suisse, l'explication relative aux autres pays apparaît plus incertaine.

> Il lui est interdit de se rendre dans une série de pays réputés pour leur opacité financière

Aucun des mouvements financiers examinés par les enquêteurs ne semble concerner la principauté de Monaco, pas davantage que l'île d'Antigua . L'invocation du Liechtenstein paraît directement liée, elle, au texte d'une lettre anonyme récemment adressée aux juges, mentionnant les références d'un compte bancaire ouvert à Vaduz que l'auteur inconnu attribue à M. Dumas. Enfin, la présence d'Andorre dans cette liste est d'évidence en rapport avec les déclarations d'un témoin – pourtant très contesté, et dont la crédibilité apparaît douteuse – ayant évoqué une rencontre avec une personne qu'il assure être Christine Joncour dans cette principauté.

Le double chef de mise en examen retenu contre le président du Conseil constitutionnel se rattache, lui, à des faits plus précis, mais dans lesquels l'implication de M. Dumas n'est pas apparue flagrante, au terme des cinq premiers mois d'instruction. Selon ses avocats, Mes Jean-René Farthouat et François Tosi, l'ancien ministre a d'ailleurs *« opposé un démenti formel »*, mercredi après-midi, aux soupçons formulés par les juges. M. Dumas est soupçonné d'avoir été à l'origine d'une partie au moins des avantages consentis par le groupe Elf à celle qu'il a lui-même qualifiée, dans un entretien accordé au *Figaro*, d'*« amie avec laquelle* [il a] *entretenu des relations privées »*.

Recrutée en 1989 par la compagnie pétrolière pour assurer une mission de *« relations publiques »* auprès du ministre des affaires étrangères, Mme Joncour bénéficia d'un salaire de 40 000 francs mensuels versé en Suisse par la filiale genevoise Elf Aquitaine International (EAI). Par la suite, la même filiale acquitta les loyers d'un appartement dans le quartier des Champs-Elysées, la facture d'un piano de concert et celles de sa société de communication pour des travaux commandés par... le Quai d'Orsay *(lire ci-contre)*. Mme Joncour a, en outre, disposé d'une carte de crédit grâce à laquelle elle a effectué une impressionnante série de dépenses personnelles – dans des restaurants, des hôtels, des bijouteries et des boutiques de luxe –, dont le montant total est chiffré, entre février 1990 et juillet 1993, à plus de 1,7 million de francs.

« Ce n'était pas ma relation avec Roland Dumas qui était rémunérée, mais le service que je pouvais rendre à la maison [Elf] *en raison des bonnes relations que j'entretenais avec lui »*, déclarait aux juges Mme Joncour elle-même, le 19 novembre 1997. Le soupçon de complicité se fonde essentiellement sur le témoignage de l'ancienne directrice administrative du groupe pétrolier, Jeanne-Marie Cardaire, qui avait affirmé avoir préparé son contrat initial sur l'ordre d'Alfred Sirven . Alors directeur des « affaires générales d'Elf », ce dernier lui aurait confié *« que c'était à la demande de Roland Dumas »*. Signataire de ce premier contrat, André Tarallo expliquait, pour sa part, avoir agi *« à la demande de M. Sirven »* : *« M. Sirven*, précisait-il, *m'avait dit qu'elle serait utile politiquement car c'était une très proche de Roland Dumas, qui était un des contacts politiques importants de M. Sirven. »* Mais l'intéressée a toujours démenti avoir été recrutée sur ordre du ministre, expliquant même lui avoir *« fait part »* de la proposition d'Elf pour *« lui demander si* [elle] *pouvait accepter »*. Parlant d'un *« délit de proximité »*, Me Farthouat a affirmé, jeudi matin sur Europe 1, que M. Dumas était *« totalement étranger aux faits »* qui lui sont reprochés . Le président du Conseil constitutionnel, répondant à l'agence britannique Reuters, avait lui-même évoqué, la veille, le « vide » du dossier.

Matériellement, le *« recel d'abus de biens sociaux »* imputé à M. Dumas ne tient qu'à la paire de chaussures sur mesures et aux notes de restaurant payées par Mme Joncour avec sa carte de crédit d'EAI .

Pour l'heure, le dossier des frégates de Taïwan ne figure donc pas au menu des présomptions retenues contre le président du Conseil constitutionnel, pas plus que l'achat, en 1992 pour 17 millions de francs, du luxueux appartement de Christine Joncour, rue de Lille, dans lequel elle avait été interpellée, le 7 novembre 1997, et dans lequel M. Dumas a reconnu s'être rendu *« quelques fois »*.

Hervé Gattegno

Le nombre officiel de chômeurs passe sous les 3 millions

En un an, le nombre de personnes sans travail régulier a baissé de 3,2 %. Depuis six mois, la France fait mieux que les autres pays de l'OCDE. Martine Aubry y voit le résultat de la politique économique de Lionel Jospin

Pour la première fois depuis 1995, le nombre de chômeurs est repassé sous la barre des 3 millions, selon les chiffres publiés, jeudi 30 avril, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. En données corrigées des variations saisonnières, 2 989 800 chômeurs étaient inscrits à l'ANPE (en catégorie 1) fin mars, soit 36 600 de moins qu'en février. La baisse est de 1,2 % en un mois et de 3,2 % en un an. Le taux de chômage, qui sert aux comparaisons internationales, est retombé à 12 % de la population active (contre 12,8 % un an plus tôt). Le recul constaté en mars est d'autant plus encourageant qu'il touche toutes les catégories. Le chômage des moins de 25 ans poursuit sa décrue (– 2,2 %), de même que celui des hommes et des femmes de 25 à 49 ans et dans une moindre mesure, les chômeurs de longue durée. La progression des licenciements économiques ralentit aussi.

UN BON CHIFFRE, mais un chiffre qui permet de mesurer le chemin restant à parcourir pour sortir du sous-emploi massif qui sévit en France : c'est la conclusion qui s'impose à la lecture des statistiques du chômage du mois de mars publiées, jeudi 30 avril, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Après un second semestre 1997 en dents de scie, un mois de décembre exceptionnel (– 86 800 demandeurs d'emploi) et un début d'année un peu poussif, le recul de 1,2 % enregistré le mois dernier (– 36 600) indique, selon les experts gouvernementaux, que la tendance à la baisse est désormais bien installée.

Selon le « baromètre officiel », 2 989 800 chômeurs étaient inscrits à l'ANPE (en catégorie 1) fin mars, en données corrigées des variations saisonnières, soit – 1,2 % par rapport à février. Le taux de chômage, qui sert aux comparaisons internationales, est tombé à 12 % de la population active (contre 12,1 % fin février). Sur les douze derniers mois, le chômage a baissé de 3,2 %. Mais si l'on ajoute les personnes qui sont inscrites au chômage mais qui ont eu une activité de plus de 78 heures dans le mois (catégorie en forte progression depuis des années), le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de seulement 0,2 % pour s'établir à 3 477 800 (+ 0,5 % sur un an).

Que le chômage repasse sous la barre des 3 millions constitue un symbole fort. Il faut remonter au second semestre 1995 pour trouver un nombre de chômeurs inférieur à 3 millions. Mais c'était le résultat d'une modification du mode de comptabilisation : en août 1995 (pour les chiffres de juin), le gouvernement d'Alain Juppé – en application d'une loi et d'un arrêt du Conseil d'Etat – avait retiré du chiffre officiel les personnes inscrites à l'ANPE ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, éclaircissant les rangs des chômeurs de plus de 300 000.

Le résultat de mars ne doit pas non plus faire oublier qu'en 1990, fin d'une période de forte croissance, ce nombre était proche de 2,5 millions, alors que le mode de comptabilisation était à l'époque moins restrictif et englobait davantage de demandeurs d'emploi.

Les résultats publiés jeudi n'en sont pas moins positifs. Depuis août 1997, le nombre de chômeurs de catégorie 1 a baissé de 143 000, et de 219 000 si l'on retient les données du Bureau international du travail (BIT). Le recul constaté en mars est d'autant plus encourageant qu'il touche toutes les catégories, notamment les jeunes et, dans une moindre mesure, les chômeurs de longue durée. Le chômage des moins de 25 ans poursuit sa décrue (– 2,2 %), de même que celui des hommes et des femmes de 25 à 49 ans (respectivement – 1,5 et – 0,8 %). Même la catégorie des 50 ans et plus enregistre une amélioration (– 0,5 % et – 0,2 %).

Ces derniers chiffres masquent cependant mal la dégradation de l'emploi des cette catégorie, en hausse sur un an de 5,3 % pour les hommes et de 8,3 % pour les femmes. C'est parmi eux que l'on trouve un grand nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE depuis au moins un an. S'il baisse de 1,4 % en mars et s'il est à peu près stable depuis septembre, le chômage de longue durée a progressé de 4,2 % en un an (*lire ci-contre*). En période de forte activité, ce n'est pas cette catégorie qui bénéficie la première de la reprise de l'emploi. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, juge donc que l'ANPE et l'AFPA (l'organisme public de formation) doivent se mobiliser davantage pour prévenir et traiter le mal. Faute de quoi ces chômeurs risquent d'être les laissés pour compte de la reprise.

La reprise se manifeste également par la progression moins forte des licenciements économiques : 21 600 en mars contre 27 004 il y a un an.

Le nombre d'heures de chômage partiel indemnisables est, lui aussi, en recul de 21,1 % en un mois et de plus de moitié en un an (– 62,3 %).

Reste que les sorties de l'ANPE pour reprise d'emploi, en hausse sur un mois, ne progressent pas sur un an. Si la reprise va pousser les entreprises à embaucher, elle va aussi attirer vers le marché du travail des personnes qui ne s'y précipitaient guère, faute d'espoir de décrocher un travail : femmes restées à la maison, jeunes prolongeant leurs études. Le nombre de première entrée à l'ANPE semble le confirmer : 4,1 % sur un mois, 5 % sur un an.

Pour répondre par avance aux réactions de la droite, qui verra dans cette baisse le fruit du seul regain d'activité au niveau mondial, Mme Aubry rappelle que c'est aussi le résultat de la politique économique conduite par Lionel Jospin, et notamment du soutien à la consommation des ménages. Il y a donc, selon elle, *« une bonne exception française »*, qui contredit ceux qui jugent la France à la traîne de la reprise mondiale. Elle en veut notamment pour preuve le recul plus rapide du chômage en France depuis juin (– 0,6 point) que dans l'ensemble des pays de l'OCDE (– 0,2 point).

Tout indique que cette décrue va se poursuivre dans les prochains mois sous le triple effet de la reprise de l'activité économique, de la montée en puissance des emplois-jeunes (150 000 créations prévues en 1998 dans les secteurs public, parapublic et associatif) et, pour une faible part en fin d'année, de la réduction du temps de travail.

Jean-Michel Bezat

Toutes les catégories profitent de la baisse du chômage

DEMANDEURS D'EMPLOI
données CVS en millions
3,6 3,5 3,4 3,3 3,2 3,1 3,0 2,9
+ 0,5 % sur 1 an
3,477 800
– 3,2 % sur 1 an
2,989 800
M A M J J A S O N D J F M
1997 1998
ANCIENNE COURBE — NOUVELLE COURBE

LE CHÔMAGE DES MOINS DE 25 ANS
données CVS en milliers
340 320 300 280 260 240
-11 % sur 1 an
278,600
– 13,8 % sur 1 an
235,000
F M A M J J A S O N D J F
1997 1998
HOMMES — FEMMES

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES
données CVS en milliers
34 32 30 28 26 24 22 20
-20,3 % sur 1 an
21 600
M M J S N J M M J S N J M
1996 1997 1998

Un fléau de longue durée

La prévention du chômage de longue durée avait été l'un des points importants retenus au sommet européen de Luxembourg sur l'emploi, en novembre 1997.

● **Progression** : en France, il a augmenté de 4,2 % entre mars 1997 et mars 1998, mais il semble se stabiliser depuis six mois. Il frappe 1 148 700 personnes (38,3 % des demandeurs d'emploi). La moitié d'entre eux sont au chômage depuis plus de deux ans.

● **Priorité aux jeunes** : après l'instauration du contrat initiative-emploi en juillet 1995, qui était très favorable aux personnes inscrites depuis plus d'un an à l'ANPE (390 000 CIE fin mars), l'accent a été mis, dès le milieu de l'année 1996, sur les jeunes. Cette politique a été poursuivie par le gouvernement Jospin, notamment à travers les emplois-jeunes. Elle est aujourd'hui corrigée

● **Europe** : dans son plan national d'action pour l'emploi, soumis à la commission de Bruxelles pour la préparation du conseil européen de Cardiff, les 15 et 16 juin, le gouvernement a pris l'engagement que dans les cinq prochaines années, tout chômeur adulte, avant douze mois de chômage, et tout jeune, avant six mois de chômage, recevra une offre d'emploi (avec bilan ou orientation si nécessaire), une proposition de formation ou un accompagnement personnalisé vers l'emploi.

Pour EDF, GDF et La Poste, pas d'aides pour les 35 heures

ON CONNAÎT désormais la liste des entreprises publiques qui seront éligibles au dispositif d'incitation financière mis en place par le gouvernement pour favoriser le passage aux 35 heures. Ou, plutôt, la liste des recalées. Le ministère du l'emploi et de la solidarité a divulgué mercredi 29 avril un projet de décret recensant 45 entreprises et établissements du secteur public exclues du bénéfice des aides. C'est ainsi qu'EDF, GDF et La Poste n'y auront pas droit. Air France et France Télécom sont, en revanche, qualifiées. Parmi les recalées figurent, en outre, Aéroports de Paris, la Française des jeux, Charbonnages de France, la Banque de développement des PME, l'Opéra Bastille et les autres les théâtres nationaux.

Ce projet de décret a été annoncé à l'Assemblée nationale tandis que les députés examinaient en troisième lecture le texte sur les 35 heures. Les services de Martine Aubry avaient indiqué dès la présentation du projet de loi d'orientation sur les 35 heures que ne pourraient être concernés par le dispositif d'aides certains organismes publics dépendant de l'Etat, eu égard au caractère de monopole de leurs activités ou à l'importance des concours de l'Etat dans leurs produits d'exploitation. Mercredi, le ministère insistait sur le critère du *« financement majoritaire par l'Etat »*, car *« l'Etat ne va pas s'inciter lui-même »* à réduire le temps de travail.

Au-delà des ces critères officiels, le coût budgétaire et politique de telles aides a été déterminant. Si l'exclusion d'EDF et de GDF peuvent s'expliquer par le critère du monopole, celui ci n'est pas opérant pour La Poste et ses 350 000 agents, dont 60 % de l'activité relève désormais du domaine concurrentiel, pas plus que n'est recevable, dans ce cas, l'argument du financement majoritaire par l'Etat. La SNCF et la RATP, de leur côté, ne figurent pas parmi les exclues. Elles feront l'objet de négociations particulières car elles sont régies par des textes spécifiques.

Les députés ont rétabli le texte du projet de loi tel qu'ils l'avaient voté en deuxième lecture. Ils ont adopté l'amendement de la commission des affaires sociales sur la durée effective du temps de travail. Celle-ci est définie comme *« le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles »*.

Selon Jean Le Garrec, rapporteur (PS) de la commission, cette définition tient compte des dernières jurisprudences et de la directive européenne du 23 novembre 1993 sur l'aménagement du temps de travail. La définition votée en première et en deuxième lecture, selon laquelle *« la durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur »*, semblait trop floue, notamment sur le régime des astreintes.

Maxime Gremetz (PC, Somme) a fait cavalier seul contre un amendement du gouvernement visant à exclure du champ de la loi les personnels navigants et roulants du transport, Mme Aubry soulignant que *« des négociations se déroulent au niveau européen »*. Le vote du texte à l'Assemblée aura lieu le 5 mai. La lecture définitive est prévue le 14 mai, après un ultime passage au Sénat.

Clarisse Fabre et Caroline Monnot

Les députés aident les associations intermédiaires

La commission spéciale, qui examine le projet de loi contre les exclusions, a nettement assoupli, mercredi 29 avril, l'amendement du gouvernement relatif aux associations intermédiaires. Ces associations ont pour objet de favoriser l'insertion professionnelle de personnes en difficultés, en les mettant à disposition de personnes physiques ou morales, à titre onéreux.

Les députés ont décidé que l'agrément de l'ANPE prévu par le gouvernement, pour les missions dont la durée excède un certain nombre d'heures, peut être tacite, tout en accordant un droit d'opposition de 48 heures à l'ANPE. Ils ont rétabli la durée de mise à disposition d'un salarié prévue par une circulaire du 28 mai 1990, qui est de 3 mois sur une période de 12 mois sur un même poste au sein d'une même entreprise. Le gouvernement avait limité cette durée à 1 mois. La mise à disposition ne peut avoir lieu dans une entreprise qui a procédé à un licenciement économique au cours des 6 derniers mois.

La droite ne réussit pas à censurer le gouvernement

UNE CHANCE insolente, c'est le seul avantage que l'opposition, par les voix de Jean-Louis Debré et François Bayrou, a bien voulu reconnaître à Lionel Jospin en défendant, mercredi 29 avril, la motion de censure qu'elle avait déposée contre le gouvernement, juste après le vote sur l'euro la semaine précédente. Et cette chance ne l'a pas quitté, puisque le premier ministre connaissait déjà la bonne tendance des chiffres du chômage, en montant à la tribune pour répondre à la droite.

C'est pourtant cette chance, et l'usage que M. Jospin en fait, qui a servi presque entièrement de trame aux critiques de l'opposition. *« Ce gouvernement bénéficie aujourd'hui d'une conjoncture économique et sociale favorable »*, a commencé le président du groupe RPR à la tribune. Avant d'attribuer essentiellement les avantages économique et sociaux de la France aux effets *« d'une politique patiemment mise en œuvre sous les gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé »*. Puis M. Debré a contesté la façon dont le gouvernement de M. Jospin use de la croissance retrouvée : *« Nos partenaires musclent leurs économies (...), vous, vous chargez la mule, vous surfez sur la vague. »*

M. Bayrou, qui lui succédait, n'a pas dit autre chose. Mais il a reconnu de façon plus appuyée encore la bonne fortune du chef du gouvernement. *« Vous êtes un premier ministre heureux dans les sondages. Vous bénéficiez d'une croissance que vous avez trouvée en héritage. Vous n'êtes pas maladroit, même si parfois on voit percer sous l'homme habile l'intolérance »*, a concédé le président du groupe UDF. *« En matière d'action politique de fond et de long terme, nous pensons que vous n'avez pas fait ce qui devait l'être et que vous vous êtes trompé d'orientation sur ce que vous avez fait »*, a affirmé M. Bayrou.

Que répondre à cela ? Le premier ministre, montant à son tour à la tribune, devant un hémicycle que les ténors de la droite avaient déserté, M. Debré et M. Bayrou exceptés, n'a trouvé que cette fausse interrogation : *« Qu'entendez-vous censurer ? La croissance retrouvée ? La baisse du chômage ? La réduction des déficits ? La confiance revenue ? »* Puis, faussement compatissant pour l'opposition : *« Convenons-en, l'exercice est difficile pour vous. »* Et de reprendre ensuite, avant son propre bilan, celui de la majorité qui l'avait précédé et qui conteste sa politique aujourd'hui : *« Disposant en 1993 d'une majorité considérable, vous avez ensuite détenu, de 1995 à 1997, tous les pouvoirs. Et qu'en avez-vous fait ? »*

SYLLOGISME

Répondant plus ironiquement à l'adresse de M. Debré, le premier ministre s'est même amusé un instant : *« S'il y avait tant de fruits qui mûrissaient dans l'arbre, pourquoi êtes-vous descendu de l'échelle ? »* Puis improvisant un syllogisme qui a fait rire l'hémicycle : *« Si, quand vous êtes au gouvernement, vous considérez que les choses ne marchent pas à cause du gouvernement d'avant et si, quand nous sommes au gouvernement, vous croyez que les choses ne marchent que parce que vous y étiez avant, on comprend qu'il n'est finalement pas souhaitable que vous soyez au gouvernement. »*

Aux cris de l'opposition qui assurait que la gauche doit son succès au Front national qui s'est maintenu lors de 77 triangulaires aux dernières législatives, M. Jospin a répliqué : *« En fait, vous ne souhaitez pas que les voix du FN soient gelées, parce que, quand elles ne sont pas gelées, elles se reportent sur vous. »*

Finalement, l'Assemblée nationale n'a pas approuvé la motion de censure RPR-UDF contre la politique économique du gouvernement. 253 députés (RPR, UDF et 2 non-inscrits) ont voté la censure qui aurait dû recueillir 288 voix pour que le gouvernement soit contraint de démissionner. Aucun député de la majorité plurielle n'a voté cette censure, la première depuis le début de la législature.

Raphaëlle Bacqué

Pacification entre Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet

LA RÉUNION BIMENSUELLE des ministres, avancée au mercredi 29 avril, a été largement consacrée aux trois projets de loi en préparation sur l'aménagement du territoire et les collectivités locales, qui avaient donné lieu à des désaccords entre Jean-Pierre Chevènement et Dominique Voynet. Le ministre de l'intérieur a assuré que ces projets ont fait l'objet d'une *« discussion assez riche »*. *« Je pense qu'on trouvera les points de convergence. Reste à régler les problèmes de financement, mais chacun le sait, ce n'est qu'un détail »*, a ajouté M. Chevènement, qui s'est dit *« totalement en accord »* avec Mme Voynet pour promouvoir le développement des agglomérations.

DÉPÊCHES

■ **LIBÉRAUX : François Léotard, président de l'UDF, a mis en garde Alain Madelin,** président de Démocratie libérale, contre une éventuelle *« rupture »* de la famille libérale, lors d'une conférence de presse, mercredi 29 avril. Ce serait à ses yeux *« une erreur tactique grave et une faute politique »* à l'heure où le RPR *« évoque des primaires généralisées »*. Il a aussi jugé que le *« désordre »* actuel de l'opposition *« vient notamment du fait que c'est plutôt au RPR d'engager le dialogue avec les électeurs du Front national – et il ne le fait pas – et que c'est plutôt à l'UDF d'engager le dialogue avec les électeurs du centre, et elle ne le fait pas. »* Réagissant à ces propos, Philippe Vasseur, vice-président de DL, a déploré que le président de l'UDF propose le *« retour à l'antagonisme UDF-RPR »*.

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Jacques Chirac et celle de Lionel Jospin** restent relativement stables, selon le dernier sondage de CSA, réalisé les 24 et 25 avril auprès d'un échantillon national de 1 002 personnes et publié par *La Vie* et France-Info le 30 avril. Le président de la République recueille 48 % de confiance, en recul de 1 point en un mois, contre 40 % d'opinions négatives. Le premier ministre enregistre une hausse de 2 points, 53 % des personnes interrogées lui faisant confiance, contre 35 % qui sont d'avis contraire.

■ **PARIS : dans une lettre adressée, mercredi 29 avril, aux présidents des groupes de la majorité municipale** qu'il a reçus le 22 avril, Jean Tiberi (RPR) tire un bilan, à mi-parcours, de son mandat de maire de Paris. Il se dit prêt à des *« infléchissements »*, *« approfondissements »*, *« accélérations de rythme »*, mais il exclut formellement de *« remettre à plat »* l'exécutif municipal, comme le lui demande Jacques Toubon. M. Tiberi s'interroge sur le bien-fondé du maintien du groupe dissident, PARIS, dont l'ancien garde des sceaux a pris la tête.

■ **MARTINIQUE : se référant à au nouvel accord sur la Nouvelle-Calédonie,** le Parti progressiste martiniquais, fondé par Aimé Césaire, a réaffirmé, mercredi 29 avril, *« l'exigence des Martiniquais d'une évolution statutaire vers l'autonomie »*. Le PPM revendique notamment des compétences en matière d'éducation, de fiscalité, de coopération, de transport et de relations avec l'Europe.

■ **POLICES MUNICIPALES : les députés Verts devaient se départager, jeudi 30 avril,** entre l'abstention et un vote favorable au projet de loi sur les polices municipales. *« Nous ne pouvons mélanger nos voix avec celles d'une droite qui tient le discours de l'extrême droite »*, a indiqué, mercredi, Noël Mamère (Gironde), après avoir annoncé, la veille, un vote contre ou une non-participation au vote des élus écologistes.

■ **BANQUE DE FRANCE** : le Parlement a définitivement adopté, mercredi 29 avril, le projet de loi modifiant le statut de la banque centrale, après le vote favorable du Sénat par 281 voix contre 32. L'UDF, le PS et une grande partie du RPR ont voté pour, le PCF et une dizaine de sénateurs RPR se sont prononcés contre.

JUSTICE La mission Droit et justice, présidée par le professeur de droit Jean Hauser, a remis, mercredi 29 avril à la chancellerie, son rapport final proposant la création d'un Pacte d'intérêt commun (PIC). ● LE PIC vise à permettre à deux personnes d'organiser tout ou partie de leurs relations pécuniaires et patrimoniales en vue d'assurer leur vie commune. ● LA MISSION recommande que le PIC soit ouvert à tous – couples hétérosexuels et homosexuels, frères et sœurs, personnes mariées – sans qu'il soit nécessaire de passer devant le maire ou le notaire. Les auteurs du rapport ont veillé à vider le projet de toute dimension symbolique tendant à une reconnaissance du couple homosexuel et à ce qu'il ne soit pas plus favorable que le mariage. ● DANS UN PETIT VILLAGE de l'Ain, deux hommes amoureux font admettre leur différence.

Le rapport Hauser propose un statut juridique de la vie à deux

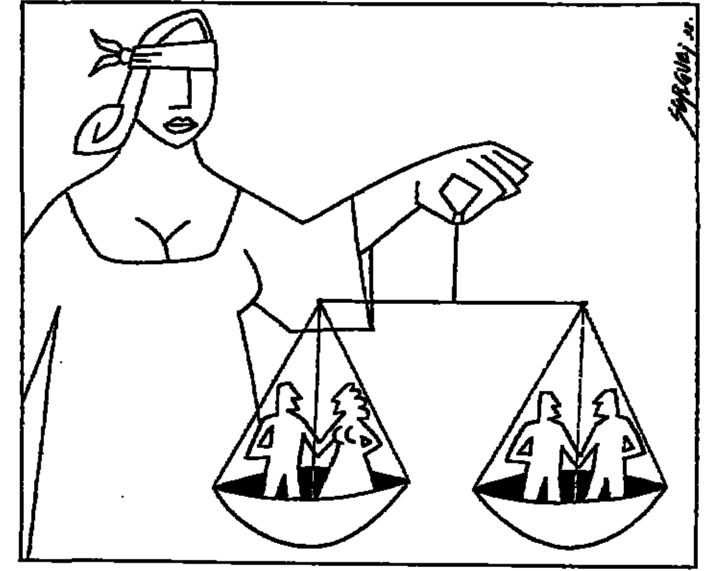
La mission chargée par le ministère de la justice d'étudier les modalités de vie commune des couples non mariés recommande la création d'un pacte d'intérêt commun ouvert à tous, hétérosexuels, homosexuels, frères et sœurs. Le passage devant le notaire ou le maire ne serait pas nécessaire

LE MINISTÈRE de la justice a rendu public, mercredi 29 avril, le rapport final de la mission Droit et justice, dirigée par le professeur de droit Jean Hauser. Ce groupe de travail, composé d'universitaires, d'avocats et de magistrats, avait été chargé, en 1996, par Jacques Toubon, alors garde des sceaux, de présenter *« un modèle fondé sur la communauté de vie et la mise en commun d'un certain nombre de biens »*. La chancellerie précise que cette étude n'engage pas le gouvernement, mais qu'elle *« apparait pouvoir utilement contribuer au débat dans le cadre de la réflexion mise en œuvre par la ministre de la justice sur l'appréhension juridique de la vie des couples non mariés »*.

Mardi 28 avril, les parlementaires Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris) avaient remis à Catherine Tasca, présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, leurs réflexions pour l'élaboration d'une proposition de loi instituant un Pacte civil de solidarité (PACS). Contrairement à ce qu'ils proposent, Mme Tasca a souhaité que ce pacte ne soit pas ouvert aux fratries.

Le rapport Hauser, dont *Le Monde* avait déjà révélé le premier volet le 24 février, propose la création d'un Pacte d'intérêt commun (PIC) entre deux personnes – frères et soeurs, personnes déjà mariées par ailleurs, concubins hétérosexuels ou homosexuels – décidant d'organiser tout ou partie de leurs relations pécuniaires et patrimoniales en vue d'assurer leur communauté de vie. Une même personne ne peut conclure qu'un seul PIC.

« L'avantage (ou l'inconvénient) de la méthode choisie est d'éliminer en partie la charge symbolique de la question », indiquent les auteurs. La mission s'est bien gardée de créer un *« mariage-bis »* voire un *« mariage homosexuel »* pour se concentrer sur une formule plus proche du droit des sociétés. La démarche s'est voulue essentiellement pragmatique.



● Dispositions générales

Le groupe de travail suggère d'insérer les dispositions relatives au PIC dans le code civil, non pas dans le titre relatif aux personnes ou à la famille mais dans un titre spécifique *« du pacte d'intérêt commun »*, entre celui sur les sociétés et celui sur l'indivision. Ouvert à tous, le PIC doit être rédigé par écrit en deux exemplaires datés et signés. Nul besoin de passage devant un notaire ou un officier d'état civil pour le valider. Les contractants *« déterminent librement le contenu du pacte dans les limites de l'ordre public et des bonnes mœurs »*. Le PIC peut être rompu par décision conjointe des contractants ou à l'initiative de l'un des deux. A défaut d'accord sur les conséquences de la rupture, le tribunal de grande instance est compétent.

Le droit au bail du local d'habitation des signataires d'un PIC est réputé, quelle que soit la date de la conclusion du contrat, appartenir à l'un et à l'autre des cocontractants dès lors que ce pacte a été régulièrement dénoncé au bailleur.

Cette disposition met fin à la situation discriminatoire vécue par les couples homosexuels : au décès du titulaire du bail, le compagnon est aujourd'hui expulsé, la cour de cassation ayant estimé, le 17 décembre 1997, que le transfert du bail ne pouvait avoir lieu au bénéfice d'un concubin homosexuel.

● Conséquences fiscales

« Tous les aménagements fiscaux proposés prennent seulement en compte la mise en commun de biens dans le cadre de la conclusion d'un PIC, souligne le rapport. *Aucune mesure n'est susceptible d'être perçue comme la conséquence d'obligations personnelles, qui seraient contraires à la nature même du PIC. »* Pour que l'entrée dans un PIC ne soit pas purement spéculative, les auteurs recommandent de conditionner les mesures fiscales à une durée minimale d'existence du pacte, qui n'entreraient en vigueur qu'à compter du 31 décembre de la deuxième année suivant la conclusion du PIC. Les signataires, en tant que foyer fiscal, seraient soumis à une imposition commune, avec un nombre de parts équivalent à celui d'un couple marié dans la même situation.

Concernant les droits de succession, le rapport ne souhaite pas revenir sur le taux de 60 % d'imposition des droits de mutation entre personnes n'ayant aucun lien de parenté. En revanche, l'abattement, actuellement fixé à 10 000 francs, serait relevé à 150 000 francs pour les droits de succession ou de donation.

● Conséquences sociales

Constatant que la protection sociale a déjà tendance à fonder des prestations non plus sur le modèle de la famille lié au mariage et à la filiation légitime mais sur *« le constat de solidarité économique »*, le rapport propose d'accorder des droits sociaux aux signataires d'un PIC, dont certains seraient assujettis à une condition de durée du contrat.

Le rapporteur souhaite ainsi que le signataire d'un PIC à la charge de son concubin assuré-social devienne son ayant-droit pour les prestations en nature des assurances maladie, maternité et invalidité, sans condition de durée du pacte, dans la mesure où il s'agit de situations d'interdépendance. Il en va de même pour le capital-décès, *« secours de première urgence »*, qui devrait être étendu au signataire d'un PIC.

Les auteurs ont cependant veillé à ce que le PIC ne soit pas plus favorable que le mariage. La législation ayant conditionné la pension de reversion au survivant d'un couple marié et l'assurance-veuvage à une durée minimum de mariage de deux ans, ils proposent de lier à la même condition le bénéfice de ces prestations au signataire d'un PIC.

Une seule proposition « durcit » le PIC par rapport au mariage : la majoration des pensions de retraite. Une durée minimale du pacte de deux ans est imposée en préalable à l'ouverture des droits pour *« s'assurer de la solidarité entre les contractants »*, alors que la législation ne pose aucune condition de durée aux gens mariés.

● Adoption

Le rapport suggère d'ouvrir l'adoption aux concubins hétérosexuels et de ne pas la réserver aux seuls couples mariés depuis plus de deux ans, comme cela est aujourd'hui le cas. Le PIC pourrait alors servir de preuve du concubinage et devrait également avoir été conclu depuis plus de deux ans. C'est le seul point sur lequel le rapport établi une différence entre les signataires d'un PIC hétérosexuels et les autres.

Contacté par *Le Monde* mercredi 29 avril, Jean-Pierre Michel estime *« intéressant que des professeurs de droit et des magistrats mettent en évidence la nécessité de trouver un statut juridique pour les personnes non mariées »*, mais il dit s'interroger sur les conditions de contrôle du PIC. Dans la mesure où ce contrat n'est pas enregistré en mairie – à la différence du PACS proposé par le député –, *« comment l'Etat pourra-t-il vérifier que les gens n'ont pas déjà conclu un autre PIC ? »*. Enfin, il regrette qu'aucune disposition ne concerne les droits des conjoints étrangers.

M. A.

Six ans de polémique

● **25 novembre 1992** : le député Jean-Louis Autexier et sept autres députés socialistes déposent à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à créer un **contrat d'union civile (CUC)**, ouvert à deux personnes physiques non mariées et contracté devant un officier d'état civil. Le cocontractant est assimilé au conjoint pour les successions et vis-à-vis du droit du travail. Cette proposition de loi ne fera l'objet d'aucune discussion.

● **Mars-juin 1995** : l'association Aides prépare un nouveau projet, le **contrat de vie sociale (CVS)**, qui comporte notamment de nouveaux droits sociaux.

● **13 septembre 1995** : le maire de Saint-Nazaire puis une trentaine de maires appartenant au Mouvement des citoyens annoncent qu'ils délivrent des **certificats de vie commune** à tous les couples, homosexuels et hétérosexuels. De nombreux élus, de toutes tendances politiques, suivent cette démarche.

● **2 octobre 1995** : la fédération nationale Aides et le collectif pour le CUS lancent le **contrat d'union sociale (CUS)**. Les interdictions sont limitées aux ascendants-descendants, et aux frères et soeurs. La rupture unilatérale est impossible et le juge aux affaires familiales doit être saisi en cas de désaccord.

● **22 juin 1996** : le jour de la Lesbian and Gay Pride, quinze personnalités politiques dont Martine Aubry, Bernard Kouchner, Elisabeth Guigou et Catherine Trautmann signent, dans *Le Monde*, un appel en faveur du CUS.

● **23 janvier 1997** : les députés socialistes à l'Assemblée nationale déposent une proposition de loi relative au CUS. Interdit aux fratries et aux conjoints mariés, il doit faire l'objet d'une déclaration conjointe devant l'officier d'état civil. Pour les biens, une convention est passée devant notaire.

● **23 juillet 1997** : Jean-Pierre Michel et d'autres députés MDC déposent une nouvelle proposition de loi instituant un **contrat d'union civile et sociale (CUCS)**. À nouveau ouvert aux frères et soeurs, il reprend l'essentiel des dispositions du CUS.

● **28 avril 1998** : Jean-Pierre Michel et Patrick Bloche remettent à la commission des lois de l'Assemblée nationale un projet de **pacte civil de solidarité (PACS)**.

● **29 avril 1998** : la chancellerie rend public le rapport Hauser qui propose un **pacte d'intérêt commun (PIC)**.

« Les jeunes » de Domsure, dans l'Ain, ont choisi de ne pas se cacher

DOMSURE
de notre envoyée spéciale

Leurs voisins les appellent *« les jeunes »*. Yannick Gillet et Vincent Jourdan, 34 ans, vivent à Domsure, un village de quatre cent cinquante habitants, dans l'Ain, à mi-chemin entre Bourg-en-Bresse et Lons-le-Saulnier. Mais ces *« jeunes »*-là ne vivent pas comme les autres. Ils habitent en couple, dans une vieille ferme bressane qu'ils retapent avec énergie.

> **REPORTAGE**
> « Faut pas prendre les gens pour des cons. Ils ont des yeux pour voir »

Comment est-on accepté dans un petit village quand on vit différemment des autres ? La récente pétition *« contre les unions entre personnes de même sexe »* a recueilli 12 000 signatures de maires, essentiellement élus de communes rurales. Le maire de Domsure, André Delay, a signé ce texte qui présentait les projets en cours de réflexion comme des *« mariages homosexuels »*. Pourtant, un mois plus tôt, cet élu avait remis sans sourciller un certificat de vie commune à Yannick et Vincent. Ces derniers en avaient fait la demande afin de bénéficier d'une mutuelle. Mais, comme l'explique le premier adjoint au maire, Bernard Robin, *« c'est une chose de certifier que deux personnes vivent ensemble. C'en est une autre que de les marier à la mairie »*.

Yannick est salarié dans une entreprise de métallurgie. Vincent est technicien d'assurances. Ils ont pris rendez-vous avec leur maire pour lui expliquer le projet de contrat d'union sociale (CUS), *« car ceux qui ont signé ne connaissaient pas ce texte, ils pensent qu'il s'agit d'un mariage »*. Tous deux ont choisi de ne pas se cacher, non par militantisme, mais *« parce que c'est la vie »*, expliquent-il. *« Faut pas prendre les gens pour des cons*, reprend Yannick. *Ils ont des yeux pour voir »*. *« Mes parents m'ont toujours appris à marcher la tête haute »*, renchérit Vincent. Et de leurs discussions passionnées, une conclusion s'impose : *« Ça se passe très bien. »*

Il n'en a pas toujours été ainsi. Avant de s'établir à Domsure, *« les jeunes »* vivaient dans un village voisin, ni plus grand ni plus petit que Domsure. Là, leur discrétion fut ressentie comme une dissimulation. Un dimanche d'avril, alors qu'ils étaient installés depuis trois mois tout juste, ils ont décidé de jardiner. *« Eh bien ! Tout le village a défilé*, se souvient Vincent. *Quatre cent personnes, à pied, à vélo, pour nous voir planter les fraises »*. *« Pour un peu, ils nous auraient lancé des cacahuètes »*, rigole Yannick.

De cette expérience, ils n'éprouvent aucune rancœur. Tout juste s'ils ne se remettent pas en cause : *« Nous étions un peu renfermés à l'époque »*, s'excusent-ils. Pour éviter un nouveau défilé des gens du village, ils n'avaient pas plus tôt acheté la ferme qu'ils se précipitaient à la mairie de Domsure. *« On leur a dit : voilà, nous sommes les deux hommes qui avons acheté la ferme des Luzy et on veut s'inscrire sur les listes électorales. Et personne n'est venu nous dévisager »*, raconte Yannick.

Pourtant, les discriminations du fait de leurs mœurs, ils connaissent. Vincent a dû quitter un emploi dans une société de transports nîmoise pour cette raison. Pour Yannick, ce fut encore plus dur. Il y a une dizaine d'années, il vivait avec un autre garçon dans une petite ville de la région. *« Nous étions les deux pédés qui allions acheter le pain. Mon frère, qui habitait là, était devenu le frère du pédé. Il n'avait même plus de prénom. »* Le courrier disparaissait de leur boîte à lettres. Dix fois, il a dû remplacer l'antenne de sa voiture.

Mais le pire était encore à venir. L'ami de Yannick est tombé malade. Le médecin a diagnostiqué le sida et *« a commis l'erreur de signaler le diagnostic sur une feuille de Sécurité sociale »*. Or la nièce de la boulangère chez qui officiait, au noir, Yannick, pâtissier de formation, travaillait à la Sécurité sociale. Du jour au lendemain, il a perdu son emploi, *« alors que je suis sain »*, déplore-t-il. Mais avec la même philosophie, il estime que *« cela ne se reproduirait plus aujourd'hui, les gens sont beaucoup plus tolérants. La société a évolué »*.

ÊTRE PÈRE

Aujourd'hui, dans leur salon, un *« pré-CUS »* – un carton jaune avec leur photo et leurs signatures – trône dans un cadre. Vincent dit tenir à ce papier *« plus qu'à tout »*. Ils l'ont obtenu en juin 1997 à Paris à la Gay Pride, la première manifestation homosexuelle à laquelle ils aient jamais participé. Tous deux sont désormais d'ardents défenseurs du projet. Vincent souhaite que le nom initial (CUS) soit maintenu : dans sa compagnie d'assurances, le PACS – qui apparaît dans la dernière version rédigée par les parlementaires Jean-Pierre Michel et Patrick Bloche – signifie Protection de l'assuré conducteur et des siens...

Mais l'essentiel est ailleurs. Yannick et Vincent ont un projet : adopter un enfant. La chambre d'amis lui est réservée. Vincent explique calmement : *« Je suis d'une famille de quatre enfants et j'adore les enfants. Le seul drame de mon homosexualité est de ne pas pouvoir en avoir, c'est un désir bien antérieur à ma rencontre avec Yannick »*. Son compagnon a longtemps été réticent. *« Pour un enfant, être adopté, c'est déjà difficile. Alors, si en plus il a deux papas... Cela ne me paraissait pas possible »*, estimait alors Yannick.

En cachette, Vincent est allé voir une assistante sociale du conseil général. Ils ont parlé longtemps, et elle a proposé de rencontrer Yannick. *« Elle m'a retourné*, reprend ce dernier. *Et j'ai choisi de ne pas m'opposer à la démarche de Vincent qui veut être père. »* Vincent entame donc les procédures d'adoption, Yannick apparaissant comme son compagnon. Le psychologue ne s'oppose pas à leur démarche, la psychiatre ne formule pas de réserve, mais l'assistante sociale émet un avis défavorable, du fait *« des conséquences de l'absence de mère, de référence féminine pour l'enfant »*, tout en louant les *« valeurs humaines »* des deux candidats à l'adoption. *« Elle nous avait ouvert les portes, et elle nous les a refermées »*, conclut Yannick.

La commission d'agrément à l'adoption leur oppose donc un refus le 6 janvier 1998, confirmé le 26 mars 1998. Aucun couple homosexuel en France n'a jamais obtenu d'agrément administratif. Yannick et Vincent sont décidés à poursuivre cette décision devant la justice administrative. En attendant, ils sont allés se renseigner pour l'école du village. Il y a de la place !

Michèle Aulagnon

هكذا من الأصل

Claude Allègre s'engage à mettre en œuvre une « rénovation du lycée » en octobre 1999

Le ministre de l'éducation est resté flou sur le contenu de la réforme

Clôturant le colloque national intitulé « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? », Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a annoncé que *« la rénovation du lycée ne verra le jour qu'en octobre 1999 »*. Sans en préciser le contenu, il a ajouté qu'une *« petite circulaire »* serait publiée dès la rentrée 1998. Une consultation sur les collèges sera lancée dès la prochaine rentrée.

LYON
de nos envoyées spéciales

S'exprimant, mercredi 29 avril, au Palais des congrès de Lyon lors du Colloque national sur les lycées, Claude Allègre, après avoir rendu hommage au travail accompli par Philippe Meirieu, auteur du document sur les quarante-neuf principes pour « changer » les lycées, et Edgar Morin, président du conseil scientifique de la consulattion sur les lycées, s'est interrogé : *« À quoi ce colloque va-t-il servir ? »*

Sans tarder, scellant le principe d'une réforme, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a répondu : *« Je vous ai écouté, attentif et, j'ose le dire, ravi. Vos messages ne resteront ni sans réponse ni sans lendemain, j'en prends l'engagement solennel aujourd'hui devant vous. »*

Si personne ne doutait que Claude Allègre réaffirmerait l'intérêt de la réflexion engagée depuis cinq mois et qu'il a lui-même voulue, chacun attendait de savoir ce qu'il en retiendrait. *« Vos idées générales seront respectées »*, promet-il. Parmi celles-ci il choisit de réaffirmer que le lycée est *« un carrefour, un enseignement de détermination où toute orientation doit être réversible »*. Ce maillon du sytème éducatif doit offrir *« un tronc commun, des passerelles nombreuses et une égale dignité entre les filières »*.

Le lycée est aussi l'endroit où doit se fabriquer la justice sociale. *« Les victimes des programmes trop chargés sont les élèves, en particulier ceux des familles défavorisées »*, martèle M. Allègre.

La proposition du rapport Meirieu de développer l'aide individualisée aux élèves trouve *« immédiatement »*, auprès du ministre, *« un écho favorable »*. Il souhaite que l'on reconnaisse *« enfin la qualité de notre enseignement professionnel »*, ajoutant : *« Il faut rapprocher les lycées professionnels des lycées d'enseignement général et technologique. »*

Ce rapprochement peut s'effectuer grâce à la *« culture commune »* proposée par M. Meirieu. Mais sur ce point, le ministre corrige une lacune de la copie de l'universitaire en sciences de l'éducation : *« Il est urgent de s'interroger sur l'enseignement des sciences. Elles sont une partie intégrante de la culture. »* Au sujet de l'élaboration des contenus des formations, il donne une piste : *« Les programmes futurs seront moins contraignants, c'est une indication que je donne dès maintenant au Conseil national des programmes (CNP). »* Et maintenant que va-t-il arriver ? Ni projet de loi ni grande circulaire, a tranché M. Allègre. *« Je vais maintenant consulter hors de l'école car l'école de la République appartient à tous »*, explique-t-il, annonçant la tenue d'une table ronde avec les grandes centrales syndicales, le patronat et les régions qui sera suivie d'un débat au Parlement. *« Nous édicterons quelques principes de base et le CNP s'attaquera à la rédaction des programmes »*. Ensuite, une négociation débutera avec les organisations syndicales d'enseignants.

Concernant le calendrier, M. Allègre annonce que *« la rénovation du lycée ne verra le jour qu'en octobre 1999 »*. Conscient de l'impatience de ses interlocuteurs, le ministre module ses propos. Une *« petite circulaire »* doit être publiée dès la rentrée 1998 pour mettre en œuvre une partie de la réforme, dont il n'a pas révélé le contenu. Annonçant qu'une consultation sur les collèges sera lancée dès la prochaine rentrée, il promet, à l'adresse des enseignants : *« Je veux vous redonner un rôle central dans la société, c'est l'engagement que je prends devant vous. »*

S. Bd et B. G.

Un nouveau plan pour la Seine-Saint-Denis

Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, devait recevoir, pour la première fois, jeudi 30 avril, une délégation des syndicats et des parents d'élèves incluant des représentants de la Seine-Saint-Denis pour tenter de trouver une issue à la grève dans les collèges et les lycées. La discussion devait porter sur l'engagement d'un nouveau plan pluriannuel, nettement plus important que les premières mesures décidées le 2 avril, qui ne concernaient que l'équivalent de 125 postes d'enseignants dans le second degré et 75 dans les écoles.

Alors que les représentants des établissements en grève continuent de réclamer *« un collectif budgétaire »* pour la rentrée, M. Allègre pourrait annoncer la création de 3 000 postes d'enseignants et de personnels en trois ans. Selon nos informations, ce chiffre est l'une des hypothèses les plus probables retenues après une réunion d'arbitrage qui a eu lieu, mercredi 29 avril, chez le premier ministre.

« Monsieur le ministre, nous avons des rêves, ne nous décevez pas »

LYON
de nos envoyées spéciales

RÉCIT

Entre le doute, l'impatience et le sentiment d'être dans une impasse

C'est une bonne engueulade. Claude Allègre vient à peine de terminer son allocution que les deux leaders syndicaux de la FSU sont déjà debout. Les propos du ministre sur l'avenir de la consultation des lycées ne leur ont manifestement pas fait la même impression. Entre Monique Vuaillat, patronne du SNES, le plus puissant syndicat de professeurs du second degré, et Michel Deschamps, chef de la première fédération d'enseignants, les répliques fusent sur un ton sec. Plutôt satisfait que le ministre ait annoncé l'ouverture de négociations avec les grandes centrales syndicales, le patronat et les conseils régionaux sur la future réforme du lycée, Michel Deschamps ne semble pas comprendre l'irritation de Mme Vuaillat.

Monique Vuaillat tempête : *« Une fois de plus on va court-circuiter complètement les syndicats d'enseignants. Je suis d'accord pour poursuivre le débat avec d'autres représentants de la société civile, mais cette impasse permanente avec les organisations représentatives des personnels de l'éducation nationale, ça ne va pas. Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone. »* Ce qui *« ne va pas »* non plus, pour Mme Vuaillat, c'est qu'elle ne sait *« toujours pas ce que Claude Allègre veut reprendre des 49 propositions de Philippe Meirieu »*. Monique Vuaillat estime que les propositions de Philippe Meirieu *« ne sont pas stabilisées »*. *« Entre l'affirmation d'un programme unique et la définition d'objectifs communs avec des programmes diversifiés cela fait une grosse différence »*, argumente-t-elle. Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, trouve en revanche le paquet cadeau Meirieu-Morin-Allègre tout à fait à son goût : *« Je n'imaginais pas un autre discours. Claude Allègre a dit le minimum et le maximum de ce qu'il pouvait annoncer. »* Lorsque le ministre a vivement approuvé le principe de l'aide individualisée aux élève, M. Baro y a lu la nécessité de redéfinir le temps de service des enseignants. Mais il ne se fait pas d'illusions sur le tempo de la réforme. L'annonce par Claude Allègre de premières mesures pour la rentrée 1998 le laisse sceptique : *« C'est trop juste et de toutes façons, la réforme du lycée doit se faire sans brutalité »*. Dans le brouhaha de la salle qui se vide pour participer à une *« animation beaujolaise »*, Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CDT, confie, quant à lui, son impatience : *« Il faut que le ministre agisse vite, sinon le soufflé va retomber. »*

LES ÉLÈVES « N'ATTENDENT PAS »

Mais il y a encore plus impatient que lui. Un représentant de l'assemblée générale des établissements en grève de la Seine-Saint-Denis a interpellé Claude Allègre. *« Les propositions que le ministre nous fera demain pour notre département doivent être à la hauteur de nos revendications et tenir compte de l'urgence de notre situation, afin que les premières mesures s'appliquent dès la rentrée 1998, car nos élèves n'attendent pas. »* Pour obtenir un passage à la tribune, cet enseignant a bénéficié de la bienveillance d'Edgar Morin, séduit par cette *« opération kamikaze »*. Ce dernier a fait passer un petit mot à Philippe Meirieu, qui a accepté de céder une partie de son temps de parole au messager de la Seine-Saint-Denis.

Dans la matinée, alors que se négociait à Matignon une troisième rallonge budgétaire en faveur de ce département, quarante-neuf grévistes – comme autant de propositions de M. Meirieu – avaient pris la route pour Lyon dans un car affrété par le député communiste refondateur Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis. Pisté par la police depuis Châlon-sur-Saône, arraisonné dès le premier feu rouge à Lyon, le car des grévistes n'a pu dépasser le parc de la Tête-d'Or. Mais les grévistes avaient promis de se trouver partout où serait Claude Allègre. Alors, tenaces, ils ont échappé un par un aux forces de l'ordre pour se rassembler devant le Palais des congrès.

Désormais dans la place, le « kamikaze » – un jeune agrégé d'histoire – harangue une assemblée très attentive : *« Devant l'affaiblissement des institutions dans les banlieues, l'école reste parmi les dernières présences de l'Etat, un des rares services publics de socialisation qui permet de lutter contre les processus et les idéologies d'exclusion. »*

Quelques minutes plus tard, Raymond Barre, maire de Lyon, prend la parole, livrant une lecture très personnelle du rapport de Philippe Meirieu. Le bac ? *« Vous le transformez, c'est très bien. C'est un tabou dont l'existence ne se justifie plus. Un examen anonyme pour toute la France n'a pas grand sens. Le résultat, c'est que l'on reçoit 90 % des gens au bac. »* L'orientation ? Il la souhaite *« très précoce »*. Enfin, Claude Allègre reçoit de l'ancien premier ministre des encouragements dont il se serait sans doute passé : *« J'ai beaucoup admiré vos déclarations sur la déconcentration. (...) Il faut cesser de penser que tout doit être réglé par des circulaires de bureau écrites par des gens qui ne sont jamais allés sur le terrain. »* Devant une salle un peu interloquée, M. Barre souhaite enfin *« bon courage »* à Claude Allègre, pour affronter *« tous les corporatismes qui sévissent dans le système éducatif »*.

UN SOUFFLE D'AIR FRAIS

A la tribune, Philippe Toussaint, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel), vient de raconter qu'il avait eu la vision, en passant dernièrement devant une statue de Du Guesclin, d'un ministre de l'éducation nationale *« en armure, paré pour affronter les citadelles des disciplines »*. Le chevalier Allègre reçoit également l'adoubement des parents d'élèves de la FCPE par la voix de leur président, Georges Dupont-Lahitte, pour engager une réforme du lycée : *« Nous n'allons pas bouder notre plaisir. Globalement, les préoccupations et les principes dégagés par Philippe Meirieu convergent avec les nôtres. (...) Nous espérons que ce rapport est un moment de la discussion et qu'il débouchera sur des décisions. »*

En revanche, Jean-Pierre Bocquet, président des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), est beaucoup plus critique. Selon lui, le rapport Meirieu comporte des insuffisances : *« Le contrôle en cours de formation doit prendre plus de place dans l'obtention du baccalauréat (...) ; la culture commune ne doit pas oublier la culture scientifique (...) ; le rapport est insuffisant sur l'aménagement des rythmes du lycéen et frileux sur les relations entre l'école et l'entreprise. »*

Juchée sur un marchepied pour atteindre le micro, Inès Herrero, représentante du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) fait passer un souffle d'air frais sur le colloque. Non sans ironie, elle ne retient des vingt-cinq propositions des lycéens que quatre d'entre elles, *« pour ne pas ennuyer l'assistance »* : développer la vie citoyenne au lycée, les stages, le sport et la culture et instaurer un bac en *« contrôle semi-continu »*. Elle ajoute que la semaine de trente-cinq heures pour les élèves, ne représente qu'*« un chiffre indicatif »*. L'important *« c'est de ne plus terminer à deux heures du matin une dissertation »*. Dans un vrai élan, elle lance au ministre : *« Monsieur le ministre, nous avons des rêves et une volonté de changement. Ne nous décevez pas. »*

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

Une mission d'urgence en Guadeloupe

Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a dépêché une mission d'urgence en Guadeloupe, dont les écoles, les collèges et les lycées sont en grève illimitée depuis le 20 avril. Des représentants de l'Intersyndicale des personnels et des parents d'élèves retiennent le recteur, Jean-Pierre Chardon, depuis le 23 avril, en campant devant les locaux à Pointe-à-Pitre. Ils demandent un *« plan de rattrapage »* avec la création de cent soixante-neuf postes pour appliquer dès l'an 2000 la loi de scolarisation obligatoire, ainsi qu'un *« plan d'urgence »* de constructions scolaires.

Sur France-Inter, jeudi 30 avril, Claude Allègre a indiqué son intention de présenter, dès la semaine prochaine, un plan pluriannuel pour les départements d'outre-mer, *« dont la situation a été particulièrement négligée »*.

Le nombre d'écoutes administratives est resté stable en 1997

Le sixième rapport d'activité de la CNCIS

L'ANNÉE 1997 restera marquée par un tournant dans l'histoire de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS). En rendant compte de son sixième rapport d'activité, mercredi 29 avril, Dieudonné Mandelkern, le président de la CNCIS, a démontré que *« le changement »* l'avait emporté sur *« la continuité »*, notamment en raison des bouleversements technologiques. Le nombre des écoutes administratives contrôlées par la commission est resté stable par rapport à 1996, avec un total de 4 713, dont 319 en urgence absolue, contre 4 623 l'année précédente. Ce chiffre comprend à la fois les nouvelles écoutes autorisées par le premier ministre aux ministères de l'intérieur (police), de la défense (gendarmerie) et de l'économie et des finances (douanes) pour une durée légale de quatre mois, ainsi que le renouvellement d'écoutes déjà en vigueur. 81 de ces 4 713 dossiers ont fait l'objet d'observations de la part de la CNCIS, et 33 ont été retirés après avis défavorables.

En 1997, les capacités d'écoutes ont pourtant été augmentées d'un tiers. La CNCIS a dû faire face à l'explosion des téléphones portables, au développement des téléphones satellitaires, et aux progrès du cryptage. Les portables sont aujourd'hui plus de 6 millions, contre 30 millions d'appareils avec fil.

Les téléphones satellitaires posent, d'ores et déjà, un problème juridique particulier à la commission. Comment faire lorsque la station relais utilisée pour une communication ne se trouve pas en France ? Le président de la CNCIS a renvoyé à la nécessité de conventions internationales qui n'existent pas encore. Deuxième problème : le cryptage. En matière de codage des communications privées, quelles limites posera l'Etat au libéralisme ?

« Le système de contrôles marche bien, a cependant affirmé Dieudonné Mandelkern. *La lutte contre les écoutes sauvages requiert une action vigilante et constante. Il faut aussi faire attention à ce que les progrès technologiques n'entravent pas les interceptions légales »*. Le nombre des écoutes sauvages est évalué à environ 100 000 par la commission, soit dix fois plus que les écoutes judiciaires.

Ces écoutes illégales seraient, pour l'essentiel, des écoutes microphoniques, a précisé le président de la CNCIS. Celui-ci s'est par ailleurs félicité de la mise en place, en juillet, d'une nouvelle commission, dans laquelle la CNCIS est représentée, chargée de la réglementation de l'achat et de la vente de matériel d'écoutes. Aujourd'hui, une cinquantaine de sociétés spécialisées dans ce domaine sont autorisées.

« SECRET-DÉFENSE »

Enfin, interrogé sur l'affaire des écoutes de l'Elysée, Dieudonné Mandelkern a tenu à rappeler que l'avis qu'il avait rendu au premier ministre n'engageait pas la commission. Ce travail lui avait été demandé par Lionel Jospin, à titre personnel, a-t-il indiqué, pour déterminer les conditions dans lesquelles le « secret défense » opposé par plusieurs protagonistes du dossier au juge d'instruction Jean-Paul Valat, pouvait être levé.

Reconnaissant l'impasse dans laquelle l'affaire s'est enlisée (*Le Monde* du 25 avril), Dieudonné Mandelkern a affirmé au *Monde* : *« Il faut reprendre le problème autrement »*. Comment ? Le président de la CNCIS a avoué qu'il n'avait pas d'idée précise en tête.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : quinze mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende ont été réclamés contre Francis Borelli**, mercredi 29 avril, par le substitut Pierre Genaitay, pour qui l'ancien patron du PSG n'est *« pas un escroc »*, mais n'est pas *« non plus entièrement honnête »*. La 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris, qui avait examiné les faits vendredi 24 avril (*Le Monde* daté 26-27 avril), rendra son jugement le 5 juin.

■ **La cour d'appel de Dijon a confirmé, mercredi 29 avril, la relaxe du magistrat Paul Weisbuch**, poursuivi pour destruction de pièce judiciaire dans le cadre de l'*« affaire Noir-Botton »*. La Cour a estimé que *« la matérialité des infractions n'était pas établie »*. L'avocat général avait réclamé une peine de prison avec sursis et une amende.

■ **POLICE : plus de 40 personnes, soupçonnées de participer à un trafic d'armes, ont été interpellées**, mardi 28 avril, en Alsace, en Ile-de-France et en Corse, par des gendarmes agissant sur commission rogatoire du juge strasbourgeois Michel Le Pogam. Une centaine d'armes et des milliers de cartouches ont également été saisies.

هكذا من الأصل

Le nombre d'écoutes administratives est res[té] stable en 1997

Le premier parc national marin sera créé en mer d'Iroise

Au large de la rade de Brest et d'Audierne, le projet, qui sera examiné par les collectivités locales cet été, vise à protéger et aménager le milieu marin. Il s'agit notamment d'introduire la notion de développement durable dans la gestion des ressources halieutiques

MOLÈNE
de notre envoyée spéciale

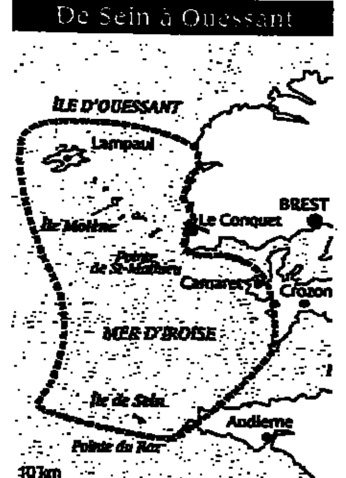
« Ce qui est le plus intéressant, ici, ne se voit pas : c'est ce qu'il y a sous l'eau. » La remarque de Benoît Le Goaziou, chargé de mission pour le projet de Parc national de la mer d'Iroise, peut surprendre, émise au milieu de l'archipel de Molène : le regard ne cesse de s'étonner de découvrir, avec la marée descendante, les récifs et autres roches ocres où viennent se poser les oiseaux marins.

Ces îles au large de la rade de Brest et d'Audierne (Finistère) – Ouessant, Molène et Sein – ont su, depuis de longues années, faire reconnaître leurs richesses naturelles. Pas moins de six catégories de protection des milieux ont été attribués à ces prestigieux cailloux (réserve naturelle ; zone d'intérêt communautaire ; zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique ; site recensé dans la première liste du réseau européen de protection Natura 2000 ; réserve de biosphère de l'Unesco ; parc naturel régional d'Armorique), sans compter les sites classés ou inscrits.

Et pourtant, si cette mer *« qui va vers l'Irlande »* – d'où son nom – peut abriter deux troupeaux de grands dauphins, une colonie d'une cinquantaine de phoques gris, le dernier noyau de loutres maritimes et plus de 30 % des oiseaux nicheurs bretons, c'est grâce à sa richesse sous-marine : *« Les animaux ne sont que les indicateurs d'une grande qualité du milieu »*, assure M. Le Goaziou. Constituant le plus grand champ d'algues de l'Europe communautaire, la mer d'Iroise concentre dans ses eaux brassées une richesse de la flore et de la faune insoupçonnée.

Grandes roussettes, raies lisses ou bouclées, hippocampes mouchetés, pingoins et macareux y vivent presqu'en paix. Mais entre tourisme estival, pêche au filet et rejets du port de Brest, les menaces sont encore trop nombreuses. C'est pour tenter de les juguler que le projet de ce premier parc marin national est né en 1991.

De Sein à Ouessant



ZONE D'ÉTUDE DU PARC NATIONAL DE LA MER D'IROISE

L'idée a d'abord été formulée par le président du Conseil national de protection de la nature (CNPN), Jacques Lecomte, le 15 juin 1990, quand Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement du premier gouvernement Rocard, présenta son *« plan national pour l'environnement »*. Le projet, ambitieux, tendait à protéger ce patrimoine naturel, tout en le rendant accessible au public et en permettant un développement des îles.

L'objectif aujourd'hui est, comme l'a rappelé récemment Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, de *« connaître et conserver la mer, au bénéfice de ceux qui y vivent (...), de ceux qui en tirent leur subsistance, et de tous ceux qui la fréquentent pour le plaisir »*.

Benoît Le Goaziou passe donc un temps infini à étudier l'impact des activités humaines et à convaincre les différents acteurs de la nécessité de les organiser. La tâche est ardue dans ce monde marin où toute tentative de réglementation est une atteinte à un principe intangible, depuis l'ordonnance de Colbert de 1681 qui fait de la mer un milieu ouvert à tous. Le domaine maritime appartient à l'Etat qui le gère *« pour le compte de la Nation »*. Pas question par exemple d'interdire la planche à voile ou la pêche au casier.

Sur l'île de Molène, cœur du futur parc marin, la méfiance est toujours palpable, sept ans après le premier débat municipal sur le sujet. Ce petit caillou de deux cent soixante-dix-sept âmes – où le maire, Marcel Masson (div. d.) en est à compter les femmes enceintes, dans l'espoir fou de repeupler son île de retraités –, veut garder jalousement ses habitudes. *« Ici, on est plutôt favorable au parc marin, mais les îliens aimeraient savoir quelles seront les nouvelles contraintes. Il faudra faire attention de ne pas toucher aux us et coutumes insulaires ni au besoin de libre circulation dans l'archipel »*, explique Marcel Masson, qui craint particulièrement les limitations des périodes de pêche : celle-ci demeure, à côté d'un tourisme embryonnaire, la seule activité professionnelle.

Les craintes d'une protection trop restricitive sont relayées par Jean-Yves Cozan, président du parc naturel régional – terrestre – d'Armorique, et conseiller général (div. d.) de Ouessant. Favorable dès le départ à la création du parc marin, M. Cozan se fait aujourd'hui, après le basculement à gauche du conseil général du Finistère, le chantre de la défense des intérêts des insulaires.

LES PÊCHEURS FAVORABLES

Pas question de laisser se dessiner un parc englobant des zones autres que les îles (la presqu'île de Crozon pourrait y être inclue) ; pas question non plus de laisser la majorité du futur conseil d'administration aux « Parisiens » du ministère. Pour faire monter la pression, le conseiller général vient de commander une étude d'opinion auprès des îliens.

La grogne ne semble pourtant pas prendre. A Ouessant, la *« grande île »*, l'avenir fait moins peur. Les contraintes environnementales sont ici intégrées depuis longtemps : site classé. Ouessant a même décidé d'interdire les voitures pour toute personne résidant depuis moins de deux mois sur l'île. *« On ne peut pas être contre un renforcement des protections du milieu et la mer. L'existence du parc marin pourra nous aider à relancer une agriculture locale avec un label et orienter le tourisme vers la découverte du milieu »*, veut croire Denis Palluel, maire (div. g.) de l'« Île aux moutons ».

Mais les plus fervents partisans du projet demeurent les pêcheurs professionnels. *« Nous avons voulu être associés dès le départ à ce projet. Le problème de la ressource en poisson est posé ; on doit commencer à parler gestion »*, explique Yvon Lagadec, président du comité local des pêches du Finistère Nord. Les pêcheurs sont aujourd'hui prêts à discuter limitation de la longueur des filets et grosseur de leur maillage, restriction du nombre de bateaux et de jours de pêche.

« Le parc permettra de réglementer la pêche et d'envisager une reconversion de certains pêcheurs vers de nouveau métiers de découverte du milieu », assure M. Lagadec. Trois cent cinquante pêcheurs et soixante-dix goémoniers sont potentiellement intéressés. Ils revendiquent aujourd'hui une zone de protection la plus large possible, 12 miles marins au large de Ouessant (zone correspondant à la limite des eaux territoriales) afin d'aboutir à un espace cohérent pour une pêche durable. Ils espèrent ainsi bloquer toute velléité d'ingérence de Bruxelles et, du même coup, maintenir dans le futur l'interdiction d'accès aux bateaux espagnols...

Après moultes études scientifiques, le projet est désormais sur les rails. Les collectivités locales seront consultées à l'été sur le *« document d'intention »* qui sera présenté officiellement aux communes en juin : ce texte exquissera un premier zonage et les propositions d'organisation réglementaire. Ensuite, un projet de décret sera soumis pour avis au Conseil national de protection de la nature, avant le démarrage de l'enquête publique. Au ministère, les responsables *« rêvent »* d'une publication du décret de création du parc au 31 décembre 1999.

Sylvia Zappi

La gauche du Centre et de l'Ile-de-France cherche à sortir de l'impasse budgétaire

DANS le Centre et en Ile-de-France, les deux régions de métropole qui avaient jusqu'au jeudi 30 avril pour adopter leur budget, les nouveaux exécutifs de gauche pourraient ne pas utiliser la même méthode pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient encore jeudi matin.

Le Centre sera la première région à utiliser le « 49-3 régional ». Michel Sapin, son président, a annoncé, mercredi, à l'occasion d'une brève reprise des débats, son intention de recourir à cette « arme » pour faire adopter son projet de budget. M. Sapin avait suspendu la séance, mardi, à la fin de la discussion sur les dépenses, après l'adoption par la droite et le FN de plusieurs amendements mettant la gauche en minorité et modifiant le fond du texte (*Le Monde* du 30 avril). Mercredi, il a annoncé : *« J'ai décidé de ne pas soumettre au vote ce budget qui n'est plus le nôtre »*. Hors de l'hémicycle, M. Sapin insistait encore : *« Le budget ainsi amendé est celui de la droite. L'opposition ne peut pas demander au président que je suis d'être le notaire exécutant consciencieusement le budget qu'elle aurait fait voter. »*

Porte-parole de la droite, Alain Tanton (UDF-FD) fustigeait cette attitude et annonçait de possibles recours devant le tribunal administratif : *« On nous a refusé le droit de voter le budget. Le président est élu pour exécuter, et non pour prendre les décisions de l'assemblée. C'est un déni de démocratie »*. Le président du groupe FN Jean Verdon évoquait un *« coup de force »*. *« Il est bien évident que nous aurons des contacts avec la droite »*, ajoutait le dirigeant d'extrême droite, offre rejetée par Alain Tanton : *« Nous n'avons pas l'intention de faire signer ce contre-budget par le groupe du FN»*.

En Ile-de-france, le report à jeudi, décidé dans la nuit de mercredi à jeudi, du vote sur le budget du logement, laissait en revanche à Jean-Paul Huchon une ultime possibilité d'aboutir à un compromis avec le RPR et l'UDF. Il éviterait ainsi d'avoir à utiliser le « 49-3 ». Sur les diminutions des crédits au logement social, comme sur la réduction des dépenses pour les lycées, deux chapitres « réservés » – et donc non encore votés – l'exécutif francilien devait en effet tenter de présenter, jeudi, un « amendement de coordination », acceptable par la droite républicaine.

Jean-Paul Huchon, qui souhaitait ainsi *« sauvegarder l'institution régionale, ses compétences et ses prérogatives »*, affirmait également sa préférence pour une solution qui permette de *« ne pas mettre le RPR et l'UDF dans les mains du Front national »*. *« Je ne veux pas de cette responsabilité historique »*, affirmait-il.

PAS DE CONTRE-BUDGET

De leur côté, le RPR et l'UDF excluent formellement toute idée de contre-budget élaboré en commun avec le FN. Roger Karoutchi (RPR) et Bernard Lehideux (UDF) ont en effet admis : *« Ce ne serait plus notre budget, mais un texte hybride. De plus, il faut 105 signatures* [sur 209], *et certains élus refuseraient de signer aux côtés du FN »*. Quoi qu'il en soit – malgré son souhait d'éviter *« un clash politique majeur »* qui aboutirait au blocage de la région –, faute d'un compromis de dernière minute, Jean-Paul Huchon se réservait le droit de recourir lui-aussi au « 49-3 » régional. Il se disait assuré de disposer des garanties juridiques. Au-delà, il faisait état mercredi de la volonté du gouvernement d'obtenir du Parlement l'extension de ce « 49-3 » aux commissions permanentes et aux budgets rectificatifs.

Christophe de Chenay et Régis Guyotat

HORIZONS

ENQUÊTE

Lens, cœur de foot



Les Sang et Or briguent la Coupe de France, samedi 2 mai contre le PSG, et le titre de champion. Avec son fabuleux public, l'ancien club des mines, devenu patrimoine régional, rêve d'imiter Manchester ou Liverpool. Histoire d'une revanche sociale et d'une passion collective

DANS le bassin minier du Nord, on a sa fierté. Normal quand on a si longtemps *« chauffé le cul des Français »* ! Alors, on rêve de Coupe de France et de titre comme d'une revanche. On rêve de belote et de rebelote pour une équipe de football, le Racing-Club de Lens, qui n'a jamais rien gagné mais qui, en huit jours, affrontera le Paris-Saint-Germain, la snob, et Auxerre, la jumelle, pour la honte ou pour la gloire. Il en va de l'image d'éternelle perdante d'une région qui en a assez d'être identifiée au passé : les « gueules noires », les corons, les terrils, les mineurs polonais – qui sont comme les rides ou les flétrissures d'un mauvais grimoire. Assez des statistiques que les *« Parisiens »* (entendez la télévision) se feraient un malin plaisir de répandre : record du mauvais temps, de l'alcoolisme, du chômage ou des maladies professionnelles.

Dix grands clubs européens avaient envoyé leurs « espions » au stade Félix-Bollaert à Lens pour le dernier match, samedi 25 avril, contre Bastia. Des journalistes étaient venus... du Japon. Mais aussi vrai que les entrailles de cette terre sont encore gorgées d'un charbon qui n'est plus extractible, les plus étonnés par l'ascension des Lensois ne sont pas les gens du cru. Ce sont ceux qui confondent le football avec la religion des vedettes importées à prix d'or, avec le culte de l'argent et de la castagne faciles ou avec les hordes de supporteurs hurlant et sifflant. Ce sont ceux qui ignorent que cette région des mines est depuis toujours une terre de foot ou qui sont restés aveugles aux mutations économiques, sociales, humaines du Nord - Pas-de-Calais, sans lesquelles le miracle d'aujourd'hui ne se serait jamais produit.

Impossible, pourtant, de faire l'économie du passé pour comprendre ce qui arrive à Lens (35 000 habitants) et à sa région. Autrefois, on naissait dans une maison des mines, on était baptisé par le curé des mines, on allait à la « goutte de lait », à l'école, au centre ménager des mines, on était soigné par le médecin des mines. Le corbillard lui-même appartenait aux mines. Chaque cité ouvrière avait ses « sociétés » de musique, de pêche, de boules, de colombophilie et son terrain de sport. C'était l'époque où les ingénieurs des mines se croyaient obligés de suivre aux matches leur directeur général, Jean Michaux, et de hurler aussi fort que lui. Mélange de passion et de paternalisme, le directeur des Houillères de Lens avait un tel sentiment de propriété sur son club et son stade fétiche Félix-Bollaert qu'il avait programmé la fin du Racing avec sa retraite, en 1968. De fait, cette année-là, le club descend en deuxième division et redevient amateur.

Les joueurs s'entraînaient le matin et travaillaient aux mines l'après-midi. Fils d'émigrés polonais de Katowice, Arnold Sowinski, ancien gardien, habitait la « fosse 3 » de Lens. Dans le bassin houiller, on désigne encore les cités par les puits qui fermeront un à un, le dernier à Lens en 1984, à Oignies en 1991. C'est au « 3 » de Lens qu'Arnold Sowinski est repéré par une autre légende du club, Siklo (Ladislas Smidt) : *« La première fois que j'ai signé un contrat professionnel*, dit-il, *j'étais tout étonné qu'on me donne de l'argent pour m'amuser. »* Devenu entraîneur, Arnold Sowinski garde les mêmes méthodes : chaque jeudi, il fait jouer *« cent gosses par heure »* sur le terrain de Lens divisé en quatre. De ce football des cités minières, sortiront les joueurs qui, avec lui, sauveront le club au début des années 70. Jusqu'aux Vercruysse, Catalano, Sikora, Wallemme, Laigle, les vedettes les plus récentes.

> « Tous les joueurs étaient enfants de mineurs et d'ouvriers. Sachant que leurs pères travaillaient au fond, comment n'auraient-ils pas transpiré et mouillé le maillot ? »

Cette culture-foot, qui avait déjà survécu aux guerres dont témoignent les cimetières militaires du côté de Vimy, aux émeutes ouvrières et aux catastrophes minières – le RC Lens a été fondé en 1906, l'année du coup de grisou qui fit 1 100 morts à Courrières –, résistera à la récession économique. A Bruay-en-Artois (28 000 habitants), rebaptisé Bruay-Labuissière, plus de la moitié des logements miniers ont été réhabilités. Des entreprises nouvelles se sont installées sur les anciens « carreaux » de fosse, mais la dizaine de terrains de football est restée. A lui seul, le championnat corporatif du Bruaysis compte vingt-deux équipes et six cents licenciés. David Lesix, un chaudronnier-soudeur, qui, pour Radio-Bruaysis (99,2 FM), commente intégralement tous les matches du Racing, arpente, chaque dimanche, les terrains plus modestes des clubs amateurs et « corpos ».

A l'époque des « ingénieurs-présidents » a succédé celle de dirigeants fous de foot. Il y a trente ans, déjà maire de Lens, André Delelis rachète le Racing aux Houillères moribondes pour un franc symbolique. Il continuera de le subventionner même *« dans l'enfer »* de la deuxième division, en 1988. Quand il était délégué Force ouvrière, le jeune André Delelis mentait à sa femme, prétextant des réunions syndicales pour aller aux matches. Aujourd'hui encore, chaque dimanche, le maire est sur les stades et appelle chaque minime par son prénom. Après lui, arrivent des chefs d'entreprise, bons comptables et amateurs de risques, comme l'actuel président, Gervais Martel, un ancien de chez Auchan, patron du *Galibot*, journal d'annonces gratuites. Ils ont su épouser les mutations de la région, sans renoncer aux intuitions fondatrices : priorité au recrutement local ; proximité du tissu économique, des collectivités locales et d'une population qui, à Lens, au cœur d'un arrondissement de 350 000 habitants, représente un gisement considérable ; fidélité à ce cocktail d'*« ambition, de rigueur et d'humilité »* qui, selon Maurice Denis, historien du club, est la recette du succès du Racing.

Signe des temps, c'est dans les anciens grands bureaux des mines que s'est installée l'université de Lens, à vocation scientifique, qui compte 3 500 étudiants. Au risque de recréer une mono-industrie, Renault à Douai (5 000 emplois), la Française de mécanique à Douvrin (3 000) et tous les sous-traitants de l'automobile ont jeté les bases d'une reconversion, qui est loin d'avoir répondu aux espoirs de la population. Si, pour le seul arrondissement de Lens, une centaine d'entreprises se sont créées depuis dix ans, il reste des taux de chômage proches de 20 %. *« Comment ce public pourrait-il comprendre que le club jette l'argent par les fenêtres ? »*, souligne Gérard Linglart, président de la chambre de commerce et administrateur du Racing. A sa manière, Arnold Sowinski dit la même chose : *« Tous les joueurs étaient enfants de mineurs et d'ouvriers. Sachant que leurs pères travaillaient au fond, comment n'auraient-ils pas transpiré et mouillé le maillot ? »* Tradition maintenue.

Meilleur public de France ? Ils ne savent même plus qui leur a décerné ce titre ni où se trouve le trophée qui l'accompagnait. En revanche, dans une ville où même les tulipes des carrefours sont aux couleurs sang et or, les supporters du Racing assurent qu'on entre à Bollaert *« comme en religion »*. Jacques Bauduin, secrétaire de la section de Lambres-lez-Douai, décrit le stade comme sa *« cathédrale »* : *« C'est le lieu de nos liturgies, là où on communie, où on partage ses joies, ses peines. »* Ses chorales aussi. Quand, dans la tribune Tony-Marek, les Red Tigers, réputés « intellectuels », entament la *« Marseillaise lensoise » – « Aux armes les Lensois, nous sommes les plus forts »* –, les sections populaires du kop reprennent en canon : *« Et nous allons gagner »* ! Maurice Denis s'étrangle d'émotion : *« Ça vient des entrailles. Il y a un relief sonore à Bollaert qu'on ne trouve sur aucun autre terrain. »*

Il fut un temps où pratiquement seuls les hommes étaient admis au stade et venaient à bicyclette. Avec les nocturnes, les femmes ont pris l'habitude de garnir les gradins comme au spectacle. Aujourd'hui, le public de Félix-Bollaert est le plus féminin de France (15 %) et plusieurs sections de supporteurs ont mis des femmes à leur tête. Jean-Louis Charpiot, président de section à Liévin, a découvert le stade grâce à son épouse : *« C'est comme la première fois où vous faites l'amour*, dit-il goulûment. *On en redemande. »* Le RC Lens compte plus de soixante-cinq sections de supporteurs. Chacune a un joueur pour « parrain » et porte le nom du café qui les abrite : Le Romantique, Le Germinal, Le Mi-Temps, Le Penalty. Elles ont poussé, comme champignons après la pluie, jusqu'à Paris, Marseille, Monaco. Deux ont été ouvertes dans... une gendarmerie du Puy-de-Dôme et de la Drôme, par des ch'tis qui ont fui la récession.

Les dirigeants savent que ce public est un filon en or. Si, hier, ils ont payé cher, par des amendes et un match à huis clos, des incidents provoqués par des spectateurs surexcités, les sections fédérées à l'anglaise dans le Supp'R Lens ont pour mission de maîtriser les débordements, de faire la chasse aux mauvais gestes, à la vulgarité et aux « casseurs ». Rançon de leur bonne conduite présumée, les Lensois sont reçus *« comme des papes »* à Auxerre ou à Metz, des villes à leur image, mais pas dans les clubs riches comme Marseille ou le PSG, ni chez leur voisin lillois, le vieux rival, bougon et bourgeois : *« Avec Lille, on ne s'aime pas. C'est comme ça, ça ne s'explique pas. C'est comme entre les Siciliens et les Italiens »*, commente l'un d'eux.

S'IL se prive pour assister à tous les matches et suivre son équipe en déplacement, le supporter lensois ne chicane pas le salaire élevé du joueur. Ce qu'il attend de lui, c'est qu'il mouille son maillot et reste *« simple »*. A cet égard, Tony Vairelles, qui, les soirs d'été, emmène les gosses de son quartier de Liévin jouer au foot, est leur idole. *« Le Racing, c'est leur vie, leur seul plaisir »*, dit David Lesix en parlant des supporteurs. Le record absolu est un Lens-Marseille joué à Bollaert, en 1992, devant 48 912 spectateurs payants. Même par temps de crise, comme lors de la saison 1996-97, où Lens frôla la rechute, la moyenne du public fut supérieure à 25 000. Les soirs de défaite, les spectateurs chantent : *« On a perdu, on a perdu »*, puis vont faire la fête. Autre signe d'une convivialité unique en France, toutes les occasions sont bonnes pour demander des comptes aux dirigeants. Les supporteurs sont réunis en assemblée générale une fois l'an et les dirigeants sommés de s'expliquer sur leurs choix, le recrutement des joueurs, la gestion du club.

Ainsi Lens est-il devenu la principale entreprise de spectacle au nord de Paris : 500 000 spectateurs par an, qui dit mieux ? Au-dessus d'une ligne Le Havre-Metz, le Racing est même le seul club capable de procurer de telles émotions, et le « réservoir » de public ne cesse de s'élargir vers la Belgique, la côte normande, la Picardie, la région parisienne, la bretelle ouvrière qui va de Lille à Wattrelos. La page est tournée, sans nostalgie excessive, sur l'aventure minière, et les ambitions lensoises se sont reportées sur un potentiel régional de 4 millions d'hommes et d'entreprises que les routes et les modes de vie rapprochent toujours davantage. On ne met plus qu'une heure et demie pour aller de Dunkerque à Valenciennes et quatre autoroutes traversent l'arrondissement de Lens, idéalement placé au centre d'une toile d'araignée.

La maquette d'Old Trafford, le stade de légende de Manchester United, trône déjà sur le bureau de Serge Doré, directeur général du Racing. L'ancien petit club des mines, devenu patrimoine régional, vise désormais l'Angleterre et l'Europe. Avec ses tribunes qui plongent à la verticale sur la pelouse et ses 42 000 spectateurs qui soufflent sur la nuque des joueurs, le stade Félix-Bollaert, rénové pour la Coupe du monde (pour 190 millions de francs), ressemble déjà à ceux de la banlieue londonienne. Le budget de Manchester – 800 millions de francs – est hors d'atteinte. Avec 135 millions, celui de Lens n'est que le huitième du championnat de France de première division. Mais, sans changer de culture, Lens veut changer d'époque, transformer Bollaert, ses équipements, ses structures, ses salons, en centre d'affaires. Depuis longtemps, les entreprises ont compris l'intérêt d'une telle locomotive régionale. Le club compte 330 partenaires économiques qui paient chacun de 15 000 francs à 2,5 millions de francs.

Ce n'est qu'un début. A l'exemple britannique encore, un supermarché de produits dérivés va ouvrir, des espaces se dégager pour les réceptions et les rencontres de VIP. Lens est en pleine révolution, mais comment franchir l'an 2000 en tête sans perdre son passé ni son âme ? Comment éviter qu'un gros sponsor, genre Canal Plus (pour le PSG) ou McCormack (pour Strasbourg), ne prenne un jour le contrôle d'un club en pleine réussite, incarnation de toute une région et qui a de telles ambitions ? Dans la bouche du président Gervais Martel, la réponse tombe comme un couperet : *« Si, comme à Bordeaux, un Anglais m'appelle pour me proposer des millions, je ne le prends même pas au téléphone. »*

Henri Tincq

Dessin : Sophie Dutertre

'oot



upe de France,
t le titre
ux public,
au patrimoine
ester ou
nche sociale

Paris et Washington réunis contre la mondialisation

MARDI 28 avril au Château de la Muette, siège de l'OCDE, le club des 29 pays industrialisés, les négociateurs de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) ont avalé leur chapeau. Ils ferraillaient depuis 1995 pour imposer cet accord qui prône l'ouverture totale des marchés et défend l'égalité de traitement des investisseurs dans les pays signataires. Car si le texte du communiqué clôturant la session annuelle du club ne le dit pas explicitement, l'évidence est là. En décidant *« d'ouvrir une période d'évaluation et de nouvelles consultations entre les parties »* et en précisant que la prochaine réunion du groupe de négociations *« se tiendra en octobre 1998 »*, les ministres ont lancé un message clair : l'AMI tel que concocté par l'OCDE est mort.

C'est une victoire pour tous ceux qui, au cours des derniers mois, se sont mobilisés pour faire pièce au tout-libéral, à la suprématie des multinationales, à la remise en question des accords régionaux d'intégration économique (c'est-à-dire, pour l'Europe, de la préférence communautaire), pour défendre « l'exception culturelle » française et pour déjouer les tentations de pratiquer le *dumping* social ou environnemental dans le but d'attirer les investissements.

Première à monter en ligne dans ce combat, *via* des milieux culturels et une classe politique fortement mobilisés, la France n'a pas été longue à revendiquer ce succès, arraché à l'issue d'une longue nuit de négociations. Comme elle s'était réjouie, la veille, du blocage du projet de traité transatlantique bilatéral Europe-Etats-Unis (NTM) par les ministres européens et le renvoi de Sir Leon Brittan, son initiateur, à ses chères études (*Le Monde* du 29 avril). *« La suspension des négociations à l'OCDE sur le projet d'accord multilatéral sur l'investissement comme le retrait de l'ordre du jour du prochain sommet euro-américain du projet de nouveau marché transatlantique* [NTM] *de libre-échange constituent un succès pour les positions de la France »*, a indiqué, mardi, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.

Ce satisfecit n'est pas usurpé. La ténacité des positions françaises ne s'est démentie à aucun moment. La mobilisation de la classe politique contre la « World Company », fin février, à la veille de la précédente réunion de l'OCDE, n'était certes pas exempte de calculs politiciens en pleine campagne pour les élections régionales et cantonales. Elle n'en a pas moins contribué à créer un mouvement d'opinion en projetant au grand jour des négociations qui se déroulent traditionnellement dans un cénacle discret.

Le discours français oublie pourtant un peu vite le rôle – décisif – qu'ont joué les Etats-Unis dans la mise aux oubliettes de l'un et l'autre traités. Actif, dans le cas de l'AMI, passif dans celui du NTM.

L'AMI est résolument d'inspiration américaine. Sur le seul dossier de l'audiovisuel, la tentative de remise en question du principe de l'exception culturelle négociée en 1995 au GATT aurait, si elle avait abouti, fait la part belle aux géants de Hollywood. Ironie de l'histoire, les Etats-Unis ont joué, malgré eux, le sketch de l'arroseur arrosé. Car 1995, date du début du projet, n'est pas 1998. Et l'environnement politique intérieur, comme extérieur, a bougrement changé.

L'administration Clinton est confrontée à l'hostilité d'une partie des républicains et de la plupart des élus démocrates. En refusant l'utilisation de la procédure accélérée (dite de *« fast track »*), qui facilite le vote par le Congrès de législations commerciales, l'aile gauche du Parti démocrate a clairement affiché son opposition au libre-échange. Progresser vers l'AMI aurait nourri l'opposition à ce traité de la gauche démocrate menée, à la Chambre des représentants, par Richard Gephardt et suscité les réactions violentes du puissant syndicat AFL/CIO, influent au sein du Parti démocrate. Pas bon en période électorale. Les républicains, eux, sont non seulement hostiles aux organisations internationales (ce sont eux qui bloquent l'augmentation de capital du Fonds monétaire international), mais ont également vu le danger de l'AMI pour les Etats de l'Union, en vertu du principe de *roll back* (qui impose le démantèlement des accords antérieurs, et donc de ceux conclus entre Etats américains).

ÉVITER UN CHOC FRONTAL

Les Etats-Unis n'ont, semble-t-il, pas mesuré les conséquences de l'AMI pour les Américains eux-mêmes. Avaient-ils mieux pris conscience de la montée de la contestation électronique des associations de défense de l'environnement qui s'est propagée *via* Internet ? En quelques mois, environ 600 sites ont fleuri sur le sujet, dont 450 au Canada et aux Etats-Unis.

La mauvaise appréciation du type de contraintes que cela entraînait, une conjoncture politique défavorable et l'interrogation grandissante sur la mondialisation au sein de la Fédération en ont fait des alliés inattendus de la France. Washington n'avait, en outre, aucune envie d'un choc frontal avec les Européens sur les lois D'Amato et Helms-Burton, par lesquelles les Etats-Unis s'autorisent à sanctionner les entreprises qui investissent à Cuba, en Libye et en Iran. La représentante spéciale américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, a donc estimé à l'issue des réunions qu'il fallait se laisser le temps de *« l'étude et de la réflexion »*.

Offensive dans le cas de l'AMI, la position, en creux, des Etats-Unis sur le dossier NTM n'en a pas été moins efficace. Le projet proposé par le commissaire Leon Brittan d'une libéralisation accrue des échanges entre les Etats-Unis et l'Europe aurait peut-être eu ses chances de progresser sans la tiédeur affichée par Washington. La France, qui défend le multilatéralisme, avait marqué son opposition à la tentative de Sir Leon, mais était singulièrement seule au sein du conseil européen. Renforcer les liens entre les deux rives de l'Atlantique sans y intégrer, comme s'y opposait la France, l'agriculture et la culture n'offrait guère d'intérêt pour les Américains. Le faisant savoir, ils ont découragé certains ministres européens de suivre l'initiative du commissaire.

Les vues françaises ont donc objectivement prévalu. Il ne faut pas en déduire que la France est nostalgique du blocus continental. Ouvrir les frontières, promouvoir les investissements, favoriser la croissance par l'intensification des échanges sont des objectifs qu'elle défend. *« Il n'y a aucune volonté de repli sur soi de notre part, alors que la France est le quatrième exportateur mondial et enregistre des excédents historiques*, déclarait le secrétaire d'Etat au commerce, Jacques Dondoux, dans un entretien accordé au *Figaro* le 29 avril. *Mais, de même que nous avons complété le traité de Maastricht par celui d'Amsterdam avec une dimension sociale, l'AMI ne peut pas être signé tel qu'il est. »*

Le NTM et l'AMI renaîtront peut-être de leurs cendres. Ce ne pourra être, cette fois-ci, qu'après une large consultation de la société civile. Le pouvoir politique aura démontré sa prééminence sur les bureaucraties, celle de l'OCDE comme celle d'autres organisations internationales.

Babette Stern

Les gens *par Kerleroux*



Les Etats-Unis ne veulent pas d'un procès du génocide cambodgien

LE 18 MARS 1970, en son absence, Norodom Sihanouk est destitué de ses fonctions de chef de l'Etat par une Assemblée nationale encouragée en sous-main par Washington. Le 20 mars, les troupes sud-vietnamiennes envahissent l'Est cambodgien, bombardé clandestinement depuis l'année précédente par l'aviation américaine, pour tenter de réduire le quartier général des Vietcongs et de couper la piste Ho-Chi-Minh. Le 30 avril, l'armée de terre américaine, appuyée par l'aviation, intervient à son tour. L'Amérique fait plonger le Cambodge dans la guerre.

A Phnom Penh, la monarchie sera abolie et une république proclamée par Lon Nol. Sur les routes qui conduisent à la capitale, l'armée tire sur des foules de paysans désarmés qui hurlent leur attachement à Sihanouk. Premiers massacres. La soldatesque de Lon Nol s'en prend également aux communautés de civils vietnamiens, souvent des catholiques regroupés autour des clochers de leurs églises. Deuxièmes massacres. La guerre s'annonce brutale.

Sous le patronage de Sihanouk, exilé à Pékin, les Vietcongs organisent une guérilla khmère dont la direction est confiée à une poignée d'intellectuels et de politiciens marxistes qui ont fui la répression sihanoukiste pour moisir, sous protection vietcong, dans le nord-est du Cambodge. Une bien peu crédible carte de réserve communiste coiffe ainsi une insurrection qui s'appuiera vite sur des enfants-soldats volontairement déracinés et encadrés par les futurs bouchers du régime. En 1973, quand le Sénat américain interdit la poursuite des bombardements aériens du Cambodge, ces Khmers rouges se sentiront assez forts pour se débarrasser de la tutelle honnie et moins indispensable des Vietcongs.

La première guerre du Cambodge, de 1970 à la victoire des Khmers rouges, en 1975, a fait environ six cent mille morts. Si Nixon et Kissinger n'avaient pas décidé d'envahir le Cambodge, sur quelle troupe et avec quels moyens une poignée d'opposants à Sihanouk, réfugiés dans les forêts de Rattanakiri et Mondulkiri, aurait-elle pu accéder au pouvoir pour en faire ce que l'on sait pendant plus de trois ans ? Si l'Histoire ne se réécrit pas, on peut du moins se poser la question. La brutalisation de la société khmère a commencé en 1970, et non en 1975. Les protégés de Washington en ont été les premiers auteurs. Cette part-là de responsabilité américaine n'est donc pas négligeable.

COMPLICITÉ OCCIDENTALE

La deuxième raison pour laquelle les Etats-Unis ne veulent pas d'un procès du génocide khmer est la vaste complicité occidentale qui a permis aux Khmers rouges, avec l'aide de la Chine et de plusieurs Etats d'Asie du Sud-Est, de renaître de leurs cendres en 1979. Les témoignages, accablants et concordants, venus des camps de réfugiés en Thaïlande ou de Phnom Penh n'y ont rien fait.

Quand un corps expéditionnaire vietnamien a balayé les Khmers rouges du pouvoir, en 1978-1979, il ne s'est agi, pour Washington, que de saisir une revanche sur l'humiliante défaite de 1975 en exploitant le faux pas de Hanoï. Il n'a pratiquement jamais été question de négocier un retrait vietnamien pour placer le Cambodge sous une tutelle de l'ONU, comme on le fera en 1992-1993, au lendemain de l'accord international de paix de Paris. Ni Pékin ni Washington n'envisagent une telle solution et toute aide humanitaire est exclue, en dépit de la famine qui menace.

De nouveau sous le patronage d'un Sihanouk fort réticent, une résistance s'organise à partir du territoire thaïlandais. Les Khmers rouges en sont le principal levier. Ils disposent de la guérilla la plus solide, contrôlent la diplomatie et le siège du Cambodge à l'ONU. La Chine, qui les arme, insistera plus tard pour qu'ils participent à la négociation d'accords de paix. Washington ne dit jamais non et souvent oui. Même en laissant de côté les contacts opaques de la CIA, dans les années 80, avec les Khmers rouges, Chinois et Américains se retrouvent, pour des raisons différentes, dans leur volonté d'affaiblir le pouvoir communiste vietnamien dans un soutien, déguisé ou non, mais en toute connaissance de cause, aux auteurs du génocide khmer.

Les historiens des années 70 et 80 sont donc prêts en cas de traduction de la direction khmère rouge devant un tribunal international chargé de juger des crimes contre l'humanité. Des archives officielles américaines sont à leur disposition depuis 1987 et des recherches plus récentes donnent une idée plus précise du mal : à ce jour, entre 1,5 million et 2 millions de morts, de faim, de maladie, sous la torture ou assassinés de 1975 à 1978. Un procès remuerait des tonnes de boue, y compris aux Etats-Unis. Le président Clinton et son gouvernement plaident donc aujourd'hui pour un procès dont l'Amérique ne veut pas. Une plaidoirie exorciste.

Jean-Claude Pomonti

RECTIFICATIFS

LE GÉNÉRAL LEBED

Le général Lebed n'était pas le « patron » des forces soviétiques en Afghanistan – comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du mercredi 29 avril –, mais commandait un bataillon de parachutistes.

CINÉMA CORÉEN

Contrairement à ce qui était indiqué dans la nécrologie du réalisateur coréen Kim Ki-young (*Le Monde* du 14 avril), le grand chef opérateur décédé au mois de janvier n'est pas Jung Il-sun, mais son confrère You Young-gil.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

D'un Mai l'autre

D'UNE « révolution » l'autre. Il y a trente ans, c'était la rue. Aujourd'hui, c'est l'euro. En dépit de bien des différences – la France de 1968 sortait d'une longue période de croissance économique, l'Europe de 1998 a derrière elle plus de vingt années de difficultés –, la révolution de mai 1998 est bien un héritage de la révolte de mai 1968. Mais des deux fils qui tiraient le mouvement soixante-huitard, il y en a un, sûr de lui et dogmatique, qui s'est rompu avec une autre révolution, celle intervenue en 1989 avec la chute du mur de Berlin et la fin du communisme réel. L'autre fil, intact, celui de l'appel à l'imagination, à l'invention du futur et aux rêves de fraternité, mérite d'être protégé, mieux même d'être conforté.

D'une banlieue l'autre, entre Nanterre en 68 et Saint-Denis en 98, les colères diffèrent. Hier, lycéens, étudiants et ouvriers contestaient « la » société, ne doutant pas d'être réalistes en demandant l'impossible. Aujourd'hui, après deux décennies de crise économique, sociale et idéologique, l'avenir semble plus incertain. Mobilisant, entre deux périodes de congé scolaire, élèves et parents autour des enseignants, les manifestations de 98 ne croient pas à un avenir radieux. Elles demandent, plus simplement, des moyens. Des pavés qui tiennent la route. Une école qui fonctionne. Une France solidaire.

En fait, deux cultures, l'une plutôt autoritaire, l'autre plus libertaire, étaient à l'œuvre en mai 68. La première identifiait la société de demain aux dogmes théoriques d'organisations disciplinées, dans lesquelles l'individu avait souvent tort contre le groupe censé incarner une classe sociale. La seconde voulait aussi, naturellement, transformer le monde mais elle était d'abord et avant tout irrévérence, à l'égard des puissants, des pouvoirs et des tabous. Cultivant une distance à l'égard de tous les a priori, elle était un mouvement contre l'autorité, pour la liberté, toutes les libertés, celles des mœurs comme celle des échanges. Humaniste et internationaliste, ouverte au monde et aux hommes, dans leur diversité, elle était à la fois plus soucieuse de l'individu et plus ouverte au vent du large.

Aujourd'hui, la révolution de 89 a signifié l'éclipse de la première de *ces deux cultures*. Il nous reste la seconde qui alimente toujours les mouvements de notre société. On la retrouve dans l'ambition européenne : l'euro n'est pas seulement le complément du marché unique, une victoire de la liberté économique, mais aussi le premier coup d'une pièce où se jouera la construction d'une Europe politique et sociale. On la retrouve encore quand, enfin, la vie en commun des homosexuels va être socialement acceptée et officiellement reconnue. On la retrouve aussi parmi ceux qui refusent d'être indifférents au sort des plus démunis et des moins protégés, chômeurs et sans-papiers.

De l'héritage de mai 68, il est, en mai 98, une dimension qui doit plus que jamais être entretenue, voire renforcée : l'appel à l'imagination. L'invention, toujours recommencée, jamais achevée, d'une société conciliant l'individu et la solidarité, la liberté et la fraternité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Mots d'ordre soviétiques

COMME chaque année, le comité central du Parti communiste russe a publié une série de slogans dans la presse à l'occasion du 1er mai. Ces formules lapidaires, ces consignes, sont généralement révélatrices des préoccupations du parti et du gouvernement. Ce qui frappe, en 1948, à la différence de l'an dernier, c'est le fait que les événements de politique extérieure tiennent relativement peu de place.

Sur les quelque quatre-vingts mots d'ordre parus dans la *Pravda*, une douzaine seulement concernent la politique internationale. On y trouve naturellement les attaques habituelles contre l'*« impérialisme du dollar »* et contre la *« réaction internationale »*. Mais l'accent est mis incontestablement sur les questions intérieures. Les masses ouvrières et paysannes sont invitées à redoubler d'efforts pour réaliser la promesse faite solennellement par de nombreuses entreprises industrielles et agricoles d'exécuter *« le plan quinquennal en quatre ans »*.

Enfin, d'autres slogans évoquent la campagne d'épuration de l'intelligentsia ordonnée par Jdanov. Ils exigent l'abandon du *« formalisme »* dans l'art, la création d'œuvres inspirées par le *« réalisme socialiste »*, la lutte impitoyable contre l'influence de la culture occidentale, marquée de *« décadence bourgeoise »* dans la littérature, la musique, l'architecture, la science, etc. C'est la proclamation de l'isolationnisme soviétique, la culture de l'URSS à l'époque stalinienne étant supérieure à toutes les autres et devant garder toute son intégrité idéologique.

A. P.

(1er-2-3 mai 1948.)

Démocratiser la République

Suite de la première page

Alors, face au discours incantatoire sur les bienfaits de la globalisation économique, et quand on semble ne plus maîtriser son destin individuel et collectif, on se replie sur soi, on s'abstient, ou on adhère à des discours extrémistes qui donnent l'illusion de retrouver un sens. Puisqu'on ne nous entend pas dans notre pays, exprimons-nous par des cris, de la violence, et même de la haine, ou bien replions-nous dans l'indifférence. C'est sans doute ce que veulent dire les votes extrémistes et les abstentionnistes des dernières élections.

Mais ces signes sont autant d'appels aux politiques pour redonner un sens à l'action commune, pour s'adresser, au-delà du seul discours économique et social, à chacun, jeune, père et mère de famille, voisin, locataire, ou parent d'élève...

Ils nous rappellent qu'une partie d'entre nous a le double sentiment de ne plus appartenir à une nation réunie autour de droits et devoirs acceptés, et de ne plus être reconnu.

Ces hommes et ces femmes nous demandent d'approfondir la République et d'enrichir la démocratie. Disons-le simplement : la République repose sur l'adhésion collective à une communauté de valeurs et de destin. Ces valeurs inscrites au fronton de nos mairies sont devenues abstraites pour certains de nos concitoyens. Elles doivent avoir des retombées concrètes pour tous et chacun, et donner un sens à notre action collective.

Or comment parler des principes républicains à des jeunes que le désespoir pousse à dégrader leur propre quartier ou à s'en prendre aux transports qui les relient aux lieux où la République se voit ? Il est vrai que leurs quartiers se sont transformés en zones de relégation sociale où souvent l'école constitue le dernier signe de présence de la République.

Et pourtant, la République demeure le fondement de l'égalité des chances, la base de l'intégration. Mais ouvrons les yeux. Elle ne fonctionne plus ainsi aujourd'hui pour beaucoup d'entre nous. Cette République, retrouvons-la.

Comment parler d'égalité quand un cancer ou une grossesse à risque sont mieux traités pour ceux qui ont un carnet d'adresses ou sont bien informés ? Comment s'étonner du mouvement de la Seine-Saint-Denis quand on publie à loisir le palmarès de nos bons lycées... et la semaine suivante, le prix des loyers et du mètre carré dans les mêmes quartiers ? Comment parler de sécurité quand la police n'osait plus rentrer dans certains quartiers ou que les personnels sociaux de prévention sont encore souvent cantonnés dans des tâches administratives au lieu d'être au contact des personnes en difficulté ?

Comment retrouver sa dignité, quand, pour faire valoir ses droits (un RMI, une aide d'urgence, une aide médicale gratuite...), il faut encore trop souvent frapper à de nombreux guichets, se mettre à nu, expliquer une situation douloureuse et souvent indicible ?

Si la République affirme l'égalité des droits, elle n'assure pas l'égalité d'accès aux droits. Le chantier majeur est bien là. Nous l'avons entamé sur la sécurité, sur l'école en zone sensible, sur l'hôpital, sur la *justice*... Il faut accentuer l'effort et avancer. La réforme de l'Etat et des services publics, un Etat au service du public, de tous les publics, est un enjeu formidable pour la gauche.

Le modèle français de service public, si décrié par la droite, est pourtant aujourd'hui considéré comme un atout par les investisseurs étrangers : notre territoire est plus équilibré, les bases du système d'éducation, de santé, de logement, de culture existent. Mais il faut aller plus loin.

Disons-le simplement, la privatisation à outrance comme le *statu quo* nous mènent dans une impasse. Les services publics doivent évoluer pour être plus efficaces dans l'utilisation de l'argent public, mais aussi pour répondre au mieux, et de manière plus proche, à tous les usagers. Cette évolution ne peut se faire que dans la transparence et la concertation. Nous le faisons avec la réforme hospitalière qui vise à mieux répondre aux besoins de la population, à garantir l'accès à la santé pour tous, à améliorer la qualité des soins et à faire les choix d'équipements ou les reconversions nécessaires.

Nous le ferons plus largement, par la loi sur l'exclusion qui donnera peu à peu à chacun les moyens de se prendre en main. Notre objectif est clair. Si la solidarité doit porter assistance à nos concitoyens lorsqu'ils sont en situation de grande détresse, toutes les politiques publiques doivent les en faire sortir, dès et à chaque fois que c'est possible. La première exigence est de donner à chacun l'accès aux droits fondamentaux (l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, au logement, à la culture), et aussi de prévenir les situations d'exclusion.

> La citoyenneté gagne quand les chômeurs s'engagent pour faire prendre conscience de leurs difficultés et faire valoir leurs aspirations

J'ai envie de dire à tous les agents publics : vous détenez chacun une partie de la réponse à la crise que vivent beaucoup de nos concitoyens. Rendons notre République juste pour tous. Réfléchissons ensemble aux moyens et aux méthodes nécessaires pour réussir.

La liberté, quant à elle, s'incarne davantage aujourd'hui dans le libéralisme que dans la vie de ceux que l'insécurité sociale, économique et publique rend prisonniers de leurs difficultés. Il faut être énergique, prendre des initiatives, se battre ! Bien sûr, mais comment y arriver lorsqu'on est au chômage de longue durée, quand en risque de perdre son logement, quand on a des enfants en pleine dérive ?

La liberté, celle du marché, a un sens dans le secteur concurrentiel de l'économie. Elle apporte la compétition, la rentabilité et souvent l'innovation. Mais elle ne peut s'appliquer à tout le champ de l'économie car la rentabilité du marché est une rentabilité du court terme qui n'organise que ce qui est solvable, et ne prépare pas l'avenir : d'où l'importance des biens collectifs ; dans le domaine de l'éducation, de la santé, du logement, de la sécurité, mais aussi des infrastructures et de la recherche. Vouloir comme certains aller plus loin en étendant les concepts du libéralisme à l'ensemble de la société comporte des dangers beaucoup plus grands encore. L'individualisme devient alors la loi du plus fort, niant la solidarité et la justice sociale.

> La gauche a compris que, si le marché est utile, il n'est ni le tout de l'économie, ni encore moins celui de la société

Aussi la gauche a-t-elle bien compris que si le marché est utile, il n'est ni le tout de l'économie, ni encore moins celui de la société.

Les réformes que nous engageons et que nous devons encore engager visent à construire un autre modèle de développement pour la France et pour l'Europe. C'est tout l'enjeu du partage des tâches entre le marché et l'Etat, notamment par la réponse aux nouveaux besoins, la reconstruction des villes, mais aussi les moyens de mieux prélever et répartir les richesses de notre pays.

Mais nous avons compris aussi que ce modèle de développement appelle un projet global de société. Chacun veut vivre mieux, individuellement mais aussi collectivement. Ainsi le temps libéré par la réduction du temps de travail ne doit pas être seulement un temps de consommation. Il permet à chacun de retrouver le temps de vivre avec sa famille, ses amis, de participer à la vie associative, d'avoir accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Notre société sera ainsi moins dure.

Elle doit aussi laisser plus de place à la fraternité et à la solidarité. Le paradoxe est qu'aujourd'hui ces valeurs semblent plus souvent partagées par ceux qui ont peu que par ceux qui vont bien. Combien de femmes se battent dans les quartiers pour organiser le soutien scolaire, pour lutter contre la toxicomanie, pour échanger des savoirs différents. Cela aussi, c'est la France ! Pourquoi ne pas en parler ?

La fraternité républicaine nécessite de s'accepter avec nos différences de sexe, de culture, d'origine, et peut-être même de s'enrichir de ces diverses identités, si elles ne sont pas en contradiction avec notre modèle commun.

On est bien dans « sa peau » si on sait qui on est, d'où on vient, à quel ensemble on appartient (culturel, régional, social...), mais aussi quand on fait partie d'un tout, d'une nation forte de ses valeurs et de son histoire. S'est-on demandé pourquoi en Bretagne, là où on a su garder une identité tout en adhérant à la nation, on vote moins Front national et on croit à l'Europe ? Que l'on ne nous parle pas de communautarisme, ce repli sur soi de groupes identitaires. Que l'on admette simplement qu'une femme ou un homme est à la fois lui-même et une partie d'un tout. C'est d'ailleurs ce qu'attendent nos concitoyens, de notre pays et de ses dirigeants.

Eh bien, approfondissons la République, celle qui fait vivre les droits pour tous, qui donne à chacun les moyens de se prendre en main, ne se contente pas d'une assistance qui ne permet que de survivre, mais aussi celle qui, forte de ses bases communes, s'enrichit des individus qui la composent.

Mais au-delà, sachons redonner sens à la démocratie en la faisant vivre.

Nous savons que les lois ne suffisent pas si elles ne sont pas comprises et reprises par ceux qui agissent sur le terrain. Les élus et les associations qui créent des emplois-jeunes, les chefs d'entreprise et les syndicats qui commencent à négocier la réduction du temps de travail, en témoignent. La citoyenneté gagne quand les chômeurs s'expriment pour faire prendre conscience de leurs difficultés et faire valoir leurs aspirations, ou lorsque des associations sont vigilantes sur l'application des droits dans notre pays. Le gouvernement doit s'en réjouir même s'il est de son devoir de faire appliquer les lois et de refuser toute violence.

Un enjeu majeur est de permettre une représentation organisée – ce qui ne veut pas dire instrumentalisée – des forces diverses qui constituent nos sociétés de plus en plus complexes. C'est tout le sens de la décentralisation de la démocratie locale au niveau des quartiers, de la consultation des habitants. Mais c'est aussi celui de la représentation des chômeurs par les syndicats et les associations, dans le service public de l'emploi. Ce sont aussi les moments forts d'expression que constituent, sur des sujets majeurs de société, le Conseil national des handicapés, la Conférence de la famille, ou les Etats généraux de la santé où seront entendus non seulement les élus ou le corps médical, mais aussi les associations de malades.

La démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes de l'entreprise. Nous avons là une exigence collective : trouver des règles communes qui assurent une souplesse adaptée aux besoins des entreprises assortie de nouvelles sécurités pour les salariés.

Le gouvernement ne peut seul porter cette démocratisation. Il appartient aussi aux élus et aux partis politiques d'écouter, d'expliquer et de mobiliser.

Mais il faut aussi démocratiser nos institutions. Faire que chacun se sente vraiment représenté à chaque niveau. Renouveler le monde politique par la parité et le non-cumul des mandats. S'engager dans une réflexion forte sur les niveaux d'intervention publique les plus pertinents : de nombreux pays européens construisent leur démocratie autour d'agglomérations travaillant en réseaux avec les bassins de vie ruraux ou urbains qui les entourent, des régions fortes de leur particularisme et bien ancrées dans un pays qui apporte sens et cohérence.

Réfléchir sur les territoires appropriés, faire émerger de nouveaux responsables politiques porteurs de projets pertinents, c'est par exemple le sens du scrutin régional pour les élections européennes qui permet d'avoir les pieds dans sa région pour la projeter dans l'Europe, Il y a là une vraie ambition.

Notre Europe peut être le meilleur rempart contre les dangers de la mondialisation libérale. Elle doit pour cela engager la même énergie à construire l'Europe politique, qu'elle en a consacré à mettre en place l'union monétaire.

L'Europe s'est construite autour d'un grand marché et maintenant d'une monnaie unique. Elle s'est appuyée sur la concurrence qui stimule. Elle doit aujourd'hui développer la complémentarité qui renforce, et la solidarité qui unit. Le sommet de Luxembourg et la mise en place des plans nationaux d'action pour l'emploi en sont une première étape.

Nous devons accélérer la coordination des politiques économiques, donner enfin une réalité au Livre blanc, et engager des réformes structurelles sur la fiscalité et l'aide aux plus défavorisés. Il nous faut aussi apprendre à mieux fonctionner à quinze pour préparer l'Europe élargie. Cela passe impérativement par l'adhésion des citoyens.

Toutes ces ambitions sont au cœur des attentes de nos concitoyens vis-à-vis de la gauche. Une gauche fidèle à ses valeurs, capable de choix, sachant entendre la société, la représenter et la mobiliser. Une gauche qui aujourd'hui démocratise la République.

Martine Aubry

Seul demain compte... *par Théo Klein*

LORSQUE s'éteindront les flambeaux de ce jubilé si peu jubilatoire le temps sera venu de penser à l'avenir.

Israël n'est pas né il y a cinquante ans. Il est né de la volonté acharnée depuis la fin du siècle dernier des *« Amants de Sion »*, des pionniers socialisants, désireux de construire une terre qui leur soit hospitalière et qui leur permette de reconstituer et rassembler une nation, jamais vraiment disparue, mais éparpillée dans mille dispersions et qu'ils voulaient, de surcroît, libérer de son autoclave culturel.

Israël est né de cette construction qui s'est étalée sur plus d'un demi-siècle ; de la création de la centrale syndicale (Histadrout) qui a su organiser les ouvriers mais aussi créer des industries et structurer les premières forces de défense : Palmakh et Haganah. Le vote de l'ONU a été la reconnaissance de cette existence ; la proclamation de l'Etat, il y a cinquante ans, n'a été que la structuration de la nation en un Etat au plan intérieur comme international.

> Il n'y aura pas d'Etat palestinien sans Israël, comme il n'y aura pas d'Etat israélien sans une Palestine libre et indépendante. Il n'y aura pas de paix sans que se tracent des frontières

Mais l'essentiel restait à faire : intégrer cette nation, faire admettre cet Etat dans la communauté des peuples et des Etats de la région. Donner un sens nouveau, libéré des contraintes anciennes de la tolérance des Dhimmis et fonder sur une coopération cette nouvelle rencontre des fils directs et authentiques d'Abraham.

Que cela ait commencé par la guerre était sans doute inévitable : il n'y avait pas, de part et d'autre, de personnalités dont l'autorité morale et l'imagination créatrice auraient permis d'inventer d'emblée les paroles de la paix.

Un peuple était revenu qui avait revivifié la contrée mais dont l'histoire ne témoignait pas, aux yeux des Palestiniens, qu'il avait été, jadis, un Etat régional. Des hommes avaient quitté l'Europe, et aussi l'Irak, plus tard, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, mais qui étaient si fiers de leurs rêves qu'ils ne voyaient pas assez la frustration des autres.

Chacun porte en soi le poids de ses erreurs et, puisque nous avons été les plus puissants, acceptons le poids de nos fautes poignantes et répétées. Mais chacun sait aussi que l'autre est indestructible et que, d'ailleurs, sa perte briserait les deux rêves.

Il n'y aura pas d'Etat palestinien sans Israël, comme il n'y aura pas d'Etat israélien sans une Palestine libre et indépendante.

Il n'y aura pas de paix sans que se tracent des frontières et que chacun sache où planter son drapeau. Chacun des deux peuples a besoin de vivre son indépendance, sous son drapeau, sachant que c'est lui-même qui construit sa vie et son Etat. Que c'est lui-même qui est responsable de sa sécurité et de celle – immédiate – de ses voisins.

Le slogan de la sécurité d'abord, proclamé par M. Néthanyaou, est une manœuvre criminelle dans la mesure où, occupant tous les espaces entre les villes contrôlées par l'autorité palestinienne, il ne saurait exiger de celle-ci une obligation de résultats.

De surcroît, il faut le rappeler, le premier rapport reçu par M. Néthanyaou, en 1996, au lendemain de son élection, de la part des responsables des services de sécurité israéliens, avait justement porté sur la considérable amélioration de leur coopération avec les services de sécurité palestiniens.

Aujourd'hui, comme hier, la sécurité est liée aux progrès du processus de paix. Elle naîtra plus sûrement d'un apaisement de la peur qui habite les deux populations plutôt que de l'exaspération des affrontements mutuels.

Néthanyaou n'entrera dans l'histoire d'Israël que par la porte de la paix et du courage civique. Cela n'a pas été sa voie jusqu'à aujourd'hui.

Peut-être n'est-il pas trop tard ?

Mais, pour cela, il faut tracer la frontière entre Israël et la Palestine et il faut la tracer avec l'intelligence de l'esprit et pas la mesquinerie de la crainte.

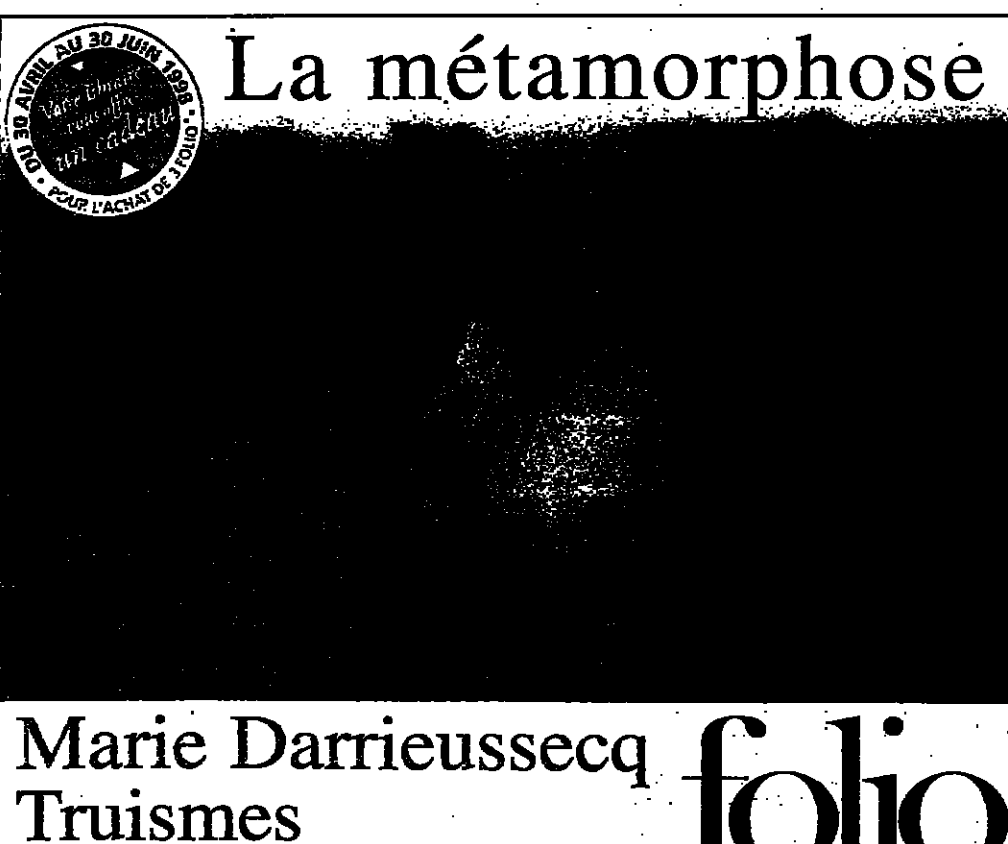
Bien sûr, il faudra établir des étapes jusqu'au règlement final mais, si celui-ci est clairement défini et accepté, sans doute les étapes intermédiaires seront-elles mieux comprises et mieux acceptées.

Le pari de l'entente n'entraîne pas le désarmement immédiat des esprits. Mais il crée un courant d'espérance qui permet aux populations de mieux s'accepter et, sans doute, un jour, de bâtir le cadre et les moyens d'une réelle coopération.

Alors les frontières s'ouvriront à nouveau et chacun pourra se sentir un peu plus chez lui ici, mais un peu aussi en face, et la terre d'Israël Palestine s'unifiera à nouveau comme le berceau de deux peuples, fils d'Abraham l'un et l'autre.

Et, si nous le voulons, ce ne sera pas un rêve.

Théo Klein *est avocat.*



AU COURRIER DU « MONDE »

COUPE DU MONDE

Une des grandes spécialités de nos « amis anglais » consiste – par leur presse interposée – à insulter les Français dès que l'occasion se présente.

C'est le cas, actuellement, pour ce fameux problème de billetterie de la Coupe du monde. Je suggère donc, puisqu'il faut bien sourire un peu, que l'on crée un secrétariat d'Etat aux relations franco-anglaises dont le but consisterait à remettre, dans certains cas, les choses en place. Ce secrétaire d'Etat pourrait commencer par rappeler à nos voisins (dont les trois quarts – nous apprend un sondage récent – ne savent pas que la monnaie européenne va s'appeler « euro ») que la vente des billets, lors du dernier championnat d'Europe de 1996 en Angleterre, avait été un réel fiasco.

La demi-finale France-République tchèque s'était déroulée, notamment, devant un stade à moitié vide, alors que des milliers de Français n'avaient pas pu se rendre à Manchester pour ce match, car il n'y avait plus un seul billet disponible... Les bonnes explications entretiennent les belles relations.

Bruno Blociszewski
Paris

SERVICE PUBLIC La directive sur l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité doit être transposée dans le droit français cette année. Celle-ci prévoit une dérèglementation sur 30 % du secteur, pour le seul domaine de la production, dès février 1999. ● LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE estime que cette nouvelle donne n'aura pas de conséquence sur le statut du personnel d'EDF et que celui-ci sera étendu aux opérateurs privés. ● LA DIRECTION ET LES SYNDICATS, qui étudient cette question au cours d'un conseil d'administration extraordinaire le jeudi 30 avril, sont sceptiques face à ce discours rassurant. ● LE COÛT DE LA MAIN-D'OEUVRE est nettement plus élevé à EDF que chez ses concurrents, en particulier à cause de la prise en charge par l'entreprise de son régime de retraite. ● LES SYNDICATS semblent prêts à certaines concessions pour préserver l'avenir de l'entreprise.

L'ouverture à la concurrence remet en cause les spécificités sociales d'EDF

Le coût de la main-d'œuvre y serait plus élevé de 50 % que dans le secteur privé. Ni la direction ni les syndicats ne croient possible d'étendre le statut du personnel aux futurs concurrents, comme le promet le ministère de l'industrie

EDF devait réunir deux conseils d'administration le jeudi 30 avril. Le premier, ordinaire, devait gérer les affaires courantes. En revanche, l'ordre du jour du conseil extraordinaire de l'après-midi prévoyait d'aborder un dossier brûlant qui tient en trois points : « Formes et enjeux de la concurrence dans l'Europe de l'électricité ; le projet d'EDF et l'ouverture du marché de l'électricité ; les dispositions-clés de la loi d'organisation du secteur électrique : le point de vue d'EDF ».

Direction et syndicats se rejoignent pour s'inquiéter des conséquences de la directive européenne introduisant une concurrence dans l'électricité. Selon l'avant-projet divulgué par la CFDT (*Le Monde* du 2 avril), la transposition de cette directive dans la loi française ne contient aucune disposition sociale. EDF craint d'être ainsi handicapée face à ses concurrents privés, car nul ne croit réellement qu'ils se verront imposer le fameux statut des agents malgré les affirmations du ministère de l'industrie. Edmond Alphandéry, président d'EDF, et la direction ont réuni les dirigeants des fédérations syndicales dès le 21 avril pour leur faire part du projet *« industriel et commercial »* de l'entreprise. Le jour même, les cinq syndicats ont publié un communiqué commun dénonçant *« l'accélération du processus de transcription de la directive et rappelant les dangers pour l'entreprise : sous-estimation des effets de la concurrence et des mécanismes de marché, centralisation de tout le pouvoir dans les mains du ministre chargé de l'énergie, préparation d'une concurrence déloyale qui organise la mort programmée d'EDF »*.

LE FARDEAU DES RETRAITES

Sur le plan industriel, les syndicats revendiquent un *« assouplissement du principe de spécialité »* qui empêche EDF de se diversifier alors que ses futurs concurrents présenteront, eux, une offre globale. Autre souhait : *« L'autonomie de gestion pour les entreprises et une régulation transparente. » « Le projet prévoit à la fois la libéralisation et la création d'un superministère de l'énergie. C'est absurde »*, analyse la CFDT.

Sur la plan social, les inquiétudes des syndicats, mais aussi de la direction, ne sont pas vaines. Selon les études internes, le coût de la main-d'oeuvre d'EDF est supérieur de 50 % à celui de ses éventuels concurrents ! Les salaires nets ne sont pas tellement plus élevés, mais le coût des retraites (pris en charge par l'entreprise et non par le régime général) et des œuvres sociales est prohibitif.

Les retraites expliquent à elles seules la moitié du surcoût. Le taux de cotisation employeur s'élève à 50 % du salaire alors que la moyenne du secteur privé est inférieure à 25 %. Par simple effet démographique, ce taux atteindrait 100 % en 2020. EDF souhaite résoudre au plus vite le problème car elle est encore en situation de payer une soulte à l'Etat, comme l'a fait France Télécom. Demain, ses investissements prévisibles et la concurrence rendront cet effort financier très difficile. Le problème est de toute façon d'actualité. Pour la première fois, les commissaires aux comptes ont émis des réserves sur les comptes 1997. car l'engagement des retraites – plus de 300 milliards – n'y figurait pas.

Les autres causes de surcoût sont également explosives : les œuvres sociales – le fameux 1 % du chiffre d'affaires – représentent 8 % de la masse salariale alors que les autres entreprises y consacrent tout au plus 2,5 %. A l'heure où certaines entreprises parlent d'annualisation du temps de travail, les heures supplémentaires, chez EDF, sont calculées à la journée et payées 150 % dès la première heure ! Sans parler des milliers de permanents syndicaux.

Ces quelques données financières suffisent à montrer le handicap d'EDF. Or de simples raisons juridiques empêchent l'extension du statut. La première est que certaines pratiques sont illégales. Les représentants du personnel et les élus aux comités d'entreprise sont désignés par les organisations syndicales qui jouissent d'un monopole de représentation. *« Depuis les lois Auroux de 1982, nous attendons un décret régularisant notre situation »*, reconnaît un juriste.

Il est d'autant moins probable que le gouvernement envisage réellement de demander à des opérateurs privés d'adhérer à un système coûteux et illégal que la loi de nationalisation de 1946 prévoit des exceptions. D'ores et déjà, le statut ne s'applique pas aux installations liées à un site industriel. Destinée à l'origine aux sociétés minières équipées d'une centrale électrique, cette brèche permettrait demain aux concurrents d'EDF d'échapper au statut.

Dirigeants et syndicats craignent d'être pris en étau entre une tutelle qui prétend étendre le statut pour conserver la paix sociale et des concurrents qui ont déjà trouvé la parade pour y échapper.

Pour réduire l'écart entre EDF et ses concurrents, un double mouvement est envisageable : diminuer petit à petit les avantages des agents d'EDF et tenter par le biais d'une convention collective de branche de « tirer vers le haut » les conditions de travail des concurrents. *« Entre le dumping social et Jurassic Park, on doit bien trouver un compromis »*, espère un dirigeant.

Le simple fait que les syndicats, dans leur communiqué, ne demandent pas que le statut soit généralisé mais seulement *« la pérennisation des garanties collectives s'appuyant sur le statut et s'appliquant à l'ensemble des acteurs du système électrique »* montre qu'ils sont, pour l'instant, prêts à certaines ouvertures. Encore faut-il que le gouvernement dise la vérité.

Frédéric Lemaître

La déréglementation selon les pays

Adoptée en 1996, la directive européenne sur l'électricité prévoit une ouverture progressive du marché à partir du 19 février 1999. Elle ne concerne que les grands consommateurs – les *« clients éligibles »* – qui pourront choisir leur fournisseur. A la demande de la France, la distribution a été écartée du périmètre de la dérèglementation. La part du marché ouverte à la concurrence devra être d'au moins 25 % en 1999 (environ 400 *« clients éligibles »* en France), de 30 % en l'an 2000 (800) et de 33 % en 2003 (2 500).

Les Etats ont une grande marge de manœuvre pour transposer la directive dans les droits nationaux, notamment en ce qui concerne les missions d'intérêt général. Certains pays ont choisi d'aller au-delà du dispositif prévu par Bruxelles, comme l'Allemagne (*Le Monde* du 29 avril) qui prévoit une ouverture du marché à 100 % dont bénéficieront à terme les particuliers. La France en est à la préparation de son projet de loi, qui sera discuté au Parlement à l'automne. Elle s'oriente vers une interprétation plus restrictive de la directive. Seuls les grands utilisateurs professionnels pourront faire jouer la concurrence.

Les chiffres-clés de la compagnie

- **Chiffre d'affaires** [1] : 191 milliards de francs.
- **Résultat net** : 5,9 milliards de francs avant rémunération de l'Etat (1,9 milliard après).
- **Dépenses d'investissement** : 36 milliards de francs.
- **Endettement** : 132,9 milliards de francs.
- **Production** : 460 milliards de kWh.
- **Effectifs** : 117 000 salariés.
- **Nombre de clients** : 29,8 millions.

[1] *Source : rapport annuel 1996*

Usinor conforte son emprise en Europe du Sud avec le rachat du sidérurgiste italien Arvedi

ANALYSE

Le groupe français s'intéresse au rachat de Cockerill Sambre

L'ENCRE des accords pour s'implanter au Brésil et pour se renforcer en Thaïlande est à peine sèche, qu'Usinor repart à l'attaque pour conforter, cette fois, son emprise européenne. Sa filiale Sollac, spécialisée dans les aciers plats a annoncé, mercredi 29 avril, le rachat en association avec l'italien Lucchini de la société sidérurgique italienne Arvedi (850 000 tonnes d'acier). Selon le schéma arrêté, le groupe français va prendre 40 % de Finarvedi, la holding de tête de la société sidérurgique, tandis que Lucchini et les actionnaires actuels détiendront à parité les 60 % du capital restants. L'opération, toutefois, est subordonnée à une restructuration financière préalable d'Arvedi. Très endettée, cette société familiale de Crémone est au bord de la faillite.

En volant au secours d'Arvedi, Usinor récupère quelques unités de tubes d'acier et d'inox, des équipements de laminage mais surtout le seul *mini-mill* italien. Le groupe français jusqu'à présent ne disposait d'aucune de ces petites aciéries électriques qui produisent de façon plus souple et plus économique que les installations classiques et qui ont révolutionné le marché aux Etats-Unis ces dix dernières années. Même si le groupe présidé par Francis Mer disait pouvoir s'en passer, il est aujourd'hui très satisfait d'avoir à sa disposition un de ces outils.

Avec cette prise de participation, Usinor complète son dispositif de conquête de l'Europe du Sud dans les aciers plats. S'appuyant sur sa base de Fos, un des centres de production d'acier les plus rentables du monde, le groupe a pris position en quelques mois sur tous les débouchés en aval de la production d'acier dans le bassin méditerranéen.

En Espagne, alors qu'il avait été battu par le luxembourgeois Arbed lors de la privatisation du deuxième sidérurgiste espagnol, Aceralia, il est parvenu à inverser la situation à son avantage : en novembre, il obtenait de se renforcer dans le capital des sociétés Sidmed (laminage à froid) et Galmed (tôles revêtues), qu'il avait en commun avec Aceralia. En Italie, il a racheté, en mars, la société Magona d'Italia, spécialiste italien de la transformation des aciers plats (laminage et galvanisation). Enfin, à Fos même, il a doublé ses capacités de production dans les productions aval. Usinor est désormais en position de fournir des aciers plats à forte valeur ajoutée pour l'automobile, l'électroménager et le bâtiment dans toute la région méditerranéenne, voire plus loin.

MÊME OBJECTIF AU NORD

S'étant fixé comme objectif de devenir un des premiers fournisseurs mondiaux auprès des constructeurs automobiles, Usinor aimerait désormais réaliser la même intégration au nord de l'Europe. A partir des hauts fourneaux et de l'aciérie de Dunkerque, des sites de production aval ont depuis plusieurs années été développés en Lorraine et dans le Nord. Il a aussi créé de nombreuses antennes commerciales pour desservir les marchés britannique, allemand et est-européens. Alors que les concentrations, à l'image de celle de Krupp et Thyssen, s'accélèrent dans cette partie de l'Europe, le groupe ressent la nécessité d'aller plus loin : après avoir hésité, il s'est porté candidat, comme British Steel, le hollandais Hoogovens et Arbed, à la reprise de Cockerill Sambre.

La procédure d'ouverture du capital du sidérurgiste wallon, lui aussi spécialisé dans les aciers plats, n'est pas encore officiellement lancée. Jean Gandois, son président, a annoncé mercredi 29 avril que les consultations avec les repreneurs potentiels se poursuivront jusque début juillet. Des négociations approfondies devraient se dérouler à partir de septembre avec une liste très restreinte de candidats.

Les critères de maintien de la production en Belgique et d'un partage des responsabilités risquent d'être déterminants dans le choix de repreneur de Cockerill Sambre. Averti après son échec espagnol, Usinor paraît prêt à adopter une attitude plus souple qu'auparavant pour l'emporter. Car avec Cockerill, Usinor aurait définitivement assis son emprise européenne.

Cette stratégie d'expansion, cependant, a un coût. Même si le groupe a regagné en dix-huit mois une grande souplesse financière – à la fin 1997, son endettement s'élevait à 5,8 milliards de francs pour 28,2 milliards de capitaux propres – il se sait obligé de faire des choix. Si l'inox d'Ugine et l'acier plat de Sollac sont les deux activités prioritaire du groupe, les autres métiers sont soumis à examen approfondi au nom d'une *« gestion dynamique du portefeuille d'activités »*.

La branche Aster qui regroupe les aciers spéciaux est celle qui paraît appelée à évoluer le plus dans les prochains mois. La pointerie (fabrication de vis et clous) est en voie de filialisation, premiers pas vers un possible désengagement ; Valdune, spécialisée dans la fabrication de roues de chemin de fer pourrait être fermée ; Unimétal (aciers spéciaux), revenu à l'équilibre après des des années de perte, pourrait être partiellement cédé. Des négociations auraient été entamées avec le groupe italien Lucchini, l'allemand Saarstahl et l'indien ISPA repreneur de la sidérurgie irlandaise, mais Usinor refuse de commenter cette information.

Martine Orange

La grogne sociale

Zéro pour cent d'augmentation générale pour 1998 ! La proposition de la direction générale a été prise comme une provocation par les syndicats. Alors que l'activité est en croissance, que de nombreux efforts ont été acceptés par le personnel ces dernières années, ils ne comprennent pas. Pour justifier sa position, la direction souligne qu'il lui faut gérer maintenant dans un contexte d'inflation nulle voire de baisse des prix. *« Avec les primes d'ancienneté, très importantes chez nous, et notre politique de compétence, les salaires vont augmenter de 1,5 % à 2 % »*, ajoute-t-on dans le groupe.

Les syndicats y voient plutôt un premier signe pour mettre un terme à la longue tradition sociale d'Usinor. *« Et tout cela pour plaire aux fonds de pension américains »*, peste Dominique Plumion, responsable CFDT à Sollac. Ces derniers jours, des arrêts de travail se sont multipliés dans différents sites du groupe.

Lufthansa enregistre des profits records grâce à la réduction de ses coûts et à ses alliances

FRANCFORT
de notre envoyée spéciale

« Nous avons enregistré un profit record l'an dernier et nous devrions faire mieux cette année », a déclaré Jürgen Weber, président de Lufthansa, en présentant ses comptes 1997, mercredi 29 avril à Francfort. Le groupe allemand a dégagé un résultat net de 835 millions de marks (2,84 milliards de francs), en hausse de 49,6 % sur 1996, pour un chiffre d'affaires de 23,1 milliards de marks (+ 11 %). *« Cette performance provient essentiellement de notre résultat d'exploitation »*, s'est réjoui M. Weber. Seul bémol : les lignes intérieures restent déficitaires. Au premier trimestre 1998, la tendance de 1997 s'est poursuivie : le chiffre d'affaires a augmenté de 5,6 %, à 4,9 milliards de marks, et le résultat net est passé en un an de 1 million à 46 millions de marks. *« Pour 1998, nous prévoyons un chiffre d'affaires en hausse de 5 % et une marge* (résultat avant impôt sur chiffre d'affaires) *comparable à celle de 1997 »*, a précisé M. Weber.

Lufthansa, comme ses concurrentes, bénéficie d'une conjoncture favorable : en 1997, le groupe a transporté 1,7 million de tonnes (+ 1 %) et 44,4 millions de passagers (+ 7,4 %). Il a affiché un taux de remplissage record de 73,5 %. Des taux de change favorables ont gonflé son résultat de près de 300 millions de marks. Plus encore, la compagnie recueille les fruits de sa politique d'alliances : grâce à Star Alliance, qui regroupe Lufthansa, United Airlines, Air Canada, SAS, Thaï Airways International et Varig, elle propose à ses clients 642 destinations dans 108 pays. Star Alliance a contribué aux profits à hauteur de 400 millions de marks en 1997, quatre fois plus qu'en 1996. Ce chiffre devrait encore augmenter une fois que Lufthansa aura étoffé ses alliances asiatiques, ce qui serait imminent.

M. Weber a menacé Bruxelles, qui examine l'accord de partenariat entre United Airlines et Lufthansa et pourrait exiger, pour satisfaire aux règles de la concurrence, que les deux compagnies abandonnent des créneaux horaires de décollage et d'atterrissage, si difficiles à obtenir compte tenu de la saturation des aéroports : *« Nous utiliserons tous les moyens possibles pour nous opposer aux propositions irrationnelles et idéologiques de la Commission européenne. Si besoin est, nous engagerons une action à Luxembourg. »*

BAISSE DES COÛTS

Surtout, Lufthansa continue sa politique de baisse des coûts. Avec succès puisque les dépenses d'exploitation ont crû nettement moins que les recettes d'exploitation. « Program 15 », engagé en mai 1996, doit permettre au groupe de réduire de 1,5 milliard de marks ses dépenses annuelles à la fin de 2001. *« Compte tenu du chemin parcouru – en 1997 nous avons économisé 800 millions de marks – nous atteindrons ces objectifs deux ans avant la date prévue »*, a déclaré M. Weber. Ce qui permettra notamment au groupe d'autofinancer ses investissements de 7,9 milliards de marks (dont plus des trois quarts consacrés à l'accroissement de la flotte) d'ici à fin 2000.

La Bourse de Francfort est confiante. Entièrement privée depuis octobre 1997, la compagnie aérienne a vu sa valorisation boursière quasiment doubler depuis 1996 : mercredi 29 avril, elle valait près de 15,6 milliards de marks. Lufthansa est la seule compagnie aérienne européenne, et l'une des onze entreprises allemandes, à faire partie de l'indice européen Dow Jones Euro Stoxx 50. Les actionnaires recevront, au titre de l'exercice 1997, un dividende de 0,90 marks par action, en hausse de 80 % sur 1996.

Virginie Malingre

British Aerospace rachète 35 % de Saab

Le constructeur aéronautique British Aerospace (BAe) a annoncé, jeudi 30 avril, le rachat de 35 % du capital de Saab Aircraft auprès du groupe suédois Investor. Le groupe suédois, qui a indiqué son intention de vendre en Bourse une partie du capital de Saab, devrait rapidement ramener sa participation au niveau de celle de BAe.

Cette acquisition de 3,5 milliards de couronnes suédoises (environ 2,7 milliards de francs) *« entre dans la stratégie de BAe de participer à la consolidation de l'industrie de l'aéronautique et de la défense »*, selon un communiqué du groupe. Les deux sociétés devraient notamment développer des synergies dans le domaine des avions de combat, des missiles guidés et des aérostructures. Saab Aircraft avait provisionné, en 1997, 4,4 milliards de francs pour l'arrêt de sa production d'avions turbo-propulseurs régionaux. Il fabrique toujours l'avion de combat Gripen, déjà commercialisé à l'export par British Aerospace.

هكذا من الأصل

Le ministère de la défense met en concurrence l'arsenal de Toulon et des chantiers privés

Les salariés d'Etat redoutent les suppressions d'emplois

La réparation de deux navires militaires endommagés pourrait être confiée à un chantier privé, pour obtenir un meilleur rapport qualité-prix. Une forte inquiétude règne parmi les salariés d'Etat de l'arsenal de Toulon, qui connaît de graves difficultés de plan de charge. Des suppressions d'emplois et des départs anticipés à la retraite dès l'âge de cinquante-deux ans sont d'ores et déjà prévus dans ces ateliers publics.

AVANT la mi-mai, le ministère de la défense devra dire si, au lieu d'avoir classiquement recours à l'arsenal de Toulon, il confie à des chantiers privés les travaux de réparation du navire-atelier *Jules-Verne* et du pétrolier-ravitailleur *Var*, endommagés lors de leur collision en Méditerranée, il y a trois mois, pendant une manoeuvre. Depuis une quinzaine de jours, cette option – qui relève d'une volonté du gouvernement de confier désormais certaines des activités industrielles, dans le secteur militaire, aux contractants offrant les meilleurs rapports qualité-prix – provoque une grave tension entre les salariés de l'arsenal de Toulon et leur direction locale. Des actions de protestation ont été entreprises quotidiennement par le personnel, au point que la marine nationale et la direction des constructions navales auraient l'intention de porter plainte pour entraves à la liberté du travail et à la liberté de circulation d'une partie de l'encadrement.

Le conflit tient au fait que la marine et la délégation générale pour l'armement évaluent actuellement le coût global et les délais de la réparation du *Jules-Verne* et du *Var* en comparant ce qu'il adviendrait de confier les travaux à l'arsenal de Toulon ou à des entreprises privées. « *Toutes les informations comparatives actuellement recueillies ne sont pas encore complètes* », dit-on au ministère de la défense, qui prendra « *la solution optimale, en pleine transparence et responsabilité* ».

Néanmoins, les premières estimations parues dans le quotidien local *Var-Matin*, et non démenties, font état d'un écart sensible entre l'analyse propre à l'arsenal sur le coût des dommages (35 millions de francs) et une expertise du bureau Veritas (6 millions). Le 5 mai, une concertation « *approfondie* » avec les syndicats, selon le ministère de la défense, devrait permettre de comparer les prestations, de sorte que la décision d'engager les dépenses devrait être arrêtée avant la mi-mai.

C'est la première fois qu'un bras de fer de ce type oppose des salariés de la défense nationale – les personnels des arsenaux sont des ouvriers à statut d'Etat – à leur administration de tutelle. Les premiers, tout en contestant la méthode et en considérant que la réparation de bateaux de guerre doit revenir à un établissement public, jugent « *outrageant* » le fait que le coût de la main-d'œuvre soit, dans ces conditions, « *la seule variable d'ajustement économique* ». La seconde rappelle que le gouvernement, en portant de 81 à 85 milliards de francs par an le budget d'investissement militaire, exige « *un bon emploi des fonds publics* », qui s'applique aux établissements de l'Etat comme aux entreprises privées.

Ce bras de fer intervient alors que la direction locale des constructions navales connaît de graves difficultés de plan de charge. Les syndicats redoutent, par exemple, que le prochain carénage de la frégate *Dupleix* soit prévu ailleurs qu'à Toulon. L'arsenal pourrait perdre, entre 1997 et 2001, quelque 28 % de ses heures globales de travail. Ce qui induit de diminuer les effectifs à hauteur de 2 800, avec la suppression de 1 000 emplois parmi lesquels des départs à cinquante-deux ans.

Si les syndicats ne sont pas hostiles – ils l'ont écrit au ministre de la défense – à « *la nécessaire redynamisation de l'outil de travail sans abandon, pour autant, de l'activité de réparation* », ils n'en condamnent pas moins une gestion de l'arsenal qui leur paraît avoir généralisé « *le gaspillage des fonds publics* », et qui n'est donc pas à donner en exemple. Ils citent le cas du coût du désamiantage du porte-avions *Foch*, qui a été de 40 millions de francs en 1997, alors que le gouvernement vient de décider son désarmement en 1999.

Jacques Isnard

La COB se prépare aux mutations de l'euro

À L'OCCASION de la présentation de son trentième rapport annuel, la Commission des opérations de Bourse (COB) a placé ses réflexions et ses actions sous le signe des mutations associées à la préparation de l'euro et aux révolutions des technologiques de l'information. En 1997, la COB s'est particulièrement attachée à poursuivre la modernisation du dispositif réglementaire. Parmi les initiatives, une réflexion est menée sur le fonctionnement des assemblées générales (AG) qui devrait être facilité par la photographie de l'actionnariat avant le tenue de l'AG.

D'autres modifications tendent à clarifier la procédure d'appel public à l'épargne, à simplifier les modalités d'augmentation de capital et celles du rachat de titres par les sociétés. Par petites touches, la COB entend faire une meilleure distinction entre les investisseurs réputés « qualifiés » et le grand public pour faciliter les opérations des premiers et mieux protéger les intérêts des seconds. Mais comme chaque année, le chapitre traitant des enquêtes pour délits divers retient plus particulièrement l'attention.

Grâce à un renforcement des moyens informatiques, le pouvoir d'investigation de la COB s'est accru, plus particulièrement en direction des marchés obligataire et de produits dérivés. La COB a révélé qu'elle a ouvert quatre-vingt-deux enquêtes contre soixante-dix-neuf en 1996. Cette année, vingt-quatre dossiers ont été transmis aux autorités judiciaires et dix aux autorités de marché. Mais seulement douze procédures de sanctions ont été ouvertes contre vingt-neuf en 1997. L'autorité de marché détaille trois opérations susceptibles de constituer des délits d'initiés. Un responsable d'une société du hors cote a acquis un nombre élevé de titres avant que celle-ci n'annonce un changement de contrôle. La deuxième affaire concerne un opérateur d'une entreprise d'investissement qui, à l'occasion d'une rencontre avec les dirigeants d'une société du premier marché (Règlement mensuel et comptant) a recueilli des informations, non connues du public, sur le montant du dividende susceptible d'être distribué et en a fait profiter des investisseurs. Enfin, la COB a épinglé un président d'une société cotée au second marché qui a vendu des titres quelques jours seulement avant la présentation de perspectives défavorables.

Enguérand Renault

Un compromis semble possible sur le Lyonnais entre Paris et Bruxelles

Réunion de la dernière chance vendredi 1er mai

BRUXELLES
(Commission européenne)
de notre correspondant

Afin d'essayer vaille que vaille de trouver un compromis dans l'affaire du Crédit lyonnais, une réunion de la dernière chance entre Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie et des finances, et Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, a été programmée pour vendredi 1er mai à Bruxelles, en marge du conseil Ecofin.

La tension était fortement montée depuis qu'il y a une dizaine de jours M. Van Miert avait fait savoir qu'on était loin d'un accord et que la Commission n'excluait plus une « *décision négative sur le dossier* ». Celle-ci aurait rendu les aides accordées par la France illégales et du même coup compromis le redressement de la banque. La manifestation du personnel du Crédit lyonnais le 28 avril à Bruxelles avait révélé son amertume à l'encontre de la Commission et le risque que cette crise contribue en France, à la veille de la naissance de l'euro, au développement de sentiments antieuropéens.

M. Strauss-Kahn a adressé une nouvelle lettre à la Commission rappelant les positions françaises et faisant part de sa volonté de poursuivre la négociation. L'absence de M. Van Miert, en mission pour quelques jours aux Etats-Unis, contribuait à figer la situation.

Conscient du tour politiquement dangereux que prenait l'affrontement, Jacques Santer, le président de la Commission, a téléphoné à Lionel Jospin pour lui expliquer la difficulté où se trouvait son institution, responsable de l'application des règles de concurrence du traité, mais lui indiquer aussi son souci de faire effort pour parvenir à un compromis. Le premier ministre français l'a encouragé dans cette voie.

MODALITÉS DE PRIVATISATION

Le président Santer s'est également entretenu avec M. Van Miert, rentré jeudi des Etats-Unis, et a plaidé pour une certaine souplesse. Celle-ci pourrait apparemment surtout s'exercer sur les modalités de la privatisation du Lyonnais que le gouvernement français s'est engagé à mener à terme avant la fin 1999 en ramenant la part de l'Etat à un maximum de 1[illegible] %.

M. Van Miert estimait nécessaire, pour assurer la viabilité du Crédit lyonnais après avoir réduit son périmètre d'activités, que celui-ci s'adosse à un partenaire stratégique majoritaire. Dans ces conditions il se prononçait pour une vente de gré à gré, ouverte et non discriminatoire. Les Français préférant une solution progressive et négociée avec le partenaire de leur choix, répliquaient qu'une telle vente au plus offrant coûterait en fait inutilement de 15 à 20 milliards de francs au Crédit lyonnais.

Un arrangement sur les modalités de privatisation, en admettant qu'il ait lieu, laissera encore ouverts des points sensibles concernant les contreparties à respecter par le Lyonnais, et notamment l'exacte étendue de la réduction de périmètre d'activité en Europe. La voie du compromis est ouverte, mais celui-ci n'est pas encore acquis.

Philippe Lemaître

هكذا من الأصل

Un compromis semb
possible sur le Lyonna
entre Paris et Bruxelle

L'entreprise de demain doit gérer l'aléatoire et dialoguer avec ses clients

Un livre de Jacques Chaize sur le management

LE NOM de la maison d'édition – « Village mondial » – résonne comme un slogan. L'auteur, Jacques Chaize, est connu pour avoir présidé le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) de 1988 à 1990 puis pour avoir publié un ouvrage anticonformiste, *La porte du changement s'ouvre de l'intérieur* (1992), dans lequel il incitait les chefs d'entreprise à se remettre en question.

BIBLIOGRAPHIE

Fort de sa double légitimité – chef d'entreprise et auteur à succès –, Jacques Chaize invite aujourd'hui ses pairs à adapter leurs organisations au XXIe siècle et à la révolution des réseaux. Tel est l'objet de son dernier ouvrage : *Le Grand Ecart : les débuts de l'entreprise hypertexte*, qui fait davantage penser à un livre rédigé par un consultant que par un chef d'entreprise. C'est ainsi que le nom de la société qu'il dirige n'est jamais cité.

Le *« grand écart »*, c'est bien entendu celui que chacun constate entre un *« futur proche »* dessiné par Bill Gates et un *« passé trop présent, corseté de corporatismes et de hiérarchies inexpugnables »*. L'*« entreprise hypertexte »* est celle qui *« se construit à partir de liens imprévisibles qu'établit son client autour de la valeur ajoutée à produire. Il suffit de "cliquer" sur le savoir-faire essentiel, le moment voulu, pour construire de lien en lien le produit ou le service désiré »*.

Après une première partie consacrée aux grandes évolutions de l'entreprise et aux fréquents travers des organisations, Jacques Chaize décrit, exemples à l'appui, l'entreprise *« hypertexte »*, capable de développer son *« capital d'intelligence »*. Si l'utilisation abusive de formules toutes faites peut lasser, nombre de chefs d'entreprise trouveront dans cet ouvrage des éléments capables, sinon de guider leur action, du moins d'orienter leur réflexion.

Frédéric Lemaître

★ « Le Grand Ecart », Jacques Chaize, Edition Village mondial, 240 p., 132 F.

Marseille se découvre une vocation d'escale de croisières en Méditerranée

Développement. Le « Norway » (ex-« France ») accoste au port de la Joliette le 2 mai. Cette escale symbolise un nouvel axe de développement. En 1998, 100 000 passagers sont attendus dans la cité phocéenne

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le 2 mai, le *Norway*, rebaptisé *France* pour l'occasion, s'amarrera au poste 163 du port de la Joliette. Arrivé des Caraïbes, où il croise habituellement pour la Norvegian Cruise Lines, il sillonnera la Méditerranée durant deux mois pour le compte de l'agence TMR (Tour du Monde Ravon) : 16 000 passagers se sont déjà inscrits pour les 9 croisières prévues. L'agence de Jean-Maurice Ravon, qui a lancé son opération il y a un an, s'installera ainsi pour 1998 en haut de la liste des sociétés qui transforment Marseille en l'un des grands ports de Méditerranée pour la croisière.

La progression de ce trafic en quelques années est spectaculaire : parti d'à peu près rien, soutenu par un Club de la croisière animé par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et le Port autonome de Marseille (PAM), il a été de 66 000 passagers, dont 13 000 en tête de ligne, en 1997. Cela représente 98 escales de 24 paquebots appartenant à 17 compagnies. Pour 1998, les prévisions sont de l'ordre de 100 000 passagers, dont 26 000 en tête de ligne, pour 163 escales.

La compagnie Costa, installée à Marseille depuis 1995, conservera sa première place, en particulier grâce à son magnifique paquebot blanc le *Costa Romantica*, qui, tous les samedis soir, quitte la baie dans le crépuscule : elle aura transporté plus de 35 000 passagers cette année. Les navires affrétés par la Royal Carribean International, *Renaissance Cruise*, *Festival* – ou le *Club Med II*, paquebot à voile de 700 passagers –, accosteront aussi à Marseille. Leur objectif est d'atteindre 200 000 passagers en l'an 2000. Nice et Villefranche en attirent 180 000, progressent encore, mais sont handicapées par l'étroitesse et le faible tirant d'eau de leurs ports, tandis que Barcelone, en forte croissance, est en tête des ports de la région avec 385 000 passagers.

Selon les différents acteurs, cette montée en puissance est due à deux raisons. D'abord, le début de saturation des Caraïbes, principale zone mondiale de la croisière : 5 millions d'Américains naviguent chaque année dans ces eaux accessibles en toute saison. Ensuite la nouveauté de cette activité en France : il n'y a pour le moment que 160 000 clients par an, un chiffre très faible qui ne s'explique pas uniquement par le fait que la Méditerranée n'est agréable aux croisiéristes que d'avril à novembre. Tous les opérateurs considèrent que la mer intérieure est prometteuse et ils multiplient les projets.

Les passagers français sont actuellement plutôt d'âge mur : le prix des traversées est le premier facteur d'explication. Ceux qui voient plus loin estiment que la clientèle peut largement rajeunir : ils se réfèrent à l'habitude italienne de faire son voyage de noces en mer.

RETOMBÉES ANNEXES

La compagnie Costa constate que son pari de rapprocher les bateaux des clients était le bon : Marseille a été choisie parce qu'elle est à deux heures au plus (en train ou en avion) de tous les points de France. Résultat : le nombre de passagers français est passé de 1 000 à 4 000 en deux ans. 75 % de ceux-ci n'avaient jamais fait de croisière avant d'escalader la passerelle, et durant les mois d'été, les trois quarts des vacanciers des mers ont moins de 50 ans.

Les retombées de l'activité de croisière sur la ville et ses alentours ne sont pas encore précisément chiffrées : la dernière étude, commandée par la CCI et le PAM, date de 1992 et était plutôt prospective. Si les passagers en transit n'acquittent pas de taxes portuaires, à l'inverse de ceux qui utilisent Marseille en tête de ligne, les uns et les autres alimentent l'activité dans les transports et l'hôtellerie.

Laurent Sicard, directeur d'Inchcape Shipping Service France, agent consignataire – c'est-à-dire représentant de l'armateur – de la plupart de navires de croisière à Marseille, estime, dans le mensuel *Décisions Marseille Provence Métropole* d'avril 1998, que 100 000 passagers représentent 1 500 journées de bus, autant de journées de guide, et 15 000 repas. Il faut y ajouter les courses de taxi et les achats réalisés à Marseille ou dans les villes et villages visités, tant par les touristes que par les équipages : il y a par exemple 900 personnes qui travaillent à bord du *Norway* – *France*.

L'avitaillement des navires s'ajoute à ces dépenses. Si les bâtiments les plus gros sont encore obligés de relâcher dans une zone du port éloignée du cœur de la ville, les aménagements en cours du port autonome, soutenu par l'établissement public Euroméditerranée, tendent à faciliter la circulation entre les quais de mouillage et l'espace urbain. Et d'ici quelques années, une nouvelle gare maritime accueillera les petits navires de croisière, qui n'emmènent que quelques centaines de passagers : ils mouilleront alors devant la cathédrale, à une encâblure du Vieux Port.

Michel Samson

GMAC, filiale de General Motors, part à l'assaut du Crédit foncier

NEW YORK
de notre correspondante

Fin mai, le repreneur du Crédit foncier sera connu. Parmi les prétendants : General Motors Acceptance Corporation (GMAC), la filiale financière du grand constructeur automobile de Detroit, qui trouverait là un moyen non seulement de renforcer et diversifier sa présence sur le marché français des services financiers, mais aussi de prendre pied sur le marché européen du crédit immobilier. Elle vient de pénétrer celui-ci en achetant une société britannique, Birmingham Midshires Mortgage Services.

La fonction première de GMAC, fondée en 1919, est de contribuer au marketing des véhicules de General Motors en offrant aux concessionnaires et aux consommateurs les services et produits financiers dont ils peuvent avoir besoin. Outre le crédit à l'achat d'automobiles et le leasing (qui constituent 80 % du chiffre d'affaires de GMAC), ses services se sont peu à peu étendus à l'assurance, à l'entretien des véhicules, puis au crédit immobilier. En 1997, GMAC a racheté la compagnie américaine d'assurance automobile Integon pour 550 millions de dollars (environ 3,3 milliards de francs). Aujourd'hui, l'ambition de GMAC est *« d'être partout où est GM »*. La filiale financière cherche donc naturellement à étendre son implantation à l'étranger, en Amérique latine, en Australie, en Asie et en Europe.

Au cours des toutes dernières années, GMAC a pris le contrôle de 75 % d'une société australienne, Holden National Leasing, a lancé Opel MasterLease en Allemagne et ouvert des succursales en Indonésie, Thaïlande, Pologne et, tout récemment, en République tchèque. Les opérations internationales de GMAC représentent 14 % de ses actifs, mais lui permettent de réaliser 20 % de ses bénéfices, grâce à une concurrence moins rude à l'étranger, en matière de services de financement automobile, qu'aux Etats-Unis.

La firme est présente dans 34 pays (dont 18 en Europe) avec près de 600 représentations dans le monde. Sur les 21 400 personnes qu'elle employait en 1997, près de 2 500 l'étaient à l'étranger. En France, GMAC est déjà présente sur le marché du financement automobile par l'intermédiaire de la société Opel Crédit.

Les services financiers constituent en réalité un secteur de plus en plus lucratif pour les constructeurs automobiles américains, en particulier sur les marchés internationaux.

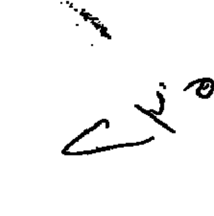
RENTABILITÉ ÉLEVÉE

C'est ainsi que Ford, grâce à sa filiale Ford Motor Credit, a réalisé en 1996 des bénéfices supérieurs dans le domaine des services financiers à ceux tirés de la production de véhicules. Les revenus de leurs filiales financières ont aidé les constructeurs à compenser, depuis le début des années 90, les fluctuations de la production et des ventes de véhicules.

Ces filiales financières non bancaires sont devenues des concurrents redoutables pour les banques américaines, car elles utilisent des outils informatiques et de marketing très performants, et emploient très efficacement l'information collectée grâce aux opérations financières effectuées avec elles. Ainsi, dans le domaine des cartes de crédit, elles développent depuis longtemps des techniques de fidélisation arrivées plus tardivement en France. L'utilisation à répétition d'une carte peut permettre d'obtenir des billets d'avion gratuits ou des réductions dans de nombreux magasins. Des avantages qui permettent de faire oublier aux clients le taux d'intérêt très élevé qui leur est facturé.

GMAC a fait état pour 1997 de bénéfices nets consolidés de 1,3 milliard de dollars (7,8 milliards de francs), en augmentation de 5 % sur l'année précédente, soit les meilleurs résultats depuis six ans. De ce total, 910 millions de dollars provenaient du secteur du financement automobile (une baisse de 4 % par rapport à 1996), 224 millions du secteur assurances (en hausse de 17 % sur l'année précédente) et 167 millions du secteur du crédit immobilier, le secteur qui a enregistré la plus forte progression, en particulier dans l'immobilier commercial : + 64 %.

Sylvie Kauffmann



M. Védrine préconise trois axes de développement pour l'audiovisuel extérieur

Dans un entretien au « Monde », le ministre des affaires étrangères plaide pour « une relance ambitieuse » de la chaîne francophone TV 5, un « soutien accru » à l'exportation des programmes français et une « aide financière renforcée » des chaînes par satellite

HUBERT VÉDRINE, ministre des affaires étrangères, devait présenter au conseil des ministres du 30 avril ses projets concernant le développement de l'audiovisuel extérieur français. La présentation de ce dossier complexe et épineux, dans lequel sont imbriqués l'avenir de différents acteurs (TV 5, CFI) et des rivalités personnelles, a été plusieurs fois reportée. Elle a été précédée par plusieurs réunions entre les différentes télévisions publiques et privées françaises et les deux ministres concernés, M. Védrine d'une part, Catherine Trautmann d'autre part. Le dossier a d'ailleurs été écarté du futur projet de loi sur l'audiovisuel que doit boucler la ministre de la culture et de la communication, avant l'été.

« Après cinq rapports sur l'audiovisuel extérieur en deux ans, quelles sont les décisions retenues ?

– Ces rapports ont été demandés parce que le renforcement de notre audiovisuel extérieur est une nécessité absolue pour notre influence dans le monde, mais pose des problèmes délicats à résoudre. De surcroît, le nouveau gouvernement a voulu regarder cette question de près, dans un contexte d'évolution technologique rapide qui aiguise la concurrence (plus de 1 000 chaînes nouvelles l'an dernier) mais offre aussi de nouvelles opportunités.

» La situation était satisfaisante sur le plan radiophonique (s'agissant de RFI). Mais, s'agissant de télévision, compte tenu de l'importance croissante de ce mode de diffusion (plus de 4 milliards de téléspectateurs dans le monde), il fallait rendre plus présentes les images françaises sur les écrans du monde, pour le public francophone, et pour les autres. C'est ce que le premier ministre a décidé. L'action du gouvernement suivra trois axes complémentaires et d'égale importance : une relance ambitieuse de la chaîne francophone TV 5 ; un soutien accru à l'exportation des programmes français ; et une aide financière renforcée pour que le plus grand nombre possible de chaînes françaises soient diffusées sur le plus grand nombre de bouquets satellitaires.

– L'idée d'une « CNN à la française », préconisée par l'un des rapports, est donc définitivement enterrée ?

– L'hypothèse de la création d'une « CNN à la française », trop dispendieuse et trop problématique, n'a pas été retenue. Nous avons décidé de valoriser ce qui existe et donc de partir de TV 5, dont la présence croissante (140 pays desservis aujourd'hui contre 25 en 1991, 80 millions de foyers raccordés) et la notoriété représentent un capital important. Je veux rendre hommage ici à l'action menée par son président, Patrick Imhans. Notre ambition est d'en faire une chaîne plus moderne, mieux adaptée, plus attractive.

– Avec quels moyens ?

– Nous voulons impliquer toutes les chaînes publiques dans TV 5, que cette réussite soit l'affaire de tous. La part française du capital va être restructurée en conséquence, à la faveur du retrait de la Sofirad, La Sept-Arte/La Cinquième entrant à hauteur de 25 % dans TV 5, France Télévision augmentant sa part de 33 % à 35 %, RFO arrivera à hauteur de 4 %, l'INA, dont nous voulons qu'il reste, conservera 2,7 %. L'ambition pour cette nouvelle TV 5, c'est davantage de films, de sports et d'information, avec notamment des journaux télévisés adaptés au public international. TV 5 devrait ainsi devenir, ou redevenir, une « vitrine » de la télévision française, publique ou privée, présenter ce qui se fait de mieux dans l'audiovisuel français. TV 5 est « francophone », c'est une richesse, mais il ne faut pas oublier que 75 % de ses émissions sont d'origine française.



HUBERT VÉDRINE

– Que devient CFI dans ce schéma ?

– TV 5 et CFI ne devront plus se concurrencer de façon désordonnée. CFI recentrera son dynamisme sur ses missions de banque de programmes et d'instrument de coopération technique, sauf en Afrique, où il conservera son rôle de diffuseur. Puis, la mise en place d'une présidence commune entre TV 5 et CFI favorisera la synergie entre les deux entités. Ce président sera nommé avec l'accord de nos partenaires québécois, canadien, suisse et belge dans TV 5.

– Quelles mesures allez-vous prendre pour favoriser l'exportation des programmes français à l'étranger ?

– L'exportation de programmes est un enjeu économique autant que culturel. La vente des programmes français à l'étranger a représenté 1,3 milliard de francs en 1996, auxquels s'ajoutent 1,2 milliard d'exportations de films. Mais les Etats-Unis détiennent au moins 60 % des échanges mondiaux dans ces secteurs. Notre volonté est d'apporter un soutien aux producteurs et distributeurs, qui eux-mêmes se mobilisent et dont la plupart sont regroupés au sein de TFVI, et cela pour les programmes télévisés comme pour les films de cinéma. L'image forte du cinéma français à l'étranger bénéficie à l'ensemble des oeuvres audiovisuelles françaises et à leur commercialisation internationale. J'ai, en outre, demandé à Bercy d'adapter les mécanismes d'aide à l'exportation aux spécificités du secteur de l'audiovisuel, comme le demandent tous les professionnels.

» Enfin, troisième axe, nous souhaitons aider le maximum de chaînes françaises, qu'elles soient publiques ou privées, à monter sur les bouquets satellitaires des différents continents. Ainsi en Afrique, avec un bouquet de 8 chaînes, dont 7 françaises (TV 5, Canal Plus Horizons, MCM Africa, La Cinquième, La Sept/Arte, Euro News, AB Cartoon, Planète), pour lequel nous avons financé en partie et de façon dégressive le transport. Des opérations similaires seront lancées en Europe, au Maghreb, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine. Une stratégie par continent va être élaborée avec les chaînes françaises publiques et privées.

– Y a-t-il eu des points d'achoppement avec Catherine Trautmann ?

– Des nuances, quelques différences initiales comme par exemple sur la nouvelle répartition du capital de TV 5. Mais pas de points d'« achoppement ». Nous avons travaillé ensemble. Catherine Trautman a coprésidé avec moi les réunions de travail, organisées au Quai d'Orsay avec les opérateurs audiovisuels, et nos collaborateurs ont travaillé en bonne intelligence. Nous étions très proches, et le premier ministre a arbitré.

– Est-il utile et nécessaire de s'adresser au monde avec des programmes télévisés en français ?

– Il existe un peu plus de 120 millions de francophones dans le monde, y compris les Français. C'est d'abord à eux que s'adresse directement TV 5. Le deuxième public également visé par TV 5 et les chaînes en français est constitué par les 350 à 400 millions de personnes qui, tout en maîtrisant insuffisamment le français, peuvent accepter de suivre des programmes sous-titrés en français. Au-delà, la France doit aussi se préoccuper d'atteindre, avec des programmes traduits dans leur langue, la plus grande part possible des autres téléspectateurs.

» La question de savoir s'il vaut mieux diffuser en français ou s'il est préférable de choisir d'autres langues est en effet un faux débat dépassé : il faut faire les deux.

– Que pensez-vous du journal télévisé actuellement diffusé par TV 5, réalisé par France Télévision ?

– Il s'agit d'un premier essai. Il faudra sans doute plus d'informations de nature internationale ou culturelle, et adapter son rythme et son ton en fonction des réactions du public.

– Comment la France peut-elle avoir les moyens, y compris financiers, de ses ambitions à côté des efforts beaucoup plus importants consentis par la Grande-Bretagne avec la BBC, l'Allemagne avec la Deutsche Welle ou les Etats-Unis ?

– Ce n'est pas directement comparable. En tout cas en ce qui nous concerne, nous y mettrons des moyens financiers supplémentaires (environ 130 millions de francs) et nous nous efforcerons de les employer au mieux.

» Le rattachement de la coopération aux affaires étrangères est déjà un facteur de synergie et d'efficacité. Avec le ministère de la culture et de la communication, nous avons établi un mode de concertation efficace et constant. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé et Nicole Vulser

Decaux et More Group se déchirent devant les tribunaux

LE RACHAT de l'afficheur britannique More Group se transforme en pugilat judiciaire. Le groupe Jean-Claude Decaux, spécialiste français du mobilier urbain, a déposé une plainte, mercredi 29 avril, contre More Group France, la filiale française de l'afficheur britannique qu'il essaie pourtant de racheter. Selon Jean-François Decaux, fils aîné du fondateur et PDG de Decaux SA, cette plainte devant le tribunal de commerce de Nanterre vise *« à obtenir la réparation matérielle du préjudice subi du fait de la diffusion d'un document dénigrant la qualité du réseau Decaux à Rennes »*.

Le document incriminé, un reportage photo signé du nom de la première agence média française, Carat Expert, aurait été utilisé par un commercial de More Group lors de ses rendez-vous avec les agences de publicité. Decaux affirme qu'il s'agirait d'un faux. *« Un reportage photo existe*, dément catégoriquement le patron de More Group France, Pierre Laszlz. *Il a été attribué malencontreusement à Carat, mais il ne s'agit en aucun cas d'un faux. »* More Group France envisage, à son tour, de porter plainte pour diffamation.

DOCUMENTS CONFIDENTIELS

Parallèlement, Decaux a décidé de saisir la justice pour divulgation de documents confidentiels du Conseil de la concurrence français. Une analyse de la position dominante de Decaux en France *« se serait retrouvée*, selon Jean-François Decaux, *sur le bureau d'un journaliste de* The Independent *à Londres »*. Decaux laisse supposer que l'état-major de More Group pourrait être à l'origine de ces manoeuvres.

Entre More Group, qui préfèrerait être racheté par l'américain Clear Channel, et Decaux, qui menace de l'absorber purement et simplement (*Le Monde* du 15 avril), la tension monte, dans l'attente de l'avis que rendra l'autorité britannique de régulation de la concurrence, l'Office for Fair Trading (OFT), à partir du 6 mai.

En donnant son aval à l'offre du français pour un montant de 475 millions de livres, elle *« annihilerait le seul concurrent sérieux de Decaux sur un marché du mobilier urbain qui commence juste à s'ouvrir aux appels d'offres »*, affirme-t-on chez More Group. Pour éviter de se retrouver en position de monopole et dépasser les seuils fixés par la loi, notamment en Belgique, en Suède et surtout au Danemark, certaines filiales de l'afficheur britannique pourraient être vendues. Sans que *« ce montage soit envisagé pour l'instant »*, le PDG de Decaux SA affirme *« avoir des acquéreurs »*.

Florence Amalou

France 3 lance la chaîne Régions sur TPS

C'EST DANS LE CADRE du nouveau siège de France Télévision, sis sur l'esplanade Henri de France, à Paris, que Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a présenté Régions, dernière en date des chaînes thématiques opérées par le service public. Pour le PDG, la création de Régions répond à l'obligation pour France Télévision *« d'adapter son offre de programmes aux nouveaux supports »* de diffusion.

En clair, France Télévision se doit de développer une offre de programmes conçue pour la télévision numérique. La chaîne, créée en partenariat par France 3 et France Télécom, vient compléter la palette de programmes du service public déjà forte d'Euronews, Festival, Histoire et Mezzo. Régions est contrôlée à égalité par France 3 et France Télécom. Toutefois, la chaîne du service public dispose d'une action suplémentaire pour conserver sa primauté sur Régions.

Pour son lancement, prévu le 11 mai sur le canal 12 du bouquet Télévision par satellite (TPS), Régions disposera d'un budget de 53 millions de francs. Avec elle, France Télévision devrait satisfaire une des plus fortes attentes des abonnés du bouquet numérique comme des téléspectateurs en général. Selon Gilles Vaubourg, directeur général chargé de l'antenne de Régions, trois enquêtes ont illustré cette demande : *« Selon un sondage Ipsos, 32 % des personnes interrogées souhaitaient une chaîne des régions. Une enquête validée par une étude de l'institut Louis-Harris, puis une étude qualitative qui a montré qu'une majorité des sondés approuvaient le concept de Régions. »*

Selon le directeur général, la chaîne est en cours de conventionnement auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour être reprise *« dans quelques semaines »* sur les réseaux câblés de la Lyonnaise Câble et de France Télécom Câble.

10 000 HEURES DE PROGRAMMES

Dans son fonctionnement, Régions ne bénéficiera pas *« de la redevance, ni des recettes publicitaires de France 3 »*. En revanche, la chaîne proposera des écrans de publicité. Une autonomie financière liée en partie au contrat d'exclusivité, valable pour cinq ans renouvelables, de Régions avec TPS. La chaîne est même inscrite dans les statuts fondateurs de TPS comme un des apports de France Télévision à la création du bouquet.

Installée provisoirement à Paris, Régions n'a pas encore choisi son futur siège. Déjà, Lyon, Nantes et Lille se sont portées candidates. *« La décision définitive sera prise à l'automne »*, a précisé Philippe Levrier, directeur général de France 3.

En pratique, Régions sera dotée d'une trentaine de salariés. Pour ne pas être *« un clone de France 3 »*, signale Gilles Vaubourg, la chaîne a prévu de se développer autour de quatre axes : découverte, proximité, services et information. A charge pour elle de *« valoriser »* les dix mille heures de programmes régionaux et d'informations produits par France 3 en leur *« offrant une seconde vie avec une vitrine nationale sur le satellite »*.

Au quotidien, Régions diffusera trente magazines de vingt-six minutes multidiffusés sur six jours. Chaque jour, la chaîne proposera quinze flashes et quatre journaux et le journal des journaux. Les journalistes du réseau national de France 3 seront notamment mis à contribution pour composer une *« séquence de proximité »* diffusée à la demie de chaque heure.

Enfin, la possibilité de retransmettre en simultané les vingt-quatre journaux régionaux de France 3 *« est à l'étude »*. Des problèmes techniques et financiers ont, pour l'heure, retardé ce projet.

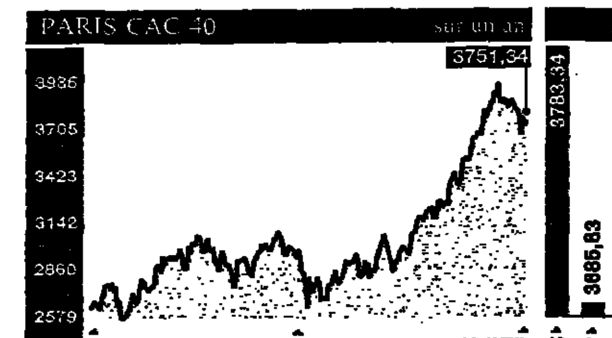
Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe Expansion, filiale d'Havas, est intéressé par** *Le Nouvel Economiste*. *« Si le journal était à vendre, c'est une affaire qui pourrait nous intéresser »*, confirme le président du directoire de *L'Expansion*, Damien Dufour. *Le Nouvel Economiste* a été repris, en dépôt de bilan, par Georges Ghosn, en 1996, qui a procédé en décembre 1997, à une augmentation de capital, avec l'entrée d'une filiale de Cauval industries, et qui dément avoir l'intention de vendre le titre.

■ **Le groupe Gault-Millau a été vendu par Havas à la société Damefa**, associant Philippe Faure, président pour la France du courtier d'assurances américain Marsh McLennan, Christian Menanteau, ancien rédacteur en chef du *Revenu français*, et le Crédit agricole d'Ile-de-France. Les publications Gault-Millau, dont le chiffre d'affaires atteint 40 millions de francs, comprennent le magazine, plusieurs guides, ainsi que des contrats de licence et de labellisation de produits.

■ **TÉLÉVISION : les abonnements à Canal Plus ont progressé de 1,5 % au cours du premier trimestre.** La chaîne cryptée avait à la fin de mars 5,8 millions d'abonnés en France pour l'ensemble de l'offre du groupe (Canal Plus, CanalSatellite, NC Numéricable). Seule la chaîne principale enregistrait un léger tassement de sa diffusion.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **USINOR : le sidérurgiste** français conforte son emprise en Europe du Sud avec le rachat de l'italien Arvedi *(lire page 15).*

● **FABRE : le groupe pharmaceutique de Castres** (Tarn) a acquis pour 344 millions de francs auprès de Limagrain (semences) 76,65 % de Dolisos, numéro deux français de l'homéopathie. Fabre acquérera le reste du capital sur le marché. Avec la reprise de dette, l'opération lui coûtera 550 millions.

● **FALCONBRIDGE : le groupe minier canadien a signé**, le 29 avril à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), l'accord avec la société kanake SMSP (Société minière du Pacifique sud) pour la construction d'une usine de transformation du nickel. L'investissement s'élèvera à environ 6 milliards de francs pour une production de 54 000 tonnes vers 2008 et 700 emplois dans la province Nord.

● **ARMEMENT TERRESTRE :** les ventes de l'industrie française de l'armement terrestre (22,2 milliards de francs) sont en baisse de 7,1 % en 1997. Le recul des livraisons à l'armée française *n'a pas été compensé par les* exportations. Les prises de commandes atteignent 21,4 milliards.

SERVICES

● **EDF-GDF : l'ouverture à la concurrence** *prévue par la* directive européenne menace le statut des agents EDF-GDF *(lire page 15).*

● **RWE/VEBA : les deux groupes allemands d'énergie** ont annoncé, jeudi, *« un accord de principe avec l'opérateur américain BellSouth sur un partenariat dans les télécommunications ».*

FINANCE

● **COB : la Commission des opérations de Bourse** a rendu public, mercredi, son rapport annuel *(lire page 16).*

● **JEAN-YVES HABERER : l'ancien président du Crédit lyonnais** et de sa filiale Altus Finance a été entendu, mecredi 29 avril, dans le cadre de sa mise en examen, le 11 mars, pour *« complicité de banqueroute par emploi de moyens ruineux ».*

● **CRÉDIT MARTINIQUAIS : le ministère des finances va devoir s'attaquer au règlement du dossier de la banque,** qui a perdu 1 milliard de francs en 1996. Les Mutuelles du Mans, actionnaire à hauteur de 11,6 %, sont toujours réticentes à un renflouement.

RÉSULTATS

■ **EMC : le groupe public Entreprise minière et chimique** a vu sa perte atteindre 1 milliard de francs en 1997 contre 267 millions en 1996. Cette aggravation est due aux Mines de potasse d'Alsace dont EMC assure la reconversion et à l'inondation de la mine de sa filiale canadienne Potacan. EMC recevra 825 millions de dotations de l'Etat de 1998 à 2000.

■ **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** a enregistré un bénéfice record pour 1997 *(lire page 15).*

■ **MOULINEX : le groupe de petit électroménager** table sur un résultat d'exploitation de 320 millions de francs pour l'exercice 1997/98 (clos le 31 mars), soit un doublement en deux ans.

■ **ZURICH : l'assureur suisse** a réalisé en 1997 un bénéfice consolidé de 1,786 milliard de francs suisses (7,1 milliards de francs français), en hausse de 36,7 %. Les primes brutes sont en hausse de 10,1 %, à 31 milliards de francs suisses.

■ **SUISSE DE RÉ : le réassureur suisse** a annoncé mercredi une hausse de 45 % de son résultat 1997 après impôts à 2,121 milliards de francs suisses (environ 8,5 milliards de francs français).

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40 sur un an — 3751,34 (30 avril) ; sur 5 jours : 3783,34 ; 3685,83 ; 3777,23 ; 3733,93 ; 3751,34

Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 30/04	Var. % 29/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3751,34	0,47	25,08
- SBF 120	2541,39	0,46	24,84
- SBF 250	2439,53	0,41	25,43
- SECOND MAR.	2300,58	0,32	27,10
- MIDCAC	1975,13	0,33	24,41
LONDRES FT100	5865,60	0,96	14,22
AMSTERDAM AEI	....	—	—
BRUXELLES BEL	3046,65	0,82	25,73
FRANCFORT D30	5107,38	-0,02	20,18
MADRID IBEX35	9204,40	0,27	33,76
MILAN MI830	31087	-0,31	27,84
SUISSE SMI	7339,90	0,94	18,67
STOXX 666	282,04	0,47	—
EURO STOXX 326	296,93	0,22	—
STOXX 50	3174,58	0,38	—
EURO STOXX 50	3121,31	0,11	—

Monde	Cours 29/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8951,52	0,59	13,18
- SP 500	1094,63	0,88	12,80
- NASDAQ	1851,64	1,08	17,91
BUENOS-AIRES M.	632,44	1,28	0,72
JOHANNESBURG	9765,10	0,16	31,92
MEXICO BOLSA	325,95	-0,43	-3,16
SANTIAGO IPSA	97,03	0,57	-14,13
SAO PAULO BOU.	11502	-1,32	13,05
TORONTO FSE I.	7686,50	0,55	13,58
ASIE 10h15	30/04	29/04	31/12
BANGKOK SET	22,70	0,44	14,32
HONGKONG H.	10983,98	-0,84	-3,16
SÉOUL	49,29	1,25	16,65
SINGAPOUR ST.	1455,48	-0,57	-2,38
SYDNEY ALL O.	2782,10	-0,47	5,56
TOKYO NIKKEI	15641,26	1,60	2,51

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 29/04	Var. % 28/04	Var. % 31/12
CS SIGNAUX(CS	339,80	+7,53	+81,71
ALTRAN TECHNO.	529	+4,73	+101,95
CIPE FRANCE (	213,50	+4,65	+4,98
ESSILOR INTL	2359	+3,92	+31,05
GEOPHYSIQUE	631	+3,87	+7,82
EIFFAGE	445	+3,82	+54,11
REMY COINTREA.	115,90	+3,80	+6,76
PATHE	1036	+3,20	+10,27
GROUPE GTM	470	+3,04	+16,04
GALERIES LAFA.	5100	+2,81	+58,61

Baisses	Cours 29/04	Var. % 28/04	Var. % 31/12
CRED.FON.FRAN	125,50	-16,55	+31,38
SFIM	1051	-6,16	+5,10
INTERTECHNIQU.	1029	-4,17	+23,40
UNION ASSUR.F	960	-4	+21,51
MONTUPET SA	2045	-3,49	+203,11
CARREFOUR	3319	-3,37	+5,70
SCHNEIDER SA	430	-3,26	+34,33
SUEZ LYON.DES	969	-3,10	+45,49
CREDIT LYONNA.	596	-3,08	+90,41
FRANCE TELECO	323	-3	+47,98

PARIS SBF 250 — 5 mois — 2439,53

NEW YORK Dow Jones 5 mois — 8951,52

LONDRES FT100 3 mois — 5865,60

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5107,38

TOKYO Nikkei 3 mois — 15641,26

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA REPRISE enregistrée mardi 28 avril à la Bourse de Paris après cinq séances consécutives de baisse n'a pas tenu longtemps. L'indice *CAC 40 a reperdu 1,15 % en clôture* mercredi 29 avril à 3 733,93 points. Le volume des échanges s'élevait sur le marché à règlement mensuel à *10,1 milliards de francs. La pause du* marché ne semble pas trop émouvoir les investisseurs, convaincus que le marché rebondira quand le *CAC 40 touchera le niveau des* 3 600.

Du coté des valeurs, en début de journée Rhône Poulenc était en *hausse pour atteindre 301 francs* après l'annonce d'une progression du bénéfice du groupe de 29,5 % au premier trimestre. Pendant quelques *minutes des rumeurs faisaient même* état d'un rapprochement imminent entre Sanofi et Rhône Poulenc. En fin de journée ce titre cédait 1,77 % à *283,70 francs dans un marché* portant sur 975 millions de francs.

NEW YORK

WALL STREET a connu sa première séance de hausse depuis une semaine mercredi 29 avril, grâce à une chasse aux bonnes af*faires et des achats de couverture* après la perte de 286 points enregistrée sur les cinq séances précédentes. L'indice Dow Jones des va*leurs vedettes a gagné* 52,56 points (+ 0,59 %), à 8 951,51 points.

Larry Wachtel, analyste chez Pru*dential Securities, a estimé que la* perte de 147 points enregistrée lundi en raison des craintes de relèvements des taux directeurs *américains ne constituait « qu'une pause »* dans un marché toujours haussier. *« La progression boursière la plus importante dans l'histoire ne s'arrête pas brusquement un jour en avril »*, a observé M. Wachtel.

Parmi les titres en hausse à Wall Street, Merrill Lynch a gagné *2 dollars, à 87-1/8, après le relève*ment de sa note par Oppenheimer.

TOKYO

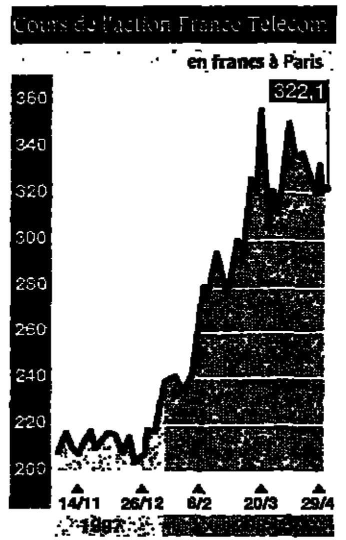
LA BOURSE de Tokyo a fini en hausse de 1,60 %, jeudi 30 avril. L'indice Nikkei a gagné en clôture 245,83 points, à 15 641,26 points. Il *a notamment bénéficié de rachats* de valeurs bancaires qui avaient beaucoup baissé en début de semaine. Les groupes exportateurs et de haute technologie ont également bénéficié d'un courant d'achat de la part des investisseurs institutionnels, encouragés par le *rebond, la veille à Wall Street*, des indices Dow Jones et Nasdaq.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a entamé la journée du jeudi 30 avril sur une hausse sur le marché électronique *Xetra. L'indice DAX 30 gagnait*, au début des transactions, 0,88 %, à 5 128,9 points. La veille, le DAX avait fini sur une hausse de 1,79 % *après six séances consécutives de* baisse.

Valeur du jour : le câble, gouffre financier de France Télécom

DANS UN MARCHÉ en baisse, mercredi 29 avril, l'action France Télécom a abandonné 3 %, à 323 francs. Les investisseurs ont *sanctionné le revers juridique* subit par France Télécom. En confirmant l'abitrage rendu en juillet 1997 par l'Autorité de régulation *des télécommunications (ART)* favorable aux câblo-opérateurs Lyonnaise câble et NC Numéricâble (filiale de Canal Plus), la cour d'appel de Paris a mis France Télécom dans l'embarras. Car l'activité câble est un véritable boulet pour l'opérateur téléphonique, qui y engloutit près de 2,5 milliards de francs par an. Et la décision juridique risque d'aggraver encore les déficits.



Depuis l'instauration du plan câble en 1982, tous les acteurs de ce marché perdent de l'argent. France Télécom, qui est à la fois propriétaire du réseau et opérateur aux côtés de la Lyonnaise des eaux et de NC Numéricâble (les trois intervenants détiennent chacun un tiers du marché), est doublement pénalisé. Paradoxe, alors que l'apparition d'Internet pourrait contribuer à rendre cette activité viable, il faut encore investir de l'argent pour moderniser ce réseau. Selon l'arbitrage de l'ART, ces investissements seront à la charge des câblo-opérateurs, qui devraient, en contrepartie, être associés à la conduite des travaux supervisés par France Télécom.

Pour accéder aux services Internet, les câblo-opérateurs verseront à France Télécom une redevance annuelle de 3 francs par prise raccordable. *Ce qui représente royalement* 4,5 millions de francs par an pour le réseau parisien et un montant similaire pour les 18 réseaux de NC numéricâble. *Des sommes* qui ne suffisent pas à amortir les dépenses engagées. L'enjeu est de permettre l'accès à un réseau Internet à haut débit pour 3 millions de foyers. Le câble est un nouveau vecteur au même titre que les liaisons téléphoniques et satelitaires. Les pourvoyeurs d'accès (dont France Télécom et le groupe Générale des eaux) veulent offrir tous les modes d'accès à leurs clients. Un marché promis à une rapide croissance. Mais déjà, une deuxième bataille se profile. Le groupe Lyonnaise des eaux a demandé un second arbitrage à l'ART sur les modalités techniques et financières du prochain développement des services téléphoniques sur le câble. La Lyonnaise des eaux, ne détenant ni un réseau de téléphonie fixe ni un réseau de téléphonie mobile, mise tout sur le câble. De son côté, France Télécom, qui a fait du développement d'Internet un axe majeur de sa stratégie, ne veut pas favoriser la tâche de ses concurrents.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 29/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1860,5	-0,82
ALUMINIUM 3 MOIS	1455,5	-0,24
PLOMB 3 MOIS	542,5	-0,27
ETAIN 3 MOIS	5710	-0,26
ZINC 3 MOIS	1131,5	-0,50
NICKEL 3 MOIS	5585	0,09
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,76	0,74
PLATINE A TERME	72920	-17,67
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	294	0,26
MAÏS (CHICAGO)	245	0,31
SOJA GRAINE (CHG.)	643,5	0,16
SOJA TOURTEAU (CHG.)	156,5	0,19
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1712	1,42
CAFÉ (LONDRES)	1690	0,16
SUCRE BLANC (PARIS)	244,3	0,19

Pétrole

En dollars	Cours 29/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	....	—
WTI (NEW YORK)	15,33	0,07
LIGHT SWEET CRUDE	15,42	-1,50

Or

En francs	Cours 29/04	Var % 28/04
OR FIN KILO BARRE	59400	-0,67
OR FIN LINGOT	59600	+0,38
ONCE D'OR LONDRES	308,25	-0,06
PIÈCE FRANCE 20 F	341	+0,29
PIÈCE SUISSE 20 F	342	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	342	-0,29
PIÈCE 20 DOLLARS US	2205	-0,85
PIÈCE 10 DOLLARS US	1360	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2230	+0,22

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était stable, *jeudi 30 avril*, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,7940 mark, *6,0130 francs et 132,05 yens.*

Les opérateurs se montraient prudents avant la réunion du conseil central de la Bundesbank et la pu*blication de la première estima*tion de la croissance américaine au premier trimestre.

En Allemagne, les membres de la *Bundesbank devaient* aborder la question sensible de la présidence de la Banque centrale européenne. Son président Hans Tietmeyer a écrit au chancelier Helmut Kohl pour exprimer son opposition à toute idée de partage du mandat.

Aux Etats-Unis, les analystes tablent sur un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre, qui, selon eux, devrait se situer à 3,3 % en rythme annuel contre 3,7 % au quatrième trimestre 1997.

Cours de change

30/04 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,04	6,63	10,07	4,03	2,98	4,56	0,34	3,36	....
DM	1,80	1,98	3	1,20	0,89	0,14	0,98	....	0,30
LIRE	1772,55	1953,27	2958,11	1182,73	876,89	1340,98	....	987,31	294,56
YEN	132,18	145,86	220,67	88,17	65,39	....	7,46	73,63	21,97
FLORIN	2,02	2,23	3,37	1,35	....	1,53	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,50	....	0,74	1,13	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	....	0,40	0,30	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	....	1,52	0,61	0,45	0,69	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,67	0,67	0,49	0,76	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,38	3,50	5,10	5,63
ALLEMAGNE	3,20	3,60	5,04	5,61
GDE-BRETAG.	7,31	7,40	5,87	5,71
ITALIE	5,59	4,92	5,28	5,79
JAPON	0,50	0,47	1,76	—
ÉTATS-UNIS	5,40	5,07	5,82	6,08
SUISSE	1	1,44	3,20	4,19
PAYS-BAS	3,31	3,62	5,09	5,62

Matif

Cours 12h30	Volume 30/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	49616	102,64	102,78
Pibor 3 mois			
JUIN 98	6983	96,25	96,26

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 29/04	Achat 29/04	Vente 29/04
ALLEMAGNE (100)	335,27	322	346
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,24	15,68	16,78
CANADA	4,20	3,90	4,60
DANEMARK (100)	87,90	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	6,03	5,72	6,32
FINLANDE (100)	110,45	104	115
GDE-BRETAGNE	10,07	9,58	10,43
GRÈCE (100)	1,93	1,75	2,25
IRLANDE	8,46	7,98	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,62
JAPON (100)	4,56	4,38	4,73
NORVÈGE (100)	80,72	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,32	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	77,63	72	82
SUISSE (100)	402,56	390	414

TAUX

●**Allemagne :** le marché obligataire a ouvert en *légère hausse*, jeudi 30 avril. Après quelques minutes de transactions, le contrat sur le Bund, qui mesure la performance *des emprunts d'Etat allemands*, gagnait 2 centièmes, à 106,39 points. Le taux de l'obligation de référence à dix ans s'inscrivait à 5,04 %. Les *opérateurs restaient prudents dans* l'attente de la décision de la Bundesbank sur ses taux directeurs, dont le conseil se réunissait dans la *matinée. Si les analystes ne croient* pas à un resserrement de la politique monétaire, ils n'excluent pas en revanche que la banque centrale allemande fasse connaître son opposition au principe d'un partage du mandat pour la présidence de la banque centrale européenne (BCE).

● **Etats-Unis :** les obligations ont terminé la séance du mercredi 29 avril sur une note stable, le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'établissant à 6,07 % en clôture.

ÉCONOMIE

Forte baisse du chômage en France au mois de mars

LE NOMBRE de demandeurs d'emplois a baissé de 37 000 au mois de mars en France, soit une baisse de 1,2 %. Il s'est inscrit à 2 989 800, repassant ainsi sous la barre des 3 millions. Le taux de chômage, pour sa part, *est revenu à 12 %* en mars contre 12,1 % en février. *(Lire page 8.)*

■ **Le prix des terres agricoles** a enregistré *en 1997 sa première* hausse, en valeur réelle, depuis 1978, avec une progression de 3,1 % à 19 600 francs l'hectare, a *indiqué mercredi* 29 avril la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Fnsafer).

■ **EUROPE : la Commission européenne a adopté, mercredi 29 avril,** un avant-projet de budget 1999 de l'Union européenne qui prévoit des crédits d'engagements de 96,90 milliards d'euros, soit une progression de 6,5 % par rapport au budget 1998 et des crédits de paiements en progressions de 3,4 %.

■ **ALLEMAGNE : le président de la Bundesbank** Hans Tietmeyer a estimé mercredi 29 avril que l'Union économique et monétaire (UEM) va jouer un rôle plus important dans la politique monétaire allemande après le sommet européen de Bruxelles qui doit mettre l'euro sur les rails.

■ **ITALIE : seulement 55 % des Italiens** savent que le nom de la future monnaie unique européenne sera euro, selon un sondage publié mercredi 29 avril **par l'institut Europay.**

■ *Le gouvernement va demander* à l'Association des Banques Italiennes (ABI) de rénégocier systématiquement tous les crédits logements des Italiens après la baisse des taux d'intérêts de la semaine dernière.

■ ***RUSSIE : Moscou s'est engagé*** à réduire fortement le déficit budgétaire en 1998 et 1999 afin de persuader le FMI de reprendre le *versement de ses prêts, a indiqué* l'agence ITAR-TASS, mercredi 29 avril.

■ ***POLOGNE : les investissements étrangers directs*** en Pologne se sont envolés à 1,5 milliard de dollars au premier *trimestre de 1998, contre 214* millions seulement pour la même période de 1997.

■ ***ÉTATS-UNIS : les ventes de logements neufs*** ont chuté de 5 % en mars, a indiqué mercredi 29 avril le département américain du commerce.

■ **La majorité républicaine** à la Chambre des représentants ne votera pas l'approbation du financement américain au FMI sans une réforme profonde de cette institution, a averti, mercredi 29 avril, le président républicain de la Chambre Newt Gingrich.

■ **CORÉE DU SUD : la production industrielle** a chuté de 10,1 % en mars par rapport au même mois de 1997, victime de la baisse de la demande pour les véhicules et équipements industriels, a annoncé mercredi 29 avril l'Office national des statistiques. La production de véhicules a reculé de 46,2 % et celle d'équipements indusriels de 30,4 %.

■ **La Banque de Corée** a annoncé, mercredi 29 avril, que le pays avait dégagé en mars un excédent courant de 3,7 milliards de dollars, contre un déficit de 1,81 milliard de dollars un an plus tôt.

■ **Le président sud-coréen Kim Dae-jung** s'attend à ce que son pays surmonte d'ici la fin de l'année la *crise financière* qui l'affecte, selon un entretien publié jeudi 30 avril dans la presse nippone.

NOMINATIONS

■ **CGIS : Jean-Louis Charon** est nommé directeur général du groupe Compagnie générale d'immobilier et de services.

■ **SIEMENS FRANCE : Eric Michel-Villaz** est nommé directeur de la communication interne et externe de la société.

ÉCONOMIE

Forte baisse du chômage en France au mois de mars

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 30 AVRIL

Liquidation : 22 mai

Taux de report : 3,38

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +0,30 %

CAC 40 : 3744,99

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P.(T.P)	1030	[illegible]	—	1025
Cr.Lyonnais(T.P.)	922	[illegible]	+0,86	949
Renault (T.P.)	2447	[illegible]	+0,12	2445
Rhone Poulenc(T.P)	3000	[illegible]	-1,66	2900
Saint Gobain(T.P.)	1268	[illegible]	—	1280
Thomson S.A(T.P)	995	[illegible]	—	996
Accor	1586	[illegible]	-1,32	1560
AGF	378,70	[illegible]	+1,18	375
Comptoirs Mod.	3002	3095	+0,43	3110
CPR	483	483	—	485
Cred.Fon.France	123,50	[illegible]	+0,56	140
Credit Lyonnais CI	596	586	-1,67	600
CS Signaux(CSEE)	339,80	353	+3,88	305
Damart	3910	3939	+0,74	3850
Danone	1367	1367	—	[illegible]
Dassault-Aviation	1800	1851	+2,83	[illegible]
Dassault Electro	710	711	+0,14	[illegible]
Dassault Systemes	230	235,60	+2,43	[illegible]
De Dietrich	411	411	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	871	870	-0,11	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li#	67,45	67,50	+0,07	[illegible]
Dexia France	730	724	-0,82	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	176	178	+1,13	[illegible]
Dynaction	209,50	209,90	+0,19	[illegible]
Eaux (Gle des)	1065	[illegible]	-0,84	[illegible]
Ecia	1885	[illegible]	-0,74	[illegible]
Eiffage	440	[illegible]	+2,25	[illegible]
Elf Aquitaine	744	[illegible]	+2,41	[illegible]
Eramet	299	298,80	-0,06	[illegible]
Eridania Beghin	1216	[illegible]	+2,54	[illegible]
Essilor Intl	2369	[illegible]	+1,31	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2025	[illegible]	+1,23	[illegible]
Lagardere	225,30	221	-1,90	238
Lapeyre	465	454	-2,36	465
Lebon (Cie)	290,50	295	+1,54	305
Legrand	1520	1530	+0,65	1590
Legrand ADP	1000	983	-1,70	1030
Legris indust.	270	272	+0,74	265
Locindus	820	826	+0,73	850
L'Oreal	2744	2751	+0,25	2800
LVMH Moet Hen.	1240	1231	-0,72	1230
Marine Wendel	1050	1047	-0,28	1070
Metaleurop	63,65	65,10	+2,27	67
Metrologie Inter.	19,55	19,65	—	19,50
Michelin	368	372,80	+1,30	375
Montupet SA	2046	2046	—	—
Moulinex#	178,60	176,10	-1,39	183
Natexis	434,70	431,70	-0,69	445
Nord-Est	127,90	129,50	+1,25	132
Nordon (Ny)	485	489	+0,82	500
NRJ#	1025	1025	—	1080
Olipar	63,80	62,80	-1,56	69
Paribas	626	623	-0,47	635
Pathe	1288	1295	+0,54	1290
Pechiney	268,50	265,90	-0,96	270
Pernod-Ricard	407,40	410,20	+0,68	410
Sommer-Allibert	256,50	258	+0,58	265
Sophia	255	255	—	255
Spir Communic.#	468	473	+1,06	460
Strafor Facom	545	535	-1,83	555
Suez Lyon.des Eaux	969	967	-0,20	1040
Synthelabo	898	899	+0,11	955
Technip	746	745	-0,13	730
Thomson-CSF	232	231,10	-0,38	225
Total	673	681	+1,18	675
UIF	451	456	+1,10	450
UIS	222	221	-0,45	220
Unibail	865	870	+0,57	880
Union Assur.Fdal	960	960	—	950
Usinor	89,20	89,90	+0,78	91
Valeo	567	570	+0,52	540
Vallourec	485	504	+3,91	485
Via Banque	204,80	202	-1,36	205
Worms & Cie	381	385	+1,04	380
Zodiac ex.dt divid	1494	1507	+0,87	1540
Elf Gabon	1033	1030	-0,29	1130
Chargeurs	407	[illegible]	-1,35	[illegible]
Christian Dalloz	700	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	806	[illegible]	-0,24	[illegible]
Ciments Francais	346	[illegible]	+1,35	[illegible]
Cipe France (Ly)#	213,50	[illegible]	-0,28	[illegible]
Clarins	567	[illegible]	-1,05	[illegible]
Club Mediterranee	551	[illegible]	-1,08	[illegible]
Coflexip	834	[illegible]	+1,91	[illegible]
Colas	1065	[illegible]	-0,46	[illegible]
Comptoir Entrep.	16,45	[illegible]	-0,30	[illegible]
Immobil.France	491	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Infogrames Enter.	293,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ingenico	163,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Interbail	152	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intertechnique	1629	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ISIS	698	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jean Lefebvre	424,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Klepierre	1060	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	2249	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	532	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Hitachi#	42,60	43,70	+2,58	43
Hoechst#	237	243	+2,53	235
I.B.M#	693	695	+0,28	685
I.C.I#	108	107,10	-0,83	109
Ito Yokado#	313,50	310	-1,11	313
Kingfisher plc#	108,40	109,10	-0,64	114
Matsushita#	97,60	96,80	-0,81	102
Mc Donald's#	352	359,90	+2,24	365
Merck and Co#	695	696	+0,14	720
Mitsubishi Corp.#	44,15	45,95	+4,07	45
Mobil Corporat.#	492	487,40	-0,95	470
Morgan J.P.#	801	795	-0,74	860
Nestle SA Nom.#	11240	11530	+2,58	10800
Nipp. MeatPacker#	84	83,60	-0,47	80
Nokia A	381	392	+2,88	385
Norsk Hydro#	290	294	+1,37	285
Petrofina#	2226	2233	+0,31	2260
Philip Morris#	228,70	225,30	-1,48	235
Philips N.V#	522	532	+1,91	550
Placer Dome Inc#	90,50	91,80	+1,43	95
Procter Gamble#	489	492,40	+0,69	500
Quilvest	340	—	—	350
Randfontein#	17,10	18,80	+9,94	16,50
Rio Tinto PLC#	86,40	86	-0,46	85
Toshiba#	27,10	27,70	+2,21	27
Unilever act.Div.#	433	431,90	-0,25	445
United Technol.#	580	583	+0,51	580
Volkswagen A.G#	4869	4800	-1,41	4670
Western Deep#	156,30	168	+7,48	168
Yamanouchi#	138	140,10	+1,52	143
Zambia Copper	13,25	13,35	+0,75	12

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,55	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,80	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,35	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,90	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	102,55	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,63	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,60	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,95	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,47	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,85	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119	[illegible]
Financder 9%91-06#	126	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,80	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	106,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,79	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,99	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,23	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,65	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,94	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,26	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,26	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	137,34	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	139,52	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,20	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1016	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Fichet Bauche	45,50	[illegible]
Fidel	45,60	[illegible]
Finalens ◆	292	[illegible]
F.I.P.P. ◆	235	[illegible]
Fonciere (Cie)	850	[illegible]
Foncina #	595	[illegible]
Francarep	325,10	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Gevelot	1216	[illegible]
Taittinger	4401	[illegible]
Tour Eiffel	450	[illegible]
Vicat	570	[illegible]
Caves Roquefort ◆	2050	[illegible]
Elyo ◆	320	320
Finaxa	555	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1574	1574
Givaudan-Lavirotte	1300	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211	211

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	498,80	498,80
Fiat Ord.	23,90	23,90
Gold Fields South	100	100
Kubota Corp.	15	15
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	45,50	45,50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	43	[illegible]
AFE #	868	[illegible]
Aigle #	478	[illegible]
Albert S.A (Ns)	237,60	[illegible]
Arkopharma#	401	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	1905	[illegible]
Assystem #	268,90	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1197	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	425	[illegible]
Bque Vernes ◆	155	[illegible]
Beneteau CB#	647	[illegible]
B I M P	132	[illegible]
Boiron#(Ly)	415,90	[illegible]
Boisset (Ly) # ◆	520	[illegible]
But S.A.	305	[illegible]
C.E.E #	91	[illegible]
Change Bourse (M)	238,10	[illegible]
CNIM CA#	262	[illegible]
Codetour #	390,10	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	281	[illegible]
Conflandey #	326	[illegible]
C.A. Hte Normandie	345	[illegible]
C.A. Paris IDF	837	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	310	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	304	[illegible]
C.A.Pas de Calais	565	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	500	[illegible]
C.A. Oise CCI	336,50	[illegible]
C.A. Somme CCI	348,50	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	425	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	616	[illegible]
Devanlay S.A. ◆	722	[illegible]
Devernois (Ly)	568	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	39	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	432	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	507	[illegible]
Expand s.a.	1400	[illegible]
Factorem	747	[illegible]
Faiveley #	252,70	[illegible]
Finacor ◆	42,65	[illegible]
Finkfo	925	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	715	[illegible]
Gautier France	340	[illegible]
Gel 2000	38	[illegible]
GEODIS #	424	[illegible]
GFI Industries #	1490	1490
Girodet (Ly) # ◆	25	25
GLM S.A.	215	215
Gpe Guillin # Ly	276	[illegible]
Kindy #	167,10	167,20
Guerbet	259	250
Hermes internat.1#	456	[illegible]
Hurel Dubois	955	995
ICBT Groupe #	231	234
I.C.C.#	165	165,30
ICOM Informatique	549	545
Idianova ◆	68	68
Int. Computer #	67	67,05
IPBM ◆	69,90	69,90
M6-Metropole TV	819	[illegible]
Manitou #	900	900
Manutan	475	480
Marie Brizard #	739	740
Maxi-Livres/Profr# ◆	36,10	36,10
Mecelec (Ly)	92	92
MGI Coutier #	378	390
Monneret Jouet Ly#	162	159
Naf-Naf #	107	107
Norbert Dentres.#	850	850
NSC Groupe Ny	933	934
Onet #	935	936
Paul Predault	149	147
P.C.W.	19	—
Petit Boy # ◆	92	92
Phyto-Lierac #	257	255,30
Pochet	875	875
Poujoulat Ets (Ns)	233,80	233,80
Radiall #	734	727
Robertet #	1285	1290
Rouleau-Guichard	260	260
Securidev #	115	116
Smoby (Ly)#	600	600
Sofco (Ly) ◆	9	9,90
Sofibus ◆	330	330
Sopra #	1986	2000
Steph.Kelian # ◆	72	72
Sylea	545	545
Teisseire-France	200	204
TFI	770	784
Thermador Hol. #	385	390
Trouvay Cauvin #	170	171,50
Unilog	1560	1650
Union Fin.France	800	799
Viel et Cie #	185	186
Vilmorin et Cie #	562	566
Virbac	505	502

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	40,50	40,50
Belvedere	1035	1040
BVRP	321	320,50
Coil	249,50	255
Electronique D2	113,20	110
FDM Pharma n.	148,90	153
Genset	540	555
Guyanor action B	9,75	9,75
High Co.	280	279
Infonie	89	88
Joliez-Regol	99	97,90
Mille Amis	58,20	58,20
Naturex	112	110
Olitec	1105	1126
Picogiga	231	229,90
Proxidis	19,10	19,10
R2I Santé	512	500
Stelax	6,35	6,35

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	282	282
Sté lecteurs du Monde ◆	180	198
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 29 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Moneden	94762,82	[illegible]
Oblig. ttes caté.	289,40	[illegible]
Écur. Capipremière C.	12431,93	12407,12
Écur. Sécuripremière C.	12323,02	12310,71
Univers-Obligations	264,17	259,26
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	
Indocam Val. Restr. ◆	—	
Optalis Dynamiq. C. ◆	119,13	116,79
Optalis Dynamiq. D. ◆	119,13	116,79
Optalis Équilib. C. ◆	114,95	112,70
Oblifion ◆	2303,77	2280,96
Sicav 5000 ◆	917,86	899,86
Silvafrance ◆	1577,59	1546,66
Silvam ◆	653,27	640,46
Silvarente ◆	263,27	258,11
Silvinter ◆	941,11	923,66
Trilion ◆	5136,18	5070,27
Amplitude Pacifique C.	88,92	86,75
Elanciel D PEA	246,60	240,59
Émergence Poste D PEA	189,71	185,08
Géobilys C.	698,72	688,39
Géobilys D	661,08	651,31
Kaleis Dynamisme C.	1282,97	1257,81
Kaleis Équilibre C.	1175,03	1151,99

BRED BANQUE POPULAIRE · CDC-GESTION · CRÉDIT AGRICOLE · INDOCAM · BNP · CDC TRÉSOR · CAISSE D'ÉPARGNE · CIC · CIC BANQUES · CIC PARIS · CRÉDIT LYONNAIS · Crédit Mutuel · LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE · LEGAL & GENERAL BANK · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 29 avril sont publiés :

● **France Télécom** : un décret autorisant France Télécom à céder sa participation indirecte dans la société Martin Dawes Telecommunications Deutschland GmbH à MobilCom AG.

● **Languedoc-Roussillon** : un décret portant approbation des statuts de la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc.

● **Engrais** : un décret relatif au contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture composés en tout ou partie d'organismes génétiquement modifiés.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Pour la plus grande joie de sa famille est né le 26 avril 1998, à Toulouse,

Alexandre, Bradley,

au foyer de
Jean-Christophe et Lisa ISAAC.

« J'inventerai l'avenir... »
A. Rimbaud.

Chez

Christophe et Véronique,

Arthur

est né, le 27 avril 1998.

René et Solange Tisiot,
ses grands-parents,
sont heureux de faire partager leur bonheur.

Allée Jaillet,
95530 La Frette-sur-Seine.

Isabelle GIRI
et Michel YAHIEL
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Léa,

le 18 avril 1998.

Mariages

M. et Mme Jean VAUCHEL,
M. et Mme Daniel LE ROUX
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nathalie et Stéphane.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 2 mai 1998, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Montigny-lès-Cormeilles.

Décès

– M. et Mme Marcel Pinchon,
ses enfants,
Julien et Florian,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert DZENZIOLSKY,

survenu à Puteaux (Hauts-de-Seine), le 27 avril 1998, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Puteaux (entrée rue des Bas-Rogers), le lundi 4 mai, à 14 heures, où l'on se réunira.

11, rue des Charmes,
33700 Mérignac.

– Aix-en-Provence. Rennes. Nice.

Mme Jean Klène, née Jacqueline Becker,
sa mère,
M. Claude Pons et Mme, née Anne Klène
et leurs enfants,
Le docteur Yves Le Tulzo et Mme, née Bénédicte Klène,
et leurs fils,
Le docteur Serge Bessis et Mme, née Marion Klène,
et leurs fils,

Julie et Laurent,
enfants de Philippe Klène (†).
Ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu survenu accidentellement de

Olivier KLÈNE,
journaliste,

le 26 avril 1998, à l'âge de trente ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église du Tholonet (Bouches-du-Rhône), samedi 2 mai, à 11 heures, et l'inhumation au cimetière de l'Aspe à Boulouris (Var), à 16 h 15.

– Mady Sarfati,
Madeleine, Valérie et Jérôme,
ses enfants,
Sébastien, Julie et Enzo,
ses petits-enfants,
Ivan Sarfati,
Sophie,
sa fille,
Marianne et Guillaume,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Irma SARFATI,
née UZAN.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Vence.

21, rue Surcouf,
75007 Paris.
1030 Les Espinets,
06570 Saint-Paul-de-Vence.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, disparaissait

Mme Itta HALAUNBRENNER.

Que ceux qui l'ont connue et appréciée se souviennent.

Ses enfants.

– Le 2 mai 1994,

José-Maria
MONINO ORLIANGES

nous quittait.

« Rien de ce qui était humain ne lui fut étranger. »

– Claudine et Bernard,
ses parents,

Marie, Vincent, Hélène,
ses sœurs et son frère,

vous demandent de vous souvenir de

Julien STORA,

disparu accidentellement, le 30 avril 1978, à l'âge de huit ans.

– Le 8 mai 1996,

Guillaume VINCENT

nous quittait à l'âge de vingt-trois ans.

Ses parents,
Ses frères,
Sa famille,
Et ses amis se souviennent.

Frédéric et Marie-Noëlle Vincent,
32, rue Gustave-Courbet,
75116 Paris.

Colloques

Les syndicats des juridictions administrative, judiciaire et financière (SJA, SJF, SM, USM, USMA) organisent leur premier colloque commun, le 7 mai 1998, à la Sorbonne, sur le thème : **« L'élu, le juge et la démocratie »**, avec la participation de représentants des élus, de membres des juridictions, de l'université, du barreau, de la presse et de la société civile.

Contact : 01-40-61-51-12 ou 20.

Conférences-débats

– Le Mémorial du martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine organisent une conférence-débat, le mardi 5 mai 1998, à 20 h 30, sur le thème: **« Bilan et enseignements du procès Papon »**, avec Me Michel Zaoui, Bertrand Poirot-Delpech, Nicolas Weill, Marc-Olivier Baruch.

Salle des fêtes de la mairie du 4e arrondissement, 2, place Baudoyer, Paris-4e. Renseignements : Mémorial/CDJC - Tél. : 01-42-77-44-72.

SPORTS La loi de protection de la santé des sportifs et de lutte contre le dopage, fruit de longs mois de travaux, devait être présentée, jeudi 30 avril, en conseil des ministres. ● CE TEXTE prévoit, notamment, la création d'un conseil indépendant doté de pouvoirs de contrôle, de régulation et de sanction en cas de défaillances fédérales. ● L'INSTANCE SERA COMPOSÉE DE NEUF PERSONNES représentant les secteurs juridique, médical et sportif, désignées pour six ans par la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, l'Académie de médecine, l'Académie des sciences, le Comité national d'éthique et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). ● ALORS QUE LES PRATICIENS s'inquiètent des conséquences, à long terme, des produits dopants sur la santé, six entraîneurs de l'ancienne Allemagne de l'Est sont confrontés, devant un tribunal, aux athlètes qu'ils ont forcés à se doper pendant des années.

Un conseil indépendant sera chargé de la lutte contre le dopage

Le ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a présenté devant le conseil des ministres le projet de loi sur le dopage prévoyant la création d'une autorité indépendante dotée de pouvoirs de contrôle, de régulation et de sanction

LE CONSEIL des ministres devait approuver, jeudi 30 avril, le projet de loi sur le dopage présenté par Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Les vingt-trois articles sont l'aboutissement d'un travail entrepris à l'automne 1996 par l'ancien ministre, Guy Drut, poursuivis avec quelques infléchissements par son successeur. Ses concepteurs espèrent pouvoir le soumettre au Sénat avant la fin du mois de mai et, s'il est adopté, mettre en place les structures nécessaires à son application dès l'automne.

Comme attendu, le projet prévoit la création d'un conseil de prévention et de lutte contre le dopage qui aura le même statut d'autorité administrative indépendante que, par exemple, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). L'instance sera composée de neuf personnes représentant les secteurs juridique, médical et sportif. Ses membres seront désignés pour six ans par la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, l'Académie de médecine, l'Académie des sciences, le Comité national d'éthique et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Cette nouvelle entité se substitue à l'actuelle Commission nationale de lutte contre le dopage, qui n'avait qu'un rôle consultatif. Elle reprend les prérogatives dévolues jusque-là au ministère. Le conseil aura un pouvoir de contrôle, de régulation et de sanction. Mais l'idée que cet organisme se charge, à la place des fédérations sportives, de sanctionner directement l'athlète a été abandonnée. En cas de contrôle positif, le procès-verbal sera envoyé par le laboratoire à la fédération concernée et à la nouvelle instance. Cette dernière interviendra seulement si elle estime que la fédération a failli à son devoir.

RECRÉDIBILISER LE DISPOSITIF

Elle pourra alors s'autosaisir du dossier et se substituer à la fédération pour sanctionner l'athlète. Par ailleurs, le recours à la conciliation olympique est supprimé, concernant les cas de dopage. L'athlète pourra faire appel devant le Conseil d'Etat s'il estime la sanction infligée par l'autorité injuste. Les « sages du dopage » disposeront d'une cellule scientifique chargée de se prononcer dans le cas de débats médicaux, comme celui qui court actuellement sur la production endogène de nandrolone.

Le ministère souhaite également revoir quelque peu les méthodes de dépistage. L'organisation des prélèvements sera revue. Les contrôles hors des compétitions seront renforcés. Ils ne se feront plus nécessairement sur le lieu de l'entraînement. Le sportif pourra recevoir à tout moment une convocation par un médecin agréé et devra se rendre au lieu indiqué. Les responsables des prélèvements disposeront de pouvoirs de police renforcés. La procédure entre l'expertise et la contre-expertise sera raccourcie. Mais un article rappelle et redéfinit le respect des droits de la dédense et de la présomption d'innocence.

Le projet de loi envisage d'élargir le champ d'investigation à l'égard des pourvoyeurs. Jusqu'à présent, la lutte contre ceux qui approvisionnent les pharmacies individuelles se limitait le plus souvent à des sanctions pour exercice illégal de la médecine. Désormais, les responsabilités seront élargies à tous ceux qui fournissent des produits ou font obstacle aux enquêtes. Les peines ont été également durcies, passant de deux ans de prison et 100 000 francs d'amende à sept ans de prison et un million de francs d'amende. Parallèlement, une cellule sera également réactivée qui coordonnera le travail de la police, de la justice et des douanes sur le démantèlement des filières.

Mais, comme le précise son intitulé, le projet de loi relatif à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage n'est pas axé seulement sur la répression. Il insiste également sur le suivi médical des pratiquants, qu'il soit de haut niveau ou pur amateur. L'examen de santé préalable à l'obtention d'une licence, jusque-là une formalité plus ou moins sérieusement appliquée, sera renforcé et élargi. Par ailleurs, pour les athlètes de haut niveau, devrait être relancée l'idée d'un livret détaillé qui permettra un suivi médical, même en cas de mutation.

Les contrôles antidopage n'étant qu'une photographie à un instant précis, ce document permettrait de connaître dans la continuité l'évolution physique du sportif et pointer ainsi les anomalies liées à une maladie ou au dopage. Les sportifs professionnels qui ont un contrat de travail avec un employeur seront également examinés dans le cadre classique de la médecine du travail. Les fédérations devront veiller au risque de surcharge d'entraînement ou de calendrier, qui peuvent pousser à l'usage de produits illicites. Une action de prévention et d'éducation contre le dopage devra être encore mis en place auprès des jeunes licenciés.

Par ailleurs, si un médecin prescrit un produit interdit, il sera tenu de signifier la contre-indication à la pratique sportive, et son client devra préciser sa qualité de sportif. Une liste de produits autorisés sur notification médicale sera également établie. Ces deux mesures visent à informer mais également à éviter les prescriptions sauvages ou les certificats médicaux de complaisance avant une compétition.

Sans apporter de révolution à la lutte antidopage, le projet de loi tend à améliorer et recrédibiliser le dispositif actuel, qui a souffert de multiples attaques et suspicions ces dernières années. Le but est d'assurer que tous les cas de dopage seront traités et ne tomberont plus aux oubliettes, comme la rumeur le laisse supposer.

Reste à savoir comment ces nouvelles directives vont se concrétiser sur le terrain : de nombreuses dispositions de l'ancienne loi de 1989 sont ainsi restées des voeux pieux, faute d'une réelle volonté de les faire respecter. Il faut également étudier comment cette loi va s'articuler avec les règles des autres pays européens et des fédérations sportives internationales. Afin que la France ne se retrouve pas esseulée dans la lutte antidopage.

B. H.

Quand une championne manipule des échantillons...

La nageuse irlandaise Michelle Smith, 28 ans, triple championne olympique à Atlanta (1996), est soupçonnée par la Fédération internationale de natation (FINA) d'avoir falsifié un contrôle anti-dopage et encourt une suspension. Selon le *Times* de Londres, du mercredi 29 avril, un échantillon prélevé en janvier, lors d'un contrôle inopiné, ne contient pas de substances prohibées mais recèle quelques anomalies. *« Le laboratoire accrédité par le Comité international olympique a révélé que des signes sans équivoque d'adultération ont été découverts et que le résultat de l'analyse apparaissait également compatible avec une manipulation physique »*, a précisé la FINA. Si la manipulation était avérée, Michelle Smith pourrait être suspendue à vie et déchue des deux titres européens (200 m, 400 m quatre nages) gagnés à Séville en août 1997, moins de six mois avant le contrôle. Depuis quelques années, la progression fulgurante de la nageuse avait étonné les observateurs. Pour s'adjuger la médaille d'or au 400 m nage libre d'Atlanta, elle avait amélioré son « chrono » de près dix-neuf secondes en un an.

La liste des produits interdits s'allongent

La commission médicale de du Comité internationale olympique (CIO), réuni mardi 28 avril, à Sydney (Australie), a décidé de rénover sa liste de produits interdits en y faisant figurer de nouveaux élements. L'officialisation de ces interdictions impliquent une modification de la charte olympique et du code médical. Quoi qu'il en soit, elles devraient entrer en vigueur dès juin 1999.

● **Les drogues dites « sociales »** – le crack, l'ecstasy, l'héroïne et la marijuana, le cannabis – sont désormais prohibées.

● **L'insuline**, dont les laboratoires ont constaté la recrudescence de l'utilisation exogène chez les sportifs (alors que seuls les diabétiques y ont normalement recours), est dorénavant considérée comme un produit masquant.

● **L'EPO** (erythropoïétine, produit pour augmenter le nombre de globules rouges dans le sang et faciliter le transport d'oxygène vers les muscles), qui figure depuis longtemps sur les listes, semble pouvoir être détectée avec plus de facilité que par le passé. Autrefois, il fallait environ un litre d'urine pour conduire une analyse performante. L'avancée des recherches semble permettre maintenant l'isolement de monoclones (structures endogènes créées par une absorbtion exogène) autorisant des contrôles respectant des procédures classiques.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL RIEU

1 **Vous êtes président de la Société française de médecine du sport, les praticiens connaissent bien les effets positifs et négatifs des produits dopants à court terme, mais que sait-on aujourd'hui des effets à long terme du dopage ?** Sur les effets à moyen et long terme du dopage, nous n'avons aucune étude sérieuse à l'heure actuelle. A la demande du ministère, une expertise du CNRS est en cours, portant notamment sur les pathologies qui apparaissent. Pour les raisons que l'on imagine, il est difficile d'obtenir des informations auprès d'anciens athlètes. Dès lors, nous sommes livrés aux rumeurs. Néanmoins, il existe des clignotants.

2 **Quels sont les conséquences du dopage déjà observées ?**

L'interruption de la prise de produits peut provoquer des syndromes de manque, des dépressions qui apparentent le dopage à la toxicomanie. A plus long terme, on sait que la prise d'androgène peut provoquer des insuffisances testiculaires, des cancers de la prostate ou des testicules, des hépatites. On a également des accidents thrombo-emboliques. On sait que l'erythropoïétine (EPO) utilisée pour augmenter le nombre de globules rouges dans le sang provoque des syndromes grippaux et un déséquilibre dans la viscosité sanguine. Elle contraint parfois à se bourrer d'aspirine et d'anti-coagulant pour en contrer les effets. On connaît les symptômes de virilisation chez les femmes. L'hebdomadaire *Lancet* a également découvert le cas d'un athlète mort d'une maladie de Creutzfelf-Jacob due à une hormone de croissance mal purifiée.

3 **Le sportif connaît-il les risques qu'il court ?**

L'athlète est jeune. Pour lui, l'instant compte beaucoup plus que le futur. Mais le procès qui se déroule actuellement en Allemagne est intéressant. D'anciens sportifs de RDA ont témoigné contre les entraîneurs, les médecins et les responsables de l'époque. Peut-être verra-t-on de plus en plus d'athlètes se retourner en justice contre ceux qui les ont dopés. D'une certaine manière, cela pourrait peut-être faire réfléchir ceux qui facilitent le dopage. Eux-mêmes ne sont pas forcément à l'abri de conséquences à long terme.

Propos recueillis par Benoît Hopquin

A l'Est, des voix trop graves pour être honnêtes

« NOUS NE POUVIONS pas chanter. Notre professeur de musique était très triste. » Ainsi parle Jane Lang de sa scolarité voilée par le dopage. A trente-six ans, cette ancienne nageuse fait partie des athlètes venues à Berlin pour témoigner au procès de quatre anciens entraîneurs de natation et de deux médecins sportifs de la République démocratique allemande (RDA). Entre le 20 avril et la fin du mois de mai, elles seront dix-neuf femmes à se relayer à la barre pour mettre encore un peu plus de jour sur cette affaire de dopage d'Etat. Une affaire que le monde soupçonnait et qui a été rendue publique avec la réunification de l'Allemagne.

Jane Lang a confirmé avoir reçu des pilules de deux entraîneurs et des injections d'un médecin. Ils sont tout trois présents dans le boxe des accusés. A Berlin, depuis le début des audiences des victimes, les anecdotes apportent jour après jour ce que le dopage comporte de sordide. Toutes les anciennes athlètes ont parlé des mutations entraînées par des pilules prises le plus souvent à leur insu. Transformation des physionomies, pilosité trop drue ou bien voix bien trop graves, lorsque ce n'était pas des malaises.

UNE ORGANISATION DRACONIENNE

Les jeunes filles étaient mineures et le dopage était institutionnel : pas question de discuter, ont expliqué les athlètes. Les prises de produits dopants étaient administrées selon le principe *« bouffe ou crève »*. Elles soupçonnaient peut-être mais ne savaient pas. Kerstin Olm a expliqué qu'elle avait longtemps pensé que sa voix grave était due à l'humidité des piscines. Devenues athlètes de haut niveau, les nageuses ne devaient pas discuter. On leur donnait les substances ou on leur infligeait jusqu'à cinq injections par jour, parfois contre leur gré. Pour cacher les traces d'injection, on les équipait de tee-shirts à manches longues.

Dans le cocktail des subtances suspectes, figuraient les fameuses petites pilules bleues, des stéroïdes anabolisants. Elles étaient en tête de la liste de « produits de soutien » mis au point et distribués par l'Institut de recherches sur la culture physique et le sport de Leipzig. Des rapports ont déjà expliqué que les athlètes échappaient aux contrôles au prix d'une organisation draconienne supervisée par la Stasi, la police secrète. Organismes nettoyés avant les grandes épreuves, déplacements surveillés par des agents de la Stasi recrutés chez les athlètes.

Seule une nageuse appelée à comparaître refuse la thèse du complot. Sylvia Gerash l'ancienne championne du monde a toujours niée avoir été dopée, même à son insu. Elle sera entendue le 25 mai. Jane Lang et Kerstin Olm, elles, ont accepté de se prêter à des examens médicaux approfondis afin de déceler d'éventuelles séquelles laissées par le dopage. Jusqu'ici, les six accusés du procès ont choisi le silence pour défense.

Bénédicte Mathieu (avec AFP)

A quelques semaines du Mondial, l'Argentine fait trébucher les champions brésiliens

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Pour le dernier match à domicile de la sélection nationale avant la Coupe du monde, les 100 000 spectateurs du stade Maracana de Rio espéraient une folle samba de derrière les fagots. On leur a servi un tango, triste à mourir comme il se doit, agrémenté d'un *finish* au goût de fiel. L'Argentine a battu le Brésil (1-0), mercredi 29 avril, grâce à un but de l'attaquant Claudio Lopez (84e). Sur un contre, celui-ci a échappé au défenseur central Júnior Baiano, blessé mais contraint de jouer les utilités en raison des trois remplacements effectués auparavant dans l'équipe brésilienne, avant d'aller battre le gardien Claudio Taffarel. Cette phase de jeu décisive aura d'ailleurs été le seul événement réellement marquant d'un match pauvre en émotion et techniquement médiocre.

Méconnaissables face à leurs rivaux de toujours, les quadruples champions du monde et tenants du titre vont forcément être tenaillés par le doute à l'approche du Mondial 1998. Après avoir testé plus de 110 joueurs en un peu moins de quatre ans, l'entraîneur brésilien, Mario Zagallo, n'est toujours pas parvenu à harmoniser la multitude de talents à sa disposition. Tenu en ostracisme depuis sa défaillance lors de la World Cup de 1994, Rai semble devoir faire les frais de la défaite face à l'Argentine. Obligé de se mettre en évidence dans un match qui, pour lui, était celui de la dernière chance, le meneur de jeu du Paris-Saint-Germain, poussé par une agressivité mal contrôlée, a commis trop de fautes en défense et n'a jamais trouvé ses marques avec le duo d'attaque Ronaldo-Romario, également décevant.

Résultat : dès le début de la deuxième mi-temps, les spectateurs excédés l'ont invité à *« demander sa sortie »*. Suggestion de la *vox populi* concrétisée par Mario Zagallo à la 77e minute. Remplacé par Leonardo, qui se signalera aussitôt par une agression assassine sur le rugueux milieu de terrain argentin Diego Simeone, le « Parisien » a dû quitter le terrain avec l'intime conviction que son destin au sein de la Seleçao était irrémédiablement scellé.

Face à une équipe argentine très soudée et tactiquement bien organisée sous la férule rigoureuse de l'entraîneur Daniel Passarella, le Brésil ne s'est jamais trouvé sur le terrain. La rotation effrénée des effectifs de la sélection depuis le sacre de 1994, autant que la multiplication des matchs amicaux contre des adversaires faisant office de dociles faire-valoir, ont contribué à fausser les repères. A l'instar du Onze de France d'Aimé Jacquet, le Brésil de Mario Zagallo peine à atteindre une cohésion acceptable faute d'avoir fourbi ses armes au long d'une dure campagne qualificative pour le Mondial.

Certes, la grave blessure à la cheville du titulaire Juninho, l'un des rares droitiers de premier plan évoluant en milieu de terrain offensif, a bouleversé les plans de l'entraîneur brésilien Zagallo. Après deux mois de convalescence, Juninho fera sa rentrée, dimanche 3 mai, dans les rangs de l'Atletico de Madrid, à l'occasion du derby qui l'opposera au Real. Mais ses chances sont pratiquement nulles de figurer au nombre des vingt-deux élus, dont la liste définitive doit être annoncée le 5 mai.

Malgré sa piètre prestation contre l'Argentine, Denilson, vingt et un ans, dernier en date des artistes de la balle révélé par le football brésilien, paraît indétrônable en soutien de l'attaque sur le flanc gauche. Reste à lui trouver un complice complémentaire sur l'autre versant du terrain, droitier de préférence. C'est le principal casse-tête que Mario Zagallo va devoir résoudre dans l'urgence, avec l'aide de Zico, son coordonnateur technique depuis un mois : Rivaldo (Barcelone) et Leonardo (Milan AC), ex-PSG, les favoris pour occuper la place, sont gauchers, d'où la facheuse tendance du Brésil à jouer *« bancal »*.

Mais l'inquiétude n'est pas seulement technique, elle est aussi psychologique : jamais, depuis que la Coupe du monde existe (1930), l'équipe brésilienne n'avait essuyé une défaite devant son public à la veille de la convocation des sélectionnés. Et la dernière défaite de la Seleçao à domicile remontait à novembre 1992, lorsque l'Uruguay était venu s'imposer 2-1.

Jean-Jacques Sévilla

Disney inaugure en Floride un parc célébrant le monde animal

En investissant 5 milliards de francs dans Animal Kingdom – « une nouvelle espèce de parc à thème » – pour agrandir son domaine à Orlando, l'empire de Mickey choisit de plaider une cause universelle, populaire et commercialement payante : la défense des espèces en péril

ORLANDO
de notre envoyé spécial

Menacé d'encerclement dans son fief d'Orlando (Floride), où le complexe de Disney World fait face à une concurrence aux dents longues, Mickey Mouse change de style. Ouvert au public depuis le 23 avril, Animal Kingdom (le « royaume des animaux ») met en scène la réalité plutôt que la fiction pour raconter, dans un décor de bambous et de plantes tropicales, « des histoires vraies », comme le *demandent les enfants qui grandissent.*

Marier divertissement et technologie, en effet, ne suffit plus. Pour 42,15 dollars (250 F environ, prix de l'entrée adulte par jour), le quatrième parc créé au sein de Disney World délivre un message et plaide *une cause universelle*, populaire et commercialement payante : celle des animaux sauvages. *« De par notre statut privilégié de conteurs d'histoires, nous devons faire passer le message selon lequel les animaux sont nos partenaires sur terre »*, assure Michael Eisner, président de la Walt Disney Company. Avec un investissement de 800 millions de dollars, soit près de 5 milliards de francs, Animal Kingdom est présenté comme *« une nouvelle espèce de parc à thème »*, dont les visiteurs *« sont incités à s'engager personnellement dans la bataille »* pour la préservation des espèces.

Aux gentilles facéties des personnages de la mythologie Disney, la cérémonie d'ouverture a préféré une ardente célébration du continent africain, avec chants en swahili et danses zouloues, les 2 500 *cast-members* (salariés) du parc défilant côte à côte, un brin d'herbe à la main.

Dominant les 200 hectares du « royaume des animaux », un gigantesque *« arbre de vie »* (45 mètres de haut, autant de large) symbolise cet engagement avec un mélange d'artificialité bon enfant et de souci pointilleux du détail. Le tronc noueux de ce baobab de béton et de résine accueille un enchevêtrement de 350 sculptures d'animaux. Ses 8 000 branches, auxquelles un dispositif très sophistiqué permet de se balancer au vent, portent 103 000 feuilles attachées une à une à la main.

Les attractions inaugurées dans ce nouveau parc s'efforcent avec plus ou moins d'insistance de *« donner du sens »* à un espace qui se réfère aux séries *True Life Adventures*, créées par Walt Disney dans les années 50. Vitrine de cette passion animalière, les *Kilimandjaro Safaris* se présentent comme une expédition dans la savane reconstituée à grands frais : 4 millions d'arbres, d'herbes et de fougères importées du monde entier ont été réimplantés pour recréer un paysage africain. On a tout de même recouru à quelques artifices, comme ces chênes verts transformés en acacias par la grâce d'une originale coupe en brosse.

Embarqué à bord d'un camion bâché, le visiteur part pour une expédition à travers broussailles et ponts branlants, ornières et bosses réalisées sur des structures en béton judicieusement disposées sous les roues du véhicule. Revers de la médaille : les animaux, installés dans un environnement *« naturel »* (des fossés discrets séparent cependant les différentes espèces), ne sont pas forcément visibles. Et il ne faut pas compter interrompre la noria des camions en attendant que l'hippopotame disparu en apnée remonte à la surface ou que maman gorille et son petit sortent de leur fourré.

APPRENDRE EN S'AMUSANT

« Il ne s'agit pas d'un zoo – il faut accepter que les animaux ne se montrent que s'ils le veulent – mais d'un lieu qui raconte une histoire, celle de l'Afrique, et bientôt de L'Asie. Un lieu qui donne à réfléchir, mais où l'on apprend en s'amusant », plaide Joe Rohde, directeur exécutif d'Animal Kingdom. Pour maintenir l'intérêt du public, ce mini-safari simule (un peu laborieusement) une course-poursuite contre les chasseurs d'ivoire, dont une vidéo diffusée en boucle pendant l'attente dénonce les méfaits. Un peu plus loin, on visite le *« village africain »* de Harambe, ses façades défraîchies avec application et ses sols minutieusement lézardés, ses magasins de souvenirs Disney et ses fast-foods.

Les autres attractions déclinent la thématique animalière sur un registre différent. Countdown to extinction (« *compte* à rebours vers l'extinction ») transporte les visiteurs dans un tunnel, 65 millions d'années en arrière, pour une aventure à bord d'une machine à remonter le temps, où ils seront secoués par la chute de météorites et menacés par des dinosaures animés, dont ils sentiront le souffle chaud... Autre réussite technologique : l'animation en « 3D » intitulée « *It's tough to be a bug* » (« *c'est* dur d'être un insecte ») réalisée grâce aux plus récents effets spéciaux issus de l'industrie cinématographique. Elevé au rang d'*« insecte honoraire »* avant d'être aspergé de faux insecticide, le spectateur quittera la salle ravi mais *« conscient du rôle irremplaçable des insectes, trop souvent présentés comme nuisibles »*.

Ce plaidoyer pour la cause animale – il n'est fait référence ni aux droits de l'homme ni au développement économique en Afrique – est plus explicite encore lorsque l'on pénètre dans la Conservation Station, clinique vétérinaire où l'on assiste en direct aux soins apportés aux (petits) animaux. Les visiteurs peuvent aussi y obtenir *« des informations sur les organismes du monde entier afin de participer aux efforts de préservation, une fois rentrés chez eux »*.

Dans son arche de Noé de Floride, Disney veille à ce que rien ne vienne troubler *« l'amour ancestral de l'homme pour les animaux »*. Près d'un enclos à ciel ouvert où s'ébattent deux tribus de gorilles, quelques hippopotames et une volée d'oiseaux exotiques, une pancarte met en garde le public : *« Dans l'intérêt des animaux, prière de ne pas fumer »*. Puisqu'il s'agit des animaux...

Jean-Michel Normand

Les amis des bêtes protestent

***Aux Etats-Unis**, la démarche* **de Disney n'a pas plu à tout le monde. Le décès d'une douzaine de bêtes (deux oiseaux écrasés par un camion du safari, des singes empoisonnés accidentellement, notamment) dans l'enceinte d'Animal Kingdom a** ***fourni** à quelques ligues* **animalières l'occasion de partir en croisade. Le 23 avril, lors de l'ouverture au public, une poignée de militants radicaux ont manifesté près de l'entrée du parc, présenté comme une forme perverse de maltraitance animale. Sans grand écho : dès 7 heures, le parking était complet et, pendant tout la journée, l'attente aux principales attractions dépassait allègrement une heure. Le même jour, Disney apprenait avec soulagement que l'enquête diligentée par le ministère de l'agriculture ne retenait aucune irrégularité à la suite de la mort des animaux. Le groupe devra néanmoins se soumettre à des contrôles inopinés de ses installations par l'administration.**

Une étape supplémentaire dans la stratégie du numéro un mondial

LE PRINCIPE qui inspire la création d'Animal Kingdom tient en un mot : *edutainment*, contraction de *education* et de *entertainment* (« amusement »). *Un néologisme pour un nouveau be*soin, selon les professionnels. *« En vacances, les gens veulent s'amuser, être surpris mais aussi apprendre, retirer quelque chose de leur séjour, surtout au contact de la nature*, affirme Patrick Rosier, vice-président chargé du marketing chez Disney Europe. *C'est précisément ce que nous cherchons à faire à Orlando, avec Animal Kingdom »*.

Disney se diversifie et cherche à faire vibrer une nouvelle corde sensible. Après l'ouverture de Disney Land à Anaheim (Californie) en 1955, puis la naissance de Disney World à Orlando (1971), qui comptait jusqu'alors trois parcs (le classique Magic Kingdom, Epcot, consacré à la technologie, MGM studios, qui célèbre le cinéma) et l'ouverture de Tokyo Disneyland (1983), *puis* de Disneyland Paris (1992), ce septième parc à thème marque une étape supplémentaire de la stratégie de Disney. Un effort indispensable car si le numéro un mondial du secteur, qui accueille chaque année 38 millions de visiteurs pour un chiffre d'affaires évalué à 5 milliards de dollars (30 milliards de francs), a mis au point des standards, d'autres ont aussi appris à les décliner.

A *quelques kilomètres du Disney World Resort* d'Orlando, Universal ouvrira en 1999 un deuxième parc, dont l'attraction principale, réalisée avec Steven Spielberg, s'appellera Jurassic Park. Sea World, du groupe Busch, doit également lancer un nouveau complexe en 1999. Pour faire échec aux formules de Disney – 200 dollars (1 200 francs) pour un droit d'entrée illimité dans *les quatre parcs pendant cinq jours* –, *ses deux* concurrents s'entendent déjà pour proposer des formules de ticket couplé.

AU-DELÀ DE LA CULTURE MICKEY

Avec Animal Kingdom (11 millions de visiteurs attendus en 1999), Disney veut attirer une clientèle qui, jusqu'alors, n'était sensible ni à la culture Mickey *ni à la technologie appliquée aux montagnes* russes. Accessoirement, il s'agit aussi de prolonger la durée moyenne de séjour des visiteurs, parmi lesquels adultes et adolescents sont quatre fois plus nombreux que les enfants. Chaque année, 80 000 Français (des couples sans enfant, pour l'essentiel) se rendent dans les parcs américains de Disney, où ils ne restent en moyenne que trois à quatre jours, alors que les Anglais, *beaucoup plus nombreux*, demeurent sur place une dizaine de jours.

Outre ses quatre parcs à thème, le Walt Disney Resort d'Orlando (plus de 40 000 salariés) compte déjà trois parcs aquatiques, vingt-six complexes hôteliers, six parcours de golf, un complexe sportif, un centre de divertissement (Downtown Disney), un centre de congrès et une *wedding concession*, où *10 000 couples se sont* mariés.

La guerre des parcs à thème commence de se déplacer en Asie. En 2001, un deuxième complexe Disney ouvrira à Tokyo, alors que Universal est en pourparlers avancés pour s'implanter en Chine. En Europe, la concurrence est moins farouche qu'aux Etats-Unis. Vers 2002, Disneyland Paris (*près de 12 millions de visiteurs en 1997*) devrait accueillir un second parc, dont il se murmure qu'il ressemblera fort au Disney-MGM d'Orlando.

J.-M. N.



t le monde animal

Le nombre de cancers de la thyroïde progresse toujours à Tchernobyl

DOUZE ANS après l'explosion du réacteur nº 4 de la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl, l'excès marqué de cancers de la thyroïde consécutifs à l'accident se confirme chez les enfants. *« L'extension réelle de cette épidémie de cancers est mal connue, mais elle continue de progresser, en particulier chez les enfants qui avaient moins de cinq ans au moment de l'accident »*, insiste l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), dans un dossier sur les conséquences de cette catastrophe.

Entre 1986 et 1997, près de 900 cas ont été observés, dans les trois Républiques (Ukraine, Russie et Biélorussie) concernées par l'accident, chez des jeunes de moins de quinze ans, mais *« ce chiffre sous-estime la réalité, sans que l'on soit en mesure de préciser dans quelle proportion »*, souligne l'IPSN.

Suivant les régions, poursuit le rapport, les chiffres correspondent *« à une multiplication de 10 à 100 du taux naturel de cancers de la thyroïde chez les enfants »*, pour lesquels cette maladie est *« normalement très rare »*. Aujourd'hui, le nombre de cas pourrait s'élever à 1 500. D'autres pathologies thyroïdiennes présentent une fréquence accrue, en particulier dans l'une des zones, celle de Gomel (Biélorussie), très exposée aux retombées radioactives relâchées par l'explosion.

En revanche, et ce d'une *« façon globale »*, le taux des tumeurs solides relatives à des affections des reins, des os et des yeux n'a pas augmenté, pas plus que celui des leucémies, y compris dans les zones contaminées. Quant aux malformations congénitales, dont les populations exposées craignaient, à juste titre, l'apparition et la multiplication rapide, les experts de l'IPSN rapportent qu'un excès d'anomalies à l'issue des grossesses est *« suspecté »* mais *« non confirmé »*.

Reste un autre groupe à risque, dont le suivi médical est difficile : celui des liquidateurs – environ 600 000 –, qui ont eu à gérer, dans des conditions souvent effroyables, les premières décontaminations du site et dont une partie est actuellement *« dispersée »*. Pour ceux-là, accidents, maladies de l'appareil circulatoire et suicides – la troisième cause de mortalité dans ce groupe – sont au rendez-vous.

Mais, même dans ces populations pourtant très exposées, on n'observe pas d'excès de leucémies. L'IPSN et son homologue allemand, le GRS (Gesellschaft für Anlagen und Reaktorsicherheit), qui mènent des études supplémentaires sur les malformations congénitales, la nutrition et les cancers, n'excluent pas néanmoins qu'il y ait un réel excès du nombre de leucémies, difficilement décelable parce que modéré.

Jean-François Augereau

Plongée à haut risque dans l'hérédité du retard mental

Des chercheurs européens viennent d'identifier un nouveau gène impliqué dans une forme familiale d'oligophrénie. Cette approche pose des problèmes éthiques et pourrait être utilisée à des fins politiques

Une équipe internationale annonce avoir identifié le gène impliqué dans une forme de retard mental héréditaire, ainsi que la protéine synthétisée par ce gène. Baptisée « oligophrénine 1 », cette dernière semble jouer un rôle dans la régulation des mécanismes concernant le développement des axones ou sur la migration de la cellule neuronale. L'identification des bases génétiques des retards mentaux soulève de graves questions éthiques dans la mesure où elle ouvre la voie au diagnostic prénatal et à l'avortement « thérapeutique » dès lors que le fœtus est identifié comme porteur de l'anomalie génétique. Axel Kahn, généticien et membre du Comité consultatif national d'éthique français, souligne que ces découvertes ne permettent pas de conclure que les fonctions cognitives sont, elles aussi, transmises sur un mode héréditaire.

DES BIOLOGISTES et généticiens français, allemands, belges et néerlandais sont parvenus à identifier un gène impliqué dans une forme de retard mental. Dans un article publié le 30 avril par l'hebdomadaire scientifique *Nature*, ils annoncent aussi avoir identifié la protéine dont ce gène dirige normalement la synthèse. Ils ont baptisé cette molécule « oligophrénine 1 », en référence directe à l'oligophrénie, terme qui désigne tous les degrés du retard mental ou de l'arriération mentale.

L'identification des gènes et des protéines impliqués dans le développement et la physiologie du système nerveux central humain représente l'une des perspectives les plus riches d'avenir dans la compréhension des fonctions, normales ou pathologiques, de processus intellectuel. L'étude de la physiopathologie moléculaire des retards mentaux d'origine génétique – et donc de transmission héréditaire – est l'une des approches permettant d'aborder ces questions. Une approche compliquée par le fait que ces retards mentaux constituent un ensemble hautement hétérogène.

Les auteurs de ces travaux disposaient toutefois d'un solide fil conducteur : la fréquence nettement plus élevée, parmi les personnes touchées, de celles de sexe masculin, ainsi que la description de formes familiales dans lesquelles le retard mental apparaît transmis par la mère à sa descendance mâle. Ce phénomène a orienté les recherches vers le chromosome X. On estime aujourd'hui entre 1,5 et 3 pour 1 000 la proportion des enfants de sexe masculin porteurs de telles anomalies.

Une première étape, de taille, avait été franchie avec la découverte, en 1991, par une équipe française dirigée par le professeur Jean-Louis Mandel (Inserm, Strasbourg) du gène impliqué dans un syndrome dit de l'X fragile (*Le Monde* des 17-18 février et 25 mai 1991). Il s'agit d'une maladie qui touche un garçon sur 1 500 et une fille sur 2 500.

FRAGILITÉ DU CHROMOSOME X

Ce syndrome associe un retard mental allant de l'intelligence presque normale à une débilité profonde, une dysmorphie faciale avec un visage allongé, des mâchoires proéminentes, ainsi que certaines caractéristiques génétiques spécifiques, parmi lesquelles une « fragilité anormale » d'une région particulière du chromosome X. Diverses techniques de laboratoire permettent aujourd'hui de mettre en évidence cette fragilité, qui donnent lieu à des dépistages de plus en plus fréquents.

De nouvelles formes de retards mentaux liés au chromosome X (RMLX) ont, ces dernières années, été décrites et certains gènes impliqués ont été identifiés. On sépare, schématiquement, les RMLX en deux groupes : ceux où le handicap intellectuel est associé à un physique particulier et ceux où ce n'est pas le cas. C'est dans ce dernier cas que se situe la découverte publiée dans *Nature*, un cadre très large comportant au moins 59 entités pathologiques. Le groupe dirigé par Pierre Billuart et Jamel Chelly (unité 129 de l'Inserm, faculté de médecine de Cochin, Paris) explique avoir conduit des recherches sur le bras long du chromosome X à partir des observations initiales faites sur le patrimoine génétique d'une femme porteuse d'une anomalie associée à un retard mental modéré.

Au terme d'une série d'investigations techniques sophistiquées menées en collaboration avec des équipes hospitalo-universitaires françaises et étrangères, les auteurs annoncent avoir découvert le gène en cause. Situé sur le bras long du chromosome X, ce gène dirige la synthèse d'une protéine – l'oligophrénine 1 – composée de 802 acides aminés.

Cette oligophrénine a une structure similaire à celle des protéines impliquées dans la régulation de molécules qui jouent un rôle clé dans différentes étapes de la vie de nombreuses cellules de différents organismes vivants, de la levure à l'homme. Les anomalies observées au niveau du gène chez les sujets atteints de retards mentaux pourraient, dès lors, être dues à la dérégulation d'un signal moléculaire ayant des conséquences directes sur la morphologie, le développement des axones ou sur la migration de la cellule neuronale. *« Le retard mental observé chez les patients pourrait être la manifestation clinique de telles modifications au niveau de la cellule nerveuse »*, expliquent les auteurs, dans un article à paraître dans le numéro de mai du mensuel franco-québécois *Médecine/Sciences*. Selon eux, l'identification du gène oligophrénine 1 ouvre de nombreuses perspectives génétiques, médicales et neurobiologiques.

LA FRONTIÈRE DE L'ACCEPTABLE

Or, en pratique, le diagnostic prénatal conduit à proposer une interruption « thérapeutique » de grossesse lorsqu'une altération du gène en cause a été détectée. On retrouve ainsi les difficultés éthiques apparues avec la mise au point d'un test de détection anténatale du syndrome de l'X fragile (*Le Monde* du 11 mai 1985). Peut-on considérer le retard mental comme une pathologie justifiant un avortement et, si oui, où situer la frontière entre le handicap intellectuel acceptable et celui qui ne l'est plus ? Comment prévenir les extrapolations qui pourraient être faites à partir du décryptage des bases génétiques des oligophrénies et qui consisteraient à soutenir que si le retard mental est transmis sur un mode héréditaire, il en va de même pour toutes les fonctions cognitives et, donc, pour l'intelligence ?

J.-Y. N.

Axel Kahn, spécialiste de génétique à l'Inserm

« Défense de mettre de l'idéologie sur notre science ! »

« Etablir les bases génétiques des « retards mentaux » permet-il d'affirmer que les fonctions cognitives et l'intelligence se transmettent sur un mode héréditaire ?

– En aucune manière. Les fonctions assurées par les multiples populations de cellules cérébrales, leur développement, l'établissement des connexions entre elles, et leur survie, sont des processus très complexes qui exigent l'activité d'un très grand nombre des quelque cent mille types de gènes présents dans l'espèce humaine. On considère généralement que plus d'un tiers d'entre eux, c'est-à-dire plusieurs dizaines de milliers, sont nécessaires au bon développement et au bon fonctionnement du cerveau, à sa malléabilité aux empreintes du milieu.

» Il existe aujourd'hui un certain consensus pour faire de l'établissement des innombrables connexions entre les cellules nerveuses la base du fonctionnement cérébral, et notamment des fonctions supérieures que sont les opérations mentales. Ces connexions s'ébauchent au cours du développement ; elles se modifient tout au long de la vie, en fonction des informations et stimulations du monde extérieur, par exemple du fonctionnement des organes sensoriels et de l'éducation. On imagine ainsi que tous les gènes nécessaires au développement ou, ultérieurement, à l'établissement, à la fonction et à la plasticité des circuits neuronaux sont susceptibles, en cas de mutation, d'être à l'origine de retards mentaux, voire de désordres plus limités du comportement. Peut-être peut-on parler ainsi d'une pathologie génétique de la plasticité cérébrale. Pour autant, la découverte de gènes de retards mentaux dit peu de chose sur d'éventuels déterminants génétiques des capacités cognitives. Si ceux-ci existent, ils sont manifestement multifactoriels, impliquant peut-être la combinaison d'un très grand nombre de gènes, agissant de toute façon en interaction étroite et constante avec le milieu socio-éducatif et culturel et soumis aux aléas de la vie. Cette remarque semble d'une évidente banalité à la majorité des biologistes, mais la précision semble néanmoins nécessaire alors que fleurissent à nouveau les discours, parfois alimentés par des déclarations imprudentes de scientifiques, fondées sur la notion d'un déterminisme génétique étroit des capacités et des comportements humains.

– Pouvez-vous préciser ce que vous qualifiez d'*« évidente banalité »* ?

– Le fait que l'altération d'un gène entraîne un retard mental, voire, plus spécifiquement, un désordre particulier du comportement, chez un animal d'expérience ou dans l'espèce humaine, ne peut conduire à l'affirmation que l'intelligence ou le comportement considéré sont liés à ce gène, mais simplement que l'activité de ce dernier est nécessaire à ces fonctions complexes. Ainsi, pour prendre un exemple, la section d'une Durit ou le débranchage du Delco d'une automobile aboutissent à son immobilisation, qu'il s'agisse d'une vieille 2 CV ou d'une Ferrari ultra-performante. Or, personne n'est fondé à déduire de ces conséquences que la Durit ou le Delco sont les pièces expliquant les performances des véhicules, mais simplement qu'elles sont indispensables à celles-ci !

» Victor Hugo a écrit *« Défense de mettre de la musique sur mes vers ! »* Pour le paraphraser, il semble bien aujourd'hui que les biologistes se doivent de marteler : défense de mettre de l'idéologie sur notre science ! On assiste à une marée montante des thèses déterministes qui semblent libérées en partie de l'opprobre où les tenait, depuis plus de cinquante ans, leur mise en pratique eugéniste avant, pendant et encore quelques années après la seconde guerre mondiale. Il faut souhaiter de la part des généticiens une attitude constante et résolue, un véritable « service après-vente » de défense contre la confiscation de leur savoir par les idéologues de la stigmatisation génétique et de l'exclusion.

– Est-il sérieusement possible de concilier la pratique de la génétique et des préoccupations éthiques ?

– En fait, il me semble que, ni sourd ni inculte, informé de ce que certains ont voulu, veulent et voudront faire dire à la génétique, un généticien peut difficilement aujourd'hui, en conscience, mener sa recherche sans se positionner aussi sur le front de l'éthique. Il y a des millénaires que l'homme pense que son destin est écrit. Certains ont pu avancer que les gènes constituaient les mots décrivant ce destin. La science génétique ne dit rien de tel et s'élève en faux contre tous ceux dont l'idéologie a emprisonné l'homme depuis longtemps et qui prétendent aujourd'hui que les gènes seraient les barreaux de leur prison. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

COMMENTAIRE

QUESTION DE MORALE

La génétique fait-elle le lit d'un racisme naissant et d'un nouvel eugénisme ? L'exemple des bases génétiques relatives au « retard mental » est éclairant et on aurait tort de penser qu'il ne s'agit que d'une affaire de scientifiques. Ainsi en va-t-il de l'un de ces « retards », le syndrome de l'X fragile, dont le gène, identifié en 1991, peut, depuis 1995, être recherché avant la naissance dans les familles à risque. L'Australie le fait de manière systématique dans l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud, où le nombre des naissances d'enfants atteints de ce syndrome est passé de 2,5 à 1 pour 10 000.

Interrogés sur les menaces inscrites dans l'organisation de telles politiques de santé, les généticiens répondent que les seules justifications à la réalisation de diagnostics avant la naissance sont soit qu'il est possible d'instituer un traitement précoce, soit que la gravité de l'affection rend légitime la décision d'interrompre la grossesse. En d'autres termes, les généticiens estiment que, la société ne considérant pas comme immorale cette interruption sur la base de critères génétiques, ils peuvent continuer à développer des méthodes qui seront ensuite proposées aux parents.

Faut-il ou non organiser le dépistage anténatal d'une anomalie génétique qui n'induit qu'un retard mental isolé et modéré ? Où situer la frontière ? Que pèsent, face à la culpabilisation des parents, les arguments vantant l'acceptation de la différence, les vertus de l'accompagnement personnalisé au service de l'épanouissement individuel ?

Généticiens passionnés, souvent trop peu enclins à mesurer l'impact social de leurs découvertes, quête aveugle de la descendance parfaite, angoisse grandissante d'être regardé comme le chaînon de transmission d'une « tare » génétique, tout est aujourd'hui en place pour amplifier un mouvement qui, *de facto*, conduira à l'éradication d'anomalies que l'on ne sait pas, ou que l'on ne veut plus, prendre en charge.

J.-Y. N.

Eclaircies au nord, averses au sud

UNE VASTE DÉPRESSION se situe de la Méditerranée à la France, et maintient un temps instable sur le sud du pays. Un anticyclone reste centré sur le *proche-atlantique, et il ne gagnera* pas la France pour les prochains jours.

***Bretagne, pays de Loire,* Basse-Normandie.** – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques pluies éparses près des côtes. Il fera de 12 à 14 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il y aura de belles éclaircies le matin, puis l'après-midi, le ciel sera plus nuageux. Les températures maximales avoisineront 14 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, les nuages seront nombreux, avec des averses. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Le thermomètre marquera 18 à 20 degrés au *meilleur* moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, il y aura quelques ondées l'après-midi. Ailleurs, *le ciel sera* très nuageux et les nuages seront menaçants toute la journée, avec de fréquentes averses, parfois orageuses. Il fera de 15 à 17 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera placée sous le signe des nuages et des averses, parfois orageuses sur le sud des régions. Les températures maximales avoisineront 14 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps sera instable toute la journée sur l'ensemble des régions, avec des averses et parfois des orages. Il fera de 16 à 19 degrés l'après-midi.

01 MAI 1998 — Prévisions vers 12h00

Ensoleillé — Peu nuageux — Brèves éclaircies — Couvert — Brume brouillard — Averses — Pluie — Orages — Neige — Vent fort

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 01 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	9/19 P	ATHENES	13/21 C	MADRID	5/15 N	CARACAS	26/30 N	TUNIS	16/19 P
AJACCIO	9/16 P	NANTES	8/16 N	BARCELONE	11/16 P	MILAN	11/17 P	CHICAGO	10/19 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/13 P	NICE	10/15 P	BELFAST	5/14 N	MOSCOU	6/21 N	LIMA	19/25 S	BANGKOK	27/38 S
BORDEAUX	6/16 P	PARIS	7/16 N	BELGRADE	8/24 S	MUNICH	3/19 N	LOS ANGELES	11/16 C	BOMBAY	25/32 S
BOURGES	8/15 P	PAU	6/13 P	BERLIN	12/20 S	NAPLES	14/19 P	MEXICO	15/26 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	7/12 P	PERPIGNAN	9/18 P	BERNE	5/16 P	OSLO	3/9 S	MONTREAL	9/21 N	DUBAI	22/30 S
CAEN	7/12 P	RENNES	8/14 N	BRUXELLES	11/19 N	PALMA DE M.	9/19 N	NEW YORK	13/18 C	HANOI	25/33 N
CHERBOURG	7/13 P	ST-ETIENNE	7/15 P	BUCAREST	9/20 N	PRAGUE	7/20 S	SAN FRANCIS.	11/14 P	HONGKONG	25/27 P
CLERMONT-F.	5/14 P	STRASBOURG	10/22 P	BUDAPEST	11/17 P	ROME	12/19 C	SANTIAGO/CHI	12/20 C	JERUSALEM	15/28 S
DIJON	8/17 P	TOULOUSE	8/15 P	COPENHAGUE	10/17 S	SEVILLE	7/21 N	TORONTO	8/16 P	NEW DEHLI	25/41 N
GRENOBLE	8/17 P	TOURS	8/15 N	DUBLIN	5/15 S	SOFIA	7/19 C	WASHINGTON	17/25 C	PEKIN	13/19 P
LILLE	7/16 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/22 S	ST-PETERSB.	12/20 N	**AFRIQUE**		SEOUL	15/24 S
LIMOGES	6/13 P	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	7/13 P	STOCKHOLM	5/11 N	ALGER	13/19 S	SINGAPOUR	28/32 C
LYON	8/15 P	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	7/17 S	TENERIFE	12/16 C	DAKAR	19/23 S	SYDNEY	15/19 P
MARSEILLE	10/17 P	NOUMEA	24/29 S	ISTANBUL	13/20 N	VARSOVIE	9/18 N	KINSHASA	22/31 C	TOKYO	14/19 N

PAPEETE	25/30 S	KIEV	11/20 N	VENISE	11/17 S	LE CAIRE	23/34 S
POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	10/15 P	VIENNE	9/20 S	MARRAKECH	12/20 N
ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LIVERPOOL	8/16 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/23 N
EUROPE		LONDRES	8/16 S	BRASILIA	18/29 S	PRETORIA	13/29 S
AMSTERDAM	10/19 N	LUXEMBOURG	12/18 N	BUENOS AIR.	9/17 N	RABAT	10/18 N

Situation le 30 avril à 0 heure TU — *Prévisions pour le 2 mai à 0 heure TU*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AFRIQUE.** A partir du 1er juin, les vols de la compagnie Air Afrique à destination de Bamako seront alignés à 14 h 30, sauf le lundi. De meilleures liaisons ont déjà été mises en service entre Paris et Pointe-Noire (réservation au 01-44-21-32-32). Enfin l'agence parisienne a été transférée au 26, avenue de l'Opéra, le numéro de téléphone restant le même : 01-44-21-33-33.

■ **HONGKONG.** A partir du 8 août, Cathay Pacific reliera, en Airbus A340-30, deux fois par semaine, les mercredis et samedis, Hongkong à Istanbul, en Turquie, qui deviendra la 48e destination du réseau mondial de la compagnie aérienne.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Depuis le 7 avril, la compagnie irlandaise Ryanair relie Saint-Etienne à Londres-Stantsted au tarif de 500 F AR.

VENTES

Une pièce d'orfèvrerie historique

HUIT À DOUZE MILLIONS de dollars (48 à 72 millions de francs) : c'est l'estimation d'une terrine en argent du début du *XVIIIe siècle*, qui sera vendue par Sotheby's à New York le 13 mai. Il s'agit d'une pièce extraordinaire, conçue par Juste-Aurèle Messonnier. Coiffée d'un couvercle somptueux et reposant sur un présentoir assorti, cette terrine de presque 40 cm de hauteur, pesant plus de 18 kg, s'impose comme une sculpture naturaliste d'une grande puissance.

Juste-Aurèle Messonnier (1695-1750), ornemaniste, dessinateur, sculpteur, orfèvre, fut un des propagateurs du style rocaille. Nommé en 1724 *« orfèvre du roy »*, alors qu'il n'avait jamais travaillé de ses mains, dessinant des modèles qui étaient réalisés par d'autres. En 1725, il créa notamment cinq poignées d'épées en or qui devaient être offertes en souvenir du mariage de Louis XV et de Marie *Leszczynska, et devint, en 1726, « dessinateur de la chambre du roy »*. En 1734, alors au faîte de sa gloire, il reçut du duc de Kingston une commande pour un surtout de table, composé d'une pièce centrale, qui devait être flanqué de deux terrines. La pièce principale ne fut jamais réalisée, à la différence des deux autres, qui furent exécutées par les orfèvres parisiens Henri Adnet et Pierre-François Bonnestrenne. C'est un de ces *deux modèles qui est présenté* dans cette vente.

Cette masse d'argent imposante, sculptée sur toutes ses faces, figure une grande coquille posée sur des branches de céleri, de feuilles de chou et des oignons. Le couvercle compose une nature morte d'une vigueur remarquable, où se mêlent un canard, un crabe, un poisson, une huître et un escargot, surmontée d'une prise en forme d'artichaut. L'abondance *des détails, leur traitement précis* et très achevé, donnent une impression de foisonnement et d'abandon. *Le présentoir est, lui* aussi, une sorte de chef-d'œuvre dont chaque face différente correspond au décor de la terrine et le prolonge en s'encastrant dessous.

Créateur inspiré, Messonnier construit et élabore cette terrine de façon magistrale : chaque courbe est équilibrée par une contre-courbe, chaque relief, chaque pointe sont étudiés pour se fondre dans l'ensemble, tout en faisant jouer les contrastes de la surface, où les textures des écailles de poisson, de la carapace du crabe et des plumes de canard se mettent mutuellement en valeur sans donner une impression de surcharge. Malgré ses dimensions importantes et son décor exubérant, cette œuvre garde une légèreté tourbillonnante. Le travail de sculpture et de création, la maîtrise manifestée par Messonnier en font une œuvre historique.

Son estimation est indexée sur *le dernier prix obtenu pour une* pièce de même importance, une terrine de François-Thomas Ger*main, adjugée plus de 10 millions* de dollars en 1996 par Sotheby's à New York. *De son côté, la paire livrée* au duc de Kingston est passée en vente chez Christie's à Genève en *1977, où elle a été vendue plus* d'un million de dollars – un prix considérable à l'époque. Elle a été achetée conjointement par le baron Thyssen-Bornemisza et le musée de Cleveland (Etats-Unis), qui conserve le pendant de ce modèle.

Catherine Bedel

★ **Sotheby's New York, mercredi 13 mai. Renseignements chez Sotheby's Paris, tél. : 01-53-05-53-05.**

■ **BIENNALE DE MILAN.** La quinzième édition de cette manifestation accueille jusqu'au 10 mai une centaine d'antiquaires (du lundi au vendredi : de 12 h à 20 h mardi et mercredi, jeudi de 12 h à 23 h, samedi et dimanche de 10 h à 20 h ; entrée 75 francs). Parmi toutes les *spécialités* du marché de l'art, les tableaux, dessins et gravures anciens et modernes sont *particulièrement représentés. Le* public pourra aussi admirer une exposition d'instruments de musique à clavier du XIXe siècle.

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Troyes** (Aube), parc expo, du vendredi 1er au dimanche 3 mai, vendredi de 10 h à 20 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h, 100 exposants, entrée : 20 F.
● **Montignac** (Dordogne), salle des fêtes, du vendredi 1er au dimanche 3 mai, de 9 h à 19 h, 40 exposants, entrée : 20 F.
● **Richelieu** (Indre-et-Loire), sous les halles, samedi 2 et dimanche 3 mai, de 9 h à 19 h, *20 exposants, entrée : 15 F.*
● **Fayence** (Var), le Grand Jardin, du vendredi 1er au dimanche *10 mai, de 10 h à 19 h,* 70 exposants, entrée : 20 F.
● **Nevers** (Nièvre), parc expo, samedi 2 et dimanche 3 mai, de 10 h à 19 h, 40 exposants, entrée : 20 F.

BROCANTES

● **Arnay-le-Duc** (Côte-d'Or), espace Pierre-Meunier, vendredi 1er mai, 70 exposants, entrée : 10 F.
● **Nantes** (Loire-Atlantique), place Viarmes et centre-ville, du vendredi 1er au dimanche 3 mai, 250 exposants.
● ***Paris, boulevard Blanqui**, du* vendredi 1er au dimanche 10 mai, de 10 h à 19 h, 130 exposants, *entrée libre.*
● **Mont-près-Chambord** (Loir-et-Cher), salle polyvalente et rues alentour, samedi 2 et dimanche 3 mai, 120 exposants.
● **Montrond-les-Bains** (Loire), château de Montrond, samedi 2 et dimanche 3 mai, 150 exposants, entrée : 10 F.

COLLECTIONS

● **Saint-Georges-sur-Cher** (Loir-et-Cher), Bourse aux armes, salle omnisports, samedi 2 mai, 40 exposants, entrée : 10 F.
● **Saint-Aubin-sur-Mer** *(Calvados), Salon* multicollections, salle Aubert, samedi 2 et dimanche 3 mai, *20 exposants, entrée : 10 F.*
● **Bièvres** (Essonne), Foire de l'outil ancien, place de l'Eglise, vendredi 1er mai, 70 exposants.
● **Rouen** (Seine-Maritime), Salon du livre ancien, hôtel de Bourgtheroulde, du vendredi 1er au dimanche 3 mai, de 11 h à 19 h, 20 exposants, entrée : 15 F.
● **Bergères-lès-Vertus** (Marne), Foire aux vieux papiers, cartes postales, timbres, salle polyvalente, vendredi 1er mai, 40 exposants.
● **Cestas** (Gironde), Foire aux instruments de musique *d'occasion, halle du centre* culturel, du vendredi 1er au dimanche 3 mai, *100 exposants.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98104

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Poussent à l'action. – II. Aiment *beaucoup les ouvrières.* Doublées dans le tutu. – III. Son maître se retrouve en petite tenue. *Prince* arabe. – *IV. Partie* de la couronne. On n'en a qu'une, alors certains la refont. Conviendra. – *V. Conjonction. Appartient* à la ville ou au village. – VI. Mise à l'écart, elle ne ratera rien. – VII. *Moyens pour continuer à jouir.* Unité d'absorption. – VIII. Passera très près. Aimable si elle est bonne. – IX. Personnel. Capucin en Amérique. Le temps de faire un tour. – X. Personnes. Grand ouvert. – *XI. Reprise en gros.*

VERTICALEMENT

1. Arrivera par n'importe quel moyen. – 2. Mouvement ciné*tique et abstrait. Le partage des* vainqueurs. – 3. Habille le pied et la jambe. Conviens. Dans le *corpus. – 4. Commune dans les* jachères. Mise en commun. – 5. Garder ses distances. Petit patron. – 6. Fixeras solidement. – 7. Dans les règles. Remués. Evite les blocages. – 8. Baie nipponne. Dans les règles. Oiseaux. – 9. Attaquera par en dessous. Se jette en mer du Nord. – 10. Apportera des dangers. *Pièce d'eau. – 11. Qui* dépasse la bonne mesure.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98103

HORIZONTALEMENT

I. Belligérant. – II. Ecoutes. Bée. – III. Nattent. Son. – IV. El. Emergent. – V. Ducs. Râ. – VI. Ira. Capotât. – VII. Ce. Délateur. – VIII. Cupide. Bi. – IX. Ivresse. Sac. – X. Œil. Codé. – XI. Nr. Spécules.

VERTICALEMENT

1. Bénédiction. – 2. Ecalure. Ver. – 3. *Lot. CA. Cri.* – 4. Lutes. Duels. – 5. Item. Ceps. – 6. Généraliste. – 7. Estrapade. – 8. Oté. *Cu. – 9. Absente. Sol. – 10. Néon.* Aubade. – 11. Tentatrices.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

L'abolition de l'esclavage

LA POSTE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 3,00

LA POSTE a mis en vente générale, lundi 27 avril, un timbre à 3 F pour le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

C'est en effet le 27 avril 1848 que le gouvernement provisoire de la République française abolit l'esclavage, à l'initiative de Victor Schœlcher (1804-1893), sous-secrétaire d'Etat chargé des colo*nies. Aboli une première fois, le* 4 février 1794, grâce à l'action de l'abbé Grégoire, l'esclavage avait par la suite été rétabli en 1802 par Bonaparte.

Victor Schœlcher apparaît sur des timbres émis en France en 1957 et en 1981 et en Martinique en 1935 puis en 1945. *L'abbé Grégoire* a pour sa part bénéficié d'un timbre en 1990.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Hervé Télémaque, mis en page par Aurélie Baras, est imprimé en offset en *feuilles de cinquante.*

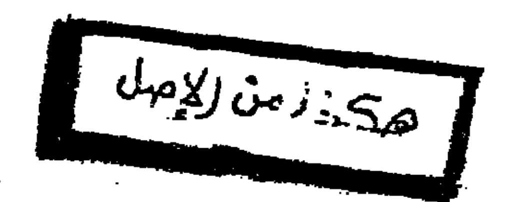
P. J.

★ **Souvenirs philatéliques : enveloppe et carte, 15 F pièce, port 3 F en** *sus : André Olivier, 1, rue Sédar-* **Senghor, 70290 Champagney (tél. : 03-84-23-11-03).**

EN FILIGRANE

■ **OBLITÉRATIONS MÉCANIQUES.** Les Editions Littéra lancent une souscription pour la seconde édition du *Catalogue des oblitérations mécaniques de France* (sauf Sécap à partir de 1960), rédigé par Gérard Dreyfuss, à paraître en septembre. Cet ouvrage de plus de 500 pages répertorie et cote 18 000 oblitérations. 345 F, frais d'envoi inclus jusqu'au 15 juin ; ensuite 395 F + port. Editions Littéra, 18, boulevard de Strasbourg, 62000 Arras. Tél. : 03-21-71-81-04.

■ **VENTES.** La vente sur offres Jean-François Brun (Paris, tél. : 01-42-61-48-88), clôturée le 12 mai, compte 2 728 lots. On notera plus particulièrement : en France, une paire tête-bêche détachée du n° 27Bc oblitération ancre (prix de départ 30 000 F), poste aérienne, n° 4 neuf (20 000 F), une sélection de carnets dont carnets privés ; en colonies françaises, un rare n° 3 neuf d'Annam et Tonkin, « 5 sur 2 » (2 200 F) et Yunannfou Nos 47 et 47 a, 48 et 48 a, 49 et 49 a en paires (5 000 F). La vente sur offres Roumet (Paris, tél. : 01-47-70-00-56), clôturée le 19 mai, disperse plus de 2 000 lots, dont une collection spécialisée de chiffres-taxe carrés récompensée par de nombreuses médailles d'or. On notera aussi de nombreux semi-modernes de France en blocs de quatre (*Pont du Gard, Cartier, Ader*, etc.).



LE CARNET DU VOYAGEUR

PHOTOGRAPHIE Emmanuel Rudnitsky (1890-1976), qui a tiré de son nom le célèbre pseudonyme Man Ray, fait l'objet d'une rétrospective au Grand Palais, à Paris, jusqu'au 29 juin. Si le plus grand photographe du groupe surréaliste endossait à plaisir le costume du mondain talentueux et dilettante, c'est, tout au contraire, l'image d'un « ouvrier » de la pellicule qui ressort de cette exposition. Les innombrables tirages-contacts offerts au regard dévoilent à plaisir les « trucs » du maître, les rouages de son travail. ● LE PRINCIPAL DÉFAUT de cette rétrospective vient de son découpage en trois parties – « dupliquer », « démarquer » et « dénaturer le réel » –, qui tend à distinguer – artificiellement – l'art « pur » des commandes « mercantiles ». ● LES COMMISSAIRES de l'exposition ont dû faire face à la récente polémique sur la circulation de nombreux faux imitant les œuvres de l'artiste.

Les secrets de fabrication de Man Ray, artiste industrieux

Le Grand Palais accueille une rétrospective du plus grand photographe surréaliste. La mise en valeur des tirages-contacts, qui permet de comprendre l'importance du travail en chambre noire, et le découpage manichéen des 473 images renforcent l'image d'un « ouvrier à la tâche »

DÉLICIEUX PARADOXE. Man Ray est le troisième photographe en trente ans, après Cartier-Bresson et Lartigue, à entrer en grande pompe au Grand Palais, et pourtant le personnage aurait probablement détesté l'exposition dont le titre est emprunté à Tzara : « Le monde à l'envers ». A l'envers de l'oeuvre : on attend un des grands artistes du siècle, on découvre surtout un « super pro » de la technique photo.

Man Ray l'Américain était le principal photographe du groupe surréaliste, débarqué à Paris en 1921 sur les conseils de Duchamp. Mais il avait quelque raison de se considérer comme un artiste protéiforme – on lui doit des peintures, sculptures, objets, films – et de refuser l'étiquette de photographe. Or seul le photographe est montré au Grand Palais. Et, alors qu'il endossait le costume du mondain talentueux et dilettante qui aurait pris des images au gré du hasard – il s'est qualifié un jour de *« fautographe »* –, les organisateurs de l'exposition, Emmanuelle de l'Ecotais et Alain Sayag (Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou), ont pris un malin plaisir à casser cette image, à dévoiler les rouages d'un *« photographe à la tâche »* qui trimait dur, dévoilant ses « trucs », déchets et variantes, ses commandes aussi banales que lucratives. On découvre alors le portrait d'un « ouvrier » qui exerçait un « métier » – terme qu'il abhorrait.

Pourtant, à peu près toutes les images légendaires de Man Ray sont là : *Larmes de verre, Noire et blanche, Elevage de poussière, Transatlantique, La Marquise Casati, La Prière*, etc. Et *Violon d'Ingres*, le dos de Kiki relevé de deux ouïes à l'encre noire. Sont présentes les femmes qu'il a aimées ou côtoyées et qui ont servi de supports à ses nus sensuels, Lee Miller, Kiki, Meret Oppenheim, Juliet, Jacqueline Goddard, Nusch Eluard...

Sont là ses commandes de mode et les portraits de ses amis artistes ou écrivains, qui ont fait le Paris dada et surréaliste des années 20. On retrouve son dialogue fécond avec Marcel Duchamp. Et enfin un bel ensemble de Rayogrammes, procédé qu'il a inventé – objets imprimés sur l'épreuve, sans appareil, par projection de lumière – et de solarisations, autre procédé qu'il a remis au goût du jour.

D'où vient alors cette réelle sensation de malaise ? Du fait que ces chefs-d'œuvre sont noyés dans un ensemble de 473 photographies, ce qui fait beaucoup, surtout quand la majorité (258) sont de format minuscule, de 8 centimètres sur 5 environ. Ces petits tirages sont des contacts, c'est-à-dire des épreuves de travail du format du négatif, à partir desquels Man Ray effectuait son cadrage et son tirage définitifs. Le début de l'exposition est aride : une trentaine de reproductions d'œuvres de Dali, Breton, Tanguy, sans doute pour rappeler que l'artiste a appris la photo pour reproduire ses propres peintures.

Il y a quelque chose d'étrange à réaliser une rétrospective dominée par des tirages-contacts – Cartier-Bresson les appelle *« des épluchures »* – accrochés au mur pour les légitimer, mais dont une bonne majorité sont d'un intérêt mineur, variantes d'une image célèbre. Man Ray avait d'ailleurs occulté nombre de ces contacts. L'exercice est encore plus contestable dans le catalogue, où des contacts sont reproduits en plus grand que les œuvres.

Pourquoi cet exercice ? Parce que le Centre Pompidou conserve 13 500 négatifs de Man Ray et 5 000 épreuves-contacts de Man Ray. Exposer les contacts, c'est ouvrir la porte de l'inconnu dans une œuvre très montrée, même si elle restait mal cernée. Commencer le parcours avec le travail « commercial » de Man Ray permet aussi de rappeler qu'il était le photographe le plus en vue des Années folles, au point que nombre de clients américains se précipitaient dans son studio. Ce succès ne le lâche pas puisqu'il est le photographe le plus cher du marché – 2,2 millions de francs pour *Noire et Blanche* en 1994.

Accumuler les variantes risque de réduire l'alchimie surréaliste à des gadgets. Man Ray *« recadre systématiquement »*, affirment avec raison les commissaires qui ont étudié le fonds d'archives. L'exposition montre comment. L'artiste découpe le négatif ou le contact, trace dessus son cadrage au crayon ou au stylo, le plie

> L'artiste, jubilatoire et insolent, fait éclater les conventions par des rapprochements incongrus, des jeux visuels, sensoriels, des rêves éveillés

– l'exemple le plus spectaculaire est le contact chiffonné du *Baiser*. Il écrit parfois des mots sur le contact, masque au feutre une partie d'un visage, inverse le négatif, multiplie les surimpressions, inversions de valeurs, flous, solarise le négatif ou le positif pour en accentuer les contours, utilise le crayon pour retoucher un corps ou masquer les imperfections de la peau, du visage...

L'autre problème de l'exposition qui réduit un peu plus la magie de l'artiste vient de son découpage en trois parties : « Dupliquer le réel », « Démarquer le réel », « Dénaturer le réel ». Au-delà de l'extrême manichéisme des intitulés – comment peut-on encore croire que la photographie est une duplication ? –, un projet se dessine : partir du *« travail documentaire ou commercial »* (reproduction d'œuvres, mode, publicité, portraits) pour aller vers les œuvres les plus personnelles (Rayogrammes, solarisations).

Cette distinction artificielle a le défaut de reléguer dans la dernière salle une bonne dizaine de chefs-d'œuvre bien peu mis en valeur. Elle trahit aussi un vieux complexe « beaux-arts », qui distinguerait un art pur des commandes mercantiles, un modèle douteux (qui paie) d'un autre noble (un ami artiste), un portrait solarisé d'un autre « enregistré ».

La fracture ne tient pas, d'autant que bien des innovations photographiques ont accompagné l'explosion de la presse illustrée dans les années 30. *« L'invention commence là où s'arrête la reproduction »*, peut-on étrangement lire dans l'exposition, alors que les notions de documentaire et de reproduction ont été et sont des préoccupations majeures de l'art. Notamment des surréalistes, qui affirmaient qu'on *« n'échappe pas au réel »*, ni au *« fantastique quotidien »*.

Le plus extravagant est que les intitulés dans lequel on veut l'enfermer sont à l'opposé de l'œuvre. L'artiste est pourtant d'une rare liberté, qui transcende tout ce qu'il touche en ne cessant de confronter deux notions explosives : le documentaire et l'expérimental. Ainsi, dès la deuxième salle, cette femme nue tenant dans ses mains l'*Objet désagréable*, de Giacometti (sculpture en forme de sexe masculin), montre combien Man Ray, artiste jubilatoire et insolent, fait éclater les conventions par des rapprochements incongrus (les cadavres exquis), des oppositions, des jeux visuels, sensoriels, sensuels, des rêves éveillés. Cette liberté, ce goût pour l'inconnu au risque du ratage, lui fait réaliser *Elevage de poussière* : ouvrir l'obturateur devant une partie du *Grand Verre*, de Duchamp, aller déjeuner et revenir pour boucler la prise de vue.

Finalement, l'exposition aura le mérite de montrer un photographe pragmatique, individualiste, un grand libéral, tout le contraire de ces modernistes allemands ou russes adeptes de la Nouvelle Vision, qui croyaient beaucoup en l'image fixe et médiatique pour éduquer les masses. Mais il n'est pas sûr que la dimension de l'œuvre, portée par un mode de vie si bien défini par Duchamp, y gagne : *« Man Ray. Nom masculin, synonyme de joie, jouer, jouir. »*

M. G.



DATION MAN RAY, 1994, MNAM/CCI, CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La marquise aux trois paires d'yeux

En 1922, un an après son arrivée à Paris, Man Ray réalise ce portrait de la marquise Luisa Casati, mécène extravagante, qui lui ouvrira nombre de portes du Paris des années folles. Dans son livre *Autoportrait*, il raconte que la prise de vue fut accidentelle : *« Sur un des négatifs, on voyait trois paires d'yeux. On aurait pu le prendre pour une version surréaliste de la Méduse. C'est précisément cette photo qui l'enchanta : j'avais fait le portrait de son âme, dit-elle, et elle m'en commanda des douzaines d'exemplaires. »* Pour les organisateurs de l'exposition, après étude de la plaque positive originale conservée au Centre Pompidou et qui constitue un moment fort du Grand Palais, c'est une *« histoire joliment arrangée : (...)Il s'agit visiblement d'une double impression obtenue délibérément en ouvrant deux fois l'objectif. Il est vrai que les yeux de la marquise Casati constituaient le trait le plus marquant d'une figure remarquable (...) »*.

A voir et à lire

● **« Man Ray, la photographie à l'envers ».** Galeries nationales du Grand Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tous les jours de 10 à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi et le 1er mai. Entrée 45 F. Jusqu'au 29 juin.

● **« Le cinéma de Man Ray ».** Vidéothèque de Paris, Forum des Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Métro Halles. Les 12, 13 et 14 juin, à 19 heures et 21 heures. Entrée : 35F.

● ***Man Ray, Monsieur Machine à coudre.*** Film de Jean-Paul Fargier. Diffusion sur Paris Première, le 5 mai à 21 h 55, et à l'auditorium du Grand Palais, à 10 h 45, jusqu'au 20 juillet.

● ***Man Ray, la photographie à l'envers.*** Textes d'Emmanuelle de l'Ecotais, Alain Sayag, Michel Frizot, Serge Bramly, Floris Neusüss et Renate Heyne, Michel Sanouillet, éd. Centre Georges-Pompidou / Seuil (coll. « L'œuvre photographique »), 264 p., 320 illustrations, 390 F jusqu'au 29 juin, 450 F ensuite.

● ***Man Ray, Ce que je suis et autres textes.*** Présentation de Vincent Lavoie, éd. Hoëbeke (coll. « Arts et esthétique »), 96 p., 35 F.

● ***Kiki et Montparnasse 1900-1930.*** De Billy Klüver et Julie Martin, Flammarion, 266 p., 700 illustrations, 145 F.

TROIS QUESTIONS À

EMMANUELLE DE L'ÉCOTAIS ET ALAIN SAYAG

1 En tant que commissaires de l'exposition Man Ray, avez-vous l'impression d'avoir brisé le mythe qui entoure l'artiste ?

Man Ray n'aurait sans doute pas été ravi de l'accrochage, car nous dévoilons ses trucs et secrets. Nous voulons faire comprendre au public que la photographie est aussi une technique et une réflexion sur le réel.

Cela dit, nous n'avons pas l'impression d'avoir démythifié, mais consolidé une véritable œuvre photographique qui restait floue. Nous avons montré combien sa méthode de recadrage pour s'éloigner de la réalité du négatif est systématique.

Il y a vingt ans, on nous aurait accusés d'avoir fait une exposition de photo-club amateur, tant il ne fallait montrer que des œuvres. Aujourd'hui, en montrer le contexte est bien mieux accepté.

2 Les thèmes « dupliquer le réel », « démarquer le réel » puis « dénaturer le réel », autour desquels vous avez organisé l'exposition, ne sont-ils pas artificiels et inadaptés à l'œuvre ?

Ils sont un peu artificiels, on peut les contester, mais nous voulions distinguer le travail de commandes pour les revues des recherches personnelles, d'autant que cette tension existe dès le début. Suivre une chronologie nous semblait un peu plat. Nous avons aussi montré que Man Ray n'a rien à voir avec les avant-gardes allemande, russe ou américaine, qui prônaient un regard juste et non retouché. Man Ray dit qu'il ne retouche jamais, mais il le fait tout le temps.

3 Les révélations récentes sur un marché de faux Man Ray ont-elles eu des effets sur l'exposition ?

Ces affaires nous ont empoisonné la vie. Il a fallu vérifier l'authenticité de chaque épreuve, de chaque prêt, et la date du tirage. Pour autant que l'on puisse savoir, tout ce que nous présentons est « bon ». Quelques prêteurs ont paniqué et ont renoncé au dernier moment, craignant de posséder des œuvres douteuses. Nous avons une interrogation pour la version « négative » de *Noire et Blanche*. Elle se trouvait dans le fonds d'atelier, mais nous n'avons pas encore vu une publication de cette image du vivant de Man Ray.

Propos recueillis par Michel Guerrin

« Jeff vivait ses excès comme un passage initiatique »

Mary Guibert, la mère du chanteur disparu Jeff Buckley et productrice de son album posthume, parle de son fils

CROISÉ il y a quelques années, avant l'un des concerts de sa première tournée européenne, Jeff Buckley avait confié au *Monde*, le 22 septembre 1994, un des secrets de sa voix envoûtante : *« Mon phrasé, mes mélodies, je crois qu'ils viennent du souvenir des pleurs de ma mère. Pour me les cacher, elle s'enfermait sous sa douche. Le bruit de cette eau et de ces sanglots me faisait penser à une sirène. »* Mary Guibert, depuis, a versé d'autres larmes. Elle n'avait que 18 ans, en 1966, à la naissance de Jeff. Le père de celui-ci, le chanteur Tim Buckley, venait de la quitter. Il devait mourir en 1975 d'une surdose d'héroïne. Comme frappé d'une malédiction, son fils allait se noyer le 29 mai 1997 dans le Mississippi. Il finissait alors d'enregistrer à Memphis ce qui devait être le successeur très attendu de *Grace*, l'album qui avait révélé l'impudeur troublante, le lyrisme bouleversant d'un artiste plein de fantômes et de promesses.

Jeff Buckley avait pensé intituler son deuxième opus *For My Sweetheart, The Drunk*. On l'a finalement baptisé *Sketches (For My Sweetheart, The Drunk)*. Ces « esquisses » rassemblent en deux CD des chansons déjà peaufinées et des enregistrements plus bruts.

SACERDOCE

Exécuteur testamentaire de son fils, Mary Guibert a supervisé la conception de ce disque inachevé, en veillant au respect de quelques principes. *« Jeff n'aurait sans doute pas publié ces chansons sous cette forme*, explique-t-elle. *Il était trop perfectionniste. Mais nous l'aurions trahi si nous avions demandé à d'autres musiciens de compléter son travail. Le producteur Andy Wallace a mixé l'album avec un maximum de sobriété. Ce n'aurait pas été juste envers Jeff de ne sortir que ses enregistrements en studio. Nous avons trouvé des joyaux sur les bandes qu'il enregistrait chez lui avec sa guitare. Nous avons présenté ce travail en cours sans embellissement, pour donner aux fans une idée de ce vers quoi Jeff avançait. »*

Ecoute et tri ont pris des mois. *« La plupart du temps, Jeff avait empilé ses maquettes sans laisser aucune indication quant à leur contenu. J'ai passé des journées devant ce magnéto à décrypter toutes ces bandes. Il fallait la patience d'une mère pour en voir le bout*, admet-elle en riant. *Il paraît que la femme de Nusrat Fateh Ali Khan* (chanteur pakistanais très admiré de Jeff Buckley) *s'est imposé quarante jours et quarante nuits de deuil. Jeff est mort il y a presque un an. Je me suis occupée du disque, je négocie avec Sony, je réponds au courrier des fans... Je ne crois pas avoir vécu plus de vingt-quatre heures qui ne lui étaient consacrées. »*

Un travail de mémoire et de deuil. Le sacerdoce d'une mère de quarante-huit ans, éternellement attendrie et admirative. Entre rires et sanglots, elle raconte la passion de Jeff pour la musique. *« Ce goût a été presque immédiat. J'étais pianiste de formation classique. Dès que je jouais, Jeff se mettait à chanter. J'ai une photo de lui où il reçoit une batterie pour son deuxième Noël. L'année d'après, il recevait une guitare. La plupart des enfants sont collés devant leur télé, Jeff était fasciné par l'électrophone. »*

A Orange County, banlieue résidentielle de Los Angeles, le gamin découvre le rock des années 70 par l'intermédiaire de son beau-père, fan entre autres de Led Zeppelin. Très vite, une vocation va s'affirmer. *« A seize ans, il nous a annoncé qu'il quittait le lycée pour s'inscrire dans une école de musique. »* Sa personnalité musicale mettra du temps à se dessiner. *« Jeff était un adolescent assez solitaire. Il essayait de se démarquer. Il était sensible aux injustices sociales. Ses premiers textes reflétaient ces humeurs noires et cet engagement moral, un peu sermonneur. Sur son album* Grace, *il synthétisait toutes ses influences et trouvait sa vraie voix. »*

« DAMNATION ET SALUT »

Malgré de troublantes ressemblances physiques et vocales, le jeune homme contestait souvent l'influence de son père, Tim Buckley, musicien culte au lyrisme inclassable. *« Les chansons de Piaf ou de Led Zeppelin l'ont sans doute plus marqué que celles de Tim. Mais ce refus était aussi le réflexe d'un garçon dont le père n'a jamais fait l'effort de le voir après sa naissance. »*


ROY TEE 94 / S. I. N.

Jeff Buckley, photographié en 1994.

Comme son père pourtant, Jeff a goûté aux excès souvent liés à cette musique. Sa voix et son regard fiévreux pouvaient donner le vertige. D'après Mary, on aurait tort pourtant de voir en son fils un homme perclus de douleurs existentielles. *« Jeff vivait ses excès comme un passage initiatique. Je n'allais pas lui faire la morale. J'ai moi-même bien profité de ma jeunesse. Jeff vivait certes ses émotions jusqu'à l'extrême. Il avait ses démons mais il adorait la vie. Ses nouveaux morceaux parlaient de damnation et de salut. Ils étaient plus apaisés. »* Jamais Mary Guibert et l'ami de Jeff, présent ce jour funeste, n'ont interprété sa dernière baignade comme un suicide.

Grâce à ces enregistrements inédits, la mère a continué de découvrir son fils. *« J'ai trouvé quelque chose dans chacune de ses chansons. C'est cette faculté à se livrer qui rendait sa musique si attachante. C'est ainsi qu'il a toujours su le mieux s'exprimer. Nous aimions parler ensemble, mais sa musique m'en apprenait plus sur lui que nos conversations. »*

Stéphane Davet

Les esquisses d'un chef-d'œuvre

FAUCHÉ EN PLEIN ENREGISTREMENT de son deuxième album studio, Jeff Buckley a laissé une œuvre inachevée. Après le choc de *Grace*, coup d'essai (si on excepte les cinq titres du *Live at Sin-é*) et premier chef-d'œuvre, allions-nous nous contenter de la valeur sentimentale d'un brouillon ? Surprise, les « esquisses » de *Sketches (For My Sweetheart, The Drunk)* constituent un authentique grand disque.

Composé de deux CD, il regroupe d'un côté les titres *enregistrés en studio par Buckley et son groupe*, à New York et Memphis, sous la houlette de l'ancien Television, Tom Verlaine. De l'autre, Mary Guibert, la mère de Jeff, assistée de Michael Clouse, a compilé une sélection de morceaux réalisés chez lui par le chanteur. Ce deuxième volume a certes plus fonction de documentaire. Sa rusticité restitue pourtant à vif des chansons – *I Know You Could Be So Happy (If We Wanted To Be)* – qui auraient été promises à un grand avenir. Une reprise inattendue du *Back In New York City* de Genesis confirme l'étendue des influences d'un musicien qui aimait autant Piaf que Dylan, Led Zeppelin que Leonard Cohen. Mais c'est évidemment le premier CD qui nous fait regretter à jamais sa disparition. Mixé sobrement par Andy Wallace (le producteur de *Grace*), ces sessions auraient sans doute été complétées par leur auteur. Le dépouillement, pourtant, sied à un chanteur qui aimait se mettre à nu. On retrouve ce qui avait bouleversé sur *Grace*. Un onirisme et une sensualité débridés *(The Sky Is A Landfill)*, des mélodies secrètes *(Witches'Rave)*, des mélopées hypnotiques *(New Year's Prayer)*, des guitares tourmentées *(Vancouver)*, un chant qui s'exprime avec la liberté d'un instrument, passant d'une voix de gorge murmurée à un aigu translucide avant de hurler à pleins poumons. Son lyrisme est aussi mieux contrôlé, il s'écorche moins sur ses tourments. De ce relatif apaisement naît une de ses plus belles chansons, *Everybody Here Wants You*, peut-être la prière soul la plus émouvante de ces années 90.

S. D.

★ *Sketches (For My Sweetheart, The Drunk)*, 2 CD Columbia. Distribué par Sony. Sortie le 7 mai.

Page et Plant, fils du blues et du Zeppelin

LONDRES
de notre envoyé spécial

Au nord de Londres, dans le quartier de Camden Town, le guitariste Jimmy Page et le chanteur Robert Plant ont pris leurs quartiers dans un studio photographique. Là, ils rencontrent les journalistes avant de s'échapper, la nuit, vers un lieu tenu secret où ils répètent avec le bassiste Charlie Jones et le batteur Michael Lee.

Page et Plant sont de retour avec un nouvel enregistrement et une tournée de rodage dans les petites salles de différents « petits pays » – Roumanie, Bulgarie, Croatie, Pologne, Turquie, et la France... *« Sold out »* en quelques heures, leur concert du 30 mars à la Cigale à Paris leur a ainsi permis de mettre au point le répertoire de la tournée américaine puis européenne qui débutera le 15 mai et conduira le groupe au Madison Square Garden de New York en juillet.

Page et Plant ont concocté un show direct, de près de deux heures, dont tout le monde connaît les temps forts. Si les nouveaux morceaux – *Walking into Clarksdale, When I Was a Child, Most High* – ont un peu de mal à se détacher, pas encore familiers, les thèmes sous étiquette Led Zeppelin, leur douar d'origine, font un malheur – *Ramble On, Tangerine, How Many More Times* combiné à *In the Light. Whole Lotta Love*. En avril 1973, au Palais des sports de Saint-Ouen, le Zeppelin avait atteint des sommets. A la Cigale, certains moments ont montré que les deux compères avaient toujours de sérieux atouts, vingt ans après *Coda*, disque posthume du Zeppelin qui s'est arrêté à la mort du batteur John Bonham, le 25 septembre 1980.

Dans les locaux de Recreation, société dirigée par Alan McGee – responsable de Creation Records par qui le succès Oasis est arrivé –, Jimmy Page reçoit, réservé, cheveu court, vêtements anonymes ; Robert Plant, longs cheveux blonds bouclés, tenue colorée, affiche plus de décontraction. Tous deux partagent la même carte de visite : plus de soixante-trois millions d'albums vendus aux Etats-Unis ; ragots en tous genres sur leur vie privée ; tournées invraisemblables, emblématiques des années 70 où la concurrence (The Who, les Stones) était rude. L'enquête annuelle du *Sunday Times* les place tous deux au quatre cent vingt-huitième rang des mille plus grosses fortunes britanniques, avec un patrimoine estimé à 500 millions de francs chacun. En 1994, les retrouvailles du duo avaient été marquées par une émission spéciale pour MTV et une première tournée à guichets fermés.

« HYPNOTISME MUTUEL »

Page, cinquante-quatre ans, et Plant, quarante-neuf ans, complices pince-sans-rire, sont excités comme des gamins qui viendraient présenter leur première démo. *Walking into Clarksdale*, leur premier disque en studio depuis *In Through the Out Door* (1979), de Led Zeppelin, est un disque de rock et de blues. *« On a enregistré en novembre et décembre 1997*, raconte Robert Plant. *Une trentaine de jours. Pour une production rock, c'est très rapide. On a fait ça à Abbey Road. Chouette studio... »*

Beaucoup de guitares, des mélodies traversées par une mélopée orientale, quelques passages folk évocateurs des territoires celtiques, riffs ciselés et rock métal, il y a toujours du Zeppelin dans ce duo. *« Notre manière de créer a toujours été un équilibre entre ces différentes ambiances, aves des variations, des accélérations*, explique Jimmy Page. *Ça nous manquait. Et puis il y a cette inexplicable communion d'esprit, cet hypnotisme mutuel qui fait que nous sommes faits pour jouer l'un avec l'autre. »*

Deux amis, dingues de musique, qui deviendront des stars. *« Au début des années 60, la Grande-Bretagne avait assez peu de personnalité musicale. Rien qui atteigne la force d'évocation et d'imaginaire que les Etats-Unis nous ont transmise*, se souvient Plant. *Ce qui nous enchantait, c'étaient ces groupes vocaux du début des années 50, les formations mixtes de Noirs et de Blancs, le doo wop, les combinaisons avec le jazz. On écoutait aussi ces groupes instrumentaux avec des guitares très riches, fières, mystérieuses, comme les Shadows. Maintenant les gens vont voir* Pulp Fiction *et ils découvrent* Dick Dale. *Plutôt marrant, non ? »*

Crânement, ils revendiquent l'aspect intemporel de leurs compositions. La voix de Plant a un peu souffert de certains excès dans les aigus mais a conservé ses caractéristiques ; Page continue de donner des leçons de soliste autant que de rythmicien à des centaines de clones. La rythmique est toujours singulière, servie par Charlie Jones à la basse et Michael Lee, qui excelle à se sortir des contretemps vicieux, loin des formats FM d'aujourd'hui.

Des groupes actuels, ils aiment la manière dont Prodigy conserve, sur les boucles rigides de la techno, une approche organique du son rock. Et Jeff Buckley, qui a su faire sonner son identité dans des racines blues. La présence de Steve Albini (producteur de Nirvana ou des Pixies) derrière la console d'enregistrement ne suscite pas de commentaire. *« Il sait très bien installer les micros. »* Lorsqu'on les interroge sur la responsabilité de la production, Plant répond sèchement : *« Tous les deux, Jimmy et moi. »*

Sylvain Siclier

★ « Walking into Clarksdale », 1 CD Mercury, distribué par Polygram.

هكذا من الأصل



photographié en 19[illegible]

Stéphane [illegible]

Plant, fils du blues et du Zeppelin

L'étonnante aventure d'un matador « gringo » au Mexique

The Bullfighter and the Lady. Budd Boetticher a réussi à extraire la tauromachie du folklore touristique pour lui apporter une dimension mythologique

Film américain de Budd Boetticher (1951). Avec Robert Stack, Joy Page, Gilbert Roland, Katy Jurado (2 h 04).

Avant de tourner *The Bullfighter and the Lady*, Budd Boetticher était un autre homme. Il signait ses films sous le nom à rallonge d'Oscar Boetticher Jr., qui était celui de son père, milliardaire dans la quincaillerie. Boetticher réalisera sous ce patronyme, entre 1944 et 1950, une dizaine de séries B, pas indispensables, où il obéira soigneusement, en bon artisan, aux consignes des studios. *The Bullfighter and the Lady* est le premier film dont Boetticher n'a pas eu honte. Le premier où il ne parle plus que de lui. Le chemin initiatique du personnage principal, un Américain blondinet interprété par Robert Stack, qui décide de partir au Mexique et de devenir toréador, est bien entendu celui accompli auparavant par Boetticher.

La liste des différents emplois de Boetticher avant sa découverte de la tauromachie est interminable. C'est en cherchant à fourguer un nouveau modèle de Ford au Mexique qu'il assiste par hasard à une corrida. Il deviendra le seul matador « gringo », avec Sydney Franklin, à exercer cette activité dans le monde, jusqu'à ce que la Fox lui demande en 1941 d'être consultant sur *Arènes sanglantes* de Rouben Mamoulian. Sans cette offre, prétendait Boetticher, il serait mort dans l'arène. Mais la tauromachie, aura eu sa peau autrement. Boetticher et la tauromachie c'est la femme et le pantin. *L'Ange bleu* avec Marlène Dietrich déguisée en taureau.

Boetticher s'est cantonné durant presque toute sa carrière dans des westerns de série B avec Randolph Scott ou Lee Marvin, tournés très vite, en dix-huit jours, au lieu des quatre-vingt-dix habituels, ce qui lui permettait de franchir la frontière plus souvent et d'assister à quatre corridas supplémentaires. *« Budd, tu produis des films à la chaîne, comme des tortillas »*, lui avait fait remarquer une productrice à Universal. Même si ces tortillas demeuraient d'excellente qualité, Boetticher s'était enfermé dans un système de production, par convenance plus que par un réel manque d'ambition.

The Bullfighter and the Lady témoigne d'une veine plus artisanale de Boetticher. Depuis sa sortie en 1951, le film existait dans une version amputée de quarante minutes. John Ford en personne s'était occupé de dénaturer le film, par conscience professionnelle, et par amitié pour Boetticher. C'est sur ses conseils qu'Herbert Yates, le boss de Republic Pictures, qui produisait le film, avait décidé de le sortir en salles. *The Bullfighter and the Lady* est de toute façon un film sauvé des eaux, aussi improbable que la carrière de torero dont Stack sort indemne à la fin du film.

ENTRE PRISON ET PSYCHIATRIE

Produit par Batjack, la maison de production de John Wayne installée à Republic Pictures, le film doit son existence à un pari absurde gagné par l'acteur contre Herbert Yates, à qui il avait signalé qu'il n'avait toujours pas touché les 10 % qu'il devait contractuellement percevoir sur les bénéfices de ses films. Wayne récoltera en échange l'argent pour produire un film sur la corrida, sauf qu'il n'avait jamais signé de papier l'autorisant à réclamer un pourcentage sur les recettes de ses films ! Ford avait retiré de la version originale de *The Bullfighter and the Lady* une bonne partie des scènes de corrida et de musique mexicaine, ainsi que plusieurs passages où Robert Stack apprenait les rudiments de l'art.

The Bullfighter and the Lady est le premier volet d'une trilogie consacrée à la tauromachie. Le deuxième, le moins original, permettra à Anthony Quinn d'endosser la tenue du torero dans un film dont le titre, *The Magnificent Matador*, annonce la tonalité touristique et les teintes cartes postales d'un art tauromachique envisagé sous le seul angle de la virilité. Ford n'y aurait rien trouvé à redire.

Le tournage du troisième volet, *Arruza*, un documentaire consacré au Mexicain Carlos Arruza, prendra sept ans, entre 1960 et 1968. D'abord pendant les week-ends, où Boetticher file au Mexique, avec Lucien Ballard, son chef-opérateur, pour tourner les scènes de corrida. Puis à plein temps, où le réalisateur abandonnera son compte en banque et ce qui lui reste de cervelle. Il rapportera le tout dans un livre autobiographique, *When in Disgrace*, jamais publié. Entre-temps, Boetticher avait fait un séjour en prison, un autre dans un hôpital psychiatrique, Carlos Arruza s'était tué en voiture. Une nouvelle que Boetticher avait accueillie avec beaucoup de flegme.

« Le Mexique est un paradis créé par Dieu, mais dans un souci de rééquilibrage, il a ajouté les Mexicains », racontait souvent Boetticher. *The Bullfighter and the Lady* met en scène un Américain qui ne comprend rien, ni au Mexique ni aux Mexicains. Le film est structuré autour d'une série de rites de passage auquel doit se soumettre Robert Stack : les règles de la tauromachie, les coutumes du Mexique et les différentes manières de faire la cour à une femme. Et Robert Stack commet des erreurs irréparables à chaque étape.

SIEGFRIED DANS L'ARÈNE

The Bullfighter and the Lady fonctionne sur des images fortes, un peu comme une corrida dont on ne conserverait au final qu'un seul geste : un long panoramique sur des statues de taureaux et de toreros mythiques lorsque Robert Stack entre dans l'arène pour sa première leçon, Stack émergeant du long couloir menant à l'arène alors que sa crinière blonde en fait un Siegfried déguisé, toujours Stack flottant dans un halo à la recherche de sa belle, mais complètement écrasé par le paysage environnant.

Boetticher réussit à extraire la tauromachie du folklore touristique pour lui apporter une dimension mythologique. *The Bullfighter and the Lady* est très proche des *Niebelungen* de Fritz Lang. Le film est scandé par une série de noms de toreros morts dans l'arène, et dont on ravive la mémoire, par des récits, des images, ou par simple métonymie (un vêtement), construisant un réseau de légendes et d'épopées d'où se dégage une véritable mystique de la tauromachie. *The Bullfighter and the Lady* est l'œuvre d'un illuminé.

Samuel Blumenfeld

L'ami américain, ou comment filmer les toros

LA FORCE DU FILM de Boetticher, c'est qu'il touche à la peur, à l'infilmable de ce qui se passe devant les toros. Il touche à la tension, il rejoint ce point de tangence entre la trajectoire de l'homme et celle de l'animal. Boetticher réussit à filmer cela, que le reportage télévisé efface par nature. Tout l'entraînement de Robert Stack qui avait disparu de la version connue (avec *« voltereta »* authentique pendant la *« tienta »*), toute la séquence finale (le combat de la réparation), restituent cette tension et tremblent de cette peur qui ne se vit qu'en plaza.

Boetticher voulut intituler son film *Torero*. On sait ce qu'il advint. Chaque fois que le mot est dit, sauf une (une exclamation admirative du *bullfighter* Manolo Estrada), le mot torero est traduit dans le sous-titre par ce *toréador* qui visiblement continue d'enchanter. Or, s'agissant des toros, cela n'a rien à voir avec on ne sait quel purisme, les choses se jouent là, dans ces détails… La corrida, c'est ce qu'on voit. C'est une histoire de l'œil. Toute arène que découvriraient des Martiens en soucoupe ressemblerait à s'y méprendre à un objectif braqué vers les étoiles.

ESTRADA « PORTE » À DROITE

On pourrait aussi faire observer ceci : à l'entrée de la plaza du film (on la voit au générique et à la fin), il y a une statue de Manolo Estrada. Une statue de son vivant, c'est rare, mais enfin, admettons : c'est intéressant. Or, le corps de bronze de la statue « porte » à gauche, si nous nous faisons comprendre.

Ce n'est ni intéressant ni rare, puisque cela correspond à la complexion la plus fréquente du corps masculin, que la culotte de torero rend particulièrement visible. Rimbaud : *« La gauche balle un peu… »* Il arrive même que les toreros ajoutent un rien de coton, par précaution ou pour donner un petit volume avantageux… Mais, tout au long du film, quand il torée en costume, il se trouve que Manolo Estrada « porte » à droite. Ce faux raccord entre la « réalité » (de son corps vivant) et sa statue est le nœud où se joue l'ambition de Boetticher.

Autre point. Quand il parle de lui, de ce Chuck Regan plutôt falot (Robert Stack) qui va vers les toros pour d'autres raisons que la raison des toros, on le voit tout de suite. Manolo Estrada (le *bullfighter*) dit : *« l'ami américain. »* Tout se passe au Mexique. Le Mexique des toros, c'est exactement la même chose que l'Espagne des toros, sauf que c'est méconnaissable. L'Espagne des toros, c'est la même chose que l'Andalousie, sauf que c'est très différent. Oublions un instant la question du vraisemblable, de la plausibilité, de l'exactitude du geste.

Mais, dès qu'il s'agit de filmer les toros, ou la musique, ou la politique (ou l'amour, la mort, le vent, les courses cyclistes…), c'est la seule question qui vaille. Ce qui compte, c'est la façon dont le personnage de Stack se gonfle lentement et se dégonfle après. Son sourire difficile, tout du long… Qu'il coure comme un pied finit par faire partie du film. Il est l'ami américain jusqu'au bout. Quand il salue à la fin, en un tour d'honneur, *« por Dios ! »* qu'il court mal ! Et quand il marche au paseo, *« qué barbaridad ! »*

Ce sont les détails de l'opération qui font sonner juste tout le reste : ainsi, le ralenti s'approche de la vitesse intérieure que sait donner l'amateur à ce qu'il voit. Il n'a rien à voir avec le ralenti de télévision (spectaculaire, enfantin, esbroufant, décomposé : un effet de cinéma). Les détails (la corrida, ce sont ses détails), l'usage du ralenti et le rapport de l'étoffe à la tête du taureau concourent à la même obsession : l'anxiété de ce que voit le taureau quand il charge ; cet œil de taureau après quoi ils courent tous, jusqu'à leur mort, toreros éleveurs, pères et fiancés de toreros, aficionados des sept premiers cercles, vieil homme aux jambes lourdes qui balaie le sable à la fin et ramasse la bouse dans un panier d'osier, tous, sauf, souvent, les bien mal nommés « spectateurs ».

MALADROIT MAIS EXACT

L'hiver dernier, il y a un type qui a sidéré une escouade de taurins au Fémina de Dax (un cinéma). Il présentait une machine à filmer les toros. Son nom est Patrick Brunte. Le truc est simple et coûtera trois millions à la Gaumont pour un quart d'heure en noir et blanc. Les ingénieurs de l'armée sont sur l'affaire. Des opérateurs cachés dans une cage manipulaient un arbre métallique, terminé en son bout par une sorte de petit gland optique. Que chargera le toro, puisque ça bouge. On suit ? donc, on pourra *« templer »* le gland comme une muleta, régler la charge du toro, monter avec des plans de coupe (le torero Francisco Esplà est d'accord), etc.

En attendant, il faut voir la leçon de Boetticher. Elle résume et dit tout d'un point de vue humain. Ça n'a pas la folie, l'inachèvement et le rythme d'*Arruza* (1968), mais c'est là, trouvé, maladroit, exact.

Francis Marmande

SORTIR

PARIS

Paris Jazz Festival
Nouveau nom, mêmes principes. Depuis 1994, de mai à septembre, les amateurs de jazz, de fleurs, les flâneurs, les enfants, les adultes assistent le samedi après-midi à des concerts de jazz au Parc floral de Paris. Trilok Gurtu, Brad Meldhau, Terence Blanchard, Jacky Terrasson, Didier Lockwood, Jack DeJohnette, Kenny Garrett seront parmi les premiers musiciens présents. Le quartet de James Carter ouvrira les festivités avec un bonus : le groupe jouera vendredi 1er mai en plus de son concert du samedi.
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Paris 12e.
Mo Château-de-Vincennes. Le 1er, à 21 heures ; le 2, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F (entrée du parc).

Hommage à Chet Baker
C'est dans la cave du Petit Opportun que Chet Baker a donné certains de ses plus beaux et plus sensibles concerts parisiens, dans les années 80. Le club du quartier des Halles présente une série de concerts en mémoire du trompettiste mort le 13 mai 1988. Début de mois exceptionnel avec le trompettiste Eric Le Lann et le pianiste Michel Graillier (les 1er et 2 mai), puis le tentet de Stan Laferrière (le 5) et Bert Joris avec Philip Catherine et Heyn van de Geyn (les 7, 8 et 9).
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 1er et 2 mai, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Jazz Jamaica
Regroupant de jeunes loups et de vieux renards, Jazz Jamaica, formé à Londres en 1991 par le contrebassiste Gary Crosby, fait swinguer toute l'histoire musicale de la Jamaïque (ska, mento, rhythm'n'blues, reggae). Véritable « all stars », le groupe réunit notamment des anciens élèves de la mythique Alpha School de Kingston, un orphelinat doublé d'une maison de redressement d'où sont sortis les plus illustres musiciens jamaïcains. Ainsi le saxophoniste Michael « Bammie » Rose, qui se produisit avec Hugh Masekela, Dudu Pukwana, Paul Simon et Aswad, groupe au sein duquel officia également Eddie « Tan Tan » Thornton, le trompettiste de Jazz Jamaica. (CD *Double Barrel*, Hannibal Records).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 30, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Air Bud
de Charles Martin Smith (Etats-Unis, 1 h 37).
Bienvenue à Gattaca
d'Andrew Niccol (Etats-Unis, 1 h 46).
187 : Code meurtre
de Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1 h 55).
Certains l'aiment court IV
de Dominic Bachy, Philippe Monpontet, Alexandre Gavras, Frédéric Graziani, Jan Kounen (France, 1 h 20).
Cette nuit
de Vincent Dietschy (France, 52 min).
Code Mercury
de Harold Becker (Etats-Unis, 1 h 51).
Le Côté obscur du cœur
d'Eliseo Subiela (Canada-Argentine, 2 h 07).
La Danse du vent
de Rajan Khosa (France-Inde-Grande-Bretagne-Allemagne, 1 h 30).
Des hommes d'influence
de Barry Levinson (Etats-Unis, 1 h 35).
Paparazzi
d'Alain Berbérian (France, 1 h 49).
Les Paradoxes de Buñuel
de Jorge Amat (France, 1 h 18).
Piège intime
d'Anthony Hickox (Allemagne, 1 h 35).
Putain de rue !
d'Enrique Gabriel (Espagne, 1 h 29).
La Vallée des montreurs d'ours
de Francis Fourcou (France, 1 h 37).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

The Bullfighter and the Lady
de Budd Boetticher, avec Robert Stack, Joy Page, Gilbert Roland.
Américain, 1951, noir et blanc (2 h 04).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Art grandeur nature 1998 : Bachelder, Brazs, Buren, Chafes
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 01-45-91-70-86. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Du 1er mai au 30 septembre. Entrée libre.
Francesco Salviati ou la Bella Maniera
Musée du Louvre, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 30 avril au 29 juin. 30 F.
Chasseurs et guerriers
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Du 30 avril au 30 septembre. 20 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Simon Goubert Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 30 avril et 1er mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Aldo Romano Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 30 avril et 1er mai, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Raul Barbosa Trio
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. Mo Parmentier. Le 30, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.
Ashran M. le Groove
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 30, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 50 F.
Oneyed Jack, Call us as you Wish
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 30, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03. 70 F.
Guy Chadwick
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 30, à 19 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 100 F.
Magida El Roumi
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Les 30 avril et 1er mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 375 F à 750 F.

RÉSERVATIONS

Phèdre
de Jean Racine, mise en scène François-Michel Pesenti, avec Emmanuèle Stochl, André Marcon.
Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du 5 au 29 mai. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.
Tambours dans la nuit ; La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène Georges Lavaudant, avec les comédiens de la troupe de l'Odéon.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Du 14 mai au 21 juin, en alternance. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.
Tricky
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 25 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.

DERNIERS JOURS

3 mai : Et soudain, des nuits d'éveil
mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.

EN VUE

■ Dans sa plaidoirie contre *Charlie-Hebdo*, poursuivi en diffamation, mercredi 29 avril, pour avoir présenté successivement **Bruno Mégret**, délégué général du Front national, comme *« nazi, raciste, antisémite, méprisant son épouse, négationniste et pratiquant des détournements de fonds »*, **Me Wallerand de Saint-Just** a estimé : *« C'est l'accumulation »* qui est gênante.

■ D'après le chercheur américain **Philip Prodeger, Charles Darwin**, afin d'étayer sa théorie, aurait utilisé dans *L'Expression des émotions chez l'homme et chez les animaux*, des photographies truquées d'animaux soumis à des décharges électriques pour exprimer la joie, la peur ou le dégoût. Or, **Jaak Panksepp** et **Jeffrey Burgdorf**, de l'Université de Bowling Green State dans l'Ohio, viennent de révéler dans une étude publiée par le *New Scientist*, qu'il suffit de chatouiller les rats pour qu'ils rient.

■ La Société Royale de Protection des Animaux, qui, en Grande- Bretagne, poursuit sans relâche les ennemis des bêtes devant les tribunaux, cite en exemple, dans son bilan annuel, le cas de **Jeremy Walters**, 22 ans, condamné à un mois de prison pour s'être vengé d'un coup de tapette sur la souris de sa petite amie qui lui avait tué son poisson rouge en vidant l'eau du bocal.

■ Une clinique de Melbourne spécialisée dans la fécondation *in vitro* vient de détruire des centaines d'embryons congelés stockés, abandonnés par des couples, parfois depuis plus de douze ans.

■ Après la naissance de la brebis Dolly, en février 1997, quarante parents désespérés ont demandé à l'Institut universitaire Dexeus de Barcelone, le premier centre espagnol de procréation assistée, le clônage de leurs enfants morts en bas âge.

■ Mardi 21 avril, **Rafiq Ul-Islam**, ministre de l'intérieur, souriant, faisait sauter sur ses genoux devant les caméras de la télévision bengladaise, **Abul**, cinq ans, sauvé *in extremis* au moment où on l'embarquait vers les Emirats Arabes unis pour servir là-bas de jockey léger, attaché sur le dos d'un dromadaire de course stimulé par ses pleurs et ses cris.

■ La firme américaine IBM doit mettre en vente à 2 400 dollars (14 400 francs) Young Explorer, un ordinateur destiné aux bambins de trois ans.

■ Vendredi 24 avril, près d'Assiout en Egypte, le père et les cinq frères de **Fadlallah Gaafar Saleh**, 4 ans, ont péri, disparaissant les uns après les autres dans la fosse septique où l'enfant était tombé. Le petit garçon, accroché à une paroi, a survécu sans leur aide.

Christian Colombani

La nouvelle Europe et l'ombre du traité de Versailles

Combattant permanent de la monnaie unique, Rudolf Augstein, fondateur et directeur de l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel », s'inquiète une nouvelle fois du coût, pour son pays, de l'euro

LES « nationalistes du deutschemark » continueront-ils à exprimer leur nostalgie après le passage à l'euro ? Si tel devait être le cas, ils trouveront certainement leur inspiration dans les éditoriaux de Rudolf Augstein, fondateur et directeur de l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Ce dernier, âgé de soixante-quatorze ans, n'en finit pas de dénoncer les méfaits de la monnaie unique européenne, qu'il présente depuis longtemps comme l'instrument d'un complot antiallemand ourdi par la France.

Mais jamais Rudolf Augstein n'a été aussi violent qu'aujourd'hui. Dans le dernier numéro du *Spiegel*, paru lundi 27 avril, il estime que la monnaie unique est au service d'un projet totalitaire, conçu pour unifier artificiellement des pays aux traditions économiques différentes : *« Les avocats* [de l'euro] *pensent qu'on peut changer les hommes et les mentalités par ordre du mufti »*, écrit Rudolf Augstein, qui ajoute : *« La France et l'Allemagne n'ont pas la même culture économique et sociale. Cela ne sera pas différent en 2010. »*

La critique de Rudolf Augstein va encore plus loin. Pour lui, l'euro prend place dans une logique comparable à celle du traité de Versailles (par lequel l'Allemagne fut soumise au paiement de lourdes réparations après la première guerre mondiale). Après avoir accepté que l'Espagne, l'Italie et le Portugal entrent dans l'euro, l'Allemagne de-



vra accepter de payer – dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne – pour la Pologne, la Hongrie et la République tchèque : *« Comme d'habitude, des mesures d'ajustement structurel seront nécessaires dans ces pays, dont les coûts seront supportés avant tout par l'Allemagne, et ce sans traité de Versailles »*, écrit l'éditorialiste du *Spiegel*.

A l'en croire encore, le chancelier Kohl aurait trahi l'Allemagne en acceptant, en décembre 1989, de sacrifier le mark pour obtenir la réunification de l'Allemagne. Cette interprétation de l'histoire est d'ailleurs nourrie, dans le dernier numéro du *Spiegel*, par un dossier historique faisant appel à des documents inédits de la chancellerie. Selon ces documents, encore non diffusés officiellement, le chancelier Kohl aurait dit au secrétaire d'Etat James Baker, le 12 décembre 1989, qu'*« il avait pris la décision de faire l'union monétaire contre les intérêts de l'Allemagne »*.

Cette interprétation des faits peut déboucher sur une légende du type « coup de poignard dans le dos », porteuse de lourds malentendus pour l'avenir. L'ancien ministre des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher l'a bien compris : dans son discours prononcé au Bundestag à l'occasion du vote allemand en faveur du passage à l'euro, il y a quelques jours, il a rappelé que *« la monnaie unique n'avait pas été le prix à payer pour l'unité allemande »*.

Ces arguments ne touchent pas les eurosceptiques allemands. Ceux-ci ne se contentent pas d'une analyse historique. Ils empruntent à l'économie quelques arguments qui leur permettent de dire que l'euro risque d'être un *« carcan »*, comme le soutient M. Augstein dans le même éditorial. En France, on utilise généralement ce terme pour dénoncer les méfaits de l'« euro fort » (comme l'a fait Lionel Jospin récemment sur TF 1). En Allemagne, ce vocabulaire est associé aux méfaits de l'« euro faible ». *« Les petites gens craignent avec raison qu'eux et leurs enfants devront payer pour des pays moins disciplinés* [que l'Allemagne] *»*, écrit le patron du magazine dans son article. Cette opinion part, naturellement, d'un présupposé acquis d'avance : *« L'euro sera une monnaie faible. »*

Lucas Delattre

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Le plus grave évidemment ne tient pas à l'individu, à l'homme Roland Dumas, mais aux fonctions qu'il occupe depuis 1995 : celles de président de la plus haute institution de l'Etat, dont les décisions juridiques et constitutionnelles *« ne sont susceptibles d'aucun recours »* et *« s'imposent »*, je cite le texte de la Constitution de 1958 *« à toutes les autorités administratives et juridictionnelles »*. Voilà pourquoi depuis plusieurs semaines déjà, il aurait été préférable que Roland Dumas démissionne de son plein gré. Il ne l'a pas fait, jugeant qu'un tel geste serait interprété comme un aveu de culpabilité. Il a eu tort. C'eût été mieux pour tout le monde. Pour le Conseil qu'il préside, paralysé depuis de longues semaines. Pour l'autorité et la crédibilité de l'Etat, qui n'a pas besoin d'être affaibli en ce moment. Pour lui-même enfin, qui se serait à la fois protégé et grandi en s'effaçant derrière une institution sur laquelle aucun soupçon ne doit peser.

LE FIGARO
Georges Suffert

■ L'instruction poursuivie par les deux juges est normale. Personne n'est au-dessus des lois. Le mystère commence avec la cascade des fuites en direction des médias. Le principe du secret est violé. Du coup, jour après jour, le président du Conseil constitutionnel est contraint de nier des faits qu'il ne connaît, affirme-t-il, que par ouï-dire. C'est une lutte inégale. D'autant que l'ancien ministre des affaires étrangères appartient au cercle des amis proches de François Mitterrand. Il n'en faut pas davantage pour faire flamber le bois sec. Pour l'opinion, Dumas est au mieux suspect, au pire complice. Ce sont ces méthodes qui sont inacceptables ; d'autant qu'elles deviennent habituelles. Quelle réforme contraindra les juges à enquêter en silence, comme c'est théoriquement la règle ?

THE DAILY TELEGRAPH

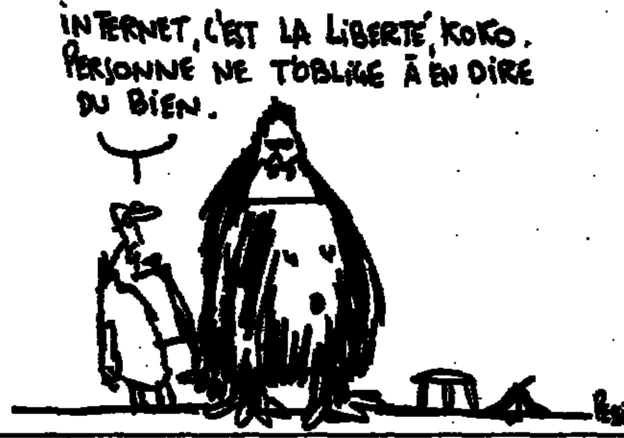
■ Lors du sommet européen de Bruxelles ce week-end, si Tony Blair était moins soucieux d'un accord à tout prix, il pourrait utiliser la présidence britannique pour faire remarquer que la monnaie unique, telle qu'elle est conçue actuellement, constitue une violation du traité de Maastricht et reste soumise aux aléas du sort. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une nouvelle proposition n'apparaisse qui exige, au nom de l'euro, une diminution supplémentaire de la souveraineté nationale. Finalement, il importe peu de savoir si Lionel Jospin en France ou Gerhard Schröder en Allemange sont moins farouchement fédéralistes, puisque la mécanique de la monnaie unique pousse leurs pays vers une union sans cesse plus étroite. C'est pourquoi la Grande Bretagne doit résister aux sirènes de l'euro si elle veut survivre en tant que nation se gouvernant elle-même.

www.gorilla.org

Un centre de recherche américain a organisé une discussion en direct entre un gorille et des internautes

« LÈVRES, vite, bon, donne...
– "Lèvres" signifie "femelle", n'est-ce-pas ?
– Exact... Elle joue avec son alligator et sa poupée. (...)
– Vas-tu avoir un bébé dans l'avenir ?
– Je ne le vois pas arriver.
– C'est triste. (...)
– Quelle est ta nourriture préférée, les fruits ou les légumes ?
– J'aime les boissons.
– Moi aussi. (...)
– Pied, pied, bon..., tétine.
– "Pied" signifie "mâle". (...)
– Donne, moi, pomme... »

Le 27 avril dernier, Koko, une femelle gorille de 140 kg, a répondu en direct pendant près de vingt-cinq minutes aux questions de quelques internautes, sur un canal de dialogue en temps réel accessible via America-On-Line (AOL) et le site du moteur de recherche Lycos. Cette *« première discussion inter-espèces de l'histoire d'Internet »* a été organisée par la Gorilla Foundation, le centre de recherche de San Francisco où vit Koko, et les associations écologiques Envirolink et Heaven.



Plus précisément, les questions étaient adressées au docteur Michael Patterson, qui, depuis vingt-cinq ans, enseigne à Koko le langage des signes et lui a appris à reconnaître près de deux mille mots anglais. M. Patterson, installé avec son ordinateur dans le local d'habitation de Koko, lisait les messages et les répétait aussitôt, par sons et par signes, à la guenon, qui répondait ou non, selon son humeur. S'il comprenait la réponse, M. Patterson tapait sur son clavier la traduction exacte du signe, ou livrait son interprétation et ses commentaires. Koko possède son propre ordinateur, fabriqué sur mesure par Apple il y a quelques années, mais elle n'est pas passionnée par l'informatique, et préfère jouer avec son alligator en caoutchouc.

Les internautes ayant reçu l'ordre de ne poser que des questions simples, on a beaucoup parlé de nourriture et d'animaux. Mais parfois, la conversation s'égarait : *« Je suis contre l'idée de retirer des primates de leur milieu naturel pour essayer de les transformer en humains !... » « Est-ce que Koko regarde la télé ? Que pense-t-elle du film* La Planète des singes *?... » « Moi aussi je vis avec un gorille : mon frère... » « Moi, on m'a enfermé dans une cage, ils appellent ça une école. »* Après une demi-heure de ce traitement, Koko embrassa son alligator, fit les signes *« éteindre »*, *« lumière »* et *« bon »*, puis alla se coucher. Il n'est pas prévu de nouvelle séance en direct, mais le dialogue peut se poursuivre en différé. Les questions doivent être adressées à koko@gorilla.org

Debra Seagal-Ollivier et Yves Eudes

SUR LA TOILE

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

■ La société américaine Amazon.com, leader mondial de la vente de livres sur Internet, a annoncé le rachat de deux de ses principaux concurrents européens, le britannique Bookpages et l'allemand Telebook, ainsi que d'Internet Movie Database, site d'information sur le cinéma. – *(AP.)*
www.amazon.com
www.bookpages.co.uk
www.telebook.com
www.imdb.com

MAGAZINE CULTUREL

■ Pour son onzième numéro, le webzine culturel francophone *Chronic'art* (anciennement *Tête de l'Art*) change de formule. Il propose désormais cinq grandes rubriques (cinéma, musique, cyber, livres et sortir), ainsi qu'un forum de discussion.
www.chronicart.com

COLLOQUE EN LIGNE

■ Le CNDP a fait savoir qu'il afficherait sur son site web la retranscription intégrale du colloque sur l'avenir du lycée, qui s'est tenu à Saint-Fons et à Lyon les 28 et 29 avril, et auquel ont notamment participé Ségolène Royal, Claude Allègre et Raymond Barre. – *(AFP.)*
www.cndp.fr

La parole assassinée

par Alain Rollat

SI CET HOMME de paix avait vécu sur les bords du Gange, ses contemporains auraient fait de lui un disciple de Gandhi. Il prêchait la non-violence au point de se faire violence à lui-même. Le soir-même de l'assassinat de dix de ses compagnons, parmi lesquels deux de ses frères, victimes d'une lâche embuscade, on le vit supplier ses partisans, qui criaient vengeance, de ne pas céder à la tentation des représailles. *« J'essaie de ne pas avoir de haine,* disait-il. *Nos morts sont notre force. »*

Si cet homme de foi avait exercé son ministère sacerdotal en Palestine, ses fidèles l'auraient promu prophète. Il pratiquait l'évangile au quotidien. Il revendiquait pour son peuple le droit à la liberté et à la dignité. Après la mort du missionnaire qui l'avait guidé jusqu'à la prêtrise, ce visionnaire avait même obtenu de l'Eglise catholique sa réduction à l'état laïc pour plaider le partage des richesses à la barbe de ceux qui avaient colonisé son pays. La question de la modernité l'obsédait : *« Comment peut-on trouver une place dans le monde industriel sans y laisser son âme ? »* Il sermonnait les jeunes de sa communauté en rupture de culture : *« Soyez comme la noix de coco qui prend racine au pied du cocotier,* leur disait-il. *Ne soyez pas comme les noix qui flottent dans le lagon et ne repoussent jamais ! »*

Si cet homme de parole avait milité sur les bords de la Seine, la République lui aurait depuis longtemps élevé une statue. Nul ne parlait des droits de l'homme mieux que lui. Il y sacrifia même sa propre vie le jour où il tendit la main à son ennemi pour mettre fin à la guerre. *« Le plus dur,* confiait-il, *ce n'est pas de mourir, mais de vivre et de se sentir humilié, haï et exilé dans son propre pays. »* Il fallut pourtant son martyre pour que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il était de l'étoffe dont on fait les hommes d'Etat. Sa femme raconte que la veille de son assassinat par l'un des siens, pressentant sa fin, il murmura : *« Je n'ai plus assez de temps pour faire ce que je dois faire... » « Laisse,* lui répondit-elle, *le reste, nous le ferons... »*

Il n'y a rien à redire au magistral portrait posthume qu'en a brossé la télévision publique, à la veille de l'inauguration du centre culturel qui portera désormais son nom. C'était en effet un homme bon, juste, avisé, etc. Honneur à Wallès Kotra et Gilles Dagneau, les deux journalistes de RFO-Nouméa qui ont eu le courage de braver les tabous pour le dire enfin. Honte à ceux de leurs prédécesseurs qui ne l'ont pas fait au moment où la vérité espérait encore conjurer le pire ! Si Jean-Marie Tjibaou n'était pas né kanak...

(Reprise de cette chronique le 11 mai.)

VENDREDI 1er MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 La Dame de Shanghai ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1946, N., 80 min). Cinétoile
21.00 Mad Dog and Glory ■ ■ John McNaughton (Etats-Unis, 1992, 95 min). Ciné Cinémas
21.00 Last Seduction ■ ■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 110 min). Cinéstar 2
22.30 Le Sixième Jour ■ ■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, 115 min). TV 5
22.35 Ça tourne à Manhattan ■ ■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
23.15 Le Journal d'un curé de campagne ■ ■ ■ Robert Bresson (France, 1950, N., 115 min). Ciné Cinéfil
23.40 Camarades ■ ■ Bill Douglas (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 175 min). Arte
0.05 Stand by Me ■ ■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1986, 90 min). Cinéstar 1
0.30 Le Goût du saké ■ ■ ■ Yasujiro Ozu (Japon, 1962, v.o., 105 min). France 2
1.10 Le Criminel ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
1.50 Les Nuits fauves ■ ■ ■ Cyril Collard (France, 1992, 130 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.10 et 0.10 Presse hebdo. Spécial Euro : Avec Charles Bremmer (The Times), Andréa Bonanni (Corriere delle Sera), Thomas Klau (Borsenö-Zeitung) et Jean Quatremer (Libération). LCI
18.00 et 20.00 Le Grand Journal. Spécial Euro : Avec Valery Giscard d'Estaing. LCI
22.40 Le Journal de l'économie. Spécial Euro : Avec Emilio Cabaglio, président de la confédération européenne des syndicats. LCI

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Roger Hanin, David La Forge, Robert Combas. Canal +
20.15 C'est la vie ! Un enfant à tout prix. TSR
20.50 Thalassa. Trois heures de retard pour le Dobonsolo. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'identité d'Israël. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Inde : La danse du possédé. France : Vache de pointage. Danemark : Christiania, ville libre. Invitée : Anne Jacquemin, comédienne. France 3
23.00 Bouillon de culture. Football : Les écrivains prennent eux aussi leur pied. France 2
23.10 Sans aucun doute. Le harcèlement. Invitée : Alice Evans. TF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich. France 3

DOCUMENTAIRES

19.20 Enquêtes médico-légales. [9/13]. Cancers en série. Planète
19.30 Les Amish. Odyssée
19.45 Watergate. [5/5]. Planète
20.00 Cités et merveilles. Dakar. Téva
20.15 Les Dauphins, soldats de la mort. Odyssée
20.25 Emil Guilels. Muzzik
20.35 Les Oiseaux de la colère. Planète
21.10 La Route de la soif. La ruée vers l'eau. Odyssée
21.30 L'Eléphant paysagiste. Planète
22.05 De la lecture des signes au radar. Odyssée
22.20 Un ayatollah à Londres. Planète
22.25 L'Euro, une pièce en trois actes. [3/3]. L'euro, acte III. RTBF 1
22.30 L'Essence de la vie. [4/4]. Les trésors des lacs. Odyssée
23.10 Underground USA. [2/14]. Camarades - Nuits débridées. Planète
23.20 The Velvet Underground, Curious. Canal Jimmy
23.20 Le Monde des chevaux. [12/13]. Un cheval pour débuter. Odyssée
23.45 La Nature ordinaire comme un petit coquelicot. Planète
23.50 Arctique, migration polaire. [5/13]. Odyssée
0.20 Les Grands Compositeurs. [2/12]. Beethoven. Odyssée

MUSIQUE

19.55 Musique pour vous. Emil Guilels à Strasbourg. Muzzik
21.00 Joe Lovano à Montréal 95. Muzzik
22.00 Diana Krall. Montréal 96. Muzzik
23.00 Roussalka. Mise en scène. David Pountney. Dir. Mark Elder. Paris Première
23.30 Virtuoses : Kiri Te Kanawa et Georg Solti. Mezzo
23.45 American Night. Bernstein et Gershwin par Rattle. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.45 Harald. Jürgen Egger. Arte
21.45 Bonnes vacances. Pierre Badel. Festival
22.35 Annihilator, le destructeur. Michael Chapman. 13e Rue
23.00 Jeanne d'Arc. Pierre Badel [3/3]. Histoire
23.20 L'Homme sandwich. Michel Polac. Festival

SÉRIES

21.00 Stargate SG-1. Le marteau de Thor. Série Club
21.05 Galactica. Premiers contacts. 13e Rue
21.20 Dharma & Greg. Hans Arrest (v.o.). Téva
21.45 Buck Rogers. Le vampire. 13e Rue
22.10 Au cœur du temps. Alamo. Disney Channel
22.25 Dream On. Promotion canapé (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Buffy contre les vampires. Sortilèges. Série Club
22.55 Seinfeld. La gymnaste (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Le Prisonnier. Double personnalité (v.o.). Série Club
0.00 Brooklyn South. Don't You Be My Valentine (v.o.). Série Club
0.20 Friends. Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Star Trek, la nouvelle génération. Futur imparfait (v.o.). Canal Jimmy
1.30 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël [1/2] (v.o.). Canal Jimmy
3.50 Spin City. They Shoot Horses, Don't They ? (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 23.25 France 3
« Les Dossiers de l'Histoire » : Opéra et IIIe Reich
Un documentaire, signé par Claire Alby et Gérald Caillat, sur les relations, de 1933 à 1944, entre l'opéra et le régime nazi. Un choix remarquable d'archives filmées, et les interventions sagaces des philosophes Pierre Legendre, Jean-Luc Nancy et Samuel Weber.

● 23.15 Ciné Cinéfil
Le Journal d'un curé de campagne
L'exigeante conception du « cinématographe » qu'avait Robert Bresson l'amena, pour cette adaptation du roman de Georges Bernanos, à faire les images des mots tracés par le curé sur son journal intime, et prononcés par une voix intérieure. Evénement considérable à l'époque. Pour la première fois, un cinéaste avait réussi à filmer l'invisible et l'intensité des luttes de la vie spirituelle. Et la rigueur bressonienne s'exerçait à la fois sur la mise en scène et l'interprétation, confiée à des acteurs débarrassés de toute théâtralité. – *J. S.*

● 0.30 France 2
Le Goût du saké
Un chef de bureau, veuf, a, par égoïsme, forcé sa fille à rester célibataire pour vivre avec lui et tenir sa maison. Prenant conscience de ses torts, il la pousse à se marier. Réalisé en 1962, c'est le dernier film d'Ozu qui le tourna malade et conscient de sa mort prochaine. Ce film est composé essentiellement de plans-séquences, sans effets de caméra. L'écriture cinématographique est réduite aux traits d'une calligraphie précise. Le cinéaste était parvenu au dépouillement le plus extrême. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Si on s'aimait : «La fête de l'amour».
23.10 Sans aucun doute. Le harcèlement.

FRANCE 2

17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Enquêtes en série. P.J. O Elodie. 21.55 Dossier, disparus. Serge et Patrick.
23.00 Bouillon de culture. Football : Les écrivains prennent eux aussi leur pied.
0.10 Journal, Météo.
0.30 Le Goût du saké ■ ■ ■ Film. Yasujiro Ozu (v.o.).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Trois heures de retard pour le Dobonsolo.
22.00 Faut pas rêver.
23.10 Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich.
0.20 Libre court. Cinq minutes très SM.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Entre chiens et chats. Film. Michael Lehmann.
22.30 Flash infos.
22.40 Tout doit disparaître ■ Film. Philippe Muyl.
0.10 Lucrèce Borgia ■ Film. Christian-Jaque.

ARTE

19.00 Tracks. NTM : Avant le ring.
19.30 7 1/2. Pays-Bas : le jour de la reine. Mini-TV en Europe : Mille bouses dans la Creuse.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Harald. Téléfilm. Jürgen Egger.
22.15 Roger et moi ■ Film documentaire. Michael Moore.
23.40 Camarades ■ ■ Film. Bill Douglas (v.o.).

M 6

17.20 Coiffeur pour dames. Film. Jean Boyer.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Hot forme.
20.50 Meurtre en vidéo. Téléfilm. Thomas J. Wright.
22.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. O.
23.30 La Femme blessée. Téléfilm. △ David Carson.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Chants d'esclaves et chants de patrons. [5/5]
20.30 Agora. Olivier Boura (Marseille ou la mauvaise réputation).
21.00 Black and blue. La Footosophy particulière de Claudia Solal.
22.10 Fiction. *Les Collines aux aguets*, de Joseph O'Connor.
23.00 Nuits magnétiques. Un béké pour combien de marrons ? [5/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Œuvres de Lekeu, Tournemire.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Le quintette de Dave Holland.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. La musique scandinave. Œuvres de Sibelius, Stenhammar, Berwald, Rautavaara.
22.35 Les Soirées... (suite).

SAMEDI 2 MAI

FILMS DU JOUR

13.15 Dick Tracy ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
13.15 Last Seduction ■ ■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 120 min). Cinéstar 2
13.25 Attaque ! ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
16.40 La Dame de Shanghai ■ ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1946, N., 85 min). Cinétoile
18.05 La Grande Muraille ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 85 min). Cinétoile
23.00 Le Criminel ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
23.00 Le Grand Saut ■ ■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1993, 110 min). Ciné Cinémas
23.05 Coups de feu sur Broadway ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 95 min). Cinéstar 1
0.35 Le Journal d'un curé de campagne ■ ■ ■ Robert Bresson (France, 1950, N., 115 min). Ciné Cinéfil
2.30 Les Sept Mercenaires ■ ■ John Sturges (Etats-Unis, 1960, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
2.45 Un Américain à Paris ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 115 min). Cinétoile
4.25 La Prédiction ■ ■ Eldar Riazanov (France - Russie, 1993, 110 min). Cinéstar 2
4.40 La Rupture ■ ■ Claude Chabrol (Fr. - It. - Bel., 1970, v.o., 120 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Les Invités de Pierre-Luc Séguillon. Spécial Euro : Avec Karl von Wogau, président de la commission économique et monétaire du Parlement Européen et Christa Randzio-Plath, présidente de la sous-commisssion monétaire. LCI

MAGAZINES

12.45 Le Grand Forum. La délinquance juvénile. Invitée : Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat. Canal +
13.00 Plaisirs du monde. L'Afrique. Grands gourmands : La Bresse. Saveurs. Jardins et loisirs. Cap aventure. Télétourisme. TV 5
14.10 Au nom de la loi. Impôt zéro. Les fabuleuses aventures du comte von Keteleer. RTBF 1
17.10 A bout portant. Raymond Devos. Paris Première
18.30 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : L'engagement. Les héritiers de Staline. Histoire
19.00 T.V. +. Les télévisions locales. Canal +
19.00 20h Paris Première. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Le 2 mai 1948. Métamorphoses du 1er mai. Invité : Jacques Julliard. Arte
20.10 Thalassa. Sur la route des esclaves. Avec Monsieur Diène, directeur du projet « La route de l'esclave » à l'Unesco. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Révolution de 1848. Avec Michelle Perrot, Pierre Rosenvallon, Chantal Georgel, Jean-Luc Mayaud. Histoire
20.45 Le Club. Bertrand Blier. Ciné Cinéfil
21.40 Metropolis. L'Afrique danse avec l'Europe : Germaine Acogny et l'école des sables. Christiane Paul. Visions 2000 : Lee Silver et le paradis cloné. Arte
22.20 T'as pas une idée ? Invité : Daniel Cohn-Bendit. Canal Jimmy
23.00 Paris modes. Le Jean. Paris Première
23.30 Du fer dans les épinards. Difficile d'être un homme. France 2
23.50 Musique et Cie. Fazil Say, le piano alla turca. France 3
0.00 La France et ses religions. L'Islam en France. Invités : Jean Daniel, Maxime Rodinson, Soheib Bencheikh, Yamina Benguigui. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.00 Stan Getz. People Time. Muzzik
18.05 La Corse, une montagne dans la mer. [1/2]. Odyssée
19.00 Un dragon en prison. Odyssée
19.45 Des religions et des hommes. [2/46]. Les plus anciennes religions. Histoire
19.55 Chasseurs d'Afrique. [1/2]. Odyssée
20.20 Les Grands Interprètes. Wilhelm Kempff. Muzzik
20.35 Flamenco. [5/6]. Pata Negra, le rock des gitans. Planète
20.35 Les Termites, architectes de l'argile. TMC
20.40 Le Monde des chevaux. [12/13]. Un cheval pour débuter. Odyssée
20.45 L'Aventure humaine. Des pierres qui valent de l'or. Arte
21.00 Grâce à la musique. Chopin. Muzzik
21.35 Enquêtes médico-légales. [9/13]. Cancers en série. Planète
22.00 Watergate. [5/5]. Planète
22.05 L'X inconnue. L'école polytechnique sur le divan. Odyssée
22.25 Aux p'tits bonheurs la France. Le charcutier de Bayonne. France 3
23.00 Nikita Khrouchtchev. Histoire
23.30 Music Planet : INXS. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix d'Espagne. Essais. Eurosport
14.00 Rugby. Championnat de France. Quart de finale retour : Perpignan - Castres. Canal +
14.20 Gymnastique artistique. Championnats d'Europe féminins. France 2
15.55 Hockey sur glace. USA - Suisse. TSR
16.00 Rugby. Championnat de France. Quart de finale retour : Toulouse - Montferrand. France 2
20.30 Football. Coupe de France. Finale : Paris-SG - RC Lens. Au Stade de France. TF 1 - Eurosport
22.15 Boxe. Réunion de Villeurbanne. Championnat du monde WBA lourds-légers : Fabrice Tiozzo (Fr) - Terry Ray (EU). Championnat du monde WBC des poids moyens : Keith Holmes (EU) - Hacine Cherifi (Fr). Canal +

MUSIQUE

20.30 L'Opéra italien du XIXe siècle : *L'Italienne à Alger*, de Rossini. Retransmis en différé et en intégralité depuis l'Opéra-Garnier, à l'occasion de la dernière représentation. Mise en scène. Andrei Serban. Dir. Bruno Campanella. Mezzo
22.45 Printemps à Vienne. Par l'Orchestre symphonique de Vienne. Dir. Vladimir Fedoseiev. RTBF 1
22.50 L'Opéra italien du XIXe siècle : Nuit italienne. Mezzo
23.05 Attila. Mise en scène. Giuliano Montaldo. Dir. Nello Santi. Muzzik
1.00 Jazz Summit. Avec Le Modern Jazz Quartet, Chick Corea, Moondog. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.35 La Femme d'un seul homme. Robin Renucci. Canal +
20.50 Titane. Daniel Moosmann. France 3
23.50 Meurtre sur un plateau. Marco Zerla. Festival
0.30 Clando. Jean-Marie Teno. Arte

SÉRIES

17.30 Ally McBeal. Boy of the World (v.o.). Téva
17.45 L'Enfer du devoir. Partira, partira pas ? RTL 9
18.25 Les Sentinelles de l'air. L'invasion des Martiens. Série Club
19.00 Absolutely Fabulous. Vacances en Provence (v.o.). Arte
19.15 Highlander. Prise au piège. Série Club
19.20 L'Homme invisible. L'enlèvement. 13e Rue
20.40 Derrick. N'est pas tueur qui veut. Vengeance. RTL 9
20.55 Le Caméléon. Réunion de famille. M 6
21.00 The Lazarus Man. L'homme du spectacle. Canal Jimmy
21.30 Buffy contre les vampires. Sortilèges. Série Club
21.45 The Sentinel. O La trêve. M 6
22.15 Brooklyn South. Don't You Be My Valentine (v.o.). Série Club
22.25 Columbo. Un seul suffira. TSR
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. [4/11] Un corps étranger. Arte
22.40 Profiler. O Venin. M 6
22.50 Chicago Hospital, La Vie à tout prix. Affaires de cœur. RTL 9
22.55 Kindred, le clan des maudits. Night Stalker (v.o.). 13e Rue
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Futur imparfait. Canal Jimmy
0.30 Buck Rogers. Le vampire. 13e Rue
1.00 Seinfeld. La gymnaste (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.50 Planète
Les Oiseaux de la colère

Une bataille culturelle

C'EST SIMPLE, ils sont tombés dedans quand ils étaient petits. Depuis des générations, quand les tourterelles passent dans le ciel du Médoc, remontant d'Afrique vers l'Europe du Nord, ils s'installent dans leur mirador, attendent le moment du « passage » et... toc ! Rien ne les empêchera de tirer sur les oiseaux migrateurs en mai.

Seulement voilà, depuis 1979, une directive européenne interdit de tuer l'animal au-delà d'une limite. L'espèce est menacée, il y a des statistiques, que les chasseurs récusent. Bataille de chiffres, bataille culturelle. Pierre Lavigne a passé un an à cerner les raisons du conflit qui se rallume chaque année. Son documentaire plonge dans les paysages des marais et des lacs ; capte les lumières, l'atmosphère de cette langue de terre coincée entre Atlantique et Gironde, où le chômage est plus fort qu'ailleurs ; saisit quelque chose d'identitaire autour des cabanes où l'on se réunit entre copains.

Georges Riboulet, 70 ans, leader du mouvement protestataire, minimise les *« massacres »*. *« Les chasseurs veulent poursuivre la tradition dans la dignité et l'honneur »*, affirme ce communiste qui prêche la discipline. Jean-François passe des journées entières dans les herbes. Il « décroche » de Bordeaux. Septembre, les faisans. Février, les grives, les oies (il prend quinze jours de vacances). Mai, les tourterelles (trois semaines de vacances). Novembre, les bécasses, les alouettes. Quand il ne chasse pas, il pêche. Daniel est médocain. *« C'est la passion du fusil qui [l]'a fixé au village. »* Ce célibataire de 50 ans sait parler de la nature, des champignons, des premières migrations. *« C'est délicat, c'est une chose que nous vivons, ressentons. »* La chasse, dans un pays qui n'a pas su donner du travail à ses hommes, est son *« patrimoine »*. Thibaut, étudiant, adore le gibier d'eau. Comme son père, son grand-père, ses oncles... Modes de vie accrochés aux saisons. Le réalisateur écoute, sans démagogie, avec sympathie.

Catherine Humblot

★ Autres diffusions : dimanche, 18.50.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 Reportages. Les Enfants du Ku Klux Klan.
13.55 MacGyver.
14.50 Scandales à l'amirauté.
15.45 Moloney.
16.40 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.10 Xéna la guerrière.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.30 Football. Coupe de France. Finale : Paris SG - RC Lens.
22.45 Hollywood Night. La Marque du serpent. Téléfilm. △ Tibor Takacs.
0.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.40 Les Documents de Savoir plus. Un avion-hôpital pour les yeux.
14.15 Samedi sport. 14.20 Gymnastique artistique. Championnats d'europe féminins. 15.30 Tiercé. 16.00 Rugby. En direct. Championnat de France (quart de finale retour) : Toulouse - Monferrand.
17.55 Waikiki Ouest.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Farce attaque... à Quimper.
19.45 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 et 20.50 Journal.
20.55 Tirage du Loto.
21.00 Faites la fête.
23.30 Du fer dans les épinards. Difficile d'être un homme.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.00 et 15.40 Couleur pays.
14.05 Evasion. Malaisie.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
18.12 Expression directe. CGC.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 *Le* 19-20 de l'information.
20.01 et 23.20 Météo.
20.05 Les Indiffusables.
20.35 Tout le sport.
20.50 Titane. Téléfilm. Daniel Moosmann.
22.25 Aux p'tits bonheurs la France. Le charcutier de Bayonne.
23.30 Soir 3.
23.50 Musique et Cie. Fazil Say, le piano alla turca.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Rugby. En direct. Championnat de France : Perpignan - Castres.
16.00 Basket NBA. Play-offs.
17.05 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 et 22.10 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Femme d'un seul homme. Téléfilm. Robin Renucci.
22.15 Boxe. En direct. Championnats du monde. Poids lourds-légers WBA : Fabrice Tiozzo - Terry Ray. Poids moyens WBC : Keith Holmes - Hacine Cherifi.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Correspondance pour l'Europe.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Fenêtre sur court.
15.30 Mauriac.
16.25 Sur les chemins du monde. 16.30 Les Dernières Frontières de l'Himalaya. [5/13]. Voyage au fil de l'eau. 17.00 Tsunami. [7/13]. 17.30 Lieux mythiques. Cités sacrées de Cornouailles.
18.05 Misquitos.
19.00 Absolutely Fabulous. [3/18].
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes. Les territoires d'Israël.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Des pierres qui valent de l'or.
21.40 Metropolis.
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. [4/11].
23.30 Music Planet. INXS.
0.30 Clando. Téléfilm. Jean-Marie Teno.

M 6

13.15 V. Le parrain.
14.10 University Hospital.
15.00 Les Aventures de Brisco County.
16.05 Les Têtes Brûlées.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Noël en février.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.40 Ciné 6.
20.55 La Trilogie du samedi. Le Caméléon. Réunion de famille. 21.45 The Sentinel. O La trêve. 22.40 Profiler. O. Venin.
23.30 Le Virus du mal. Téléfilm. △ Jerrold Freedman.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur. Premières loges : Michel Hermon ; Sentimental Bourreau ; Croquis en demi-tons : avec Bruno Meyssat, metteur en scène.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. *Aujourd'hui*, de et par Michel Deutsch.
22.35 Opus. Michel Chion.
0.05 Le Gai Savoir. Alain Chareyre-Méjean.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude.
19.31 Opéra. *Lulu*, de Berg. Donné en direct de l'Opéra national de Paris-Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Dennis Russell Davies : , Anna Katharina Behnke (Lulu), Julia Juon (La comtesse Geschwitz), Eirian James (Une costumière / un écolier), Claude Pia (Le peintre), Wolfgang Schöne (Le docteur Schön / Jack), David Kuebler (Alwa), Carlos Feller (Schigolch), Günter von Kannen (Le dompteur / Rodrigo), Robert Wörle (Le prince / Le valet de chambre / Le marquis), Alfred Kuhn (Le directeur de théâtre / Un banquier).
23.07 Présentez la facture. Une histoire de Mirecourt avec Roland Terrier, luthier.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Schubert, Lachner, R. Schumann.
20.40 La Famille Esterhazy. Œuvres de Haydn, Esterhazy, Mozart, Beethoven, Schubert, R. Strauss, Haydn, Liszt.
22.40 Da Capo. Œuvres de Schubert, Brahms.

Le Monde
SAMEDI 2 MAI 1998

La mémoire au mur

par Pierre Georges

TRENTE ANS après. On peut ne pas avoir l'âme commémorative. Ou n'éprouver qu'un goût limité pour les banquets du souvenir et les nostalgies de rétroviseur. Il n'empêche. Trente ans ! P..., trente ans ! Un bail tout de même. Et, justement, l'envie de faire, avec ce supplément du *Monde* sur Mai 68, le tour de feu M. le Printemps.

La mémoire qu'on peut avoir des choses est fort accommodante, aimable aussi. Elle tait ce qui est à taire. Elle embellit ce qui peut l'être. Elle masque le ridicule, grime les rides et autorise les indulgences. Jusqu'à parfois ne plus prendre au sérieux ce qui, à l'époque, s'affecta tragique. La mémoire est bonne fille, un peu radoteuse parfois, à bassiner tout un chacun, et d'abord les générations suivantes, avec ses veillées de Mai, le soir dans les chaumières.

Ah ! Mai 68 ! Même qu'on y était, à défaut d'en être vraiment. Plus contemplatif qu'acteur. Plus, en vérité, avec l'envie de vivre sa vie qu'avec la capacité de changer celle des autres. C'était un choix, une petite révolte petite-bourgeoise. Mais aussi une urgence, le plaisir et la nécessité de briser cette vieille société répressive en tous sens et craquelée de tous côtés.

Chacun, parmi ceux qui eurent l'âge de Mai, viendra à ce banquet commémoratif, avec ses souvenirs en bandoulière, ses faits d'armes et ses regrets aussi, son Odéon ou son Grenelle. Ici, l'héroïsme et l'épique se limiteront à un seul constat : avoir participé, avec les envies du bord et les inconstances du temps, à une « révolution » de nécessité, pour ainsi dire olfactive. Qu'est-ce qu'elle puait le renfermé, la naphtaline, cette société d'avant-Mai 68, corsetée de près, portant béret d'époque et uniforme de rigueur ! Que de casernes partout, dans les têtes, au lycée, à la fac, à l'église, à l'information, dans l'entreprise, à l'usine, au pouvoir, à la culture, à l'amour et à la vie ! Et quel plaisir ce fut de voir s'entrouvrir les fenêtres, moins sur une ère nouvelle que sur un air nouveau. Un vrai nettoyage de printemps !

Voilà, n'en demandons pas plus – et surtout pas l'impossible – à nos souvenirs. Encore moins aux lugubres lendemains de fête. *Le Monde* suivit l'affaire, quand il ne courut point derrière. Car ce journal, monastère réputé plutôt que caserne, fut, lui-même à l'époque, tiraillé entre la raison de l'ordre et la séduction du désordre. *Le Monde* tangua en 1968. C'était dans la nature des choses et dans l'air du temps.

D'où l'intérêt de ce supplément, sorte de mémorial d'un journal pour ses lecteurs et d'une époque pour la suivante. Il s'agit d'une sélection d'articles, d'un « best of ». Les auteurs de cette sélection, sans doute pas tout à fait des repentis de Mai, se sont offert et nous offrent un luxe. Ils ont pris ce vieux *Monde*. Ils l'ont désossé. Ils l'ont privé de sa colonne vertébrale, la chronologie. Et ils l'ont collé au mur. Sans plus de respect ni d'ordre, *Monde* et Mai dans tous les sens et sur tous les thèmes. Le traitement était rude, osé. Le résultat devient étonnant, superbe. Car, effectivement, la lecture confirme le souvenir : cela partait bien dans tous les sens, vers toutes les fenêtres. Et *Le Monde* aussi, déjà, tuait le vieux *Monde* d'un méchant coup de printemps.

Défilés syndicaux « pluriels » pour la célébration du 1er mai

Force ouvrière, qui fête son cinquantième anniversaire, a décidé de faire cavalier seul

LES TRADITIONNELS défilés syndicaux pour le 1er mai seront à la fois unitaires et pluriels. Pas moins de trois défilés auront lieu dans la capitale. Le cortège principal, qui partira à 14 heures de la place de la République pour se rendre place de la Nation, rassemblera, comme l'an passé, la CGT, la CFDT, la FSU, l'UNSA et les syndicats étudiants UNEF et UNEF-ID. Le Groupe des dix, qui comprend les syndicats SUD, les opposants internes à Marc Blondel au sein de FO – la fédération FO-PTT, le syndicat régional FO-métallurgie, l'union départementale FO du Val-de-Marne – s'associeront au défilé, ainsi que les associations de chômeurs et d'exclus (AC !, APEIS et MNCP, DAL et Droits devant ! !). Les anarcho-syndicalistes de la Confédération nationale du travail (CNT) rejoindront le cortège unitaire, après avoir organisé leur propre manifestation.

En revanche, Force ouvrière a décidé de faire cavalier seul. Souhaitant à la fois marquer le cinquantième anniversaire de sa création, les 12 et 13 avril 1948, après la scission avec la CGT en décembre 1947, et ne pas *« amalgamer revendications et problèmes de caractère sociétal »*, M. Blondel a prévu de se rendre, comme d'habitude, au cimetière du Père Lachaise, sur la tombe de Léon Jouhaux, premier président de FO, puis au mur des Fédérés, où furent fusillés les derniers défenseurs de la Commune.

De son côté, la CFTC organise un rassemblement sur la place du Trocadéro, à Paris. La CFE-CGC, qui devait s'y associer, a finalement déclaré forfait. Les deux petites centrales représentatives ont cependant adressé, le 28 avril, une lettre commune au CNPF pour lui *« demander de débloquer le dispositif du dialogue social, national, de branche et d'entreprise »*, notamment sur les 35 heures et l'emploi des jeunes.

La commémoration du trentième anniversaire de Mai 68, qui avait été marqué en France par un mouvement de grève sans précédent, n'a pas suscité de sursaut syndical. Dans le cortège principal, où le slogan retenu est *« Pour les 35 heures, l'emploi, la solidarité »*, il n'y aura pas de véritable carré de tête, avec les dirigeants nationaux. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, sera présent. Mais Nicole Notat a choisi de se rendre, du 2 au 9 mai, en Nouvelle-Calédonie, à l'invitation du syndicat USOENC, lié à la CFDT par un protocole de coopération.

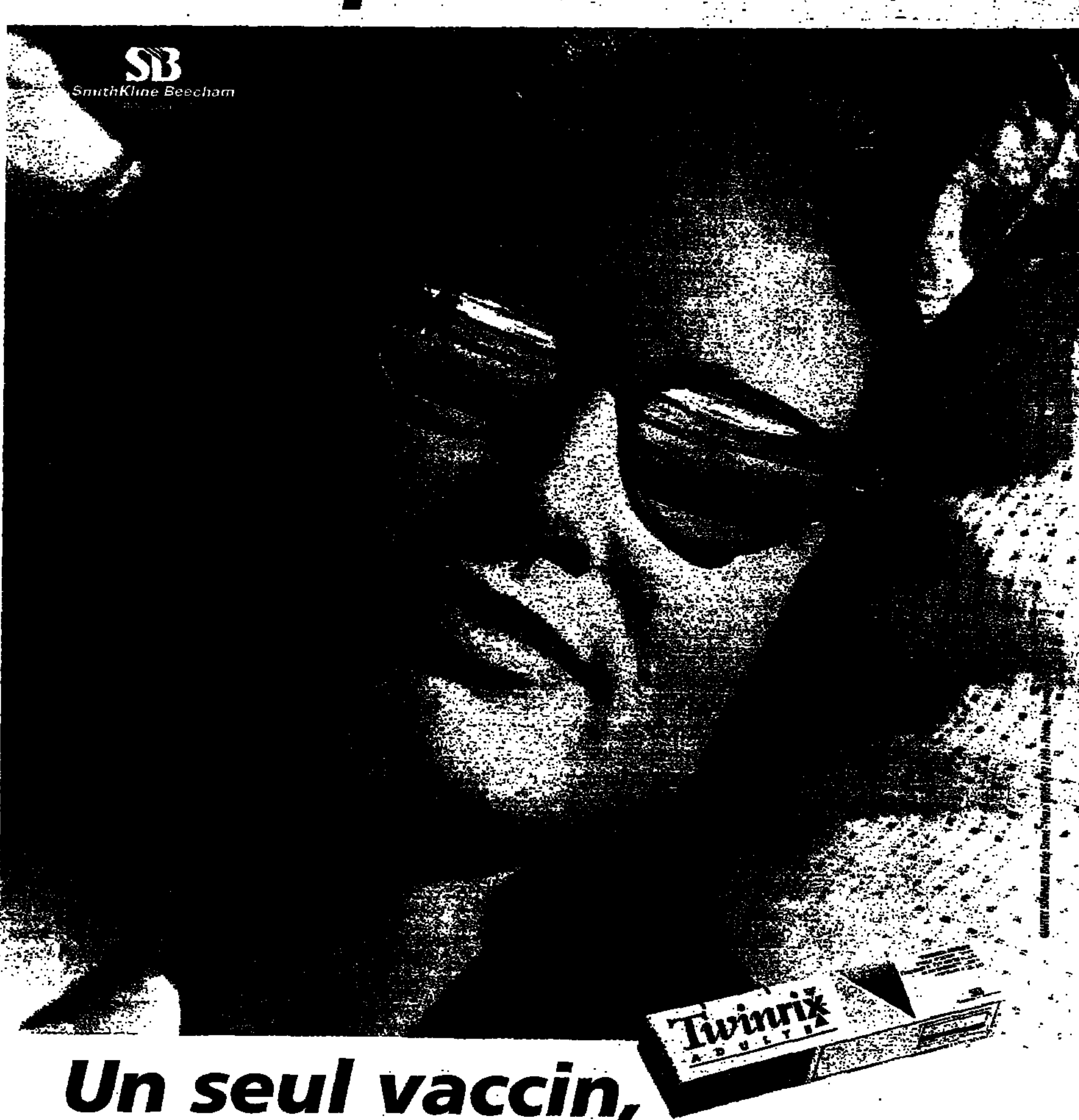
DÉSENCHANTEMENT

Le contexte particulier dans lequel intervient ce 1er mai explique en partie ce désenchantement. La CFDT et la CGT sont à sept mois de leurs congrès confédéraux respectifs qui se tiendront, pour la première, à Lille, en décembre, et, pour la seconde, à Strasbourg, en janvier 1999. FO connaît des turbulences, en raison d'une vague de départs de militants vers l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), notamment la majorité de sa structure parisienne. Les confédérations restent sous le choc des élections prud'homales, où le taux record d'abstention (65,6 %) a confirmé le manque d'intérêt des salariés pour les forces syndicales.

Face à cette morosité, un réveillon citoyen et « anticapitaliste » devrait être organisé, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, pour la deuxième année consécutive, sur la place de la Bourse, à Paris. Les initiateurs de ce réveillon printanier, l'association Neuf, acronyme de « Nantes est une fête », entendent, avec ce *« 1er mai décalé »*, *« exposer l'économie réelle face à l'économie virtuelle »*. Des initiatives semblables se tiendront à Montréal, au Québec, et à Camberra, en Australie.

En province, l'unité syndicale sera beaucoup plus marquée qu'à Paris, notamment à Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux et Rennes, avec la participation de quelques organisations de FO et la présence des associations d'aide aux chômeurs et aux exclus. *« Des accords unitaires très larges ont été conclus dans 75 % des départements, dont cinq environ avec FO »*, a fait savoir la CGT. Le 1er mai sera aussi l'occasion pour cette centrale de lancer un *« Tour de France pour l'emploi »*, à l'initiative des comités CGT de chômeurs.

Alain Beuve-Méry



Charles Millon refuse de choisir pour l'élection partielle de Toulon

EXCLU DE L'UDF, Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes grâce au Front national, a expliqué sa position et ses intentions à certains de ses collègues députés et sénateurs de l'opposition, mercredi 29 avril, lors d'un dîner organisé à la questure du Sénat. A l'invitation d'élus de la région Rhône-Alpes, entre trente et quarante parlementaires, essentiellement UDF, mais aussi RPR, ont participé à ce dîner.

Parmi les sénateurs figuraient Henri de Raincourt (UDF-DL), président du groupe des Républicains et Indépendants, Jacques Larché (UDF-DL, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, Serge Mathieu (UDF-DL, Rhône), questeur, Jean-Claude Carle (UDF-DL, Haute-Savoie), Jean Clouet (UDF-DL, Val-de-Marne), José Balarello (UDF-DL, Alpes-Maritimes), Paul Blanc (RPR, Pyrénées-Atlantiques), et Désiré Debavelaere (RPR, Pas-de-Calais) ; parmi les députés, étaient présents Philippe Vasseur (UDF-DL, Pas-de-Calais), Philippe Houillon (UDF-DL, Val-d'Oise), Bernadette Isaac-Sibille (UDF-FD, Rhône) et Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines).

M. Millon avait déclaré, dans la journée, sur France-Info, qu'à Toulon, *« il y a des électeurs adultes, capables de savoir ce qu'ils doivent faire »*. Il refusait ainsi de prendre position sur le second tour de l'élection législative partielle qui opposera, le 3 mai, la candidate du Front national, Cendrine Le Chevallier, épouse du maire, à la socialiste Odette Casanova. L'importance de l'abstention au premier tour (55,16 %, contre 36,49 % en 1997) et les 5 145 voix de droite qui sont allées à l'ancien député Daniel Colin (UDF-DL), éliminé, tels sont les éléments décisifs de ce scrutin. Mme Le Chevallier se sent *« dans une position d'autant plus confortable »* qu'elle a, le 26 avril, amélioré de 7,26 points le score de son époux – déclaré inéligible – en 1997 et devancé de 811 voix la candidate socialiste.

Pour Mme Casanova, *« l'arithmétique et les électeurs savent gommer leurs clivages quand il s'agit de défendre des valeurs essentielles. Certes*, ajoute-t-elle, *il aurait été préférable qu'ils soient un peu plus encouragés en ce sens... »* Elle fait ainsi allusion au silence de M. Colin, qui n'a donné aucune consigne de vote, et à une déclaration du sénateur et président du conseil général du Var Hubert Falco (UDF-DL), qui estime que *« pour une majorité de Toulonnais, un choix est impossible, car ils ne se sentent proches ni de l'extrême droite ni des socialo-communistes »*. *« Je souhaite, ajoute-t-il, que les électeurs prennent leur décision en leur âme et conscience et dans un esprit républicain. »*

A peine moins frileux, Jean-Pierre Giran, secrétaire départemental du RPR, estime *« ne pas pouvoir personnellement voter pour le Front national »*. Il regrette de constater que *« la grande difficulté, c'est que quand la droite a voté pour la gauche, ou quand elle s'oppose au FN, il progresse »*. Plus pragmatique sans doute, Arthur Paecht, député (UDF-DL) appelle à voter pour Mme Casanova.

Cécile Chambraud
(avec José Lenzini à Toulon)

La semaine prochaine dans « Le Monde »

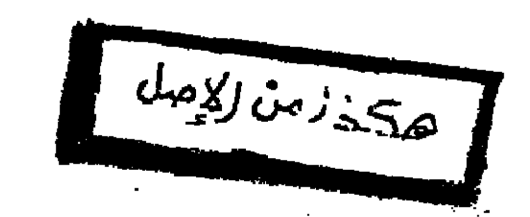
A partir du lundi 4 mai (nos éditions du 5 mai), *Le Monde* publiera chaque jour deux pages sur Mai 1968 : « Les Aventures de Mai », un roman historique de Patrick Rambaud, prix Goncourt 1997 ; Ce qu'ils et elles sont devenus, par Michel Braudeau ; les photographies retrouvées de Claude Dityvon.

Tirage du *Monde* daté jeudi 30 avril : 492 298 exemplaires –3

ux « pluriels »
tion du 1er mai

Contre
es A et B.

n,
rotection.



Le Monde des LIVRES

SAMEDI 2 MAI 1998



SERGE HAMBOURG

Vladimir Jankélévitch lors d'une manifestation place de la Sorbonne, le 9 mai 1968

« Soyez réalistes... »

On peut le jouer de cent manières contradictoires et irréconciliables, cet anniversaire de mai 68. Avec, toujours, le sentiment d'avoir raison. Difficile, donc, d'être péremptoire et définitif. Serait-ce là la victoire souterraine de ce printemps d'il y a trente ans où l'on était sommé de prendre ses désirs pour la réalité et de croire en la réalité de ses désirs ?

Bien sûr, ceux qui ont « gagné » et qui refont aujourd'hui l'histoire de 68 à leur profit ne sont pas les rêveurs. Plutôt ceux qui, dans *« L'Imagination au pouvoir »*, n'ont entendu que « pouvoir ». Bien sûr, c'était, à l'origine, une révolte d'« enfants gâtés », nés du baby-boom, ayant grandi dans la bourgeoisie des pays développés, même si la grève, en France, s'est généralisée et a paralysé le pays entier.

Il est facile de voir en cette commémoration qui s'annonce médiatiquement tonitruante la preuve de la mort de l'esprit de 68 – insolence, célébration de l'instant, apologie du spontané et du provisoire : *« A bas le sommaire, vive l'éphémère »* ; humour, *« Espérance : ne désespérez pas, faites infuser davantage »*. Et l'on notera que les seuls exclus de cette bien-pensante mémoire sont les situationnistes, alors même qu'on réédite l'*Internationale situationniste* (1), ce qui prouve au moins qu'il reste des « irrécupérables ». Mais il est tout aussi aisé de soutenir qu'une révolution qui prend l'Odéon, un théâtre, plutôt que l'Assemblée nationale – même en proclamant *« Quand l'Assemblée nationale devient un théâtre bourgeois, tous les théâtres bourgeois doivent devenir des assemblées nationales »* – se donne d'emblée comme littéraire et prête à constante réitération symbolique, à commémoration au sens le plus actif, « se souvenir avec » : *« Et le mois de mai ne reviendra jamais, d'aujourd'hui à la fin du monde du spectacle, sans qu'on se souvienne de nous »* (Guy Debord).

Josyane Savigneau

Evidemment, ceux qui ont cru à ce beau slogan : *« Il ne s'agit pas de mettre la poésie au service de la révolution, mais bien de mettre la révolution au service de la poésie »*, ont pris le risque de vieillir attristés ou de mourir prématurément, sauf s'ils sont devenus artistes. Il y a pourtant encore, après trente ans, un antidote radical et joyeux à tous ces constats plus ou moins négatifs et à la sourde angoisse de cet annniversaire (pourquoi est-il plus célébré que le dixième ou le vingtième ? Peut-être parce que dans dix ans, en 2008, les acteurs de mai 68 encore en vie seront, au mieux, sexagénaires...) : ce sont les paroles de mai, les slogans, les graffitis, les affiches. Si les images sont désormais en vente, à Drouot ou ailleurs, les mots sont à jamais libres de droit, à portée de tous. Ils sont à lire, à analyser et à propager peut-être, dans une époque qui appelle à la platitude et au réalisme. En mai, on avait un autre usage du mot : *« SOYEZ RÉALISTES, DEMANDEZ L'IMPOSSIBLE »*...

Pendant ce mois de mai qui commence, promenez-vous donc avec, dans la poche, le petit *Mai 68 à l'usage des moins de 20 ans*, de la collection « Révolutions » que dirige, chez Babel, Gérard Guégan (2), qui rassemble des graffitis et slogans, trois chansons et une dizaine de tracts, et qui propose, en guise de préface, le témoignage de Jean-Franklin Narodetzki, alors étudiant en philosophie à Nanterre. Une parole libre, qui ne s'est pas assagie et dynamite les discours convenus, ceux des manuels d'histoire, par exemple, où l'on fait *« silence sur l'efficacité de la lutte que la "gauche" a menée contre le mouvement »* et où l'on nie, *« toujours, la signification révolutionnaire de ces journées »*. *« On a forgé l'image d'un mouvement doté de dirigeants. Il n'y en a eu aucun. Daniel Cohn-Bendit (...) ne fut qu'un sympathique porte-parole ; dûment contrôlé par ses mandants, et dont la qualité principale était de savoir concilier tout le monde – sauf les Enragés. (...) Alain Geismar et Serge July, tard venus, avec des manières d'intrigants, ne furent pas suivis par ce qu'ils prenaient encore pour "la base". (...) Krivine prononçait des discours de ministre au nom d'un mouvement qu'il exécrait parce qu'il le trouvait "incontrôlable" – en quoi il voyait juste – et dont lui et les siens imputeraient bientôt l'échec au "spontanéisme" et aux libertaires coupables de ne s'être pas placés sous son commandement. »*

Petite bibliothèque des « Paroles de mai »... machines à rêves.

« Notre joie et notre rire : voilà ce qu'aucun des témoins attitrés n'aura su dire, comme aucun compte rendu n'aura rendu justice au plaisir que nous avons connu (...), conclut Narodetzki. *Nous étions épuisés de bonheur. Nous sortirions de la défaite avec l'envie de mourir. Parce que tout cela est désormais oublié ou travesti, le florilège qu'on va lire est précieux : il consigne les traces de ce que ce mouvement a produit de meilleur, sa fécondité critique – sans ventriloque pour parler en son nom. »* En effet, maintenant que « le vieux monde » est revenu, que la fin du XXe siècle, à l'heure d'Internet et de la mondialisation, ressemble affreusement à la fin du XIXe dans son conformisme et sa littérature sentimentalo-populiste – à quelques magnifiques exceptions près –, il est nostalgique ce graffiti de la Sorbonne : *« Cours camarade, le vieux monde est derrière toi »*. On sait qu'il manquait quelques mots : « Il va te rattraper ».

La nostalgie est aussi un sentiment dix-neuviémiste. Mieux vaut garder, comme le dit Narodetzki, joie et rire, parce que *« le bleu restera gris tant qu'il n'aura pas été réinventé »*.

(1) *Internationale situationniste*, Fayard, 1997, et *Internationale situationniste, la véritable scission*, édition augmentée qui vient de paraître, Fayard, 176 p., 85 F.

(2) *Mai 68 à l'usage des moins de 20 ans*, préface de Jean-Franklin Narodetzki, Babel n° 323, coll. « Révolutions », 204 p., 45 F.

Lire la suite page VI

Le feuilleton

de Pierre Lepape

Turbo-Bécassines et Cyber-Gédéons

Dans une démonstration où souffle la révolte, Gilles Châtelet dénonce ce qu'est devenu Mai 68 : la justification de la Contre-Réforme libérale et de son idéal humanitaire : la démocratie-marché

VIVRE ET PENSER COMME DES PORCS
de Gilles Châtelet.
Ed. Exils (5, avenue Constant-Coquelin, 75007 Paris)
150 p., 90 F.

On commémore un objet sans nom, une simple date, sans autre référent. Un objet sans nom, est-ce encore un objet ? Le printemps de Prague qui fleurit en même temps, chacun s'accorde à lui donner une forme, un contenu, un visage, un sens – et aussi, hélas, une fin dès que vinrent l'été et les chars des « pays frères ». Mais « les événements de Mai 68 » ? Il est curieux de constater que dès qu'ils en parlent les graves spécialistes de nos comportements sociaux penchent à s'attabler au café du commerce. « C'est la révolte contre le Père », tranche le psychanalyste ; « c'est une résurrection du Carnaval », affirme l'ethnologue. C'est le dernier soubresaut du XIX[e] siècle ou au contraire l'accouchement de la France moderne, une révolution ou un monôme, un sursaut spirituel ou une exaltation de la jouissance consommatrice, un complot ou une explosion spontanée, un rêve égalitaire ou la préparation de la relève des cadres dirigeants, un affrontement ou une farce d'affrontement. Personne n'est d'accord avec personne sauf peut-être pour esquisser un vague sourire de nostalgie ; de quoi agacer les plus jeunes qui n'ont pas connu ça ; pas davantage que la télévision en noir et blanc.

Il y a eu des livres, des centaines de livres. Mai 68 a été une bonne affaire éditoriale. On espère que le trentenaire va permettre de remettre ça. Mais rien n'est moins sûr. Pas sûr que les mémoires sur la bataille de la rue Soufflot fassent recette. Ni les *success stories* des ci-devants révoltés devenus capitaines d'industrie ou vedettes de la politique-spectacle. Quelques albums de photos, sans doute, ou encore quelques récits édifiants racontant l'histoire de ces purs qui, partis élever des moutons dans le Larzac, y sont demeurés. Mai 68 a fait produire beaucoup de livres, mais bien peu de littérature : quelques poèmes, quelques graffitis bien venus, deux ou trois slogans astucieux, c'est à peu près tout. De grande œuvre, point : comme si d'avoir réclamé le *pouvoir l'imagination ne s'était pas remise* ; comme si l'événement était trop bruyant pour parvenir à se reverser dans le silence d'une écriture. Il est logique qu'une révolution de la parole et de l'échange verbal ait engendré un vide de l'écrit, sinon sous la forme de discours gelés. Maurice Blanchot résumait cela à sa manière, lapidaire : *« Plus de livre, plus jamais de livre, aussi longtemps que nous serons en rapport avec l'ébranlement de la rupture. »* On est loin ; et si le livre disparaît ce sera pour d'autres raisons.

Trente ans après, il est significatif que le livre le plus proche de « l'esprit de mai 68 » soit l'œuvre d'un mathématicien. Gilles Châtelet a publié il y a cinq ans un ouvrage lumineux – c'est l'avis d'un non-spécialiste – intitulé *Les Enjeux du mobile : mathématique, physique, philosophie*, dans lequel il prenait grand soin à ne pas s'adonner à ce sport à la mode qui consiste à ramollir et à métaphoriser les concepts scientifiques afin d'en habiller la philosophie et les sciences humaines (1). C'était de bonne hygiène. *Vivre et penser comme des porcs* est mené avec la même rigueur logique et le même sens du décrassage intellectuel. Mais il s'y mêle cette fois de la colère et de la révolte.

Châtelet, d'entrée, place son livre sous une double égide. Celle de Georges Bataille – *« la vérité – et la justice – exige le calme, et pourtant n'appartient qu'aux violents »*. Et celle de Gilles Deleuze et Félix Guattari : *« Les droits de l'homme ne nous feront pas bénir le capitalisme. (...) Nous ne nous sentons pas hors de notre époque, au contraire, nous ne cessons de passer avec elle des compromis honteux. Ce sentiment de honte est un des plus puissants motifs de la philosophie. Nous ne sommes pas responsables des victimes, mais devant les victimes. Et il n'y a pas d'autre moyen que de faire l'animal (grogner, fouir, ricaner, se convulser) pour échapper à l'ignoble : la pensée même est parfois plus proche d'un animal qui meurt que d'un homme vivant, même démocrate. »*

Le ton est donné. Châtelet revendique à la fois la violence du calme, celle du combat intellectuel pour la vérité et pour la justice, et la convulsion primaire, animale de la pensée qui ne veut pas mourir engluée dans les pièges de la modernité. Ce double mouvement d'analyse et d'arrachement imprime un rythme inouï, tout à la fois élaboré et sauvage. Implacable comme une démonstration et brûlant comme un pamphlet. Il n'y a pas chez Châtelet la moindre place pour la nostalgie ; *Que reste-t-il de nos amours ?* n'est pas la chanson qu'il fredonne. Il y a belle lurette, constate-t-il, que l'agitation généreuse de 68 s'est épuisée en douces vaguelettes ; le post-gauchisme lui-même n'a pas survécu aux attraits conjugués de la Nuit, de l'Argent, de la Mode, de la Rue, du Journal et même de l'Université. Il n'est pas question de faire reparaître ce fantôme décati, ni de redonner du souffle à ses vieilles bronches éraillées. Non seulement Mai 68 est mort, mais il est urgent de tuer ce qu'il est devenu : la justification idéologique pseudo-libertaire de la Contre-Réforme libérale et de son idéal humanitaire : la démocratie-marché.

Gilles Châtelet n'a aucune peine à montrer comment l'on a glissé sur la pente qui mène de l'optimisme libertaire au cynisme *« libertarien »* de la nouvelle classe moyenne mondiale, avec son appétit de jouissance, ses émotions d'occasion, son égoïsme de tête d'épingle – *« Ma différence à moi »* – et sa fièvre de communication : ce qui s'appelle vivre et penser comme des porcs – *« goinfrerie sucrée et tartufferie humanitaire »* sur fond de consensus universel. La loi du marché est dure mais c'est la loi, répètent à l'envi les tenants du populisme yuppie dans leur hâte de consommer les quelques miettes du festin qui leur ont été allouées.

Dénoncer ce processus de crétinisation douce, s'insurger contre cette production en séries d'*individus* panelisés et transformés en machines à communiquer, d'autres l'ont fait, sans avoir toujours la verve ni le talent de Châtelet à porter le fer au plus sensible de la plaie. D'autres encore ont mesuré le risque de voir la France des Lumières et de la Révolution accepter de devenir *« une sous-préfecture démocratique du nouvel ordre mondial »*. La véritable nouveauté de Châtelet est de vouloir prendre le taureau par ses cornes philosophiques et de poursuivre, avec ses armes intellectuelles propres, le combat de pensée engagé par Deleuze : *« Bref, de sursauter et refuser un destin de bétail cognitif en faisant plus de vagues et moins de vogue. »*

Gilles Châtelet détruit donc une à une les citadelles du nouvel ordre vital, à commencer par ses remparts pseudo-philosophiques. Citations à l'appui, tirées pour une bonne part des évangélistes américains de la *post-modernité* (auprès desquels nos « nouveaux philosophes » font pâle figure), il expose et piétine les grands principes à la mode. Le pragmatisme et sa misère de pensée qui alimentent le populisme chic – à quoi ça sert ? C'est trop abstrait, c'est élitiste, c'est trop difficile à communiquer. L'offensive contre l'Etat et contre les « privilèges », c'est-à-dire les conquêtes sociales, l'un et les autres représentant des obstacles – des « bruits » à faire taire selon la théorie cybernétique dominante – à la fluidification complète de la société, stade idéal de la thermodynamique sociale, sans frottement, sans perte d'énergie : *« La fluidité : nous touchons du doigt l'essence de la stabilité des démocraties-marchés. Cette fluidité ne peut être mise en œuvre que par une chimie sociale capable d'exercer une pression permanente, présente partout et nulle part, une espèce de gendarme entêté à suivre chaque Robinson-particule comme son ombre. Ce gendarme pacifique, silencieux, permanent* et surtout gratuit *s'offrait à portée de la main : c'était la faim ! »* Une arme beaucoup plus sûre, beaucoup plus stable, plus *naturelle* enfin que le plus coercitif des tyrans.

Autre forteresse, d'origine physico-mathématique celle-là, *le fameux Chaos – et ses petits frère et sœur*, le Fractal et la Catastrophe – dont le modèle, métaphorisé dans les domaines de la philosophie, de la politique et de l'économie, sert à économiser toute pensée et tout usage de la volonté, dès lors qualifiée de « volontariste » : le chaos, c'est la nature, la libre et précaire compétition des possibles, le règne vertigineux et innocent du caprice, enfin abrités sous le parapluie de la rigueur scientifique. Plus de choix, plus d'affrontements enfin : une épaisse bouillie aléatoire d'unités particulières d'où émergera comme par miracle l'équilibre harmonique, l'auto-organisation *naturelle* : la stabilité *« de la population prédatrice et de la population herbivore »* issue du chaos des crocs et des estomacs.

Lorsqu'il décrit nos post-modernes Turbo-Bécassines et Cyber-Gédéons, Gilles Châtelet n'a pas même besoin d'anticiper ou de forcer le trait. Lorsqu'il prévoit le prochain passage de notre actuelle « thermocratie » à la « neurocratie » où chaque citoyen ne sera plus qu'un *« ténia cybernétique perfusé d'*inputs *et vomissant des* outputs », il ne fait qu'une projection somme toute timide du rêve bien présent des *démocraties-marchés : supprimer* le politique, cette ringarde, et son agaçante irrationalité.

Vivre et penser comme des porcs est le premier ouvrage publié par les éditions Exils. On oubliera donc très vite comme vétilles ses imperfections éditoriales : des livres comme celui-là, il en faudrait beaucoup pour ne pas perdre courage : aussi lucides, aussi tumultueux, aussi abrupts. Des hirondelles peut-être qui annoncent un printemps.

(1) Seuil, 1993, collection « Des travaux », fondée par Michel Foucault, Jean-Claude Milner, Paul Veyne et François Wahl.

Livraisons

● **LA BARRICADE**, sous la direction d'Alain Corbin et de Jean-Marie *Mayeur*
Dans ce gros ouvrage collectif, qui reprend les actes d'un colloque organisé en mai 1995 par le Centre de recherches en histoire du XIX[e] siècle et la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX[e] siècle, mai 68 occupe une place à part. Dans l'intelligente préface que signe Alain Corbin – où il revient sur la taxinomie de la barricade (origine, morphologie, lieu et durée de la manifestation, fonction stratégique et acteurs, signification et mémoire de l'événement) –, l'historien rappelle la *« légitimité intermittente »* de ce *« pouvoir de révolte »* ostentatoire, requalifiée par l'insurrection d'août 1944 qui l'intègre à une authentique « culture de la Résistance ». En 68, les constructions de rue semblent avant tout symboliques, sans vraies visées stratégiques, comme une *« citation d'une culture savante qui marque les lieux de son édification, se réduit à sa fonction expressive, démonstrative »*. Exit le carnage attendu, corollaire obligé de la matérialisation de l'espace insurgé. En place – par *« la force de réminiscences qu'elle charrie et la théâtralisation sans précédent dont elle est l'objet »* (Danielle Tartakowsky) –, une barricade inédite, d'une puissance retrouvée, qui renouvelle le mythe du lieu sacrificiel (éd. Publications de la Sorbonne, 528 p., 190 F).

● **MAI 68, JOUR ET NUIT**, de Christine Fauré
Loin de la somme qu'elle a dirigée aux PUF (Encyclopédie politique et historique des femmes), Christine Fauré propose une analyse très synthétique de Mai qui privilégie l'amont sur l'aval : remise en cause de l'ordre mondial établi après guerre, contrecoup d'une histoire nationale particulière dont l'Université enregistre les premiers symptômes, mai 68 est ici un moment dont la singularité résiste. Signalons un intéressant et – c'est une gageure sur le sujet ! – peu convenu cahier complémentaire de « témoignages et documents » (Gallimard, « Découvertes » n[o] 350, 128 p., 82 F).

● **LE PETIT LIVRE DE MAI 68**, d'Odile et Philippe Verdier
Un montage qui tient du récit et du fragment de pièce de théâtre ; quelques clins d'oeil faciles, beaucoup de formules, propos et commentaires du temps mis en page pour qu'on les picore, sans réellement lire la relation chronologique suivie, d'une fausse neutralité, de ce mois de mai fameux. (éd. du Rocher, 192 p., 49 F).

● **RÉVOLTES ET AUTRES CONTESTATIONS,**
de Jacques Patoz et Jean-Michel Saint-Ouen
L'idée, plaisante, ne comble aucune priorité : proposer un éphéméride des contestations, ruptures, révoltes, politiques mais aussi culturelles, almanach libertaire malin. Une logique commémorative, qui peut surprendre, mais qu'on suit sans déplaisir, malgré des scories fâcheuses (sur les dates, les durées, les curieuses vies posthumes – notamment du général Boulanger, – ou – plus grave – des versions contestables de certains débats, Gironde-Montagne entre autres) qu'on souhaite provisoires (éd. Méréal, – 14, rue de l'Atlas, 75019 Paris, 160 p., 99 F).

● **LES MOUVEMENTS DE 1968,**
de Marie-Claire Lavabre et Henri Rey
L'ouvrage affiche une belle ambition : traiter toute l'actualité d'une année en effervescence. Depuis le remarquable *Etats-Unis 68 : l'Année des contestations*, d'André Kaspi (éd. Complexe, « La Mémoire du siècle » n[o] 52, 192 p., 28 F), aucune courte synthèse n'avait été *plus convaincante*. Dégageant clairement l'impact mondial du conflit vietnamien, comparant les mouvements étudiants et les tentations de subversion politique par une contre-culture, l'exceptionnelle contagion, de l'Université vers l'ensemble du corps social (Espagne, Mexique, France, bien sûr, où la crise manque d'être institutionnelle), les deux auteurs dégagent en final les mutations qui autorisent à parler d'un avant et d'un après-68 (Casterman/Giunti, « XX[e] siècle », 128 p., 70F). **Ph.-J. C.**

● **TRAITÉ DE SAVOIR DISPARAÎTRE À L'USAGE D'UNE VIEILLE GÉNÉRATION**, *de Paul-Marie Coûteaux*
Membre des cabinets de Jean-Pierre Chevènement, puis de Philippe Séguin, Paul-Marie Coûteaux avait publié un essai intitulé *L'Europe vers la guerre*, plaidoyer emporté contre l'Europe de Maastricht, une Europe fatalement allemande au sein de laquelle la France perdrait son âme et abdiquerait son rôle de médiateur des nations (« Le Monde des livres » du 4 juillet 1997). Il y a un style, un souffle, mieux : une rhétorique, du discours républicain et nationaliste. Elle est de nouveau mise à contribution dans cette diatribe qui s'enfle elle-même à l'évocation des ruines laissées par les inconscients ou cyniques contestataires de mai 68. Mais pour convaincre, l'auteur prend trop ce qu'il pense être de la hauteur. Sa passion, plus que sa réflexion, l'égare. Antimoderne à la mode ancienne et gaullienne, Coûteaux pense avec Péguy que *« seule la tradition est révolutionnaire »*. Certes, mais encore faut-il ne pas se tromper de mystique... (Ed. Michalon, 206 p., 90)

● **L'ARBRE DE MAI**, d'Edouard Balladur
Edouard Balladur avait publié cette « chronique alternée » en 1979. *« Les événements de mai 68 sont – c'est désormais chose admise – une référence. Voilà un culte auquel je ne sacrifie pas ! Il n'y a pas lieu d'être fier de ce qui s'est passé ce mois-là en France. (...) Ce fut le mois des faux-semblants, la faillite des illusions »*, écrit-il dans son avant-propos. *Certes, la vision de l'ancien conseiller de Georges Pompidou* était tranchée, et ses illusions ne pouvaient faillir, puisqu'il ne s'en faisait pas ! Mais le ton de cette chronique, agrémentée de quelques audaces littéraires – la mise en scène de personnages fictifs –, est enlevé, moins guindé qu'on pouvait le craindre. *L'éclairage* sur Pompidou est en outre intéressant (Plon, 368 p., 118 F).

● **LE GÉNÉRAL EN MAI. Journal de l'Elysée – II, 1968-1969,**
de *Jacques Foccart*
C'est un tout autre type de chronique des événements, vus également des mêmes rivages du pouvoir – non plus à Matignon mais à l'Elysée –, que l'on trouvera dans ce deuxième volume du Journal de Jacques Foccart, l'un des plus proches hommes de confiance du général de Gaulle. Sans autre souci que celui de laisser, au jour le jour, un témoignage de première main, le maître des réseaux africains note les réactions et les hésitations du général face aux vagues contestataires. Cela se lit avec moins d'aisance qu'Edouard Balladur, mais avec beaucoup plus de profit (Fayard/Jeune Afrique, 792 p., 195 F).

● **MAI 68. Une histoire du mouvement**, de Laurent Joffrin
Vingt ans avaient déjà passé après le « joli mai » lorsque paraissait ce récit. Joffrin pariait pour une histoire que seul le roman pouvait appréhender. Mais c'est moins son imagination et sa fantaisie qu'il mit à profit qu'un certain esprit dramatique, un souffle romanesque, appliqués à la chronologie des événements : *« Car cette pièce eut des acteurs prodigieux, trempés par l'histoire, ou bien surgis du néant. Mai les a animés, dans un théâtre exubérant. »* (Points/Seuil, n[o] P495, 378 p., 46 F).

● **GÉNÉRATION. Tome I : Les Années de rêve. Tome II : Les Années de poudre**, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman
Sont réédités dans la même collection les deux volumes de la célèbre saga d' Hamon et Rotman, également parue au moment du vingtième anniversaire de Mai 68. Ce portrait collectif d'une génération, tableau animé ou film en accéléré, prend forcément les choses de plus haut et de plus loin, remonte à la fin de la guerre d'Algérie et va jusqu'au deuil de l'idéal révolutionnaire au milieu des années 70. Comme l'écrivait Michel Contat rendant compte de ce travail : *« Les soixante-huitards n'en finiront jamais de se demander ce qui leur est arrivé, et d'interroger leur image. »* (Point/Seuil, n[o] P497 et 498, 616 et 700 p., 54 F chaque volume). **P. K.**

● **LES JUIFS D'EXTRÊME GAUCHE EN MAI 68**, de Yaïr Auron
Universitaire israélien, Yaïr Auron se demande pourquoi on rencontrait tant de juifs parmi les militants d'extrême gauche, en France, dans les années 60 et 70. Il avance diverses explications, tel l'attrait pour la lutte révolutionnaire qui caractérise l'histoire juive depuis l'Emancipation. Il privilégie cependant l'hypothèse du traumatisme provoqué par la Shoah. La destruction des juifs d'Europe aurait mué la génération d'après guerre en antifascistes vigilants. Le propos est illustré par des portraits d'Alain Krivine, Daniel Cohn-Bendit, Pierre Goldman et de beaucoup d'autres (traduit de l'hébreu par Katherine Werchowski, Albin Michel, 336 p., 135 F). **B. L.G.**

● **COHN-BENDIT**, de Laurent Lemire
Un portrait allègre – agrémenté de quelques photos – d'une des figures charismatiques de mai 68, encore une fois abusivement désignée comme *« le leader du mouvement »*. Guère plus qu'un gros article de magazine, qu'on lit sans déplaisir – et parfois avec de francs éclats de rire quand Laurent Lemire croit pouvoir écrire que *Belle du seigneur*, d'Albert Cohen est *« le plus bel hommage rendu à mai 68 »*, célébrant *« l'amour fou à l'heure de la libération sexuelle »* (les femmes qui ont revendiqué leur liberté apprécieront). L'originalité de la démarche de Lemire était de vouloir parler aussi du Cohn-Bendit d'après 68, *« du plus français des écolos allemands »*, qui serait probablement *« le précurseur d'une nouvelle génération d'hommes politiques européens »*. Malheureusement, la démonstration est un peu courte. (éd. Liana Levi, coll. « Curriculum », 116 p., 89 F).

● **68 FOREVER**, de Jean Sur
Le récit très personnel d'un homme qui avait trente-cinq ans en mai 68, qui était *« loin de détester ce* [qu'il] *appelle maintenant le monde ancien »*, qui n'a pas dépavé le Quartier latin, mais qui a vécu ce printemps chaud *« comme une rupture et comme un accomplissement »*. *« Etrange destin de Mai 68 : on n'a jamais vraiment pu le prendre au sérieux, on n'a jamais vraiment pu l'oublier »* écrit d'entrée de jeu Jean Sur. Son propos, qui veut tirer certaines leçons de 68, souffre peut-être d'un déficit d'ironie, d'un excès de bien-pensance avec des formules du genre *« le vrai combat est dans chaque cœur... »*, mais il est au bout du compte assez touchant, notamment dans sa volonté de ne pas aggraver *« cette propension à la culpabilité qui est l'alliée la plus fidèle de la résignation »* (éd. Arléa, 96 p., 78 F).

● **MAI 68, LE JOURNAL,**
de Dominique Lacout, photographies de Gilles Caron
Un « film » très bien monté, qui se déroule, au jour le jour, du 3 mai au 30 juin 1968. « Unes » de journaux, reprise d'articles, une cinquantaine d'excellentes photos, chronologie, repères et éclairages divers, sur les « événements » et sur le monde autour, aux Etats-Unis l'assassinat de Robert Kennedy, mais aussi la nouvelle voiture de Johnny où l'abandon de Tabarly dans la Transat en solitaire. Un parcours de souvenirs ou de découvertes très stimulant et esthétiquement séduisant. Un joli petit pavé – comme celui de la couverture – pour les soirs de mai... (Calmann-Lévy, album de 160 p., 157 F). **Jo.S.**

★ **Signalons également le numéro de mai du *Magazine Littéraire* qui fait un « Eloge de la révolte ».**

L'héritage de Mai 68 ou l'histoire d'un retournement

De la passion révolutionnaire à l'individualisme humaniste, Jean-Pierre Le Goff analyse tous les courants que les événements ont suscités

MAI 68, L'HÉRITAGE IMPOSSIBLE
de Jean-Pierre Le Goff.
La Découverte, 476 p., 160 F

Qu'on ne s'y trompe pas : malgré son titre, le livre de Jean-Pierre Le Goff n'est pas une histoire des événements de 1968, mais une analyse des courants intellectuels, politiques et sociaux qu'ils ont suscités. Un champ à la fois très limité et très large. Limité, car il exclut les grandes organisations syndicales ou politiques, quand bien même leur transformation après mai a été importante, comme la CFDT. Large, car il n'inclut pas seulement les organisations politiques « gauchistes », mais aussi le féminisme, les mouvements écologistes, les mobilisations autour des Lip, du Larzac ou des boat-people, ainsi que les débats intellectuels qui les accompagnent. Sa richesse est précisément de ne pas dissocier, dans la mouvance soixante-huitarde, le politique du culturel. Cela lui permet de montrer, pour le résumer d'un mot, que le changement culturel a submergé les aspirations au changement politique.

La démonstration repose sur une abondante documentation (il manque, hélas, une bibliographie, mais l'index est précieux). L'ouvrage est nourri de la lecture probablement exhaustive des multiples feuilles gauchistes, revues éphémères ou journaux militants des divers courants issus de 1968, de leurs brochures et manifestes. Il s'y ajoute les ouvrages qui ont compté dans le débat de l'époque, de Foucault à Althusser, Castoriadis, Lefort, en passant par Wilhelm Reich et bien d'autres. Enfin, Le Goff a utilisé abondamment les témoignages publiés ou réunis par d'anciens gauchistes ; ils lui permettent d'évoquer leurs pratiques et de restituer au moins une partie de leur vécu. D'où un livre chaleureux, où vivent la passion, l'espoir, l'utopie, la frustration, le ressentiment des acteurs. Par ailleurs, un peu trop long, mais qui se lit facilement grâce à une composition très claire et à un style agréable, ponctué de formules heureuses.

Après un bref rappel du mai des étudiants, Le Goff présente les organisations d'extrême gauche dont il éclaire remarquablement les différences. La théorie, survalorisée à l'époque, compte sans doute moins ici que les styles. Voici les trotskistes orthodoxes, soucieux d'apparaître comme des organisations sérieuses ; le trotskisme régénéré de la Ligue communiste, où un militantisme marqué par le mouvement étudiant s'associe au rappel constant des principes théoriques et à de réelles capacités organisationnelles. Voici les maoïstes qui revendiquent, face au PC, l'authenticité de leur communisme et la justesse de leur ligne, mais sont bientôt contestés par les « mao-spontex » de la Gauche prolétarienne : 1968 leur a appris qu'il fallait partir de la pratique et se dégager d'un léninisme ossifié. Ils ne veulent pas construire une avant-garde, mais être dans le peuple comme le poisson dans l'eau. Ce populisme, combiné avec un discours guerrier, donne un activisme envahissant, violent et *« sacrificiel »*, où la vie privée n'a guère de place. Voici enfin le maoïsme libertaire, plus festif et chaleureux de *Vive la Révolution* qui rompt avec la langue de bois révolutionnaire, comme avec le gauchisme légal. Le sociologue suit ces divers enragés dans leurs luttes. Il passe rapidement sur le terrain universitaire et s'attache davantage à l'exacerbation progressive d'un discours révolutionnaire qui privilégie l'usine et la rue, multiplie la dénonciation d'un fascisme imminent aux multiples visages et fait l'apologie de la violence insurrectionnelle. Cette période *« flamboyante »* du gauchisme vient buter sur la mort tragique de Pierre Overney (25 février 1972). Malgré les appels à la vengeance et la fascination de l'affrontement, malgré la légitimation répétée de la violence et du terrorisme, au risque de la mort, la Gauche prolétarienne ne passe pas à l'acte et se dissout en septembre 1973, peu après l'interdiction de la Ligue communiste.

Ce tournant capital évite à la France de connaître un épisode terroriste à l'allemande ou à l'italienne (1). Jean-Pierre Le Goff l'explique avant tout par des facteurs culturels, dont l'attachement à l'humanisme de l'école républicaine. Mais son analyse fournit une interprétation plus globale. *« Les héros sont fatigués »* : l'activisme forcené n'a pas produit les effets révolutionnaires escomptés, la classe ouvrière, où les établis s'épuisent à militer, leur apparaît conformiste et attachée à un bonheur petit-bourgeois, cependant que leur vie quotidienne est de plus en plus lourde à porter.

Simultanément, le refus de la répression et du fascisme, en s'élargissant à la sphère privée, mine l'activisme militant. Là sans doute réside l'apport central du livre. A force de dénoncer une oppression ouverte ou masquée dans toute relation, on aboutit à une extension illimitée du politique, qui fonde une revendication intransigeante d'autonomie individuelle. Le MLF la proclame haut et fort, jusqu'au refus de constituer une organisation, à l'apologie de l'homosexualité comme émancipation du pouvoir masculin, et au refus de l'enfant et des responsabilités qu'impose sa dépendance. Il ne s'agit plus de choisir entre devenir les gentilles secrétaires de messieurs les militants ou de se transformer en hommes ; il ne vaut pas mieux être le repos du révolutionnaire que celui du guerrier fasciste. Les femmes contestent les militants dans leurs pratiques d'organisation et les questionnent dans leur vie privée.

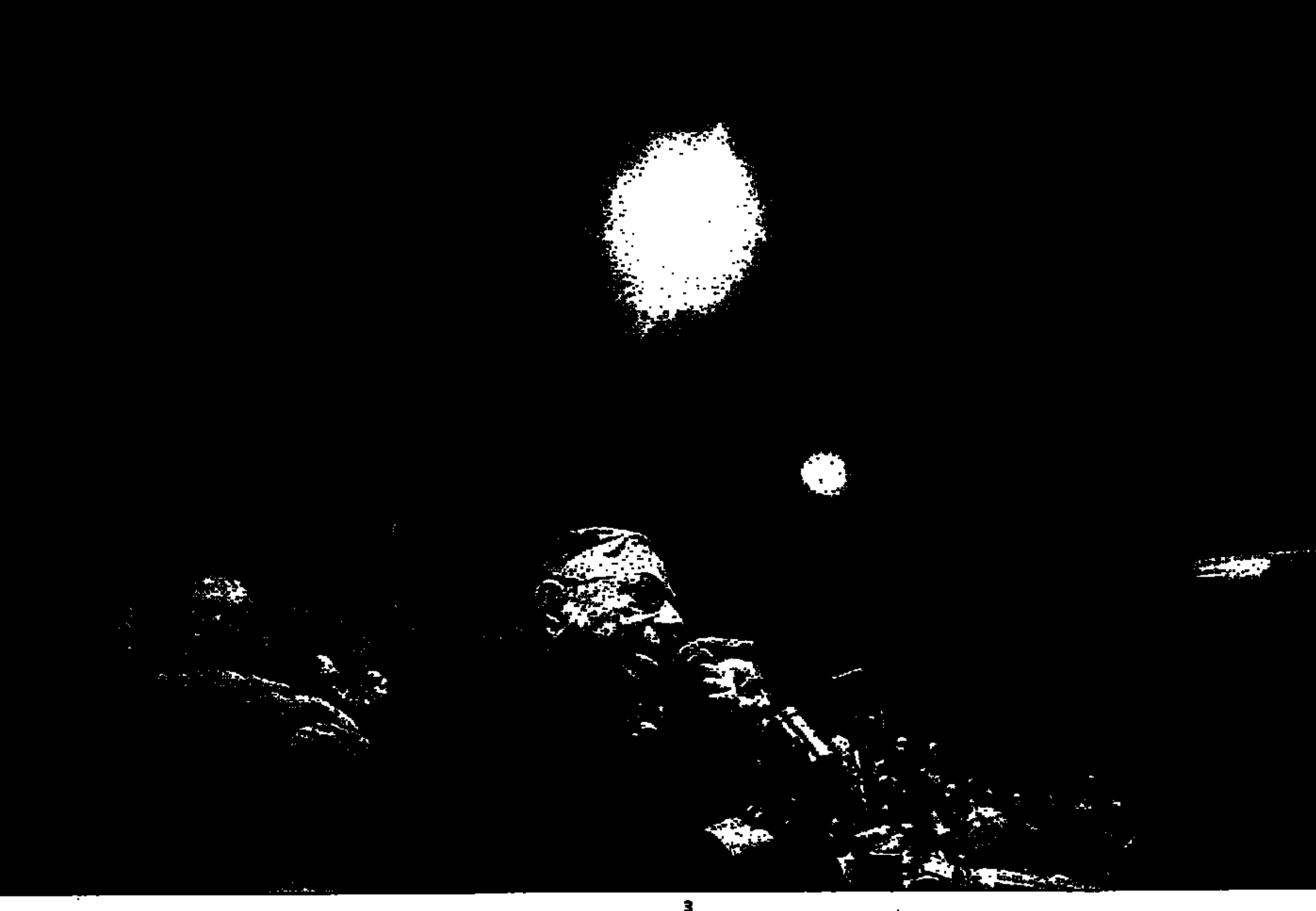
La soif de libération ouvre d'autres champs à l'investissement militant. Des communautés tentent d'abolir l'institution familiale au nom d'une transparence immédiate de chacun à tous. Foucault dénonce le grand enfermement des fous ; Deleuze et Guattari accusent la psychanalyse de domestiquer l'inconscient ; l'antipsychiatrie est érigée en nouveau front de libération, le désir est décrété révolutionnaire par lui-même et l'individu invité à *« parvenir aux régions d'un inconscient [...] qui ne veut plus rien dire et ne représente plus rien »*. Quant à l'école, d'abord réduite à une pure instance de reproduction, elle est dénoncée comme entreprise de domestication que doit remplacer un dispositif d'autonomie individuelle répudiant toute contrainte institutionnelle et tout rapport d'autorité. Enfin, l'écologie annonce une catastrophe, analogue par son imminence et sa radicalité, à ce qu'est le fascisme pour les révolutionnaires ; elle affirme la nécessité d'une reconstruction radicale avec des hommes entièrement nouveaux. Bientôt l'on dira que l'homme paie le prix de ses ambitions prométhéennes et qu'il doit renoncer à dominer la terre.

La dissolution de l'espoir révolutionnaire, la submersion de la politique par la culture narcissique de l'autonomie sont en quelque sorte scellées par l'écroulement des illusions marxistes. L'édition française de *L'Archipel du Goulag* (1974), la découverte du génocide cambodgien (1978), l'effondrement du mythe chinois déconsidèrent le marxisme dont les « nouveaux philosophes » ressassent le totalitarisme tout en égrenant une litanie du malheur généralisé. Le temps est venu d'un repli sur les droits de l'homme et l'action humanitaire. C'est *« la politique de l'ambulance »*.

Ainsi, son radicalisme exacerbé a conduit le mouvement dans l'impasse. *« Ces années contestataires comportent une part sauvage de destruction qui a partie liée avec le nihilisme, qu'on s'est efforcé de conjurer sous le vocable gentillet de la culture antiautoritaire et hédoniste. »* L'ère du vide et la vague libérale tournent la page à tout prix. *« Le rejet des dogmes et des schémas sclérosés s'accompagne de celui de la politique et du militantisme. Dans les nouvelles structures de raisonnement, l'opposition entre le "moderne" et le "ringard" vient remplacer celle du révolutionnaire et du "réac". »* Seul un effort d'analyse et de compréhension permettra de restaurer une capacité d'action politique.

On ne reprochera pas à l'auteur de négliger les multiples relais par lesquels cette nouvelle culture a gagné l'ensemble de la société tout en se diluant. Certes, la conséquence est une histoire un peu enfermée sur la mouvance gauchiste, une histoire interne en quelque sorte, peu attentive aux regards portés sur elle de l'extérieur. Mais on est davantage frappé par l'inégale distance critique de l'auteur à ses sources. Il accepte et généralise sans discussion ce que les acteurs disent de leur expérience ; d'où des pages poignantes sur les drames individuels des établis, d'ouvriers un temps conquis par leur foi militante ou de féministes détruites par leurs propres contradictions. Mais il ne s'interroge pas sur la validité de ces témoignages et sur leur portée. En revanche, il discute avec finesse et sobriété leurs théories ; sans doute sa formation philosophique explique-t-elle cette mise à distance sélective. Cela nous vaut un florilège de sottises dues aux intellectuels les plus éminents : de quoi inviter la corporation à moins donner de leçons. Et l'on veut espérer que Brice Lalonde et Dominique Simonnet parlaient pour eux seuls quand ils demandaient aux baleines : *« Laissez-nous penser comme vous... »*. Cette histoire du retournement de la passion révolutionnaire en individualisme sentimental plein de bonnes intentions est avant tout celle d'une défaite de l'intelligence.

(1) Son explication est la question centrale de *Génération*, de Hervé Hamon et Patrick Rotman (Seuil, 2 vol., 1987 et 1988).





BRUNO BARBEY/MAGNUM



SERGE HAMBOURG

1. Jean-Paul Sartre à la Sorbonne le 22 mai
2. Claude Roy et...
3. Jean Duvignaud lors de l'occupation de l'hôtel de Massa, siège de la Société des gens de lettres, le 2 mai

Choses vues

CHRONIQUES DE MAI 68 (The Events in May : A Paris Notebook)
de Mavis Gallant.
Traduit de l'anglais (Canada) par Françoise Barret-Ducrocq, Rivages Poches, « Bibliothèque étrangère », 210 p., 52 F.

Une ville entre rêve collectif et guerre civile, une ville où en quelques jours tout s'arrête, où l'on ne peut plus acheter un journal, aller à l'école, poster une lettre, prendre le métro, acheter du sucre, ni regarder la télévision. C'est ce Paris où elle vit et qui bascule dans l'utopie qui va fasciner Mavis Gallant, Canadienne de langue anglaise, romancière et surtout nouvelliste (1). Elle observe, sans tendresse et sans rudesse. Elle ouvre sa fenêtre quand d'autres ferment leurs volets, elle se promène dans les rues, écoute des bribes de conversation et garde un parfait sang-froid au milieu des rumeurs (pour la plupart dénuées de fondement), frappée par la gentillesse des uns et la mesquinerie des autres. Entendant pour la première fois les étudiants scander *« nous sommes tous des juifs allemands »*, elle note que c'est sans doute *« l'événement le plus important depuis le début de ce fantastique mois de mai »* parce que les Français sont en train d'apprendre la générosité et à *« sortir du chauvinisme »*. Elle dit ce qu'elle voit et ce qu'elle ressent, le froid, la peur, les comportements absurdes, courageux, inquiétants. Jusqu'à l'écœurement soudain quand le vent change et que les journalistes sont les premiers à retourner leurs vestes.

Martine Silber

(1) Voir « Le Monde des poches », 7 février 1997. On vient également de republier en « Folio Gallimard », *Ciel vert, ciel d'eau* et *Poisson d'avril*.

Théorie en mouvement

L'IRRUPTION DE NANTERRE AU SOMMET
d'Henri Lefebvre.
Ed. Syllepse (42, rue d'Avron, 75020), 208 p., 100 F.

On trouve tout sur 68 : des livres d'histoire, des livres de témoignages, des livres coups de cœur, des livres regards, des livres d'interprétation, des livres d'analyse. Et aussi un étrange et long article du philosophe marxiste Henri Lefebvre – « suspendu » du Parti communiste en 1958 – qui vient heureusement d'être réédité. Paru dans la revue *L'Homme et la Société*, en pleine tourmente soixante-huitarde, *L'Irruption de Nanterre au sommet*, forte de seize chapitres, se présente comme autant de coups de sonde théoriques, sans lien évident les uns avec les autres.

Lefebvre avait le marxisme fortement trempé, mais singulièrement hétérodoxe. Il n'aimait rien mieux que la confrontation de la doctrine avec les aspérités du réel. *« L'œuvre de Marx est nécessaire mais non suffisante pour comprendre ce temps, pour saisir l'événement et si possible l'orienter. »* Les événements du printemps vont lui fournir un extraordinaire terrain de travail à ce sujet. Pourtant, dans son article, ceux-ci ne trouvent aucune place du point de vue descriptif ou émotionnel. Lefebvre utilise mai 68 dans le champ unique de la pensée. Dans sa démarche visant à *« discerner l'acquis du nouveau, le certain de l'incertain »*, le philosophe saute d'une exploration en profondeur à l'autre, de l'Etat moderne au phénomène urbain, de la jeunesse à la pratique autogestionnaire, de la mondialité à l'usine. Pour déboucher sur l'espace du « ni-ni » : ni *« mouvement radicalement nouveau »* ni *« retour à la lutte des classes »*, mai 68 était *« une situation révolutionnaire sans révolution »*.

J. P. B.

Cette mémoire d'incendie

Un mois de bonheur, trente ans d'une lente désillusion : la fiction vient au secours des espérances de Mai 68

LES BARBARES
de Jacques Serguine.
Ed. Méréal, 294 p., 140 F.

À MORT LA MORT !
de Romain Goupil.
Julliard, 176 p., 109 F.

RÉVOLUTIONS
de François Laut.
Le Serpent à plumes,
188 p., 109 F.

CŒUR-DE-CUIR
de Patrick Gofman.
Flammarion, 262 p., 105 F.

Les romans publiés aujourd'hui sur Mai 68 révèlent le deuil impossible d'un bonheur intense mais à jamais imaginaire.

Publié une première fois en 1982, *Les Barbares*, de Jacques Serguine, a gardé un pouvoir incantatoire intact. Les événements de Mai 68 – la révolte étudiante, principalement – structurent la fresque romanesque mais placent au premier plan la métamorphose sensuelle des personnages. Quatre garçons découvrent une nouvelle relation aux femmes et aux autres hommes. Pierre, le bien-aimé, colosse aux pudeurs excessives enfin vaincues, incarne la multiplicité de joies que l'ancienne morale condamnait.

Tous ceux qui avaient entre quinze et vingt ans en Mai 68 ne se sont pas précipités dans l'individualisme tiède et revanchard. Beaucoup d'entre eux ont perpétué des modes de vie marginaux, fidèles au renouveau qui avait sauvé 68 des raideurs politiques : le sexe et la parole, le mouvement et le discours. L'empreinte d'une telle éducation amoureuse reste indélébile. *A mort la mort !*, le roman de Romain Goupil, est le récit juste et puissant, superbe et désolé, des derniers jours d'une aventure pourtant inépuisable. Des amis, hommes et femmes de cinquante ans, soudés ensemble depuis 68, sont soudain cernés par la mort, ultime SOS d'une jeunesse qu'ils ont cru définitive. Thomas raconte le temps qui se précipite autour d'une des leurs qui est en train de mourir du sida. Marié à une femme-sœur indulgente (trois enfants adorables et insupportables), Thomas est un quinquagénaire qui s'efforce de (ré)concilier les rêves communautaires et les urgences de la réalité familiale, entre un boulot dans la publicité (entreprise dirigée par des femmes) et l'édition à fonds perdus d'ouvrages contestataires. Délicieusement coupable, Thomas est le représentant sympathique, lucide et pourtant fragile, de cette classe de Dons Juan *timides que le désir des femmes a* modelés selon les exigences de leur neuve autonomie. Thomas et ses amis (*« un nombre impressionnant d'ex-dirigeants des années rouges, un concentré d'incertitudes cerné de pluie et de buée »*) se retrouvent à l'hôpital ou au cimetière. Ils veillent celle qui *« est morte de trop d'espérance »*, accompagnent au Père-Lachaise un ami suicidé. Décès successifs comme autant de signes d'un cruel désenchantement. Ils se réfugient dans la fidélité alternée des amitiés-amours qui excluent la passion et les pièges matrimoniaux. Le temps passe, et la chair exulte – Thomas *« couche »* en camarade avec toutes ses amies –, hors des règles, pour que perdure la liberté et que renaissent un instant les illusions perdues. *« Je me revendique des années d'avant 68*, dit Thomas, *de l'exclusion du PC des sales gauchistes, aristocratie rouge héritière de la Commune et des révolutionnaires professionnels, en un mot : de l'avant-garde. »* Fenec, qui avait treize ans quand l'organisation révolutionnaire lycéenne s'est créée, les accable de messages vitupérants et d'invectives. Fou, délinquant mais vivant, il est la voix qui les accuse de renier leur passé.

L'intrigue de *Révolutions* (au pluriel), le roman de François Laut – une fois de plus une initiation amoureuse –, se glisse dans les fissures de l'actualité. La France de 68 sert de décor à l'escapade parisienne d'un médecin de province qui dilue sa solitude dans le tumulte joyeux de Mai 68. L'intermède romantique occupe – dans le roman – le bref espace de trois mois républicains : ventôse pour le souvenir, floréal et prairial pour le présent. *« Je saisirais dans cet événement la chance de me perdre en lui »* : plus tenace que l'explosion de Mai est la « révolution » intérieure de Julien Madelaine lorsqu'à trente-deux ans sa jeunesse le quitte dans une capitale en grève.

C'est à Caen ou à Honfleur que Jean Bernard, dit *« Cœur-de-Cuir »*, le militant trotskiste du roman éponyme de Patrick Gofman, veut faire la révolution. *Cœur-de-Cuir* éclaire différemment les années qui suivent 68. Un point de vue oblique et anarchiste, à distance des véritables engagements. Misogyne au cœur endurci, rebelle solitaire (maintenant abandonné de ses camarades qui sont à la tête des syndicats ou de l'Etat), Jean Bernard s'apitoie avec humour sur ses désillusions, se souvient des camps de jeunes où s'exaltaient les valeurs révolutionnaires et des filles qu'on avait tant de jouissance à conquérir.

Les récits et les fictions sur Mai 68 sont des romans d'amour et d'initiation, plus près de Stendhal et de Balzac que de Zola ou de Flaubert. La réalité collective de Mai 68 – ce grand ballet nocturne dont les images conservent la violence – n'est plus qu'une entreprise intime dont les remous ont marqué l'existence. La désillusion politique des foules se console dans la candeur des visages. Nous avons eu la chance d'être jeunes en même temps que tous les jeunes de la planète, clament les héros vieillissants. Et Patrick Gofman cite à juste titre ces vers d'Aragon : *« Est-ce le souvenir qui ment/ Tout sonne si banalement/ La flamme seule peut comprendre/ Ce que fut autrefois la cendre/ Elsa c'est pour toi que je dis/ Cette mémoire d'incendie. »*

Hugo Marsan



SERGE HAMBOURG





AFP

1. Raymond Aron lors d'un colloque sur le marxisme à l'Unesco (8 au 10 mai).

2. Jean-Louis Barrault à l'Odéon le 16 mai.



Contrecoup

MAI 68
SOUS LES PAVÉS,
LA RÉPRESSION
de Maurice Rajsfus.
Ed. Le Cherche Midi, 252 p., 98 F.

Maurice Rajsfus n'en est ni à son premier livre, ni, sans doute, à son dernier cri. Ce vigile intransigeant de la mémoire qui déteste l'Histoire quand on la débarrasse de ses scories préfère scruter l'arrière-cour du monde plutôt que son côté jardin. Mai 68 fut une fête et les mots ne manquent pas, ni les auteurs, qui célèbrent l'événement ? Peut-être, mais la sentinelle ne s'attarde pas à chanter. Elle grince incongrûment au milieu des célébrations. Sous les pavés, Rajsfus ne rêve pas aux plages de l'utopie. Il aperçoit l'ombre teigneuse de la répression qu'il ne lâche plus et dont il restitue la chronique.

Point de vue singulier qui amène notre homme à caractériser Mai 68 *comme le point de départ* d'un nouvel âge de la répression. Au cœur de cette explosion libertaire, il discerne un processus de *« remise en cause des libertés »*. *« En mai et juin 1968, la police n'a pas tué ou presque pas. C'est fort heureux. Elle s'est simplement contentée d'humilier, de matraquer, d'injurier, réactivant le racisme et la haine de l'autre (...). Ce qui signifiait le début d'une remise en cause de libertés individuelles conquises après des décennies de luttes. »*

Rajsfus énumère petits et grands événements répressifs qui se succèdent, comme un poing qui se serre, qui, peu à peu, se changent en système et corsètent la démocratie. Agent principal : le flic. *« Le verbe haut, souvent grossier, goguenard et plein de morgue, le policier n'est pas un citoyen comme les autres. »* Inspirateur : la grande peur des bien-pensants que la bouffée soixante-huitarde a réveillée et qui, depuis, ne s'est jamais éteinte. *« L'invention de la liberté terrifiait aussi bien ceux qui gouvernaient que l'opposition convenable. »* Ordonnateur : l'Etat. *« Le vague régime démocratique qui régissait la France juste avant mai 1968 s'était mué très rapidement en cet Etat revenu à ses origines putschistes. »*

Pour Rajsfus, il n'y a pas de mystère : ce printemps-là, *« la pensée libre dominait »*. Réalité insupportable pour cette *« France pétainiste »* qui était passée *« tranquillement »* au gaullisme. Il fallait un recours *« pour empêcher tout retour de flamme possible »*. L'*« Etat policier »* fut donc appelé à la rescousse. Suit une longue mise à plat d'indices à charge pour signifier ce *changement de nature de la société* française : l'acharnement contre les récalcitrants, l'interdiction d'organisations et de journaux, les interpellations, les condamnations et les expulsions, les interdits et les censures.

Il n'y a que Maurice Rajsfus pour remettre en mémoire les dénis de justice qui permirent d'interdire la France à un trompettiste de jazz, à un prêtre mauricien ou à un traducteur de Lukacs ou encore la décision du tribunal de Bourg-en-Bresse, en 1969, de mettre au pilon les trois mille exemplaires de *La Vacharde*, un petit ouvrage d'un ouvrier plâtrier qui s'en prenait au chef de l'Etat.

On aimerait dire que Maurice Rajsfus exagère, que sa quête de l'hydre répressive est trompeuse parce que surexposée. Car, enfin, la République est toujours là, solide au poste malgré les bavures. L'Etat de droit n'a pas cédé aux coups de boutoir de l'Etat policier. Apparence, répond Rajsfus. La machine policière et judiciaire est toujours prête à s'exonérer des lois et, au nom du fantasme sécuritaire, à justifier les moyens. *« Trente ans après Mai 1968, le grand rêve de Raymond Marcellin se réalise. Chaque année, c'est par milliers que des étrangers sont expulsés du sol national. »*

Jean-Paul Besset

Daniel Bensaïd, Henri Weber :

Le premier est resté trotskiste, le second a adhéré au PS. Coauteurs à la fin 1968 de « Mai 68,

L'art d'accommoder les restes (de Mai)



« Que reste-t-il de Mai 68 ? » Pour Henri Weber, les « événements » de Mai se caractérisent par leur dimension internationale, par leur dynamique générationnelle (*« sa force motrice n'est pas une classe sociale mais une classe d'âge »*), et par leur visée *« démocratique et libertaire »* (1). Tout ceci ne dit pas ce qui, dans les « événements » au pluriel, fait du Mai français *un* événement singulier, qui étonne encore.

Ces trois caractéristiques se retrouvent en effet dans toutes les mobilisations des campus universitaires de l'époque. La modernisation des mœurs s'inscrit dans des tendances lourdes qui ont fini par s'imposer, de la Suède social-démocrate à l'Espagne post-franquiste, sans qu'on en fasse toute une histoire. Ce qui fait le rayonnement de Mai 68, son irréductible singularité, c'est précisément le conflit de classe sur lequel débouche le mouvement étudiant : sous les pavés, bien mieux que la plage, la grève (générale) !

On a souvent voulu voir dans les « forteresses ouvrières » occupées le dernier épisode de la grande légende prolétarienne du XIXe siècle. C'est une part de vérité. L'autre part est terriblement actuelle : il s'agit aussi de la première grève générale d'une société salariale (où plus des deux tiers de la population active sont salariés) ; elle affecte non seulement les lieux traditionnels de production, mais toutes les sphères de la circulation (banques, commerce), de l'information (ORTF), de la reproduction sociale (éducation, santé, culture). C'est, en somme, la première grève générale du XXIe siècle.

Le regard porté sur « les événements » détermine le bilan que, trente ans après, on peut en tirer. Pour Henri Weber, il est *« largement positif »* dans la mesure où, *« au milieu des années 70, la société française est devenue beaucoup plus libérale, plus démocratique, plus hédoniste, plus solidaire, plus égalitaire »*. Il déplore en revanche *« le vif retour de flamme de la culture révolutionnaire et de l'anticapitalisme de principe »*, le *« regain de l'idéologie de lutte des classes »*, et les *« rigidités introduites dans l'économie »*.

Ce jugement est idéologiquement typé : ce qui profite au mode de vie des couches moyennes est forcément positif, alors que les conquêtes sociales des salariés représentent des entraves négatives (*« des rigidités »*) au fonctionnement *performant du capitalisme libéralisé*. Par-delà l'autocélébration narcissique d'une génération parvenue – mais dans quel état ! – aux affaires, la portée de l'événement tient au contraire à son épaisseur sociale, aux résistances qu'il construit, à la mémoire collective qu'il nourrit ; à tout ce qui fait ainsi qu'une majorité de la population sympathise avec les grévistes de l'hiver 95 et s'obstine à défendre les principes de solidarité attachés au système de protection sociale ; à ce qui fait aussi que, dans un pays où un parti xénophobe recueille plus de 15 % des suffrages, les citoyen(ne)s descendent dans la rue par centaines de milliers pour défendre l'hospitalité contre les lois Debré.

Constatant la dégradation des rapports de forces économiques et sociaux depuis une quinzaine d'années, Henri Weber se console en soulignant que *« ces retournements majeurs ont peu affecté encore les conquêtes démocratiques et hédonistes de Mai 68 »* qui *« ont mieux résisté aux rigueurs du temps »*. Conquêtes pour qui, et au profit de qui ? Il est trop commode d'imputer aux *« rigueurs »* climatiques l'inventaire désastreux de quatorze ans de mitterranderies et de mitterrandages en tous genres, de loyale gestion sociale-démocrate, de culte sacrificiel du franc fort. Trois millions de chômeurs, sept millions d'exclus, 10 % des salariés au-dessous de 3 500 francs mensuels, et un Front national qui envahit la scène politique... Mais l'hédonisme se porte bien !

Quant à la démocratie, comment prétendre qu'elle en sort indemne ? On invoque d'autant plus la citoyenneté à toutes les sauces (de la « culture citoyenne » à l'« entreprise citoyenne ») qu'elle devient introuvable. On invoque d'autant *plus la République* que, de privatisations en abandons de souveraineté, on la vide de son contenu et sacrifie l'espace public aux appétits privés (plus propices aux effusions hédonistes).

Daniel Bensaïd

Sans craindre de se contredire, Henri Weber en convient : *« Paradoxalement, l'évolution des conditions objectives justifierait beaucoup plus qu'en 1968 une explosion généralisée des luttes. »* On ne le lui fait pas dire. Si une telle explosion est justifiée, il faut s'employer à la préparer. Car le monde ne va pas mieux qu'il y a trente ans. Il est toujours aussi nécessaire – et encore plus urgent – de le changer avant qu'il ne nous écrase. A moins de considérer que « le capitalisme démocratique » soit devenu à son tour *« l'horizon indépassable de notre temps »*, la fin éternisée de l'Histoire dans son apothéose marchande.

« Si les générations heureuses, conclut Henri Weber, *sont celles qui ont réalisé au moins en partie les idéaux de leur jeunesse, la génération de 1968 n'a pas trop lieu de clamer sa douleur. »* Nous ne partageons décidément pas ces béatitudes et cette glu générationnelles. On connaît la chanson de tous les revirements : nous n'avons pas changé, c'est la vie qui a changé... Elle a bon dos, la vie. Nous voulions d'un monde où le droit à l'existence (à l'emploi, à la santé, à l'éducation pour tous) prime le droit de propriété, où les besoins sociaux l'emportent sur la logique du profit, le bien public sur l'intérêt privé. Le social-libéralisme au pouvoir aboutit au résultat rigoureusement inverse. Nous avons crié : *« Les frontières, on s'en fout ! Nous sommes tous des juifs allemands... »*, et la gauche gouvernante et bourgeoisante expulse les sans-papiers qui demandent loyalement leur régularisation, et l'Europe libérale dresse les nouveaux miradors de Schengen... Nous nous étions réjouis de voir flamber la Bourse au sens propre, et les soixante-huitards recyclés jubilent désormais de voir flamber le CAC 40...

« Les agnostiques et les sceptiques, les modérés et les pondérés, les prévoyants et les prudents ont sans doute dit et fait moins de bêtises, c'est surtout parce qu'ils ont moins fait », soupire nostalgiquement Henri Weber. Nos régents et nos gérants sont les modérés et les pondérés d'aujourd'hui. Leur utopie du moindre mal n'est pas la moindre des utopies.

Ce n'était donc vraiment qu'un début. C'est la suite, bien sûr, qui devient intéressante. Et la fin, qui n'en finira pas. C'est pourquoi nous continuons le combat.

(1) *Que reste-t-il de Mai 68 ?* Essai sur les interprétations des « événements », d'Henri Weber (Points-Seuil, 220 p., 39 F).

★ **Daniel Bensaïd est maître de conférences de philosophie à l'université Paris-VIII.**

Rouge tendre

Le temps d'une commémoration, Thierry Jonquet a délaissé le polar pour évoquer ses souvenirs à travers une histoire d'amour... la sienne

ROUGE C'EST LA VIE
de Thierry Jonquet.
Seuil, Coll. « Fiction & Cie »,
174 p., 95 F.

Ils savaient que la littérature est l'arme des poètes. *« Les motions tuent l'émotion »*, lisait-on sur un mur de Censier, après le Mouvement du 22 mars. Combattants, contestataires, indignés, les militants du néo-polar français se sont d'abord forgé une réputation de détectives engagés, sachant mener enquête. La douzaine de polars signés par Thierry Jonquet témoignent de la préoccupation, dans les années 70-80, d'ancrer le genre policier dans un contexte social examiné à la loupe, à décrire une société française rongée par la violence quotidienne, à enrichir leurs récits d'une lecture politique. Dès son premier titre, *Le Bal des débris*, Jonquet s'est appliqué à ne peindre que des univers qui furent siens, ou sur lesquels il s'était passionnément documenté.

Sous le pseudonyme de Ramon Mercader, il osa deux brûlots anticommunistes – *Du passé faisons table rase* (1) et *Cours moins vite, camarade, le vieux monde est devant toi !* –, dans lesquels il s'en prenait au ténébreux passé, durant la guerre, du secrétaire général du parti. Avant de camper un thriller pendant la guerre d'Afghanistan *(URSS go home !)*. Jonquet est toujours en prise avec l'actualité, comme en témoignait récemment son *Moloch*, où un SDF se lançait sur la piste d'un réseau de pédophiles assassins.

Si le ton change ici, dans *Rouge c'est la vie*, qui échappe aux collections de séries noires et explorations du fantastique social avec crimes et délits, l'honnêteté demeure, et l'opportunisme aussi. Thierry Jonquet commémore Mai 68, à sa façon. Celle d'un fils de prolo, quatorze ans à l'heure des barricades, qui profite de l'anniversaire de l'événement pour jeter un coup d'œil ému dans le rétroviseur et raconter sa propre histoire : *« Depuis quinze ans, j'écris des romans noirs. Des intrigues où la haine, le désespoir se taillent la part du lion et n'en finissent plus de broyer de pauvres personnages auxquels je n'accorde aucune chance de salut. Chacun s'amuse comme il peut. J'ai eu envie de rompre avec l'habitude, de m'octroyer un moment de répit. De remonter dans le passé. D'évoquer les banderoles, les slogans, les drapeaux rouges, les manifs. Et surtout de raconter une histoire d'amour. La mienne. »*

En fait, il y a deux histoires d'amour dans *Rouge c'est la vie*. La première est celle qui retrace la rencontre, improbable au départ, de Victor et Léa, encore unis *« trente ans et quelques cheveux blancs plus tard »*, couple doté de deux enfants. C'est la seule histoire d'amour, dit cet expert en histoires glauques, qu'il *« se sentait prêt à coucher sur le papier, avec maladresse »* : il l'évoque de façon pudique, oscillant avec ironie entre la thèse du déterminisme et celle du hasard, convoquant en quelques chapitres candides un employé fictif, voué aux Hautes Autorités aléatoires, du côté des cieux éternels. Rien ne prédisposait en effet l'élève du lycée Charlemagne, dans le Marais, et celle qui fréquentait le lycée Jules-Ferry, près de la place de Clichy, à se rencontrer et s'échanger un premier baiser à l'entrée du pont Notre-Dame, côté Châtelet, en novembre 1974. En 1968, l'un s'initiait à la cause trotskiste en vendant *Rouge*, l'autre élevait des dindons dans un kibboutz d'Israël. Et pourtant (il construit son récit en conséquence), Jonquet croit que l'inattendu est l'aboutissement d'une longue chaîne d'événements, dont le premier est un pogrom en Pologne, en 1946, alors qu'ils n'étaient nés ni l'un ni l'autre. En parallèle, les deux trajectoires sont contées, analysées, jusqu'à la croisée des destins, quand la fille de réfugiés juifs en exil parlant yiddish fait un stage de formation au CHU de Créteil, là où l'étudiant en philo se rééduque d'un accident provoqué par un *« motard providentiel »*.

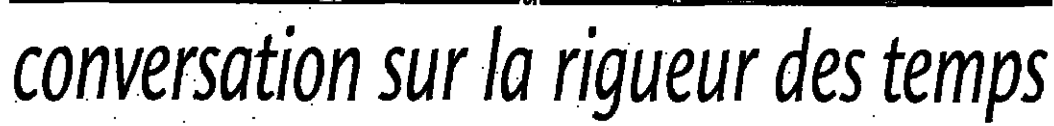
La seconde histoire d'amour est engagée à fond dans son époque : c'est celle du combat politique. Fresque à l'émotion tenue, *Rouge c'est la vie* retisse le temps des années soixante, *Salut les copains* sur Europe 1, le *« She loves you yeah, yeah, yeah »* des Beatles, les films de Steve McQueen, le cartable alourdi par le Gaffiot, les filles en jupes plissées qui craquent pour les bellâtres en jeans à pattes d'eph. Victor peaufine son éducation historique à la bibliotheque municipale du XIe arrondissement, et puis c'est le temps des pavés, graffitis, insolence, cocktails Molotov, charges de CRS, voitures calcinées rue Gay-Lussac, *« libérez nos camarades »*. Chahut insensé. Et initiation à *« la nébuleuse trotskiste »*. Regard mi-attendri mi-satirique, Jonquet évoque l'implacable bolchevik, séduisante prof de lettres, qui lui servit de mentor à la cause prolétarienne, sa lecture des livres-culte, son irritation face à quelques arguties, les affiches à coller, la lutte contre les bastions staliniens, sa comparution devant la commission d'intégration. En 1972, l'année de la mort de Pierre Overney devant les usines Renault, il passe son bac. Sujet : *« Quel rôle l'individu peut-il jouer dans l'Histoire ? »* En 1973 se multiplient les castagnes avec les fascistes et néo-nazis d'Ordre nouveau. Thierry Jonquet écrit : *« En 1973 il était insupportable aux yeux de Victor et de ses amis que l'extrême-droite raciste parade en toute impunité au cœur de la capitale. »* Et, à la dernière page, à propos de sa fille et son fils, il affirme être persuadé *« que leur avenir sera difficile et qu'ils devront batailler, bien plus fort que leurs parents ne l'ont fait, pour conquérir leur petite part de bonheur »*. Rouge, toujours.

Jean-Luc Douin

(1) Réédition annoncée pour le 19 mai, dans la collection « Babel noir », avec une préface de Hervé Delouche.

1. – Louis Aragon place de la Sorbonne le 9 mai
2. – Herbert Markuse lors d'un colloque sur le marxisme à l'Unesco (8 au 10 mai)
3. – Marguerite Duras à l'Hotel de Massa, le 2 mai
4. – Henri Langlois à la Cinémathèque française

SERGE HAMBOURG
© CARTIER BRESSON/MAGNUM



…iel Bensaïd, Henri Weber… conversation sur la rigueur des temps

… une répétition générale », ils se sont lus réciproquement. Synthèse impossible

« Feu sur les ours savants de la social-démocratie ! »



« Lionel, qu'as-tu fait de notre victoire ? » Poser la question, pour un bras droit d'Alain Krivine, c'est y répondre : tu l'as dilapidée, évidemment. Et tes reniements précoces annoncent des capitulations plus retentissantes encore !

La dénonciation des *« directions traîtres »*, *« percluses de démissions et de félonies »* est en effet une figure imposée du discours trotskiste depuis 1928 au moins. Délaissant, pour peu de temps on l'espère, ses travaux érudits et stimulants sur Marx, Jeanne d'Arc, la raison utopique ou Walter Benjamin, Daniel Bensaïd sacrifie avec jubilation à ce genre éculé.

Lionel Jospin ne fait-il pas exactement, intégralement et immédiatement, comme premier ministre, ce qu'il avait annoncé comme premier secrétaire ? Daniel Bensaïd y voit la preuve de sa duplicité. L'idée que l'art politique consiste aussi, une fois la ligne générale clairement affirmée, à tenir compte des contraintes et des rapports de force qui définissent à tout moment le champ du possible ne semble pas mériter sa considération. En quoi il se montre lecteur oublieux de Léon Trotski, qui écrivait, au temps où il était lui-même numéro deux du jeune gouvernement soviétique, en butte aux surenchères maximalistes de sa propre extrême gauche : *« Le voilier doit bien manœuvrer sous le vent, et nul ne songe à voir des contradictions dans les manœuvres qui le mènent au but. »* (1) Daniel Bensaïd ne voit pas de contradictions mais des capitulations. *« La culture de gouvernement dicte sa loi*, écrit-il, *il faut se plier aux marchés financiers, aux institutions, à la cohabitation, à la raison d'Etat. Les réformes peuvent attendre, pas les renoncements. »* (2)

Mais la loi sur les 35 heures ? Une idée dévoyée, rétorque-t-il, qui débouchera sur la flexibilité du travail et le blocage des salaires. Les 350 000 emplois-jeunes ? Des *« baby-jobs »*, précaires et non financés. Il aurait mieux valu créer des vrais postes de fonctionnaires. Mais la loi contre l'exclusion, la relance de la croissance par la consommation, la réforme de la fiscalité, la modernisation et la

Henri Weber

moralisation de la vie publique, la parité homme - femme ? Broutilles, poudre aux yeux et faux-semblants. C'est de mesures autrement plus énergiques dont le pays a besoin et que les gras profits des capitalistes permettraient aisément de financer.

« Au long de ce siècle, les staliniens ont discrédité la Révolution, conclut classiquement Bensaïd, *les socialistes ont discrédité la réforme. »* Ils se reconnaissent aujourd'hui à *« leurs genoux meurtris »* pour s'être trop vautrés aux pieds des puissants. C'est sans doute pourquoi le peuple souverain, cet incorrigible bêta, les reconduit au pouvoir, en cette fin de siècle – hier en Grande-Bretagne, aujourd'hui en France, demain en Allemagne –, malgré les explications circonstanciées de l'avant-garde trotskiste.

Il y a sans doute quelques critiques pertinentes dans les 350 pages du pamphlet de Daniel Bensaïd contre la politique de la gauche plurielle. Mais le parti pris d'imputer les compromis inévitables et nécessaires que doit conclure tout gouvernement démocratique à un défaut de volonté, de conviction ou de caractère ôte beaucoup de crédibilité à sa démarche. D'autant que dans la seule incidente consacrée à l'analyse des rapports de force, Daniel Bensaïd souligne combien la gauche est minoritaire dans le pays. Ce qui ne l'empêche pas de lui reprocher de ne pas charger sabre au clair, sur tous les fronts.

Ce livre illustre assez bien ce qui constitue aujourd'hui la faiblesse de l'extrême gauche et, au-delà, de la fraction orthodoxe du PCF : l'une et l'autre professent désormais un marxisme-léninisme *a minima*. Du marxisme-léninisme, nos révolutionnaires ont gardé la critique radicale du capitalisme, source de tous nos maux, mais non les solutions qu'il propose à sa crise, et encore moins les moyens qu'il recommande pour les faire triompher. En 1981, face au premier gouvernement d'union de la gauche, la LCR préconisait la *« nationalisation sans indemnité ni rachat »* des principales entreprises françaises, de sorte que le secteur public de l'économie l'emporte nettement sur le secteur privé et lui impose sa loi. Elle exigeait le *« droit de veto »* – sur les licenciements, l'embauche, l'organisation du travail – pour les salariés ; *« l'abolition du secret commercial et bancaire »*, *« l'ouverture des livres de comptes »*, une planification impérative ; bref, une version actualisée du mythique *« programme de transition »* prescrit par Léon Trotski aux sections de la IVe Internationale pour donner corps au pôle révolutionnaire de la société.

Daniel Bensaïd n'a peut-être pas renoncé à ce programme, et aux méthodes de lutte nécessairement révolutionnaires, violentes, qu'il implique. Qu'est-ce en effet que le trotskisme, sinon l'affirmation de l'universalité du modèle de la Révolution d'octobre ? Mais force est de constater qu'il est plus à l'aise dans la critique du gouvernement que dans la définition d'un projet alternatif au réalisme de gauche pratiqué par Lionel Jospin. Sur l'épineuse question de la propriété par exemple, il se borne à regretter les privatisations partielles opérées par la gauche, sans proposer, toutefois, un programme de nationalisations.

A l'heure où les citoyens ont particulièrement besoin de lisibilité, on ne voit pas bien quelle perspective de rechange propose Daniel Bensaïd, quelle est sa conception du socialisme, des voies et moyens de son avènement. Mais peut-être est-ce l'effet de l'éclair de lucidité qui traverse l'auteur au moment de sa conclusion : *« L'impatience majoritaire a ses dangers*, écrit-il superbement. *La complaisance minoritaire a aussi les siens : l'esthétique narcissique de la défaite, l'hypertrophie doctrinale, l'esprit de secte, le ton prophétique en politique. Etre minoritaire tend alors à devenir une seconde nature, un mode de vie. »* (3) Fasse le ciel que Daniel Bensaïd et ses amis surmontent cette seconde nature, et osent enfin paraître ce qu'ils sont en réalité devenus : des réformistes de gauche, à peine plus radicaux que Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon, ou l'inspecteur du travail Gérard Filloche.

(1) Léon Trotski : *Terrorisme et communisme*, Moscou, 1920
(2) Daniel Bensaïd : *Lionel, qu'as-tu fait de notre victoire ?*, p. 19 (Albin Michel, 284 p., 98F).
(3) Ibid, p. 273.

★ **Henri Weber est secrétaire national du Parti socialiste**

La belle court encore

REPRISE
de Hervé Le Roux.
Calmann-Lévy, 204 p., 99 F.

Parmi les nombreuses âneries à la mode figure l'assertion qu'il ne s'écrirait plus rien d'intéressant sur le cinéma. Imbécillité paresseuse démentie, en une seule petite décade d'arrivées chez le libraire, de travaux aussi divers et passionnants que l'article de Jean-Claude Biette « Le Gouvernement des films » dans le numéro 25 de *Trafic*, le recueil de textes compilés par Antoine de Baecque et Christian Delage (*Histoire et cinéma*, Complexe), le numéro de *Vertigo* consacré aux rapports entre livre et cinéma, « Lector in cinéma », ou ce livre de Hervé Le Roux.

Reprise, le film, partait d'un court-métrage tourné devant les usines Wonder de Saint-Ouen en juin 68. La recherche de l'ouvrière qui criait qu'elle « y foutra plus les pieds, dans cette taule », sécrétait un formidable dispositif, émouvant, amusant, fécond en réflexions sur l'histoire et sur le présent. Racontant par écrit la fabrication de son film, le réalisateur alimente cette étonnante machine à penser qu'il a mise en marche, en même temps qu'il l'utilise. Tâche qui s'avérerait vite impossible si l'écriture elle-même, le travail de l'écrivain, n'était dans le même mouvement mobilisée.

Hervé Le Roux établit d'emblée l'indispensable prémisse de cette approche. Ce récit « objectif » de la réalisation d'un « documentaire » est mon histoire, dit-il : c'est dans la personnalisation, affective et politique, de sa relation aux personnages que se construit *Reprise*, le livre comme le film – le film devenu une composante de plus de cet appareil-gigogne réactivé par le livre. Ainsi le texte aide à reformuler les questions éthiques au coeur de l'enquête – y compris avec les producteurs, ou avec les syndicats, ou dans l'étrange télescopage entre le moment du montage, quand le réalisateur tente de mettre en forme ces traces d'une révolte d'il y a trente ans, et le mouvement social de l'hiver 95 qui surgit au pied de l'immeuble où il travaille. Il retrouve dans les manifs de décembre certains de ses interviewés qui, quelques mois plus tôt, avouaient ne plus croire aux luttes.

Puisque de luttes il s'agit, mais réfléchies par un cinéaste qui fut auparavant un (très bon) critique de cinéma, et reste capable de mettre en perspective la technique et les choix artistiques, le discours social et la pratique quotidienne. La pratique des rencontres avec les protagonistes, rendues plus émouvantes pour qui a vu le film par l'heureux parti pris de ne pas illustrer le livre, plus intrigantes pour les autres – il est aisé de passer d'un statut à l'autre : en même temps que le livre sort la vidéo (Editions Montparnasse). Ou la pratique des innombrables discussions à l'issue de projections du film, autre « niveau » de la machination-*Reprise*.

Et, bien sûr, sa propre pratique de réalisateur, analysée avec des mots qui rappellent ceux de Chris Marker dans *Le fond de l'air est rouge*, lorsque Le Roux constate à son tour qu'à proportion, précisément, où il s'agit d'enregistrement du réel, le réel déploie ses complexités : on ne sait jamais (tout) ce qu'on filme. En point de fuite de cette mise en perspective palpite l'absente, la femme qui crie. C'est presque trop beau, cette belle et éternellement jeune insaisissable héroïne surgie d'un concours de circonstances, incarnation de ce que les hommes ont nommé « liberté ». On dirait un cheval blanc à la fin d'un film de Kazan : une image, véritablement.

Jean-Michel Frodon

« La barricade ferme la rue mais ouvre la voie »

La manifestation de rue est-elle l'expression d'une démocratie directe menaçant le suffrage universel, ou le signe d'une rupture avec les règles et usages de cette même démocratie ? Une interrogation que soulèvent deux essais de Danielle Tartakowsky

LE POUVOIR EST LA RUE
Crises politiques et manifestations en France
de Danielle Tartakowsky.
Ed. Aubier, « Collection historique », 304 p., 145 F.

LES MANIFESTATIONS DE RUE EN FRANCE 1918-1968
de Danielle Tartakowsky.
Ed. Publications de la Sorbonne, 878 p., 280 F.

Premier crime contre la démocratie représentative, la chute de la Gironde au printemps 1793 prouvait avec ostentation le pouvoir de la rue sur la vie des institutions. Violant la légitimité du suffrage civique, l'irruption de la foule et la disqualification des députés girondins accordaient un statut d'acteur collectif majeur à la rue, confirmant une fonction que la naissance de la République et l'affirmation de ses principes constitutionnels n'étaient pas parvenues à cantonner au rang de recours révolutionnaire contre l'arbitraire (14 juillet 1789) ou la faillite de l'exécutif (10 août 1792).

Durant un siècle encore, l'effervescence populaire a largement contribué à faire et défaire les régimes nationaux. Avec succès en juillet 1830, en février 1848 encore ; et si l'aventure de 1871 se solde par un échec, lourd de conséquences sur l'affirmation du nouveau régime, le recours à la rue reste légitime jusqu'à ce que s'impose une règle démocratique qui réserve aux urnes la voie légale de l'expression politique.

Au terme d'un travail sur le sujet qui l'a conduit d'une thèse d'Etat remarquée – et aujourd'hui éditée – à un essai plus ambitieux encore qui corrige ou infléchit quelques conclusions trop rapides, l'historienne Danielle Tartakowsky voit dans la *« seconde naissance du suffrage universel »* (1875) plus encore qu'un tournant, *« le point de non-retour »*. Désormais l'action collective et la démocratie directe perdent tout bien-fondé dans une République reposant sur une conception individuelle de l'exercice des droits et devoirs du citoyen. Si elle conserve une réelle fonction politique, l'action de la rue, entachée d'une illégitimité fondamentale, ne décidera plus de la vie des régimes. C'est ce qu'établit cette passionnante étude de la manifestation et de ses usages dans le double cadre d'une démocratie parlementaire et d'un Etat-nation. Faut-il y lire une tentation de démocratie directe, menace de la légitimité du suffrage adopté, ou à l'inverse une sorte de correctif consensuel apporté à une démocratie entravée par ses contradictions ? En clair un facteur de novation ou de rupture ? Avant tout la démonstration de rue rend manifeste un problème, interpelle *l'opinion publique, par une occupation précaire et transitoire de l'espace en rupture avec les codes et usages de la libre circulation.* Aussi par sa dimension subversive – trouble de l'ordre public – met-elle en scène la totalité du corps social.

L'historienne propose ainsi une succincte typologie des manifestations. « Processions », dépourvues d'interlocuteur explicite, qui visent à affirmer ou construire l'identité du groupe ; « pétitions », tradition née de la Révolution, qui exigent ou sollicitent auprès de l'Etat sans prétendre atteindre aux structures du pouvoir ; « insurrections » qui prennent l'Etat pour cible – *ce que rendent lisible* le parcours emprunté et son terme ; « levée en masse » quand la force des symboles comme celle du droit ne protègent plus l'Etat. A suivre sur cent vingt ans de pratique.

Le choix du 14 juillet comme fête nationale marque à la fois la révérence envers le désordre fondateur nécessaire et son renvoi au musée, la pratique commémorative réservant à l'espace symbolique la vraie portée de la contestation – seuls usages licites de la rue pour les obsèques nationales et autres panthéonisations. De là l'émotion suscitée par l'épisode boulangiste ou la grève générale du 1er mai 1891, saluée alors comme le *« galop d'essai d'une insurrection universelle »*. Les autres rendez-vous politiques, telle l'affaire Dreyfus, ne déclenchent pas les crises, se contentant de les rythmer. La configuration politique change avec l'entre-deux-guerres. Tandis que les fêtes patriotiques expriment un unanimisme retrouvé, qui refoule le politique aux marges, le *« procès en héritage »* des forces de gauche déchirées se traduit dans la rue en manifestations identitaires. L'entrée de Jaurès au Panthéon (1924) est ainsi la première affirmation publique du PCF. L'existence d'une menace politique se précise avec le recours nouveau à la violence physique. La composition de « groupes de combat » se traduit par les premiers face-à-face entre manifestants et contre-manifestants ; ces dérives paroxystiques révèlent crûment ainsi la faiblesse de l'Etat dont la prérogative à assurer l'ordre public est mise à mal. N'oublions pas cependant que les manifestations catégorielles restent majoritaires – on notera les réticences aux parades martiales, en vogue ailleurs, dans un monde ouvrier d'une culture nettement antimilitariste.

FÉVRIER 34

Les démonstrations de la droite se concentrent sur le seul terrain politique, où elle s'approprie la culture patriotique forgée dans l'arrogante euphorie de la victoire. C'est dans ce contexte qu'éclate la crise de Février 34. La flambée de colère contre le gouvernement ne cherche pas cependant à le détruire. La confusion d'une mobilisation composite sans être indistincte, la quasi-absence de marquages identitaires, la durée atypique de la manifestation du 6 ne fait l'Histoire qu'en raison de la démission du président du conseil. La capitulation de Daladier reconnaît le pouvoir de la rue comme jamais encore. C'est bien *« la plus grave atteinte jamais portée aux institutions républicaines »*. Le législateur tente une parade dès octobre 1935 (déclaration préalable nécessaire, amendes et peines de prison prévues).

Le cas de Mai 68 est plus singulier. Le recours au suffrage universel direct pour l'élection du président a accru l'autorité politique de l'opinion publique (ce qui a parallèlement désigné explicitement le chef de l'Etat en cible d'interpellation directe des prochaines manifestations et amorcé une corrélation inédite entre chronologie électorale et rythme des processions urbaines). La presse est désormais considérée et traitée en média. La vraie nouveauté de Mai tient à ce que, cette fois, la crise prend naissance dans la rue, rejetée des universités où elle couvait moins spectaculairement, et qu'elle atteint une dimension inusitée (1100 démonstrations en 43 jours sur tout le territoire). A noter aussi la géographie parisienne spécifique et inédite, dictée par l'enjeu scolaire initial (il s'agit de retrouver la maîtrise du Quartier latin et l'occupation de l'espace public devient pour la première fois sa propre finalité). La dimension symbolique est au cœur de l'imaginaire en jeu. Avec la barricade, fonts baptismaux mythifiés des exclus du jeu civique au XIXe siècle, naturellement reprise par une jeunesse cultivée et encore oubliée du suffrage universel. Bien sûr, Danielle Tartakowsky analyse en parallèle la mobilisation des gaullistes remontant en cortège silencieux le 30 mai, de la Concorde à l'Arc de triomphe. Comme elle ne néglige pas la contestation des années 70 à 90. Mais force est de constater qu'aucun mouvement, aucune revendication catégorielle, salariale, sociale ou culturelle n'a alors ajouté aux usages observés jusque-là.

De fait, seuls Février 34 et Mai 68 désignent des crises identifiées comme telles en raison même de l'action de la rue. Est-ce pour cela qu'on se contente de les nommer par le moment chronologique de l'affrontement ? Comme si la rupture de la norme rendait impensable leur véritable enjeu...

Philippe-Jean Catinchi

★ Signalons la remise en vente, sous une nouvelle jaquette du beau travail de Michel Field et Fabienne Waks, *Jours de manif. Chroniques contestataires de l'après-68*. Paru au lendemain des mouvements de décembre 1995, l'ouvrage, préfacé par Marc Augé, rappelle, avec un humour qui contribue au charme de l'évocation nostalgique, les manifestations des années 70. Classement thématique et mise en page imaginative rendent lisible ce théâtre de rue, héritier de l'esprit de 68 (Textuel/ Crayon Noir, 200 illustrations noir et blanc, 224 p., 150 F).





1. De gauche à droite : Pierre Guyotat, Jacques Roubaud, Jean Duvignaud, Nathalie Sarraute, Maurice Roche, Michel Butor, Eugène Guillevic, Jean-Pierre Faye à l'hôtel de Massa le 2 mai.

2. Alain Touraine à Nanterre en mars.

© SERGE HAMBOURG



« Soyez réalistes... »

Suite de la page I

Sachons que *« Les motions tuent l'émotion »* et *« Explorons le hasard »*. Pour jouir sans entraves et vivre sans temps morts, il faut avoir su s'insurger – *« Professeurs, vous nous faites vieillir »* – et faire venir Sade à la rescousse : *« Anéantissez donc à jamais tout ce qui peut détruire un jour votre ouvrage. »* Appeler à brûler *« la marchandise »* et ordonner *« Ne consommons pas Marx »* n'empêchait pas une certaine lucidité à la sortie d'interminables et foisonnantes palabres : *« Camarades, vous enculez les mouches »*.

Les *Paroles de mai* rassemblées par Michel Piquemal (3) sous une couverture de Gérard Fromanger s'ouvrent par un bref avant-propos de Jacques Le Glou, témoignant de *« l'esprit nouveau qui, depuis, a marqué une époque »*. *« S'inspirant des surréalistes, d'une part, et des situationnistes, dans l'art et la pratique du détournement, d'autre part,* [ces paroles] *sont nourries de toute la littérature moderne qui va de Sade à Lautréamont, de Swift à Lacenaire, de Rimbaud à Jarry, de Marx à Fourier, de Saint-Just à Bakounine, de Cravan à Dada. »* Le livre propose une promenade colorée, photographique, littéraire, graphique, à travers ces semaines où *« Tout est dada »*, où *« L'imagination prend le pouvoir »*, où, sous le signe d'André Breton – *« Amants, faites-vous de plus en plus jouir »* –, on se libère : *« Faites l'amour et recommencez. »*

Dans le catalogue *Mai 68 ou l'imagination au pouvoir* (4), 278 affiches et 38 photos de Bruno Barbey sont réunies, images éparses de cette saison de véhémence où il était fait *« défense de ne pas afficher »*. Pierre Nahon se souvient du moment où l'on est passé de la production de quelques dizaines d'affiches par jour à plusieurs milliers. Et de la manière dont soudain, au milieu de mai, *« vers ces Beaux-Arts incroyablement sales et vétustes, où rien ne semble avoir bougé depuis Zola, où les méthodes d'enseignement ont trente ans de retard sur le Bauhaus de 1920, critiques et peintres, à toutes les heures du jour et de la nuit, commencent à converger, les connus comme les inconnus, les cinétiques comme les figuratifs, les français comme les étrangers »*. Dessinateurs célèbres et élèves des Beaux-Arts participent ensemble aux ateliers populaires. *« Techniquement,* précise Nahon, *ils utilisèrent tout d'abord le pochoir et la lithographie, puis, en plus du linoléum et de l'offset, ils se servirent beaucoup de la sérigraphie, déclenchant ainsi le renouveau de ce moyen d'expression. »*

La cible principale, c'est le général de Gaulle, en militaire, en flic, en grand patron de médecine... dans des portraits-charges dont certains sont très forts. Cohn-Bendit se marre à côté du Che, ou seul : *« Nous sommes tous des juifs allemands »*, *« Nous sommes tous "indésirables" »*. Pour les médias, c'est surtout la vieille ORTF qui est visée, mais un beau flacon de sirop porte comme étiquette *« PRESSE. NE PAS AVALER »*. En un coup de poing. *« Le cinéma s'insurge. Etats généraux du cinéma »*. Une jolie fille balance un pavé : *« La beauté est dans la rue »*, et, prémonitoire, un beau bébé est encadré par la question *« Sera-t-il chômeur ? »*. Les entreprises en grève – RATP, Citroën, Renault, Peugeot... – ont leurs affiches. L'effervescence poétique a les siennes aussi. Une tête d'homme ensanglantée et *« L'infini n'a pas d'accent »* ; des empreintes de mains et de pavés avec *« Mille et une nuits pour le pavé »* ; des squelettes et *« On ne matraque pas l'imagination »* ; un foisonnement de dessins et *« Univers cités. Vivez l'exclamation »*. Comme l'écrit Jean-Jacques Lebel, *« rendons la parole aux murs »* et reconnaissons que *« dans leur ensemble, ces affiches – au même titre que certains graffitis anonymes et certaines actions de masse (trop joyeuses, joyeuses et imaginatives pour relever de la politique routinière) – ont contribué à transformer la ville en poème collectif et en théâtre de la liberté »*.

« No copyright », avait écrit un inconnu. C'est la formule choisie par Yves Pagès pour titre du livre qui est peut-être le plus émouvant de cette petite bibliothèque de mai 68 (5). Un document brut, à conserver, à méditer. Une machine à rêves. C'est en déménageant les caves d'un ancien local universitaire, rue de la Sorbonne, il y a quelques mois, qu'Yves Pagès a trouvé un dossier portant la mention « Les murs de la Sorbonne, relevé des inscriptions, mai-juin 68 ». *« A l'intérieur, une centaine de feuilles volantes. (...) Et sur chaque page (...) une quinzaine de phrases énigmatiques auxquelles correspondait, dans la marge de gauche, une localisation plus ou moins précise. »* Ce pointage minutieux, où tout de la calligraphie originale est reproduit à l'identique (majuscules, minuscules, retours à la ligne, orthographe fantaisiste...), était l'œuvre de quatre femmes et d'un homme, grévistes, employés dans un laboratoire rattaché au CNRS.

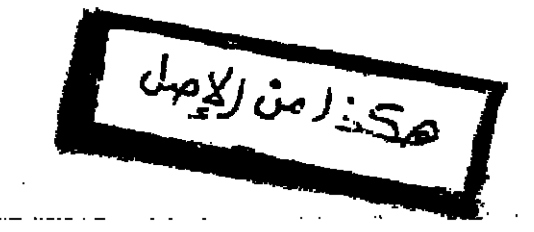
« On n'a pas fini de goûter, sans esprit passéiste ou charognard, ce cadavre exquis du poétique et du politique », commente Yves Pagès. De page en page, on rit, on s'émeut, on se souvient que certains propos, qu'on a voulu oublier, étaient assez désolants, on croise Hölderlin et Allen Ginsberg, on voudrait réactiver *« La misogynie est l'inversion de la vie... rilité »*, on a envie de crier à nouveau *« Cache-toi objet »* et de redire *« Ecrivez sur les murs car il y aura toujours des briseurs de révolution pour laver les murs »*. Avant que les murs ne redeviennent propres, l'ultime inscription recopiée dans les locaux de l'Institut d'art et d'archéologie, et qui clot le livre, était : *« L'imagination prend le maquis. »* Elle n'en est pas encore sortie.

Josyane Savigneau

(3) *Paroles de mai*, rassemblées par Michel Piquemal, affiches de l'atelier populaire des Beaux-Arts, photographies de Gilles Caron et Jo Schnapp, sérigraphies de Gérard Fromanger, Albin Michel, non paginé, 59 F.

(4) Catalogue de l'exposition « Mai 68 ou l'imagination au pouvoir » (Galerie Beaubourg, château Notre-Dame de Fleurs, Vence, avril-juin 1998), 38 photos de Bruno Barbey, 278 affiches, des textes de Bruno Barbey, Pierre Nahon, Jean-Jacques Lebel, Bernard Dufour, une bibliographie, coédition Galerie Beaubourg/Editions de la Différence, 168 p., 98 F.

(5) *No copyright. Sorbonne 68, graffiti*, documents réunis et présentés par Yves Pagès, éd. Verticales, 110 p., 65 F.



Vertu du renoncement

Serge Filippini et Franz-Olivier Giesbert offrent deux visions d'un monde troublé en quête de salut. Si l'un emprunte la voie d'un dénuement lucide, l'autre perd son héros dans un univers de haine et de sang

LE ROI DE SICILE
de Serge Filippini.
Grasset, 270 p., 120 F.

LE SIEUR DIEU
de Franz-Olivier Giesbert
Grasset, 416 p., 129 F.

Pierre Chaunu avait intitulé naguère une somme sur la Chrétienté entre 1250 et 1550 *Le Temps des Réformes*. A lire *Le Roi de Sicile* et *Le Sieur Dieu*, qui nous entraînent l'un dans le monde méditerranéen à la fin du XIII[e] siècle, l'autre dans une Provence incendiée aux derniers jours du règne de François I[er], on est tenté de préférer la formule empruntée à l'histoire russe de « temps des troubles ». Mauvaise conscience ou trop brusque hiatus culturel, l'Occident médiéval, mal remis d'une soudaine opulence qui contredit le message évangélique, cherche depuis le XII[e] siècle une solution éthique à son impensable prospérité.

D'une vivacité impitoyable, Filippini raille les chimères des puissants. Dans l'attente impatiente d'un *« âge heureux »* qui résoudrait le dilemme, le roi – dépossédé – de Sicile Charles II d'Anjou rêve en 1294 d'une souveraineté irénique qui passe par le règlement des affaires du monde : de la rivalité avec Jacques d'Aragon sur l'espace sicilien à l'insupportable vacance de la chaire de saint Pierre, signe patent de l'abandon des hommes par leur Créateur. *« La peste tuait lentement la population, et la discorde, non moins lentement, l'avenir et la paix. »* Plus de trente ans après, Phèdre, le *« témoin »* du roi, se souvient. Phèdre ? Un enfant abandonné au nom trouvé dans un livre ouvert au hasard... Attaché à Pier Angelerio, vieil ermite établi sur le Morrone dans la forteresse en ruine de Segezzano, il en apprend le sens du renoncement. *« C'est le seul geste que le dieu puisse comprendre »*, enseigne l'ermite. Aussi la fureur du monde se brise-t-elle au pied de la montagne sainte. Le roi et la *« bestia »* qui l'accompagne, *« caravane somptueuse, monstre extraordinaire dont les déjections nourrissaient une harde de marcheurs en guenilles »* auront beau assiéger Pier, les combines du cardinal Caetani en faire un improbable pontife sous le nom de Célestin V, rien ne le distrait de l'esprit de sacrifice qui lui fait renoncer, courage suprême là où d'aucuns lisent la lâcheté, à son rang éphémère de pontife. Son message d'abandon ultime *« ensemence l'avenir »* pour enfanter ce mythique « âge heureux », dont Phèdre est peut-être le seul témoin. Selon les avis, petit intrigant de *« beaucoup d'imagination et peu de savoir »*, *« être mixte et bizarre »*, *« bâtard le plus chanceux et le plus sympathique de la terre »*, *« dépourvu d'esprit religieux et cependant plein d'idées utiles sur la meilleure façon de bâtir l'âge de l'Esprit »*, le narrateur s'avoue *« né du néant »* et mû *« au gré des vents sur une mer de passions où les idées volaient comme des esprits changeants »* dans l'attente de la délivrance de toutes les servitudes. Homme obscur à la manière du Nathanaël imaginé par Marguerite Yourcenar, Phèdre passe à travers les mailles du filet qui emprisonne les aventures du siècle. Sans oublier toutefois de s'en faire l'annaliste, voire le romancier, fidèle au goût de celle qui lui donna son nom. *« Roman, à son oreille, sonnait comme mouvement, ce bien précieux touchant aux rythmes du corps et de l'âme, que nulle richesse ne lui procurerait jamais. »*

L'ombre de Yourcenar plane aussi sur le roman de Franz-Olivier Giesbert. Différemment. Imaginer les tribulations picaresques et sanglantes d'un médecin-chirurgien qui ruse entre orthodoxie et hérésie dans un monde déchiré des guerres confessionnelles ne peut manquer d'évoquer la figure de Zénon. Jusqu'au nom de ce *« sieur Dieu »* dont l'identité rappelle celle, factice, du héros de *L'Œuvre au Noir*, réfugié à Bruges sous le nom de Sébastien Théus. Inquiété par les inquisiteurs venus extirper l'hérésie vaudoise, qui prolonge le rêve de la simplicité et de la pauvreté annoncé par Pierre Valdo, et survit, accrochée aux pentes du Lubéron, le sieur Dieu n'a guère plus de chance que Zénon. Et son évasion ouvre moins de pistes que l'échappée cosmique du médecin flamand. Mais le parallèle s'arrête là, le projet de Giesbert étant moins ambitieux que celui de Yourcenar, même si l'engagement littéraire ne fait aucun doute.

HUMEUR NOIRE

Inventant une fable cruelle sur l'intolérance où une intrigue policière donne une saveur incongrue à la peinture féroce des errements du corps et de l'esprit, Giesbert conduit, en chapitres si brefs qu'on dirait les saynètes préparatoires d'un story-board, son roman comme un récit de guerre. De retour d'une de ses tournées où il porte secours aux hérétiques traqués comme des bêtes fauves, soigne les blessés, punit les violeurs de femmes, autopsie les corps de vierges éventrées dont on a prélevé le foie et enquête sur ces crimes abominables, le sieur Dieu commente son voyage d'un ton accablé : *« C'était la guerre, et le Christ l'a perdue, comme d'habitude. »* Ce monde violent, monochrome sanglant, le chirurgien le peint lui-même, praticien ou justicier, avec une sourde délectation. Ce qui nous vaut quelques formules d'un goût douteux : *« Jean Dieu de La Viguerie était un illuminé de la saignée. Il l'avait, si l'on ose dire, dans le sang : c'était charnel et métaphysique »*, *« Quand on tue, on ne compte pas »* ou encore *« La guerre était devenue le prolongement de la médecine par d'autres moyens »*. Si certaines, ironiques, font sourire (Dieu _ le « vrai » _ *« ne sait même plus à quel saint se vouer »*) et si l'exhumation du vocabulaire du temps pimente avec bonheur cette fresque aux lueurs dantesques, le ton est le plus souvent grave, l'humeur noire. Mélancolique dans la double acception, première et figurée.

Malgré le personnage quasi marial de Catherine Pellenc, havre miraculeux du sieur Dieu, harassé par les démons sanglants qu'il pourfend inlassablement, le XVI[e] siècle de Giesbert est moins un monde d'amour qu'un univers de haine. *« Le sieur Dieu n'admettait pas qu'il y eût tant de haine dans la Bible. Sans doute était-ce la faute des hommes qui l'ont écrite. On ne connaît pas la version de Dieu. Elle n'est sûrement pas la même. Sinon il n'y aurait rien à attendre du monde. »*

Quand la haine est ce qui rend l'homme supérieur à l'animal, aucun salut n'est possible. Comme pour le confirmer, Giesbert use et abuse du champ lexical de la déjection et de l'excrément. Sanies, pus, ichors, tous les flux et les humeurs du corps nourrissent les métaphores. Jusqu'à l'écœurement. Les lecteurs de *La Souille* (Grasset, 1995) (savent qu'il n'y a là aucune pose, mais une option stylistique singulière. Aussi regrette-t-on que ce choix, dérangeant, soit parasité par d'autres tentations périphériques. Anachronismes des conceptions mentales ou sensorielles, disparité des tons employés _ dysharmonie qu'on craint plus cacophonique que créatrice _, jusqu'à ces fragments d'un livre des métempsychoses où le héros se revit témoin d'agonie des grands guides spirituels. Sans doute le roman aurait-il gagné à quelques sacrifices, le vertige métaphysique cohabitant difficilement sans une stricte économie d'écriture avec le charme vénéneux des serial killers.

La leçon du saint ermite de Filippini reste sage : renoncer est le seul geste de courage.

Ph.-J.C.

L'ivresse des saveurs

Un premier cru de Claire Huynen où les plaisirs du vin riment avec ceux de la vie

MARIE ET LE VIN
de Claire Huynen.
Ed. Le Cherche Midi,
228 p, 98 F.

IL est dommage que le charme indéniable de ce premier roman soit partiellement occulté par une opération de marketing. Claire Huynen, 27 ans, née à Liège, n'avait nul besoin que sur sa *« robe de mots »* se greffe un *« bouquet de notes »*, et que son livre soit vendu flanqué d'un CD musical (dû au compositeur Greco Casadesus, inspiré, nous assure-t-on, par la langue *« volatile »* et harmonieuse de l'écrivain). Ce type de « coup », qui sent l'appelle-gogos pour supermarchés, rabaisse la littérature au rang de produit de consommation rapide. On eût pu le concocter pour un lot de récits biodégradables (deux Sulitzer pour le prix d'un, plus un disque techno), ou pour l'un des gadgets d'Antoine (poèmes-souvenirs des îles, avec cartes postales et guitares hawaïennes). Ici, c'est une erreur, pis, une forme de mépris. On n'a pas lancé Delerm mousse en verre, Claire Huynen se lit les oreilles à jeun.

Car c'est un cadeau tout simple que ce texte, un récit presque minimaliste plaidant sérénité, dépouillement, reconquête des plaisirs de la vie à partir de presque rien : Marie l'héroïne, libellule des zincs, efface tout ce qui peut la dissiper de sa redécouverte des sens ; et pour rythmer ses errances, Claire Huynen l'écrivain use d'un style ô combien éloigné des flonflons de bande sonore cinématographique, fussent-ils fluides, enivrants.

« Marie décida que dorénavant sa vie serait exclusivement consacrée au vin et à la solitude. » Elle débranche le téléphone, envoie sa lettre de démission au collège où elle était prof d'histoire, se paye six bouteilles de vin de pays au Félix Potin du coin, avec une boîte de rillettes et un camembert odorant. Elle acquiert des verres ballon, pour la beauté du rituel, dégrafe un bouton de sa chemise, défait son chignon, et boit, face à son miroir. Elle n'ouvre plus son courrier, elle ouvre des bouteilles, juste des bouteilles...

Elle va aussi ouvrir les yeux. Dépouillée de ses souvenirs, spectatrice d'une société dont elle se détache peu à peu, étrangère, elle observe, écoute, tandis qu'elle pousse la porte des cafés des rues populaires, et qu'elle change de cru, accoudée au bar fraîchement nettoyé. Elle fuit les connaissances, communie avec les anonymes. Elle flâne, se saoûle aux odeurs des marchés, guette parfums et arômes, en bas fins et jupe fendue parfois, pour l'ivresse douce de la fête, qui, par une mystérieuse alchimie, *« rend frère d'un quart d'heure »*. Sa régénérescence est en marche.

A la différence de ses pères, André Hardellet ou Robert Giraud, elle n'incline pas vers la digression rêveuse, ni ne roucoule des airs de goguette. La musique (pas celle du « CD à l'intérieur ») la rattrape. Une musique perdue dans le vent. C'est la révélation d'une *Suite pour violoncelle seul* qui la trouble. Rentrée chez elle, elle boit du juliénas, elle écoute Bach, Glenn Gould, les *Variations Goldberg* : *« Ses errances reprirent ainsi vie. Le Café des Fleurs était revisité par son âme voyageuse. »* La nostalgie revient. Elle ira chez le coiffeur, se recomposer un nouveau visage. Elle devient papillon.

Car *« le vin ne développe toutes ses saveurs qu'avec la convivialité, il n'est pas entier sans la fraternisation qu'il porte en lui et qu'il exalte. »* Avec le vin, on trinque. Le vin est plus gouleyant lorsqu'il est partagé. Caresser les bouteilles ne suffit plus. Convertie à la messe de l'humanisme au quotidien, Marie rebranche son téléphone, rouvre son courrier. Un homme l'invite à dîner.

J.-L. D.

Quatre voix du premier roman

De la rage fiévreuse d'Alexandre Lacroix à la fantaisie d'Anne Weber, des déchirements d'Arnaud Cathrine au réalisme serein de Bernard Pignero, l'inspiration multiforme de quatre débutants en littérature

PREMIÈRES VOLONTÉS
d'Alexandre Lacroix.
Grasset, 160 p., 95F.

LES YEUX SECS
d'Arnaud Cathrine.
Ed. Verticales, 92 p., 75 F.

LES MÊMES ÉTOILES
de Bernard Pignero.
Gallimard, 144 p., 85F.

IDA INVENTE LA POUDRE
d'Anne Weber.
Seuil, 120 p., 75 F.

L'épigraphe empruntée à René Crevel au seuil du premier roman d'Alexandre Lacroix indique d'emblée la similitude tragique qui a marqué deux enfances : celles de l'auteur de *Mon corps et moi* et de celui de *Premières volontés*. L'auteur, vingt-deux ans, part du terrible constat enregistré quand il en avait onze : son père s'est pendu, comme celui de Crevel. Au fil d'une narration rapide, de mises en cause lapidaires en aveux esquissés, il va retracer le parcours chaotique de ce père brillant mais trop absent, frénétique, violent, alcoolique, que la désespérance entraînera jusqu'à un internement psychiatrique provisoire. Ceux qui l'ont connu peuvent-ils en témoigner ? Peu ou mal. Mais l'une de ses maîtresses observera lucidement : *« Il ne supportait pas le décalage entre la pensée et la vie. »* Nul n'a su le détourner d'une fatale dérive, ni l'enfant qui partagea avec lui de rares moments privilégiés ni une épouse qui le quittera, lui et sa *« passion suicidaire »*, pour un autre homme et *« le bien-être »*. Ce père absent a fait peser une lourde tutelle sur son fils : *« J'ai la conviction, encore obscure, qu'il est entré en moi, qu'il dirige en secret mes pensées, me maintient en éveil, ou bien qu'il me rend malade à sa guise. »* Au terme de ce rituel du *« re-souvenir »* et des interrogations sans réponse qui est surtout un âpre chant d'amour, le disparu aura trouvé sa place dans l'existence de son enfant qui, en allant retrouver Mathilde à Lisbonne après qu'ils se sont séparés, s'appliquera à vivre, sans trahir ni oublier, pour lui-même...

ÉMOTION AIGUË

Récit de fièvre sèche, mené avec une hâte rageuse et à coups de froids abattements, tenu dans son parcours par un rythme haletant et court, trop systématique parfois, *Premières volontés* distille un pouvoir d'émotion aiguë.

Décor de guerre et d'effroi, c'est le tableau que brosse dès la première page Arnaud Cathrine dans *Les Yeux secs*. Lieu imaginaire mais à la cruauté bien réelle que cette ville déchirée par une guerre civile où errent des miliciens pour débusquer les opposants au régime qu'ils servent et les abattre. Ainsi deux enfants, le frère et la sœur, veillent-ils dans une villa près des cadavres de leurs parents. Trop vite mûris, durcis par les événements, ils montrent un détachement qui masque leur frayeur, leur désarroi profond : *« On croit être inattaquable mais ça creuse en dedans d'avoir les yeux secs... »* Dans ce climat de terreur, ils ont peu d'espoir d'en réchapper. Peuvent-ils compter sur une aide providentielle ? Celle qui leur sera fournie n'est qu'une mise en scène pour déguiser la délation et la trahison...

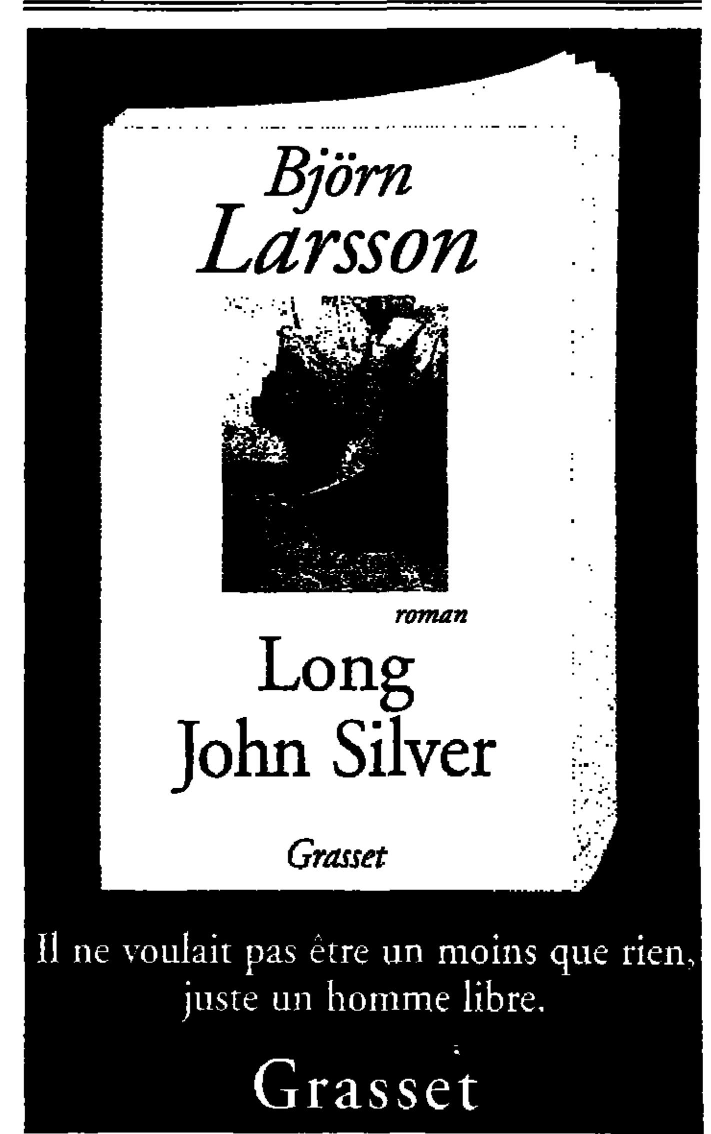
Bien construit, mené avec rigueur, le récit d'Arnaud Cathrine, implacable dans son déroulement, aurait gagné en force sans de malencontreuses lourdeurs et maladresses d'écriture qui désamorcent par à-coups l'intérêt du lecteur.

Avec *Les Mêmes Etoiles*, on retrouve un climat serein, celui d'un village de Lozère où Marthe, la narratrice, a choisi de vivre en prenant le relais de ses parents dans leur auberge située au cœur de cette *« bourgade perdue sur son plateau de calcaire »*. Au fil d'une confession sans alarme, avec une franchise gaillarde et un scrupuleux souci d'exactitude, elle commente les raisons de son choix. Elle a ainsi renoncé à de brillantes études qui eussent pu la mener loin pour privilégier le sentiment d'une liberté bien ancrée que lui procure l'accomplissement de tâches modestes et domestiques. Mariée à un gendarme beau et bon, enceinte, elle savoure le moment de vérité dans chaque instant de cette existence sans histoire. Des figures aimées traversent son récit : une amie lettrée qui lui procure des livres, un ancien condisciple dont elle admire avec affection la force et l'intelligence, et surtout Fernande, la vieille servante connue depuis l'enfance qui a tout quitté pour se cloîtrer dans une mission en Ethiopie, dont elle a repris le flambeau et à qui cette confession est en dernier ressort réservée. Passionnée mais lucide, courageuse et romantique, Marthe impose sa vision d'un bonheur tranquille dans ce livre plein de charme, de fraîcheur, de simplicité rassérénante. L'écriture de Bernard Pignero, précise mais ample et fluide, parvient avec aisance à louer, hors de ce minimalisme appliqué au goût du jour, ces *« choses de la vie »* dans leur banal enchaînement, dans leur continuité placide. Il en tire des résonances familières, apaisantes : expressions de l'accord profond de la narratrice avec elle-même qui suscitent agréablement l'adhésion du lecteur.

FANTASMAGORIQUE

Après ce réalisme bien tempéré, Anne Weber nous plonge tout entiers dans un bain de fantasmagories avec *Ida invente la poudre*. Par saynètes bien réglées, avec la minutie d'un alchimiste dosant ses solutions, l'auteur nous entraîne dans un univers déroutant et pétulant : ce décalage entre le sérieux sobre du propos et la fantaisie qui le sert assure l'équilibre du parcours narratif et lui procure ses meilleurs effets. Ida, l'héroïne, sorte d'Alice, témoin et acteur de l'urbaine mouvance d'une quotidienneté contemporaine, enregistre ce qu'elle voit et le transfigure. Apte à toutes les métamorphoses, on ne s'étonnera pas de la voir voyager dans et sur une bulle de savon, dialoguer avec une étoile sur la futilité de ses activités, refuser à un paon de goûter d'un ortolan ou d'aider les crapauds à traverser la rue... *« Il n'y a guère que la statistique pour nous permettre de percer à jour l'hypocrisie inhérente aux mots »*, constate cette fausse ingénue qui observe la comédie humaine si étrangement soumise à d'étonnants comportements, hantises, raisonnements. A tout prendre, mieux vaudrait pouvoir rétrécir nos belles têtes pensantes par une série de croisements appropriés pour les réduire à trois fois rien et substituer ainsi l'*Homo felix* à ce pompeux *Homo sapiens*. Ou bien encore fonder la religion du hasard, *« ce serait la foi de la rébellion, de l'insoumission, du pied de nez toujours recommencé. »* Des pieds de nez, l'auteur ne s'en prive pas ! Nous sommes au royaume du non-sens, de la cocasserie inventive, de la dérive fantasque et de la logique de l'absurde. On pense parfois à Michaux – celui de *Plume* – ou à Queneau. Anne Weber tire un parti insolite, original, drolatique, pour tout dire assez joliment réussi, de cette remise en équation de la vie quotidienne sous l'emprise conjuguée de l'incongru et de l'humour caustique.

Pierre Kyria



Les autres

SCIENCE-FICTION

● par Jacques Baudou

Démons de l'Inquisition

NICOLAS EYMERICH, INQUISITEUR
et LES CHAÎNES D'EYMERICH
de Valerio Evangelisti.
Traduits de l'italien
par Serge Quadruppani,
coll. « Rivages/Fantasy », Rivages, 210 p., 110 F., 248 p., 119 F.

Valerio Evangelisti est incontestablement un adepte convaincu de l'hybridation – ou, si l'on veut, du métissage – des genres romanesques. Les deux premiers romans de la série qu'il consacre au grand inquisiteur Eymerich en font l'imparable démonstration. Ils ont pour héros un père dominicain qui, dans le premier volume, est nommé en 1352, malgré son jeune âge, grand inquisiteur d'Aragon par son prédécesseur agonisant et qui va entreprendre de faire reconnaître son autorité par tous les puissants en place, nobles ou ecclésiastiques. Dans le second, dont l'intrigue se situe en 1465, il est envoyé par le pape Urbain V enquêter en Savoie sur une possible hérésie et il est à nouveau confronté aux pouvoirs régionaux de tous ordres. Valerio Evangelisti écrit donc des romans historiques sur cette période trouble et violente où l'Eglise catholique a entrepris d'éradiquer les hérésies par le biais radical de l'Inquisition. Mais ce sont en même temps des romans fantastiques. Nicolas Eymerich est le témoin d'événements surnaturels comme les apparitions d'une géante dans le ciel de Saragosse ; il est appelé à côtoyer des monstres, que ce soit les cadavres à deux faces de son premier poste espagnol ou bien les créatures cauchemardesques de la vallée de Châtillon. Il combat pour le retour à la normalité, pour la victoire de l'Eglise sur les œuvres d'un diable capable de toutes les métamorphoses. C'est ainsi, par exemple, que dans le premier volume, il réussit à empêcher la résurgence du culte d'un ancien dieu. Ce qui explique sans doute la référence appuyée à Jean Ray...

Contrairement à ce que l'on pourrait peut-être croire, Nicolas Eymerich n'est pas un « monstre » au sens moral. Il exerce sa fonction d'inquisiteur de façon implacable, mais sans cruautés inutiles. Et il est très conscient d'être un facteur d'ordre dans un monde tenté par le chaos. Il s'apparente par bien des côtés aux fameux « détectives de l'occulte »...

A l'histoire et au fantastique, Valerio Evangelisti a ajouté une autre dimension romanesque, celle de la science-fiction. Elle a pour véhicule dans le premier volume une très curieuse théorie scientifique : celle des psytrons, capable d'expliquer aussi bien la précognition que la métempsycose, et dont les applications se révèlent surprenantes. Le thème plus classique de la manipulation génétique est le pivot du second, mais décliné à différents moments de l'histoire, et notamment de l'histoire contemporaine, de façon habile et absolument terrifiante. En accueillant Eymerich, « Rivages/Fantasy » vient encore de s'enrichir d'une œuvre marquante et originale.

● **Fondation en péril,**
de Gregory Benford

On l'a noté de nombreuses fois : la science-fiction est une « littérature collective ». *« Ses acteurs brodent des variations sur leurs travaux mutuels, comme des musiciens de jazz faisant le bœuf »*, observe Gregory Benford, qui s'est ici glissé dans l'univers créé par Isaac Asimov pour l'un des cycles majeurs de la SF moderne : le cycle de « Fondation ». Quels sont donc les principaux apports de Benford, auteur de la tendance qualifiée de « hard science », à la saga de l'Empire galactique ?

Ce sont d'abord ses réponses aux questions qu'il s'est posées à propos de l'œuvre du grand Isaac : *« Pourquoi n'y avait-il pas d'extraterrestres dans la galaxie ? A quoi ressemblait vraiment la théorie de la psychohistoire ? Qui était Hari Seldon en tant que personnage et en tant qu'homme ? »* C'est ensuite l'utilisation de théories scientifiques plus contemporaines comme la théorie du chaos ou celle des « trous de ver » qui induit une autre manière de voyager dans l'espace que celle imaginée par Asimov. C'est le rôle primordial accordé aux réseaux informatiques et à leurs mondes virtuels qui permet à l'auteur d'imaginer Voltaire incarnant la raison et Jeanne la pucelle incarnant la foi succombant ensemble aux fêtes de la chair. C'est enfin, dans une ambiance de conjuration et de déréliction qui évoque le modèle initial de l'Empire romain, la chronique de l'accession d'Hari Seldon au poste de premier ministre. On aura compris qu'il ne s'agit pas de la simple resucée d'une série à succès, mais d'une œuvre ambitieuse et touffue, riche jusqu'à la saturation... (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Dominique Haas, Presses de la Cité, 590 p., 130 F.)

● ***Jihad***, de Jean-Marc Ligny

La science-fiction française actuelle décrit souvent des lendemains qui ne chantent pas. Ceux que Jean-Marc Ligny imagine dans *Jihad* ne font que pousser jusqu'à leurs conséquences ultimes certaines situations ou tendances politiques de notre présent : la France du début du XXIe siècle est sous la coupe d'un régime préfasciste, ouvertement raciste, où l'information est muselée ; l'Algérie toujours en proie à une guerre de religion extrêmement fratricide. Mais tout cela ne constitue que le décor, certes soigneusement mais tout de même assez schématiquement campé, d'une aventure individuelle : celle de Djamal, un guérillero kabyle qui a traversé la Méditerranée pour mener à bien une vengeance personnelle, en l'occurrence tuer celui qui est responsable du viol et – croit-il – de la mort de sa sœur Fatima, un mercenaire français du nom de Max Tannart devenu depuis son retour en métropole le chef de milices d'extrême droite. Le roman raconte sa course épique vers un statut légendaire avec beaucoup d'efficacité. Jean-Marc Ligny a apporté beaucoup de soin à la construction de son intrigue – ce qui autorise l'achronologie virtuose du récit –, mais surtout il a réussi à faire vivre, avec beaucoup d'empathie, un personnage appartenant à une culture différente de la nôtre et à nous faire partager ses valeurs. Ce n'est pas le moindre mérite de ce roman tendu et magistral (Denoël, coll. « Présences », 414 p., 125 F).

● **Mythes et masques : les fantômes de John Carpenter,** de Luc Lagier et Jean-Baptiste Thoret

L'amateur de SF et de fantastique doit à John Carpenter quelques-unes de ses plus belles émotions cinématographiques, qu'il s'agisse de *La Nuit des masques, New York 1997, The Thing, Prince des ténèbres* ou *Invasion Los Angeles*. Aussi ne peut-il que se réjouir de voir consacrer un gros et bel album très illustré à ce cinéaste qui s'est toujours comporté comme un franc-tireur du bizarre. L'ouvrage comprend trois parties d'intérêt très inégal : un long entretien avec John Carpenter, qui commente toute sa filmographie et sa situation ambivalente dans le Hollywood d'aujourd'hui ; une étude intéressante de Luc Lagier, qui voit en Carpenter avant tout un *« cinéaste de la peur »* et qui répertorie dans l'œuvre les motifs thématiques qui introduisent la peur et les moyens employés par le metteur en scène pour la mettre en œuvre ; enfin, une série d'essais de Jean-Baptiste Thoret sur les principaux films du réalisateur, abusant un peu trop de la citation culturelle *et du jargon et tombant parfois dans le délire interprétatif* (Dreamland, 336 p., 279 F).

Rêver ses propres rêves

A travers le très beau personnage de Iona Moon, Melanie Rae Thon décrit le combat d'une jeune fille pour la liberté

IONA MOON,
de Melanie Rae Thon.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Elisabeth Peellaert,
éd. de L'Olivier, 333 p., 129 F.

Allez savoir pourquoi, certains récits semblent décolorer la vie ordinaire, comme s'ils concentraient entre leurs pages plus de réalité que la réalité elle-même. *Iona Moon* fait partie de ces livres dont la force et la densité laissent une empreinte bien perceptible derrière eux, la trace aux contours dentelés de toutes les questions et des quelques réponses qu'ils ont engendrées. Encore inconnue en France, son auteur ne l'est plus aux Etats-Unis, son pays d'origine. Vivant à New York et enseignant l'écriture à l'université de Syracuse, Melanie Rae Thon avait déjà été remarquée pour un premier roman intitulé *Meteors in August*. Après la parution de *Iona Moon*, son deuxième roman, elle a été intégrée à une liste des vingt meilleurs écrivains américains établie par la revue *Granta*.

A l'envers, le prénom de Iona Moon donne un équivalent phonique de Hanoi. Et ce n'est peut-être pas un hasard, tant ce roman passionné, foisonnant, saturé de sensations de toutes sortes, est aussi un texte remarquablement architecturé. Hanoi, donc, comme pour mieux mettre au cœur de l'histoire la silhouette d'Everett Fry, le jeune homme blessé au Vietnam. Silhouette fantôme, au demeurant. Jamais vraiment remis d'une lésion à l'épaule, psychologiquement fracassé par la guerre, ne supportant plus de vivre dans la petite ville de l'Idaho où habitent ses parents, le garçon se suicide dès les premières pages du roman. Mais son ombre crainte ou rêvée, tout comme celle de son jeune frère, brisé lui aussi, hante les adolescents de la bourgade. De la masse des jeunes gens insouciants ou apathiques, émergent trois personnages qui ne peuvent se contenter sereinement de vivre la même vie que leurs parents avant eux : deux garçons, Jay et Willy, mais surtout la maigre et brune Iona. Prise entre un père taciturne, des frères grossiers et une mère malade, puis morte. Entre sa vie et son désir de beauté, de liberté, de plénitude. D'une manière ou d'une autre, leurs trois enfances ont volé en éclats, comme l'épaule d'Everett Fry, comme sa mâchoire lorsqu'il s'est tué d'un coup de pistolet dans la bouche. L'explosion, la dissémination en plusieurs morceaux reviennent à plusieurs reprises dans le roman, celle des corps accompagnant celle des esprits. Sharia, la jeune fille engrossée par son père, rêve par exemple qu'Everett la touche du bout du doigt : *« Elle vole en éclats comme du verre brûlant, comme si une bombe explosait en elle. »*


MARION ETTLINGER/OUTLINE

Cet éclatement, cette brisure sont ceux du passage à l'âge adulte. Ce par quoi il faut passer pour se fabriquer une identité à soi, pour rêver ses propres rêves. Encore est-il nécessaire d'avoir la force de se reconstituer, de ne pas faire comme Everett Fry. En campant un personnage aussi fort, sensuel et généreux que Iona Moon, celle qui ne craint ni son propre corps ni celui des autres, Melanie Rae Thon donne une puissance remarquable à un thème rebattu. Son héroïne est à l'image de l'écriture qui la met en scène, lumineuse et crue, pleine et sans dérobade. Sensuelle aussi, dans sa manière de décrire des paysages, des scènes d'amour, un homme en train de voler dans un supermarché ou la toilette d'une morte. Eprouvant – et faisant éprouver – jusqu'au bout, comme Iona, toutes les sensations, et pas seulement celles qui sont censées être agréables ou esthétiques.

Les conventions, donc, éclatent elles aussi. Cette écriture chaude et violente marque la lutte des personnages contre le sentiment d'enfermement qui traverse le livre. Pas un enfermement physique, mais un emprisonnement poétique dans le temps et la routine des générations. *« Le sentiment qu'aujourd'hui durait depuis toujours. »*

La figure omniprésente et le plus souvent angoissante de pères et de mères qui ont raté leurs vies fait de la filiation la force qu'il faut combattre pour survivre. Juste ce que ne fera pas Leon, le frère maussade de Iona. *« Un jour, bientôt, il prendrait la place dans le fauteuil de son père, l'esprit occupé par les pensées de son père. »* Iona, elle, a décidé de vivre, et même plus que cela, de vivre libre.

Raphaëlle Rérolle

Ecrivain-suicide

Une prudente introduction dans l'univers sauvage et étrange de William T. Vollmann

LES NUITS DU PAPILLON
(Butterfly Stories)
de William T. Vollmann.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Léon Mercadet,
Robert Laffont, coll. « Pavillons »,
275 p., 139 F.

Les premiers contacts avec William Vollmann, il y a quelques années, étaient assez inquiétants. Des photos le montraient sur les jaquettes des éditions américaines de ses livres : un adolescent en mauvaise santé, le plus souvent alité, manipulant d'un air absent des armes de gros calibre. Les livres eux-mêmes comptaient rarement moins de cinq cents pages et portaient des titres incitant à la comparaison avec Thomas Pynchon, comme ces *Rainbow Stories* qui se concluaient par un « glossaire heideggerien » aussi touffu que délirant. Des informations faisaient état d'une œuvre aux proportions colossales, s'enrichissant de plusieurs volumes chaque année et nécessitant, pour suivre la cadence, le concours de cinq éditeurs.

Vollmann a aujourd'hui trente-neuf ans et *Les Nuits du papillon*, paru à New York en 1993, est sa première publication en français – une introduction modeste, sinon prudente, à un univers parmi les plus étranges et sauvages qui soient. Le lecteur met quelque temps à comprendre qu'il lit un roman. Des textes de longueurs inégales, sans lien immédiat, entrecoupés de dessins de l'auteur (dont le trait fourmillant et rapide propose un équivalent assez exact de son écriture), mettent successivement en scène un « garçon-papillon », un « garçon qui voulait devenir journaliste », puis un « journaliste » qui vadrouille en compagnie d'un photographe entre le Cambodge et la Thaïlande. Vollmann lui-même a beaucoup circulé dans ces régions – comme dans la plupart des endroits chauds de la planète – pour le compte des grands magazines américains. Il décrit un état de disponibilité totale en face de l'événement. Cet état se traduit par une acuité extrême de la perception, y compris lorsqu'il ne se passe rien : *« Un chien noir déguerpit dans la rue comme un trou en mouvement. »* Au bout de quelques jours ou semaines, de plus en plus vacant et malade à cause de la chaleur et des excès en tous genres, mais avec encore suffisamment d'argent en poche pour pouvoir se payer à peu près tout ce qu'il désire, le journaliste se sent devenir Dieu *« et Dieu d'amour, qui plus est ; il aimait ces gens qu'il saluait ; il aurait voulu aimer le monde entier et c'était cela qu'il cherchait quand il baisait les putes ; il ne désirait plus rien que prendre les gens dans ses bras, les embrasser et leur donner de l'argent »*. Ce processus d'empathie universelle se condense finalement sur la personne de Vanna, une jeune prostituée cambodgienne analphabète que le journaliste (par ailleurs marié aux Etats-Unis, il s'en souvient incidemment) projette d'épouser et de ramener en Amérique. Mais, aussi touchante soit-elle, cette histoire n'est pas le sujet du livre. Si le mot FIN apparaît à plusieurs reprises au cours du texte, le véritable terme des *Nuits du papillon* est constamment différé : des mondes naissent et se déboîtent les uns des autres à l'infini. Trois chapitres consécutifs peuvent ainsi débuter par la même phrase : *« Alors, c'est plus gai maintenant ? dit l'hypnotiseur »*, comme autant de tentatives pour le journaliste déboussolé, qui s'appelle désormais « le mari » et effectue un reportage dans l'Arctique, de retraverser la pluralité des mondes dans l'autre sens. Mourant, hanté par la figure de Vanna qu'il voit partout mais ne peut rejoindre nulle part, il ne lui reste plus qu'à admettre tel un Dante approximatif : *« Dans la forêt de la vie j'ai perdu mon chemin. »*

Jean-Hubert Gailliot

Un esthète du crime

Avec un cynisme jouissif, Kim Young-ha donne un premier roman sur Eros et Thanatos à Séoul

LA MORT À DEMI-MOTS
de Kim Young-ha.
Traduit du coréen
par Choi Kyungra
et Isabelle Boudon,
Ed. Philippe Picquier,
155 p., 110 F.

Imaginons un homme dont l'ambition serait d'aider les jeunes et jolies femmes à inventer leur mort. Il les conduirait avec douceur à ce point extrême où le suicide s'impose comme la solution la plus élégante aux problèmes de l'existence. Cet homme vivrait à Séoul. Il aurait pour livres de chevet *De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts*, de Thomas De Quincey, et *Le Portrait de Dorian Gray*, d'Oscar Wilde. Il hanterait les musées, où il repérerait des *« clientes »* potentielles – les plus vulnérables étant celles qui sont hypnotisées par les autoportraits de Van Gogh ou qui, d'emblée, avouent leur goût pour Klimt, Schiele et les décadents viennois. Quand elles lui demanderaient d'où il vient, il répondrait *« de l'enfer... »*, et c'est en enfer qu'il les guiderait sur l'air d'*Everybody knows* de Leonard Cohen.

Cet esthète du crime existe : vous le croiserez dans le premier roman tout à fait surprenant d'un jeune Coréen de vingt-huit ans : Kim Young-ha. Les filles y font l'amour en suçant des Chupa Chups et elles proposent volontiers à leurs amants de les étrangler, ne serait-ce que pour briser l'ennui que leur inspire le sexe. Elles leur lancent en plein visage : *« Ceux qui ne peuvent pas tuer quelqu'un ne savent pas vraiment aimer non plus. »*

Parfois, elles tentent de leur crever un œil avec leur bâtonnet de Chupa Chups ou, expertes en perversité, leur font avaler une bouteille de sperme sous la menace d'un revolver. *« Chacun*, écrit Kim Young-ha, *dispose d'un crédit de fascination. »* C'est un crédit qui s'épuise vite et, plutôt que de le dilapider en menues excentricités, notre esthète le fait fructifier en misant sur la seule valeur sûre de cette fin de siècle : la pulsion de mort. Car ce qui l'intéresse, ce n'est pas vraiment de tuer, ce qui serait la manière la plus vulgaire de dilapider son capital, mais de révéler à ses clientes la violence de la pulsion de mort qui les habite. Le passage à l'acte n'est plus ensuite qu'une formalité, un simple problème technique à résoudre – gaz, pendaison, rasoir, somnifères – qui permettra à l'heureuse élue d'avoir enfin une réponse à la question : *« Comment fait-on l'amour en enfer ? »* Elles veulent croire qu'on n'y fait que ça.

L'esthète, lui, sait qu'une fois les formalités accomplies, il lui faut passer à autre chose : rédiger un rapport circonstancié sur les derniers instants, sur la générosité dont il a fait preuve. Après tout, il a embelli la fin de leur vie ; il leur a donné une mort à la Sylvia Plath, Sylvia Plath qui écrivait : *« Le jaillissement du sang est poésie. Rien ne peut l'arrêter. »* Il sait, bien sûr, que Sylvia s'est suicidée au gaz, mais peu importe. Il cite aussi Tristan Tzara : *« Je dors très mal. Je me suicide à 65 %. J'ai la vie très bon marché : elle n'est pour moi que 30 % de la vie. »* C'est extrait de *Comment je suis devenu charmant, sympathique et délicieux*.

L'esthète de Kim Young-ha est, lui aussi, charmant, sympathique et délicieux. Il faut l'être quand on pratique l'art infiniment subtil de détruire autrui.

Apparemment, c'est du côté de Séoul, de Taïwan ou de Tokyo qu'il nous faudra dorénavant prendre des leçons : les jeunes cinéastes et écrivains y pratiquent le cynisme avec une jubilation déconcertante et contagieuse.

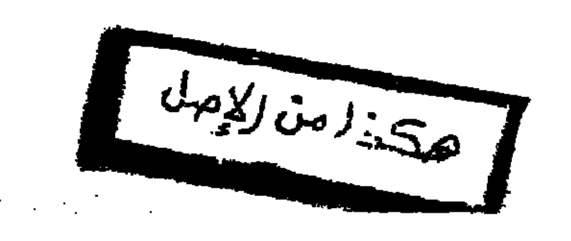
Roland Jaccard



opres rêves

Raphaëlle Rérolle

Un esthète du crime



IMAGES DE L'AUTRE
La différence : du mythe au préjugé
de Katérina Stenou.
Seuil-Editions Unesco, 156 p., 235 F.

LEÇONS DE PHILOSOPHIE
de Jean Beaufret.
Edition établie par Philippe Fouillaron,
Seuil, coll. « Traces écrites », vol. 1, 336 p. ; vol. 2, 408 p. ; 149 F chaque volume.

Les autres, des monstres



Ils vivent différemment, donc ce ne sont pas des êtres humains... Les fables de la haine n'ont pas disparu. Il en est aussi des versions douces, repérables même chez d'estimés professeurs

Nous, nous sommes normaux. Nos façons de voir sont les bonnes. Ce que nous croyons est vrai. Légitimes sont nos coutumes, salvatrice est notre religion. Voilà ce que pensent la plupart des individus, à peu près partout, presque toujours. Evidemment, aujourd'hui, ces préjugés massifs s'avouent rarement. Il n'est plus habituel qu'on affirme être seul digne de la dénomination « humain », qu'on s'autoproclame centre du monde et qu'on soutienne être l'unique modèle de tous les comportements acceptables. Généralement, quelque détour s'impose. Ceux qui viennent d'ailleurs, parlent d'autres langues, mangent des choses sans nom, s'accouplent de manière inconvenante, ne seraient-ils pas plus ou moins monstrueux ? Ces gens-là ne sont-ils pas proches des animaux ? Pas vraiment des humains. Différents de nous, ils s'écartent de la norme.

Le beau livre de Katérina Stenou met en lumière cette constante. De l'Antiquité à nos jours, de l'Asie à l'Amérique, sa lanterne magique fait défiler les images terrifiantes qui hantèrent l'imagination des peuples au sujet des contrées lointaines. Hommes sans tête, ou à deux têtes, ou pourvus d'une seule jambe, ou bien marchant à quatre pattes. Un œil au milieu du front, ou bien une bouche sur l'estomac, ou encore deux yeux sur la poitrine. Des lèvres immenses et pendantes, des poils sur tout le corps, une queue semblable à celle des chiens... Ces races aberrantes, inhumaines, des témoins affirmaient les avoir vues. De telles créatures, perturbées et perturbantes, ont fait l'objet d'innombrables récits. Les grands voyageurs du XIIIe siècle confirmèrent les témoignages de ceux de l'Antiquité : au bout du monde, les formes humaines se dégradaient, les organes se combinaient autrement que chez nous. Le corps des êtres lointains n'était pas comme le nôtre. Ces délires durent des siècles : les Noirs porteraient la marque de la malédiction de Cham, les juifs auraient une odeur insupportable que seul le baptême supprimerait. On aurait tort de croire ces légendes disparues depuis très longtemps : *« Joshua Trachtenberg (1904-1959) relate sa rencontre avec une fermière du Kansas qui refuse de croire qu'il est juif, pour la bonne raison qu'il ne porte pas de cornes sur sa tête. »* Chez les autres, les nourritures n'ont rien à voir avec les nôtres : des racines, des insectes – bref, comme dans *Salammbô*, des *« choses immondes »*. Et de la chair humaine, cela va de soi : on ne compte plus les images de sauvages dégustant une main ou un pied en guise de casse-croûte, spectacle d'autant plus effrayant que ces cannibales ont l'air débonnaire. Les anthropoïdes qui habitent ailleurs sont en outre incapables de parler vraiment : leur langage n'est qu'un bruit, une suite de borborygmes. Les barbares, pour les Grecs, sont d'abord ceux qui disent *« bar-bar... »* – qui font *« bre-bre-bre »* –, qui sont dépourvus de langue réellement élaborée. En 1804, sir John Barrow peut encore écrire : *« Les Chinois, depuis des milliers d'années, piaillent comme de la volaille au lieu de parler le langage articulé des hommes. »* A ces étrangers aux corps difformes et sans parole, des mœurs horribles sont régulièrement attribuées. Ils pratiquent sans vergogne des sacrifices sanglants. Là aussi, les survivances ne manquent pas ! Katérina Stenou rappelle qu'au début du XXe siècle, à la veille de la guerre des Boxers, des religieuses catholiques sont soupçonnées de tuer des petits Chinois pour mettre leurs yeux en bocal, tandis qu'en 1994, dans l'ex-Yougoslavie, les moines franciscains sont accusés de faire rôtir des enfants à la broche.

Le philosophe Jean Beaufret est bien loin de tels errements. Figure de la Résistance, ami de Martin Heidegger, destinataire de la célèbre *Lettre sur l'humanisme*, éveilleur de plusieurs générations d'esprits, ce grand maître de la ferveur heideggérienne en France fut un professeur exemplaire. Son cours de khâgne, au lycée Condorcet, de 1955 à 1972, a fini par devenir légendaire. C'est donc une excellente idée de regrouper les notes de plusieurs élèves et de permettre au lecteur d'aujourd'hui d'accéder à treize exposés magistraux consacrés à des philosophes majeurs, de Platon à Nietzsche, en passant notamment par Descartes, Spinoza, Leibniz, Kant ou Hegel. On peut n'être guère sensible à ce style d'enseignement où se mêlent, de manière typique, des références délibérément anachroniques qui font expliquer Platon en citant Stendhal, puis Newton. Demeure malgré tout dans ces notes la force d'une parole inspirée. Derechef, on voit mal Jean Beaufret, homme de vaste culture, intelligence à l'humour exigeant, croire que les autres sont des monstres.

Une version douce du préjugé est pourtant à l'œuvre dans son propos, dès l'ouverture du cours. D'où vient donc la philosophie ? *« Des Grecs. Les scolastiques l'ont dit avant Kant. »* Hegel, Schelling, Heidegger sont tour à tour invoqués pour appuyer la même affirmation. Mais on cherchera en vain le moindre argument. L'origine seulement grecque de la philosophie ne fait nulle part l'objet d'une démonstration, d'un début de preuve, d'une quelconque enquête. Il s'agit d'un point de départ, d'un dogme ou d'un postulat, nullement d'une conclusion. Ce ne serait rien si toute l'humanité non européenne ne se trouvait exclue, sans autre forme de procès, de la raison philosophique. *« On ne peut remplacer "grec" par "chinois". Le Papou aussi est raisonnable, mais il y a papou et grec. »* On ne demandera pas comment l'on passe des lettrés chinois aux sociétés sans écriture, ni ce que devient la parenté du grec et du sanskrit, ni pourquoi l'immense domaine indien, ses logiciens, sa dialectique de l'être et du non-être se trouvent purement et simplement évacués. On saura que chez les philosophes l'usage quotidien – l'usage *« papou »* – de la raison se trouve dépassé. *« Il y a un tel dépassement qu'il peut être interprété comme une différenciation radicale. »* Jean Beaufret cite à ce propos Husserl, qui écrit : *« De même que l'homme, et même le Papou représentent un nouveau degré de l'animalité, de même la raison philosophique constitue un nouveau degré dans l'histoire et l'usage général de la raison. »* Cet *« et même le Papou »*, sous la plume de Husserl, vaut son pesant de bois d'ébène ! Mais cela ne semble pas gêner le maître, qui conclut : *« Il y a bien dans ce dépassement et dans l'exaltation de la raison vulgaire en une raison philosophique une discontinuité véritable. »*

Imagine-t-on dans quel état grossier, imparfait, rustique, inférieur, vulgaire... végètent les pauvres peuples qui n'ont pas eu, comme les Grecs, la chance unique, réservée aux Hellènes, de dépasser la raison vulgaire ? Se demande-t-on une seconde si des dépassements identiques ne seraient pas, par hasard ou par nécessité, repérables ailleurs ? Non, car il s'agit d'édifier, sur une fabuleuse ignorance de l'histoire réelle du monde et de la complexité des cultures, le mythe moderne du matin grec. Marx l'avait dit déjà : *« Les Grecs sont des enfants normaux. »* Et les autres ?

La charge du témoin

Bertrand Poirot-Delpech a suivi le procès de Maurice Papon. Dans cette chronique, qu'il a rédigée au fil des audiences, il dresse la liste des questions qui n'ont pas trouvé de réponse

PAPON : UN CRIME DE BUREAU
de Bertrand Poirot-Delpech.
Stock, 474 p, 145 F.

Depuis septembre dernier, nous avions appris à vivre avec Maurice Papon, au rythme de la couverture médiatique de son procès. Vient aujourd'hui, après le temps des médias, celui des premiers livres qui accompagnent ou suivent de près le verdict.

L'ouvrage de Bertrand Poirot-Delpech est une chronique qu'il rédigea au fil des audiences. De courts chapitres épousant le rythme du procès, remettant en mémoire ses coups de théâtre, mais permettant surtout à ceux qui ne firent pas le voyage de Bordeaux d'entrer comme par effraction dans le théâtre, d'en mieux connaître le décor, l'atmosphère et les acteurs que dépeint Bertrand Poirot-Delpech, retrouvant ici son talent de critique de théâtre.

La chronique s'enrichit de diverses réflexions. Sur les médias d'abord, guère épargnés. Seuls trouvent grâce les chroniqueurs *« attelés au compte rendu d'audience »*, *« petits soldats de l'information »*. Car Poirot-Delpech n'a pas de mots assez durs pour les journalistes qui se laissèrent manipuler (le mot manipulation revient à plusieurs reprises), par les membres du barreau, pour la dizaine d'intellectuels *« cumulards parisiens »* monopolisant les médias. Trop souvent, ils firent diversion au procès dans un véritable *« abus de pouvoir »*. *« Jamais l'audience n'a été autant court-circuitée*, note celui qui fut de longues années chroniqueur judiciaire, *au moyen de révélations, de divulgations de pièces, d'altercations par voie de presse ; jamais l'approche méthodique des faits n'a été autant remplacée par les recettes du nouveau concurrent direct de l'information : le spectacle, où priment l'émotionnel, le frivole, le sautillement impatient du zapping. »*

Mais surtout, Poirot-Delpech n'est pas un chroniqueur tranquille, bardé de certitudes. Des questions l'obsèdent, qui ne datent probablement pas d'octobre 1997, et qui sont de vraies et importantes questions auxquelles le procès n'a pas vraiment répondu. La première est la responsabilité réelle d'un Papon dont Poirot-Delpech tente de cerner la personnalité, à travers ses mimiques, ses lapsus, ses quintes de toux et ses malaises. *« Dédain »*, *« morgue glacée »*, *« haute idée de sa personne »*, *« suffisance »*. Poirot-Delpech tente de restituer ce que nous pûmes seulement entrapercevoir : la *« voix gaullienne »*, la *« gouaille militaire »*, *« la syntaxe ferme »*, les *« ablatifs absolus placés aux bons endroits »*, mais surtout le mépris glacé pour les victimes. Car *« à voir le contraste entre la simplicité des témoins, leur parler rudimentaire, et le bon chic sophistiqué qui s'affiche dans le box, on ne peut se défaire de l'idée que les différences de classe ont renforcé les ségrégations raciales de l'Occupation – et qu'elles demeurent aujourd'hui »*. Quel fut le rôle réel de cet homme dans la déportation des juifs de Bordeaux ? Comment évaluer sa responsabilité personnelle entre celles de son supérieur Sabatier et de son subordonné Garat ? Poirot-Delpech adhère manifestement à la thèse défendue par Michel Zaoui, dont il salue l'attitude, *« faite de mesure, de hauteur de vue »*, et la *« concision efficace »*. Le crime est bien pour l'observateur attentif et assidu du procès un *« crime de bureau »*, titre qu'il donne à son ouvrage, un *« crime qui passe de main en main, on ne sait quand il se commet et qui en porte la responsabilité décisive »*.

Autre question récurrente dans l'ouvrage, ô combien difficile. Que savait Maurice Papon du sort des victimes ? Sur ce point, le procès n'a guère apporté d'éclairages décisifs. Le pouvait-il ? Cette question est liée à ce que Poirot-Delpech considère comme une grande énigme de la période : *« Le peu de place de la Solution finale dans les esprits et procès. »* Ainsi ce *« détail »* qu'il juge *« sidérant »* : *« Les observations portées par les commissions d'épuration semblaient ignorer les mesures antijuives. »* Après avoir exposé fort honnêtement les travaux des historiens sur la question, Poirot-Delpech laisse percevoir son intime conviction : *« Ma parole contre celle de tous les témoignages entendus et lus à la barre : avec mes condisciples de Louis-le-Grand interrogés depuis, je SAVAIS que nos amis juifs arrêtés* (Riskine, en 1943) *NE REVIENDRAIENT JAMAIS, où qu'on les emmenât. »* Cette certitude, dont il n'y a aucune raison de douter, contredit non seulement les témoignages lors du procès, mais encore la quasi-totalité des écrits contemporains des événements, lettres notamment envoyées de Drancy ou les messages jetés des trains.

Pourtant, au-delà de ces questions d'importance, c'est le sort des victimes qui ont survécu qui, pour Poirot-Delpech, est au cœur du procès. Figures quasi christiques que ces hommes et femmes *« deux fois suppliciées »* qui subirent un *« martyre »* ; un *« calvaire »*. Parmi elles, émerge la figure d'Esther Fogiel, qui porte les *« stigmates des rescapés »* dans tout son psychisme, *« dans tout son destin même »*. Pour ces victimes, Bertrand Poirot-Delpech évoque la *« possible psychothérapie du procès »* : *« En voyant cette revenante piétinée par l'existence, en me souvenant des arguments en défaveur du procès, je me disais que, si ce dernier aboutissait à soulager tant soit peu Esther Fogiel, il n'aurait pas été vain, et que seule cette éventualité pour une seule des victimes suffisait à en justifier l'ouverture, à en faire un devoir sacré. »*

Poirot-Delpech exprime la frustration de ne pas avoir pu poser certaines questions qui auraient permis, selon lui, d'éclairer la cour et de cerner les responsabilités de l'accusé s'il avait consenti à y répondre. A notre tour d'exprimer notre propre frustration. Bertrand Poirot-Delpech questionne depuis une vingtaine d'années, avec une rare constance et opiniâtreté, ce que fut le sort des juifs de France. Il a accompagné le premier voyage de lycéens sur le site d'Auschwitz organisé en mars 1988 par le Congrès juif et le ministère de l'éducation nationale (voir *Le Monde* du 26 mars 1988), est membre assidu du jury du prix Corin, qui décerne chaque année un prix aux collégiens et lycéens pour leurs travaux sur la Shoah. Il a vieilli dans les cours de justice qui jugèrent Barbie, Touvier et Papon. Pourquoi ? Certes, comme le Petit Poucet, il sème dans son ouvrage de petits cailloux qui éveillent attention et interrogation : *« J'avais onze ans, mon pays venait de perdre la face. Mon père allait mourir. Les deux deuils, pour moi, n'en feraient qu'un. »* *« L'enfant humilié »* d'alors, qui n'en finirait pas de faire le deuil, vit peut-être encore en lui. Mais surtout, ce souvenir de ses condisciples qui disparurent un jour de sa classe, souvenir qui manifestement l'obsède, nous aimerions savoir comme il a cheminé en lui depuis plus de cinquante ans. Fut-il toujours présent ? Connut-il des éclipses ? Comment fut-il réactivé ? Répondre à cette question permettrait d'éclairer la question complexe de la permanence et de l'intermittence de la mémoire.

Annette Wieviorka

Bertrand Poirot-Delpech est chroniqueur au « Monde »

Crimes blancs

Pierre Lascoumes montre comment les « lois » du marché suscitent la délinquance financière

ÉLITES IRRÉGULIÈRES
Essai sur la délinquance d'affaires
de Pierre Lascoumes.
Gallimard, 304 p., 140 F.

En 1948, le manuscrit de *La Criminalité en col blanc*, du sociologue américain Edwin Sutherland, est refusé par un comité de relecture universitaire. Son tort ? Avoir montré qu'au-delà des pratiques délictuelles de tel ou tel chef d'entreprise, *« il y a aussi des situations dans lesquelles c'est l'organisation elle-même qui* [est] *délinquante, non par vocation mais par destination, souvent pour l'accomplissement de ses objectifs de développement ou de survie »*. A l'époque, l'idée est jugée subversive. Cinquante ans plus tard, elle a toujours du mal à émerger, comme le démontre le juriste Pierre Lascoumes.

A la manière des *Lettres persanes*, Pierre Lascoumes adopte d'abord le point de vue d'un jeune chercheur étranger qui relate la chronique française des affaires politico-financières en s'étonnant qu'elles n'aient débouché, dans ce pays, sur aucune réflexion globale. C'est bien cette *« immaturité sociale, résultat d'un long déni »*, que tente de déconstruire l'auteur, qui s'attache à penser la délinquance financière en termes de système. Pour lui, les infractions économiques sont moins la somme des petites corruptions individuelles que le fruit du système économique. Mélangeant la fiction et l'analyse, Pierre Lascoumes montre comment, dans un système ultra-concurrentiel, les entreprises sont amenées en permanence à flirter avec l'illégalité.

Le cas de l'affaire des « avions renifleurs » est, à cet égard, exemplaire. Relatant par le menu l'histoire de cette escroquerie majeure de la fin des années 70, dont Elf Aquitaine fut autant la victime que l'auteur, Pierre Lascoumes montre comment cette entreprise a pu légitimer toutes les manœuvres frauduleuses pour ne pas manquer un marché qui aurait pu se révéler juteux. Convaincu de l'intérêt d'une découverte scientifique pourtant douteuse – découvrir des gisements pétroliers par le simple survol des sites –, Elf a négligé toutes les règles de la prudence économique et investi, à perte, plusieurs centaines de millions de francs.

Ici, comme ailleurs, les responsabilités individuelles se diluent dans une irresponsabilité collective, au nom de la recherche effrénée du profit. Pour l'auteur, l'affaire des « avions renifleurs » *« montre parfaitement comment non seulement une entreprise modèle dans son genre telle Elf Aquitaine, mais aussi l'Etat et son administration, disposent de moyens structurels leur permettant d'échapper, quand le besoin s'en fait sentir, aux lois générales qui les gouvernent ordinairement »*. Aussi, *« les "renifleurs" ne sont pas ici l'exception qui confirme la règle, mais le révélateur de ressources transgressives toujours disponibles et mobilisables au nom d'un intérêt jugé supérieur au bien commun ordinaire »*.

Pour autant, cette affaire, qui a éclaté en 1983 dans la presse, n'a donné lieu à aucune suite judiciaire. C'est que, malgré la multiplication des affaires, la délinquance financière n'est encore que peu perçue comme une atteinte à l'ordre public. Ainsi, le fait que chaque contribuable soit victime en retour des pratiques illicites est un raisonnement encore très rarement effectué. C'est tout le paradoxe de ces pratiques, où *« l'entremêlement des activités est tel que la distinction entre licite et illicite, défense de l'intérêt de l'organisation économique et fraude caractérisée, devient très difficile à établir »*.

Cécile Prieur

هكذا من الأصل

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Nunc est bibendum

MICHELIN
Cent ans d'aventures
de Herbert Lottman.
Traduit de l'anglais
par Marianne Véron,
Flammarion, 551 p., 145 F.

Dans une ode composée pour célébrer la bataille d'Actium, où les armées du futur Auguste défirent celles de Marc Antoine, Horace s'écrie : *« Nunc est bibendum. »* (C'est maintenant qu'il faut boire !) Vingt siècles plus tard, la formule sera mise dans la bouche d'un homme corpulent qui brandissait une chope de bière. L'auteur de cette affiche, conçue pour une brasserie de Munich, signait O'Galop. L'affiche ayant été refusée, il la montra à André Michelin, lui-même d'une taille immodeste, l'inventeur du *« pneu qui boit l'obstacle »* – à quoi les mauvais esprits répliquaient : *« Mais il en crève ! »* Le personnage créé par O'Galop fut remodelé en un tas de pneus, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Ainsi naquit Bibendum en 1898. Le slogan eut un tel succès que Clemenceau s'en inspira en 1906 pour annoncer : *« Mon ministère est constitué. Comme le pneu bien connu, je bois l'obstacle ! »* Cent ans se sont écoulés depuis sa naissance, et l'affreux bonhomme, avec son cigare et parfois ses lunettes, est toujours omniprésent, ici et maintenant.

Il y a longtemps que Herbert Lottman est attiré par Michelin. Sa première visite au siège parisien de la compagnie date de 1966. Les murs, se souvient-il, étaient couverts d'un carrelage évoquant des latrines publiques, style « toilettes première époque ». C'est là qu'étaient édités depuis 1900 les célèbres Guides Michelin. Depuis, le prolifique, l'infatigable historien américain nous a gratifiés d'un *Albert Camus*, d'un *Pétain*, d'un *Flaubert*, d'un *Colette*, d'un *Jules Verne*, comme s'il attendait de mieux connaître l'« âme française » pour se lancer dans la biographie de Bibendum.

Biographie non autorisée. *« Qu'on se rassure, Michelin à Clermont-Ferrand n'a répondu à aucune question »*, avertit l'auteur, tout en reconnaissant sa gratitude aux services de tourisme Michelin à Paris. C'est qu'il y a différents degrés dans les secrets dont on sait que Bibendum a la manie – depuis les lieux d'innovation, au cœur de la citadelle clermontoise, interdits même au personnel maison, jusqu'aux lieux de fabrication des fameux Guides rouges ou verts, où l'on accepte de se déboutonner un peu, surtout devant un Américain amoureux de la cuisine française et prêt à tout pour pénétrer les mystères des grands chefs et de leurs éventuelles « trois étoiles ». Ce qui nous vaut un livre copieux et croustillant, entrelardé, c'est bien le cas de le dire, d'anecdotes truculentes sur les meilleures tables françaises. Qui tournent parfois à la tragédie : en septembre 1966, par exemple, Alain Zick se tira une balle dans la tête parce que son restaurant de la rue de l'Eperon, à Paris, classé deux étoiles, avait disparu du Guide cette année-là. Louis Vadable, le patron de Maxim's, ne suivit pas cet exemple funeste lorsqu'il apprit en 1978 qu'il allait perdre la troisième et la plus précieuse de ses étoiles. Pour prévenir le coup, il aurait demandé lui-même à être rayé du Guide. *« Mieux valait*, commente Lottman, *être oublié par Michelin que giflé en pleine figure. »*

D'André, le fondateur, à François Michelin, Herbert Lottman retrace la saga dynastique clermontoise

On doit aussi à André Michelin l'édition de cartes postales dénonçant le *« scandale »* que, encore en 1923, les cochons soient transportés dans des camions équipés de pneus alors que les Parisiens étaient transbahutés dans des autobus roulant sur bandages pleins. Cette campagne préparait l'invention de l'autorail sur pneus, la célèbre Micheline – et beaucoup plus tard la mise du métro sur pneus – sur pneus Michelin, bien entendu.

A Paris, donc, œuvrait André Michelin. A Clermont-Ferrand, Edouard, son cadet, régnait sur l'usine. Quel que fût l'intelligence publicitaire du premier, rien n'aurait été possible sans le génie industriel du second, qui permit à la modeste firme clermontoise de se hisser au premier rang des géants mondiaux du pneu, notamment en conquérant le marché américain, puis la planète entière avec le fameux pneu X. Que cet industriel auvergnat, catholique, paternaliste, obstinément provincial, ait compris dès 1906 que l'avenir de son entreprise était au-delà de l'Atlantique, et qu'elle ait su y transplanter les méthodes de Michelin, les gens de Michelin et même le mode de vie de Michelin, jusqu'à une Notre-Dame de Lourdes, voilà qui ne cessera de fasciner notre Américain.

Tout industriel de cette envergure cherche à créer une dynastie. Le problème Michelin fut qu'au départ ils étaient deux. André meurt en mars 1931, laissant Edouard seul à la tête de l'empire. Edouard survit à son frère, mais aussi à ses propres fils, Etienne et Pierre, décédés la même année de 1937, à la suite d'un accident d'avion pour le premier, de voiture pour le second. Edouard allait-il faire appel à ses neveux, les fils d'André, pour assurer la succession, puisque son propre petit-fils, François Michelin, avait seulement onze ans en 1937 ? Que nenni ! Edouard recourt à son gendre Robert Puiseux, pour assurer une sorte de régence qui durera jusqu'à ce que François puisse prendre les rênes, qu'il a gardées d'une main ferme jusqu'à aujourd'hui. *« Aucun fils d'André n'entrerait dans la chaîne de commandement »*, remarque Lottman, qui nous laisse sur notre faim, au sujet d'une querelle de famille qu'on devine terrible.

Aujourd'hui, comme les empereurs du temps jadis, François Michelin a pris le soin d'introniser de son vivant son propre fils, l'*« exceptionnel Edouard »*, né en 1963, lui donnant préséance sur ses trois premiers enfants mâles : Etienne entré dans les ordres, Damien et Benoît, qui *« ni l'un ni l'autre ne semblaient posséder les qualités d'autorité requises pour être le patron »*, indique Lottman. Comme par hasard, le futur monarque porte le nom du grand-père fondateur – ce genre de destin se décide sous les eaux baptismales, et comme par hasard il est le portrait vivant de son père. Féodalité ? Patronat de droit divin ? Sans doute ! Mais une étude récente n'a-t-elle pas montré qu'en France les sociétés dirigées par des familles avaient un meilleur rapport que les sociétés anonymes par actions dirigées par des gens de l'extérieur ? Sans compter que Michelin ainsi tenu ne risque pas d'être « bu » par des investisseurs étrangers comme tant d'autres sociétés françaises. *Nunc est bibendum !*

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

PASSAGE EN REVUES

« Les Carnets du gueuloir » et « Prétexte »

Jean-Pierre Duprey est l'un de ces poètes autour desquels flotte une image de maudit, cette notion un peu vague et mythologique que Pierre Seghers, après Verlaine, tenta de systématiser. Duprey, surréaliste tardif salué par André Breton, et qui se donna la mort en 1959, vaut pourtant plus que ce cliché. Après François Di Dio, son premier éditeur dans les années 60, Christian Bourgois édita ses *Œuvres complètes*. Une petite revue de Rouen, *Les Carnets du gueuloir*, dirigée par François Creignou, lui consacre une mince mais utile plaquette, qui comprend des entretiens, études, chronologie et bibliographie (Editions Médianes, 72, rue d'Amiens, 76000 Rouen).

Signalons également l'excellent travail critique accompli par la revue trimestrielle *Prétexte*, dirigée par Lionel Destremau et Jean-Christophe Millois. Dans le numéro [illegible], deux dossiers : « Antoine Volodine » et « Bernard Noël ». Le cahier suivant, qui vient de paraître, comporte un dossier sur la science fiction française. (*Prétexte*, 11, rue Villedo, 75001 Paris).

P.K.

INTERNATIONAL

● *Daniel Vernet*

L'autre séisme asiatique

L'ASIE EN DANGER
de Jean-Luc Domenach.
Fayard, 340 p., 130 F.

Il est toujours risqué de traiter à chaud, dans un livre, une crise dont l'issue est incertaine. Ayant nourri pendant plusieurs années l'idée de ce livre, Jean-Luc Domenach a pris ce risque. S'il se garde prudemment de faire des prévisions sur les suites du tremblement de terre économique qui frappe l'Asie orientale, y compris le Japon, il apporte des éléments de réflexion permettant de cerner les causes de la crise et surtout d'aller au-delà des aspects strictement économiques et financiers de troubles beaucoup plus profonds puisqu'ils mettent en cause la société, ou plutôt les sociétés asiatiques elles-mêmes. Le livre de Jean-Luc Domenach est donc un instrument indispensable pour comprendre des soubresauts qui n'épargnent pas l'Europe.

Ce qui est en cause dépasse de loin le cours des devises ou les taux de croissance. L'Asie est en danger parce que *« les plus gros problèmes de la région se situent en amont et en aval de l'économie, dans la société, la politique et la culture »*, écrit l'auteur, directeur scientifique à la Fondation nationale des sciences politiques. Le rapport entre les gouvernants et les gouvernés, les relations avec les Occidentaux, l'amorce de coopération régionale vont subir les conséquences de la crise manifeste depuis le printemps 1997. L'argent et la croissance ont tenu lieu pendant des années de « valeurs » pour la société et de légitimité pour le pouvoir, la tutelle politique étant compensée par des augmentations du niveau de vie : *« La réduction des revenus et la hausse du chômage provoqueront d'autant plus aisément des troubles (...) que l'argent était devenu le critère majeur de différenciation sociale et qu'aucun système de valeurs ne lui a vraiment résisté. »*

L'Asie apparaissait unie surtout aux yeux des Occidentaux dont Jean-Luc Domenach critique à juste titre *« l'idéologie asiatiste »* consistant à attribuer à des valeurs supposées particulières à la région son triomphe économique : la primauté des obligations collectives, la discipline, la vertu morale, l'épargne. L'Asie, dit-il, existe plus pour les Occidentaux que pour les Asiatiques eux-mêmes. Il n'en reste pas moins que ces pays avaient commencé à construire, au-delà de leurs différences (de taille, de niveau de vie, de traditions...), un modèle de développement fondé sur des stratégies comparables, un *« développement par invitation »*. Ce modèle consistait d'une part à faire participer des partenaires moins développés et d'autre part à être sûrs que l'*« invitation »* serait acceptée grâce à l'attrait de la réussite qui était aussi une façon de s'affirmer face à l'Occident. Ce modèle impliquait la mise en place d'un système régional dont la faible solidarité a volé en éclats à la première alerte. Dans la tourmente, les pays de la région ne seront-ils pas tentés de faire leur unité contre les Occidentaux, en particulier contre les Etats-Unis, avec la Chine pour *« proposer le son, les images, voire le texte »* ?

Comme Bernstein et Munro dans *Chine-Etats-Unis : danger*, (« Le Monde des livres » du 17 avril), Jean-Luc Domenach insiste sur le statut ambivalent de Pékin dans les relations internationales, le rôle-clé du rapport aux Etats-Unis dans la politique extérieure chinoise, l'activisme de la diplomatie et l'accroissement des ventes d'armes à l'étranger. La Chine, comme le Japon, est à la fois crainte et admirée dans la région. Elle a fait la preuve qu'elle comprenait ses responsabilités régionales en ne dévaluant pas le yuan alors que ses exportations souffrent de la chute des monnaies des pays du Sud-Est asiatique, mais elle n'est pas à l'abri d'une contagion et, surtout, son développement est marqué par des incertitudes – économiques, politiques, culturelles – analogues à celles qui sont à l'origine de la crise.

L'autre grande inconnue est le Japon, qui avait été pourtant, pour les autres pays, l'exemple de la vertu et de la réussite. Les divers plans de redressement mis en œuvre récemment ne semblent pas porter leurs fruits. Sans doute le Japon a-t-il *« techniquement »* les moyens de remédier à sa crise, remarque l'auteur, *« mais à condition de l'étendre aux Etats-Unis et à travers eux au reste du monde »*. Il leur suffirait de mobiliser les 1000 milliards d'actifs qu'il possède à l'étranger... On comprend que les dirigeants occidentaux se penchent avec beaucoup de sollicitude sur le cas japonais et apportent un soutien sans réserve au sage Hashimoto.

« La crise n'a pas encore dit sa vérité », conclut Jean-Luc Domenach. L'Asie est en danger parce qu'elle n'a pas su maîtriser les effets extra-économiques de la croissance. La crise actuelle est grosse de périls si ces effets sont niés ou négligés ; elle pourrait au contraire être salutaire si elle permet cette prise de conscience. Ce livre est en tout cas une invite à dépasser les clichés de l'*« asiatisme »* paresseux.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Jospin dans les pas de De Gaulle

LE SÉNATEUR FRANÇAIS, 1875-1995
de François Chevalier.
Ed. L. G. D. J.-Montchrestien,
388 p., 270 F.

Au risque de passer pour un gougnafier, Lionel Jospin vient de piétiner les plates-bandes du Palais du Luxembourg. *« Une chambre comme le Sénat, avec autant de pouvoirs, où l'alternance n'est jamais possible, qui n'est pas élue au suffrage universel direct, (...) c'est une anomalie parmi les démocraties. Je la perçois comme une survivance des chambres hautes conservatrices »*, a-t-il déclaré. Le président du Sénat, René Monory, s'est indigné. Le chef de l'Etat s'est ému. La polémique est engagée. L'ouvrage récent de François Chevalier arrive donc à point nommé.

Certes, l'auteur ne cache pas son admiration, presque sa fascination pour la *« Haute Assemblée »*, comme certains s'obstinent à la qualifier. *« Par rapport à l'Assemblée nationale qui est une image de surface, comme l'écume de la politique, le sénateur est le reflet de la France profonde. »* Tout est dit. Et le Sénat, qui a su *« traverser les Républiques sans trop d'encombre »* depuis plus de cent vingt ans, constitue, à ses yeux, une sorte de *« miracle constitutionnel »*. *« La remarquable stabilité de son mode de recrutement »* – élection au suffrage indirect, mandat long et renouvellement fractionné, surreprésentation des petites communes et des départements ruraux – *« explique pour la plus grande part cette permanence »*, ajoute-t-il.

Ce panégyrique ne mériterait pas d'être signalé – d'autant que les thèses d'histoire des institutions sont rarement d'une lecture très ludique –, s'il n'établissait une radioscopie minutieuse du sénateur français depuis l'origine de la IIIe République. Et apportait, du même coup, plus d'arguments qu'ils n'en demandent à ceux qui voient dans le Sénat une institution d'un autre âge. Ainsi des inégalités de la représentativité des sénateurs rapportée à la population. Etudes statistiques à l'appui depuis 1875, François Chevalier établit avec la plus grande précision les différences *« encore considérables »* qui existent d'un département à l'autre. La Creuse a aujourd'hui un sénateur pour 65 000 habitants quand le Var en a un pour 271 000 habitants. Au total, depuis plus d'un siècle, *« plus de quarante départements ont été surreprésentés de façon presque permanente »*, et en particulier les départements les moins peuplés et les plus ruraux, qui bénéficient au Sénat d'un *« poids presque double de celui qu'autoriserait leur démographie »*. A l'inverse, une dizaine de départements, les plus peuplés, les plus riches et les plus urbains, sont constamment défavorisés.

De même, les règles de représentation des communes au sein des collèges électoraux des sénateurs conduisent à conférer un avantage incontestable aux plus petits villages de moins de cinq cents habitants : ils comptent un peu plus de 8 % de la population française et 16 % des grands électeurs des sénateurs. *« Avec 51 % de la population, la France rurale »*, celle des communes de moins de 10 000 habitants, *« dispose de 69,2 % des délégués »*, alors que la France urbaine (celle des communes de plus de 10 000 habitants) représente la moitié de la population mais moins du tiers (30,8 %) des délégués pour l'élection des sénateurs. Pour François Chevalier, dénoncer ces inégalités *« revient à enfoncer une porte ouverte »*, tant elles *« paraissent inéluctables et engendrées tout naturellement par le système lui-même »*. On comprend, dès lors, que certains aient cherché à repenser le système lui-même.

Notable rural, blanchi sous le harnais des mandats locaux, le sénateur est également un *« cumulard »*, voire un *« super-cumulard »*, ajoutant à son mandat de parlementaire un mandat de maire et un autre de président de conseil général ou régional. Les 321 sénateurs de 1996 totalisent, en effet, 413 mandats supplémentaires, en particulier 167 mandats de conseillers généraux et, parmi eux, 39 de président d'assemblée départementale et 57 de vice-président, le RPR étant, à cet égard, le mieux loti. Quant à la *« mauvaise querelle de l'âge »*, François Chevalier la ramène à sa juste mesure puisque l'âge moyen des sénateurs était en 1995 de 61 ans, contre 54 ans pour les députés.

Reste, au regard de la polémique déclenchée par Lionel Jospin, un double enseignement. D'une part, la capacité remarquable du Sénat, depuis plus d'un siècle, à esquiver toutes les attaques. D'autre part, la continuité des critiques. Le général de Gaulle, qui avait pourtant rétabli le lustre du Sénat en 1958, ne tirait-il pas, quelques années plus tard, ce bilan, rappelé par François Chevalier : *« Le Sénat a un privilège exorbitant et imparable, celui de tout bloquer. Le gouvernement n'a pas ce pouvoir puisqu'il peut être renversé par l'Assemblée ; le président de la République ne l'a pas puisqu'il est tributaire du gouvernement, lui-même tributaire de l'Assemblée ; l'Assemblée ne l'a pas puisqu'elle peut être dissoute. Seul le Sénat aurait la possibilité d'être contre tout, sans qu'on puisse rien contre lui. »* Et le Général de battre sa coulpe : *« S'il y a eu une erreur dans la Constitution de 1958, c'est bien celle-là : de créer un corps contre lequel on ne peut rien, alors qu'on peut quelque chose contre tous les autres. »* Lionel Jospin, au fond, ne dit pas autre chose.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Au seuil de la mémoire

LE TRÉSOR DES SAVOIRS OUBLIÉS
de Jacqueline de Romilly.
Ed. de Fallois, 190 p., 120 F.

Cinq et cinq ? Dix. Cinq fois cinq ? Vingt-cinq. Treize fois treize ? Aucune idée... Entre ce que l'on sait et ce que l'on n'a jamais su, il existe un vaste champ, plein de trésors à moitié enfouis. On y trouve, pêle-mêle, des triangles isocèles et des racines carrées, des diamètres et des tangentes, peut-être même des logarithmes et des équations à deux inconnues... sans compter une multitude d'autres sujets n'ayant rien à voir avec les mathématiques. Ce ne sont pas vraiment des souvenirs, puisqu'ils sont en grande partie oubliés. Des traces, plutôt, qui peuvent resurgir et prendre forme, sans explication.

Que vient faire ici une brillante helléniste, *membre de l'Académie française* ? Jacqueline de Romilly l'explique dès la première ligne : ayant presque entièrement perdu la vue depuis un an, elle a été amenée à concentrer son attention sur *« les détails et les complexités de la vie intérieure »*. Des souvenirs lui revenaient de manière désordonnée. Elle essayait d'en suivre le cheminement, tantôt avec succès, tantôt en se heurtant désespérément à un mur. Elle a pu mesurer *« l'étrangeté de tout ce qui se passe en nous entre la mémoire et l'oubli, le savoir et l'ignorance »*. Cela donne un livre d'une grande authenticité, coulant de source, bien qu'ayant été réalisé dans des conditions difficiles, avec l'aide matérielle de plusieurs personnes.

« Un monde secret vit en nous », remarque Jacqueline de Romilly. Ce trésor, c'est à l'éducation que nous le devons, ou plutôt à une certaine éducation. La connaissance laisse toujours des traces, qui méritent d'être redécouvertes. Pourquoi applaudirait-on à la psychanalyse, qui part en chasse de souvenirs cruels, soigneusement ensevelis, source de déséquilibres et de maladies, et refuserait-on cette introspection-là, bien plus douce, susceptible de réveiller des souvenirs *« innocents et enrichissants »* ?

Le lecteur est donc invité à *« une psychanalyse du bien »*. Cette expression fera sans doute bondir les professionnels assermentés, mais ce n'est qu'une expression. La démarche proposée relève moins de Freud que de la pêche à la ligne. Oui, de la pêche à la ligne. Et là, écoutons Montaigne se plaignant des fantaisies de sa mémoire : *« Il faut que je la sollicite nonchalamment »*. Surtout, ne pas la brusquer. Attendre patiemment. Guetter. Comme le pêcheur qui a senti une vague secousse au bout de sa ligne et qui se garde bien de bouger lui-même. Attendre que cela se précise. Sinon le souvenir se décroche et disparaît.

Ce mot que l'on cherche, il est *« au bout de la langue »*. Mais il a d'autant plus de chance d'émerger que l'on connaît beaucoup de mots. Nous voilà au cœur du raisonnement de Jacqueline de Romilly, avocate inlassable d'un enseignement de qualité. *« Les mots sont ici un peu comme la chaîne que l'on jette dans un puits avec l'espoir de remonter un seau d'eau : plus cette chaîne sera longue, plus les mots dont on dispose seront nombreux, plus on aura de chance d'atteindre ces souvenirs confus et profondément enfouis. »*

Qu'on les atteigne ou pas, ils servent de garde-fous. Par une sorte d'instinct, les savoirs oubliés permettent de refuser des propositions trompeuses, que formulerait par exemple une secte déguisée. Ils montent la garde en permanence, nous évitant des erreurs petites ou grandes. Mais leur fonction n'a pas seulement ce caractère négatif : ce sont aussi des repères et des références, qui fournissent à chaque instant des points de comparaison. Ils permettent de naviguer à bon escient, de vivre et de penser.

Tout ce que l'on a appris s'absorbe et s'assimile, comme nourriture et médicament. A lire Jacqueline de Romilly, on comprend mieux pourquoi *« la culture est ce qui reste quand on a tout oublié »*. Etant entendu qu'il vaut mieux avoir beaucoup appris, et qu'on n'oublie jamais tout...

L'oubli est nécessaire. Il faut pouvoir élaguer. Que seraient nos pauvres têtes si tout s'y inscrivait de manière nette et indélébile ? Si, à la moindre question, resurgissaient les milliers de données emmagasinées depuis l'école primaire ?

Jacqueline de Romilly, qui a longtemps enseigné, est prise soudain d'une inquiétude : ne va-t-on pas l'accuser de faire l'apologie de l'oubli ? Loin d'elle une telle idée ! Chacun, bien sûr, doit avoir des connaissances précises et formuler clairement sa pensée. Défendant le grec et le latin, les vertus de *« la lecture lente »* sous la conduite d'un professeur, la littérature classique (qu'elle oppose volontiers à *« une littérature moderne du refus »*), l'académicienne n'a rien à voir avec la civilisation du zapping. Elle veut seulement dire que le savoir est un tout : souvenirs conservés et souvenirs oubliés viennent au secours les uns des autres, s'épaulent et se complètent.

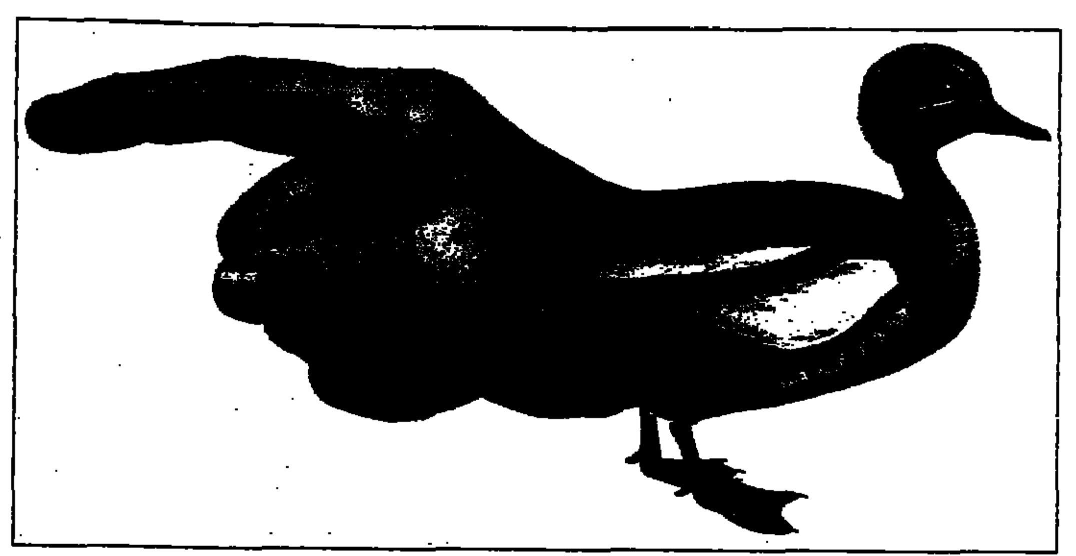
« A mon âge, commente-t-elle, *je n'écrirai plus beaucoup de livres, mais je puis du moins profiter des trésors de la mémoire, et me laisser guider par elle, à l'aventure. »* Qui reprochera à une érudite, arrivée au soir de sa vie, de se livrer avec tant de sagesse aux douceurs de la rêverie ?

Jeux d'erreurs et de métamorphoses

Alors que d'un coup de crayon fin et malin Guy Billout propose une réjouissante chasse aux « hic », Patrick Couratin se livre à quelques croisements hybrides surréalistes

IL Y A QUELQUE CHOSE QUI CLOCHE
de Guy Billout.
Harlin Quist, 36 p., 79 F.
A partir de 6 ans.

CHUT !
de Patrick Couratin.
Harlin Quist, 26 p., 79 F.
A partir de 6 ans.



Le canard à l'index par Patrick Couratin

Amateurs de non-sens, chasseurs de gags visuels et de détails loufoques, réjouissez-vous. La saison s'ouvre en beauté, ce printemps, avec la deuxième livraison des éditions Harlin Quist (voir « Le Monde des livres » du 5 décembre 1997). L'album de Guy Billout – le premier inédit du nouveau catalogue – annonce la couleur dès le titre : il y a, en effet, dans chacune de ces vingt-six planches, un petit *« quelque chose qui cloche »*. Oh !, un rien, un *« dérapage infime »*, comme l'écrit l'auteur, un soupçon d'étrangeté ou de dérision dans un dessin impeccablement peigné par ailleurs. C'est l'ombre d'une faille dans une réalité tirée au cordeau... A l'image de ce jardin à la française avec ses parterres de fleurs qu'un jardinier vient rouler comme une vieille moquette pour signifier le changement de saison. Ou de ce navire fendant des flots de sable, dans le Sahara, et dont l'équipage s'écrie : *« mer, mer ! »* en apercevant ce qui n'est certainement qu'un mirage. Ou encore de cette statue descendue de son piédestal pour se tremper les pieds dans l'eau parce qu'après tout c'est dimanche et qu'il fait beau.

L'ensemble est sans doute inégal, et la chasse au « hic » est d'autant plus gratifiante que ce qui cloche est plus dissimulé ou plus subtil. Voyez, par exemple, cet autre jardinier taillant la haie du château. Son amour des lignes et du rectiligne est tel que ses ciseaux ont écrêté aussi les jets d'eau du bassin (le tout est titré *Guillotine*). Ou encore – c'est peut-être l'un des meilleurs – cette statue équestre qui s'est un peu oubliée en laissant sous elle quatre crottins fumants – nul n'est vraiment de marbre, suggère Guy Billout, dont le dessin s'intitule opportunément... *Demi-dieu.* Mais ne déflorons pas tout l'album. Laissez vos enfants trouver seuls les vingt-six erreurs (ce qui procure, selon les âges et l'habitude, entre vingt-six et cinquante-deux minutes de tranquillité). Ou cherchez-les avec eux (après tout il s'agit là d'un livre « tous publics »). Mais, dans tous les cas, n'omettez pas de vous arrêter un instant sur la précision et la finesse du trait de Guy Billout, l'homme qui d'un coup de crayon fait pencher l'immeuble Chrysler de New York aussi dangereusement que la tour de Pise.

Et lorsque vous serez devenu un « chasseur de hic » parfaitement aguerri, passez à *Chut !* de Patrick Couratin – où le côté surréel pour ne pas dire surréaliste des choses est multiplié pas dix. Ce livre, qui fêtera bientôt ses vingt-cinq ans, était devenu introuvable, sauf dans les précieuses caves de la bibliothèque pour enfants de L'Heure joyeuse. Le voici donc réédité sur un papier luxueux qui met en valeur, comme il se doit, la perfection du dessin, le réalisme de la photo et la frontière toujours fascinante où l'on passe insensiblement de l'un à l'autre. Car tout le livre est un grand jeu de variations autour du thème des métamorphoses. Homme à groin de rhinocéros, haut de forme à colvert surmontant une paire de chaussures bien cirées, même canard colvert à queue en forme de main prolongée d'un index accusateur, vache à tête de pomme (*« véreuse de son état »*) ou pomme à tête d'humain (tout à fait *« trognon »*) : les « objets » de Patrick Couratin sont de monstrueuses chimères que l'ingéniosité et l'élégance de leur assemblage rendent, dès la deuxième lecture, parfaitement naturelles et familières. Faites l'expérience. Désormais, chaque fois que vous croiserez un éléphant à deux pattes, vous vous prendrez à penser que son ventre n'est qu'une belle golden, croquante et rebondie...

L'homme, le chapeau, la pomme et la paire de chaussures... Le thème aurait plu à Prévert. Et c'est fou le nombre de constructions hybrides que Couratin arrive à créer avec ces matériaux de base. Fou ce qu'il nous fait voir de choses derrière les choses. Le texte, hélas, laisse un peu sur sa faim. Délibérément canularesque, vaguement déconcertant, inutilement compliqué. Sans doute faut-il le prendre pour ce qu'il était en 1974 : un pavé dans la mare trop tranquille de l'édition pour la jeunesse. Le reflet d'un état d'esprit qui cherchait à s'introduire dans les interstices que les traditions ou les conventions n'avaient pu combler de mots ou d'images.

Florence Noiville

Livraisons

● **CRADO COQUET**, de Nicolas Spinga
Voici, attendue depuis Montreuil, la première livraison d'une toute nouvelle maison, les éditions Thierry Magnier. Un début sur les chapeaux de roue qui, outre une délicieuse série de six « petits » Antonin Louchard cartonnés (*La Vache*, écrit avec Katy Couprie, est particulièrement désopilant) et un album rimé autour du doudou des bouts d'chou d'Elisabeth Brami et Claire Le Grand, propose entre autres ce *Crado-Coquet*, album de famille humoristico-parodique d'une famille de porcinets vue par l'illustrateur Nicolas Spinga. Cela fleure bon *« l'odeur du chouimegomme chaud »*, la vie de province et les autos tamponneuses de Saint-Juron, bref, les plus belles années de Crado-Coquet. A suivre ? (éd. Thierry Magnier, 31, rue Vandrezanne, 75013 Paris. 32 p., 79 F). **A partir de 5 ans** **Fl. N.**

● **LE JOLI PETIT CAFARD**, de Jean-Luc Cornette et Jean-Marc Rochette
A l'heure où la prolifération des blattes transforme salles de bains et cuisines en champ de bataille, la sale histoire de Marie-Beurk, Jean-Puant et de leurs quatre larves lève le tabou de l'hygiène ménagère avec un humour grinçant. Imaginez un vilain petit canard au sein de la couvée. Anormalement sain, Propret, devenu un papillon élégant et coloré, permet aux siens de déjouer la vigilance des humains mais paie sa grâce singulière au prix fort. Avec la fraîcheur souriante des illustrations de Rochette, où le bleu céramique éclaire l'obscurité répugnante, cette fable féroce est allègrement impitoyable (Seuil, 40 p., 69 F). **A partir de 5 ans** **Ph.-J. C.**

● **LE ROI DE LA GRANDE SAVANE**, de Voutch
Avec ce premier titre de Voutch, Mila Boutan donne sa chance à un nouveau talent dont on attend d'ores et déjà le prochain opus. Cette fable sur le goût du pouvoir et des honneurs raille la présomption d'un singe idiot, mais aussi d'un rhinocéros, d'un crocodile,... jusqu'à un moustique, candidats à la succession d'un vieux lion pacifique. Le lecteur, à qui l'auteur adresse quelques clins d'œil en soulignant certains mots qui précisent l'intonation, garde la hauteur de vue de la girafe pour ces animales faiblesses. La palette tendre et lumineuse convient à un graphisme dépouillé, d'un humour malicieux (Mila éd., 36 p., 69 F). **A partir de 5 ans** **Ph.-J. C.**

● **LE RIMBAUD**, images de Chloé Poizat
Après les mémorables anthologies La Fontaine, Sévigné et Prévert, les albums Dada fêtent Rimbaud, flamme de l'éternelle jeunesse. Si la sélection des 18 poèmes, strictement chronologique, est souvent prévisible (*Ophélie, Le Dormeur du Val, Le Bateau ivre, Voyelles, L'Eternité*), la surprise, somptueuse, vient de l'illustration. Chloé Poizat compose en artiste des tableaux oniriques et mutins. Par une mise en jeu audacieuse, d'une confondante maîtrise, collages, peinture, surcharges et montage font de chaque tableau une véritable lecture du texte. On pense à certains éclats du surréalisme naissant. La chaleur en plus (Mango, « Il suffit de passer le pont », 44 p., 99 F). **A partir de 8 ans** **Ph.-J. C.**

● **JE VOULAIS TE DIRE**, de Jennifer Dalrymple
Pour évoquer les difficultés de communication entre un enfant et son père, il faut un tact et une finesse extraordinaires. Jennifer Dalrymple, que les sujets les plus délicats ne rebutent pas, sait trouver le mot et la nuance justes pour rétablir le contact et restaurer l'harmonie. L'« ami magique Meüle » – version moderne et intériorisée du génie des bois –, autant que la douceur du trait et la chaude profondeur des couleurs font la grâce de cet album précieux, d'une sobre gravité (L'Ecole des loisirs, 28 p., 72 F). **A partir de 6-7 ans.** **Ph.-J. C.**

L'enfance à la lettre

Une série d'études retrace l'évolution et les conditions d'émergence de la littérature enfantine

LIVRES D'ENFANCE, LIVRES DE FRANCE
Sous la direction d'Annie Renonciat, en collaboration avec Viviane Ezratty et Geneviève Patte.
Hachette Jeunesse/Ibby France, 288 p., 115 F.

En France, l'étude de la littérature enfantine, née dans les années 20, est longtemps restée marginale. Et si les travaux se sont aujourd'hui sensiblement multipliés, on ne peut que se réjouir de disposer d'un nouvel outil, clair et synthétique, présentant, chronologiquement et thématiquement, l'histoire des livres pour la jeunesse, de 1750 à nos jours. Se réjouir doublement même, puisque cet outil sort en version bilingue français-anglais, ce qui devrait contribuer à faire mieux (re) connaître la production contemporaine dans les universités et sur les foires internationales.

Dirigé par Annie Renonciat, chercheur au Centre d'étude de l'écriture à l'université Paris VII-CNRS, en collaboration avec Viviane Ezratty, conservatrice de la bibliothèque L'Heure joyeuse, à Paris, et Geneviève Patte, directrice de La Joie par les livres, ce livre regroupe une quinzaine de contributions des meilleurs spécialistes – universitaires, bibliothécaires, journaliste, anthropologue... – qui retracent les évolutions et les conditions d'émergence d'une littérature enfantine – l'une d'elles étant bien sûr *« que l'enfant apparût (...) digne de cet investissement éducatif »*. Au siècle précédent, rappelle Annie Renonciat, le livre de jeunesse était *« le privilège des enfants princiers – tel le jeune duc de Bourgogne, petit-fils du Roi-Soleil, pour lequel Fénelon écrivit spécialement* Les Aventures de Télémaque ». Ce n'est qu'après 1750, avec l'essor de la bourgeoisie, que ce privilège *« s'étendit aux enfants des classes montantes, promesse d'avenir et de promotion sociale »*.

Promesse d'émancipation également. Avec son *Magasin des enfants ou Dialogues entre une sage gouvernante et son élève* (1753), Mme Leprince de Beaumont ne revendique-t-elle pas *« le droit pour les filles d'apprendre à penser juste et de se faire logiciennes, géomètres ou même philosophes »*, comme le rappelle Francis Marcoin, professeur à l'université d'Artois ? Comme lui, la plupart des auteurs s'efforcent d'éclairer les *« liens profonds »* qui unissent les livres de jeunesse aux cultures nationales et internationales et d'explorer l'ensemble des genres, du livre d'images (sous les plumes de Ségolène Le Men, professeur à l'université Paris-X et Claude-Anne Parmegiani, auteur des *Petits Français illustrés*), à la bande dessinée pour enfants (par Jean-Pierre Mercier, conseiller scientifique au Musée d'Angoulême) ou au livre d'art (par Elisabeth Lortic, conservateur à La Joie par les livres).

Parmi ces nombreuses contributions, on retiendra notamment celles de Jean Perrot, professeur émérite à l'université Paris-Nord, sur le conte (1), et celle d'Alain Fourment, journaliste au *Monde*, sur les publications périodiques – depuis *Le Journal d'éducation*, en 1768, jusqu'à *Pomme d'Api* quelque deux siècles plus tard – qui permet d'analyser les évolutions parallèles de l'édition et de la presse. Partant du même postulat – c'est *« dans l'enfance qu'il faut jeter les fondements de l'homme futur »* (Fénelon toujours) –, l'une et l'autre n'auront cessé d'osciller entre distraction et éducation, à moins de tenter de concilier ce *« double propos »* : *« amuser les enfants et les porter naturellement vers la vertu »*.

Fl. N.

(1) Signalons la parution des actes du colloque sur le tricentenaire des contes de Perrault : *Les Grands Contes du XVIIe siècle et leur fortune littéraire* (In Press, 390 p., 170 F).

Joli printemps noir

Graines de suspense, crimes en bouton, les « petits polars » offrent une floraison de titres aux tonalités des plus variées

Ils ont l'éclat du noir, le goût de l'aventure, le piquant du mystère, ils fleurissent chez les éditeurs, s'étalent aux devantures des librairies. Graines de suspense, crimes en boutons, les « petits polars », pour reprendre le titre d'une collection récente (Actes Sud), ont la cote auprès des jeunes lecteurs. Il faut dire qu'ils sont souvent de qualité et bénéficient des meilleures plumes du genre. Celle de Stéphanie Benson, par exemple, qui signe avec *L'Inconnue dans la maison* (Syros, collection « Souris noire », 128 p., 29 F. **A partir de 12 ans**), un p'tit noir plutôt corsé que les amateurs avaleront d'un trait. Ecrite à l'encre vive, c'est l'histoire de Baptiste dont les parents envisagent d'accueillir une *« jeune personne défavorisée »*. Aux yeux du héros, l'idée paraît d'abord saugrenue. Jusqu'au moment où il voit débarquer Clo, *« une fille beaucoup plus fille que celles du collège »*. Clo qui va l'entraîner dans de mystérieuses pérégrinations nocturnes et lui valoir bientôt d'être accusé de trafic de drogue... Stéphanie Benson joue de la naïveté de son héros, brutalement projeté hors de son milieu familial protégé, pour faire découvrir, sans discours moralisant, celui des gamins livrés très tôt aux fréquentations douteuses, aux juges et aux éducateurs. L'enfer de la toxicomanie. Et la complexité de certaines situations. Car pour se disculper, Baptiste devrait dénoncer Clo, la *« plus belle fille du monde »*...

Dans la catégorie des p'tits noirs vifs et brûlants vient également de paraître *Fièvre jaune*, un espresso d'excellente saveur, concocté par un maître de la nouvelle génération du polar transalpin, Carlo Lucarelli (traduit de l'italien par Anne-Céline Bernard, Hachette, collection « Vertige », 154 p., 27 F. **A partir de 11 ans**). Mené sur un rythme pétaradant, par un *« Scooter Boy »* de vingt ans, Vittorio, fan de rock et des sixties et jeune flic tout juste promu à la brigade mobile de Bologne, *Fièvre jaune* lève le voile sur le sort des huit mille immigrés chinois qui débarquent, chaque année, illégalement, en Italie. A la recherche de Ho, un petit garçon échappé d'un atelier clandestin, Vittorio va vite se heurter au pouvoir des Triades asiatiques, découvrir leurs liens avec la Mafia et, par la même occasion, faire la connaissance de Sui, *« la plus belle fille du monde »* (elles seraient donc deux !...). Tour à tour grave et émouvant, léger et souvent très drôle, Lucarelli réussit un roman arc-en-ciel diablement séduisant. Et termine par quelques pages didactiques consacrées aux Triades, où l'on apprend que Mafia et spaghetti sont d'invention... chinoise !

QUAND LA FIÈVRE MONTE

Du premier chapitre, intitulé « 37,5 C », au dernier, baptisé « 40 C », le héros de *Fièvre jaune* voit sa température, comme celle du récit, monter dangereusement. A l'image de celle de l'héroïne de Michel Amelin dans *Cent vingt minutes pour mourir* (Rageot, collection « Cascade », 123 p., 43 F. **A partir de 12 ans**), dont les chapitres décomptent le temps qu'il lui reste pour accomplir sa sinistre mission. Proie d'un groupe terroriste, Alice doit déposer une bombe à retardement dans le bureau de son père, haut fonctionnaire à l'intérieur. Sinon sa mère, retenue prisonnière, sera impitoyablement abattue. Utilisant un comparse de la jeune fille, qui tente de lui faire mesurer la portée de son acte, le livre joue bien entendu sur le conflit intérieur de l'héroïne. Mais *Cent vingt minutes pour mourir* est avant tout un suspense à l'impeccable mécanique.

Pour les amateurs de breuvages moins corsés, de ceux que l'on déguste à petites gorgées, peut-être faut-il conseiller *Anne B., figurante*, de Jacques Delval (Actes Sud, collection « Les petits polars », 123 p., 39 F. **A partir de 9 ans**). Encore une manière de revenir à la plus belle fille du monde. Car elle est particulièrement jolie Anne B., la petite collégienne qui rêve de faire du cinéma et se trouve par hasard engagée comme figurante sur le tournage de *La Reine Margot*. Tellement séduisante qu'elle va rapidement se faire remarquer, susciter de sombres jalousies et déclencher la tempête... La plume élégante et fluide, Jacques Delval évoque avec bonheur un monde aux séductions ambiguës. Et l'ombre, parfois cruelle, des jeunes filles en fleurs.

Charme, enfin, avec *Le Mystère de l'île Saint-Louis*, de Frédéric Magnan (éditions du Bastberg, collection « Indigo », 107 p., 36 F. **A partir de 10 ans**). Celui des feuilletons du siècle dernier. Ce n'est évidemment pas un hasard si les deux héros de cette rocambolesque histoire, un journaliste à la retraite haut en couleur, que tout le monde appelle « Le Colonel », et un jeune garçon déluré, se rencontrent dans une librairie où ils s'arrachent une édition originale des *Habits noirs*, de Paul Féval. Les protagonistes de ce roman d'aventures un rien suranné s'appellent Paul-Joseph Savarin, Emile Ressard ou Dubois-Toupet. Manuscrit oublié, mystérieusement échoué chez un bouquiniste de Budapest, vieux secrets de famille, orphelins déshérités, passages souterrains, ses rebondissements incessants, parsemés de *« niquedouille »*, de *« gigolpince »* et autre *« foutriquet »*, fleurent bon les vieilles recettes d'antan. Comment ne pas s'en réjouir ? C'est le printemps des p'tits polars. Et il y en a pour tous les goûts !

Michel Abescat

D'un charme infini

LE DÉMON DES MATHS
(Der Zahlenteufel)
de Hans Magnus Enzensberger.
Illustré par Rotraut Susanne Berner,
traduit de l'allemand par Jean-Louis Schlegel,
Seuil/Métailié, 272 p., 120 F.
A partir de 12-13 ans.

Décidément, Hans Magnus Enzensberger, l'enfant terrible des intellectuels allemands, n'est jamais là où on l'attend. Après la poésie, les essais, les grands débats, le voici sur le terrain du livre de jeunesse et des mathématiques qui ne sont, d'après lui, qu'une autre forme de poésie. *« Elles ont beaucoup à voir avec les arts, la composition, la musique ; avec le sentiment de l'infini et de la transcendance »*, expliquait-il dans *El País*. Passionné par les maths depuis l'âge de seize ans, Enzensberger a donc résolu d'offrir un *« livre de chevet »* à tous ceux qu'elles terrifient. Jetez, si vous en êtes, vos vieilles tables de trigonométrie et même vos calculettes (*« la plupart des mathématiciens sont tout simplement incapables de calculer »*). Et suivez Pierre, le héros de ce livre, dans son parcours onirique – abondamment dialogué et relativement facile à lire – avec le *« démon des maths »*. Un voyage au pays des deux infinis, des fractions, des séries, des puissances... d'où l'on doit ressortir sous le charme de *« ces êtres tout à fait fantastiques »* que sont les nombres. Saura-t-on, au terme de ces quelque 300 pages *« démasquer toutes leurs ruses »* et, comme Pierre, abasourdir son professeur ? Tout dépend de la relation initiale de chacun avec les mathématiques – véritable cauchemar ou simple mauvais rêve ? –, mais dans les deux cas, on ne perdra rien à essayer.

Fl. N.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Entretiens à l'encre noire.** Un ouvrage regroupe les principaux entretiens menés par Catherine Le Pelletier dans son magazine littéraire mensuel « Encre noire », sur RFO Guadeloupe. Préfacé par Jean-Marie Cavada, *Encre noire, la langue en liberté* est publié par les éditions Ibis rouge, spécialisées dans la littérature antillo-guyanaise. Avec notamment Edouard Glissant, Maryse Condé, Raphaël Confiant, Simone Schwartz-Bart ou Sapphire (rens. : 01-55-22-71-15).

● **Bulletin de la BNF.** Sous la direction de Jean-Pierre Angremy, président de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et d'Alain Veinstein, délégué aux relations extérieures et à la communication, paraît une formule renouvelée du bulletin bimestriel de la Bibliothèque. Ces *Chroniques*, tirées à cent mille exemplaires, diffusées aux abonnés et en libre accès sur place, ont déjà donné lieu à deux numéros. Outre les pages d'information liées à la programmation culturelle de la Bibliothèque figurent un dossier thématique et des ouvertures à des signatures extérieures comme, dans le numéro 2, le « Carnet d'un lecteur » de Michel Cournot ou un poème inédit d'Yves Bonnefoy.

● **Biographies à Sciences-Po.** Une nouvelle série de biographies vient d'être créée aux Presses de Sciences-Po dans le cadre d'une « collection académique » qui fera davantage de place à l'Histoire en se situant *« à l'intersection de l'histoire intellectuelle et de l'histoire politique »*. La première parue, *Wilson, un croisé à la Maison Blanche*, de Charles Zorgbibe (412 p., 165 F), est ainsi consacrée au fondateur de la Société des nations, de l'itinéraire universitaire du spécialiste en droit constitutionnel américain à son mot d'ordre d'un *« nouvel ordre mondial »*. Les prochaines publications comprendront des biographies de Ben Bella, Hassan II, Mandela, Helmut Kohl, Lee Kuan Yew.

● **Littérature étrangère chez Payot.** Les Editions Payot entreprennent de relancer la publication d'ouvrages de littérature étrangère, interrompue depuis le départ d'Olivier Cohen, actuel PDG des Editions de l'Olivier, en 1990. Dirigée par Elie Robert-Nicoud, cette nouvelle collection privilégiera sans exclusivité les écrivains anglais, à raison de six titres par an. En attendant, en octobre, un roman de Henry James inédit en France, *La Tour d'ivoire*, ainsi qu'une biographie inédite du critique d'art Roger Fry par Virginia Woolf (septembre 1999), les deux premiers ouvrages sont déjà en librairie : *La Moustache du biographe*, dernier roman de Kingsley Amis publié avant sa mort en 1996, et *Les Mauvaises Fréquentations*, première traduction en français d'un auteur né en 1927, Simon Raven.

● **Première sélection Renaudot.** Le jury Renaudot a rendu publique sa première sélection en vue du prix qui sera attribué à un roman en novembre. Figurent en lice : *Le Bec dans l'eau* de Dominique Autié (Phébus), *Le Christ ressuscite à Patmos* de Henry Bonnier (Rocher), *Mâ* de Gaston-Paul Effa (Grasset), *Rose d'abîme* d'Aïssa Khelladi (Seuil), *La Passion Francesca* de Gabriel Matzneff (Gallimard), *La Conversation* de Lorette Nobécourt (Grasset), *Un été mémorable* de Jean Pérol (Gallimard), *La Tentation du bien* de Patrick Renaudot (Rocher). La prochaine sélection sera donnée en septembre.

● **Prix littéraires.** Le prix Roger Nimier a été décerné à Jérôme Garcin pour *La Chute de cheval* (Gallimard) ; le prix Renaissance de la nouvelle à Alain Spiess pour *Pourquoi ?* (L'Arpenteur) ; le Prix de l'écrit intime à Claude Pujade-Renaud pour *Le Sas de l'absence* (Actes Sud) ; la Fnac, pour son opération « Attention, talent », a sélectionné *La Conversation* de Lorette Nobécourt (Grasset).

Précisions

Intervenant dans notre dossier sur l'abolition de l'esclavage, le romancier Daniel Maximin est à la tête de la mission interministérielle du *cent cinquantenaire de l'événement*. Par ailleurs, les photos, tirées du livre de Patrick Chamoiseau *Elmire des sept bonheurs* (Gallimard), sont de Jean-Luc de Laguarigue, et l'illustration de François Bourgeon provient du *Bois d'ébène*, cinquième volet des *Passagers du vent* (Casterman).

Sartre discuté à New York sur la « question juive »

Un colloque a réuni historiens, philosophes et spécialistes de littérature autour de « Réflexions sur la question juive ». Détonant

Célébrer, à Manhattan, le 50e anniversaire de *Antisemite and Jew*, la traduction américaine des *Réflexions sur la question juive* de Sartre : l'idée pouvait paraître biscornue. Cette *« œuvre éminemment de circonstance »*, de l'aveu même de l'initiateur de la rencontre, n'allait-elle pas montrer toutes ses rides, plus quelques verrues ? Ce mince essai si franco-français n'allait-il pas sortir étiolé du voyage ? Denis Hollier a fait le pari que non, réunissant pendant deux jours, à la Maison française de la New York University, des philosophes, des historiens et des spécialistes de la littérature française et américaine, sartrolâtres et sartrophobes. Mélange volatile et parfois détonnant, aux antipodes de l'hommage œcuménique. C'était déjà gagner la moitié du pari. Car Sartre vaut bien mieux qu'une messe.

Réflexions sur la question juive a pris rang parmi les classiques de l'humanisme, à côté du *Traité sur la tolérance* de Voltaire et du *« J'accuse »* de Zola. Michel Rybalka note pourtant qu'à sa sortie il est peu commenté, à la notable exception de Georges Bataille dans *Critique*. Mais plus d'un lecteur est bouleversé, *durablement* marqué. Pierre Vidal-Naquet, dans une belle évocation où s'imbriquent histoire personnelle, histoire familiale et histoire de France, raconte qu'adolescent, survivant d'une famille en partie anéantie, il s'est senti *« vengé »* par ce petit livre libérateur. Qu'il a lu (déjà) en esprit libre. Lorsqu'une tante lui demande s'il se sent *« authentique »* ou *« inauthentique »*, il répond sans hésiter : *« inauthentique, bien sûr » !*

Le livre est daté, tout le monde en convient. Mais de quand ? De 1946, date de sa sortie en France ? De 1944, date de sa rédaction selon Sartre ? Ou de 1939 et du portrait psychologique d'un jeune bourgeois naissant à son propre antisémitisme tracé dans *Enfance d'un chef* ? La chronologie soulève ici des questions centrales. D'abord sur les *« lacunes »* du texte. Rien sur la solution finale. Une seule mention des chambres à gaz, celles de Lublin – en fait, Maidanek, camp libéré par les Soviétiques dès l'été 1944. Aveuglement de Sartre ou cécité d'époque ? Enzo Traverso refuse de faire de Sartre un *« bouc émissaire »* ; il rappelle que David Rousset, dans *L'Univers concentrationnaire* ne fait pas la distinction entre camps de concentration et d'extermination ; Robert Antelme, guère davantage. Est-il d'ailleurs pertinent pour l'historien, se demande Tony Judt, d'exiger de Sartre *« qu'il en ait su plus qu'il n'en savait »* ? Plus intéressant et même décisif pour son interprétation : l'ancrage de ce texte d'après-guerre dans une culture d'avant-guerre. Le grand ennemi de Sartre, en 1946, c'est encore le maurrassisme, et le maurrassisme d'avant-Vichy. Le risque d'une lecture anachronique est donc d'autant plus grand que le livre est un écho retardé du débat franco-français des années 30.

SARTRE, « CAFÉ DE FLORE… »

Texte décalé, donc. Et curieuse manière, pour Sartre, d'aborder l'histoire. Car c'est la première fois qu'il y aventure sa dialectique, bardé en tout et pour tout d'une solide conviction hegelienne. Armure plutôt encombrante. Car si les *« communautés historiques concrètes »* sont nécessairement nationales et religieuses (Hegel *dixit*), les juifs, qui ne se peuvent définir ni comme une nation, ni par leur religion, deviendront logiquement (pour Sartre) une *« communauté historique abstraite »*. Pierre Vidal-Naquet commente : *« le hegelianisme de Sartre l'empêche de penser les Juifs comme dotés d'une histoire »*. Commencé sous l'égide de Hegel, l'escamotage de l'histoire juive est parachevé par le recours à la *« description phénoménologique »*. Robert Misrahi qui, en pleine Occupation (1943) a fait la connaissance de Sartre après lui avoir posté une lettre au *« Café de Flore, Paris »*, constate que l'alliage phénoménologie-histoire ne prend pas dans les *Réflexions*. Etrange phénoménologie, d'ailleurs, qui permet à un auteur non juif et non antisémite de reconstituer l'univers psychologique supposé des juifs et la *« passion »* des antisémites. Encore plus étrange, la méthode des interviews que revendique Sartre lorsqu'il prétend reconstruire ces *« vécus »* en fusionnant quelques dizaines de conversations. C'est la brève de comptoir érigée en matériau phénoménologique ! Mieux vaut reconnaître, avec M. Rybalka que les *Réflexions* relèvent de *« l'essai intellectuel »*, genre qui n'exige ni érudition ni méthodologie particulières ; et que Sartre prolonge, ici, à sa façon, la tradition moraliste française.

L'explication ne satisfait pas un historien comme Pierre Birnbaum : il s'indigne des ignorances accumulées par un Sartre qui *« ne sait rien du franco-judaïsme, ni de l'histoire du judaïsme en général, ni de l'antisémitisme, ni de Vichy »* – ni même de son camarade Raymond Aron. Tout faux, Sartre ! Même dans ce *« portrait de l'antisémite »* qui avait paru lumineux à tant de contemporains, Birnbaum ne voit que des relents de *« psychologie des foules »* à la Gustave Le Bon. Moins véhémente, mais presque aussi radicale : la suspicion de Naomi Schorr, qui croit déceler dans les *Réflexions* une proximité thématique et sémantique avec les *« protofascistes »*. Au point que Susan Rubin Suleiman, auteur d'une analyse iconoclaste des *Réflexions* (1), en vient aujourd'hui à défendre Sartre contre sa collègue de Harvard, quitte à *« relire sa relecture »*.

Entre ceux qui croyaient au Sartre et ceux qui n'y croyaient pas, les escarmouches se multiplient. *« Vision complètement déconnante. » « Délire déconstructionniste. » Bullets over Manhattan*. Sartre continue de diviser : ça ne lui aurait pas déplu. Et ses *Réflexions* d'agir et de faire réagir. *« Un livre productif, générateur »*, avait dit Michel Contat (2).

Philippe Roger

(1) Dans *The Jew in the Text*, dir. par L. Nochlin & T. Garb, New York, Thames et Hudson. 1996.

(2) Michel Contat a présenté pendant ce colloque l'étonnant manuscrit d'une pièce inachevée de Sartre contre le maccarthysme, dont le héros, fonctionnaire à l'ONU, est le seul personnage juif du théâtre de Sartre.

Malaparte réhabilité en Italie ?

Aux yeux des Italiens, Curzio Malaparte n'est plus un écrivain maudit. Plusieurs publications et manifestations marquent le centenaire de la naissance du romancier et journaliste né à Prato, en Toscane, le 9 juin 1898 et mort en 1957. Dans le passé, le double ostracisme du monde catholique et du monde communiste a longtemps rejeté cet écrivain narcissique, provocateur et contradictoire qui est resté fasciste jusqu'à la guerre et qui, au lendemain du conflit, scandalisa le public avec son roman *La Peau*. Aujourd'hui, Malaparte sort de l'oubli et trouve une place de choix dans le panthéon de la littérature italienne, grâce à la publication de ses œuvres majeures – *Opere scelte* – dans la prestigieuse collection des « Meridiani » de Mondadori. Luigi Martellini, à qui l'on doit ce riche volume, vient également de retrouver et publier un scénario inédit, *Lotta con l'angelo* (Edizioni scientifiche italiane), une histoire noire et morbide tirée d'un fait divers pour un film que le réalisateur du *Christ interdit* n'a jamais tourné. Un second scénario inédit, *Il Compagno di viaggio*, est annoncé pour plus tard.

A Prato, se tiendra un grand colloque international, en même temps qu'une exposition photographique (qui sera visible en septembre à l'Institut culturel italien de Paris) consacrée à l'activité de Malaparte reporter sur les fronts de guerre – en Afrique, dans les Balkans ou en Russie – et en couverture de grands événements historiques, comme la révolution chinoise. Toujours à Prato, dans les locaux de la Villa Fiorelli, va s'ouvrir un Centre d'études sur Malaparte où seront déposées les archives de l'écrivain. Selon Massimo Luconi, auteur d'un film sur l'écrivain, coordinateur des manifestations de Prato, le centenaire permet de *« réhabiliter complètement l'auteur de* Kaputt *et de réaffirmer son statut d'écrivain européen avant la lettre, en valorisant la variété de ses intérêts qui vont du roman au pamphlet politique, de l'activité journalistique au cinéma et au théâtre : un ensemble d'horizons différents qui nous révèlent sa grande modernité »*. Toutefois, selon Luigi Martellini, *« sa participation active au fascisme a été à l'origine de la défiance d'une partie de la gauche culturelle et du monde universitaire ; sa valeur littéraire a été minimisée. Bien qu'aujourd'hui la situation soit en train d'évoluer, il y a encore beaucoup à faire avant une pleine reconnaissance »*.

Le risque, selon certains critiques, est plutôt contraire, c'est-à-dire un excès de valorisation, ainsi que la tentation de normaliser un écrivain dont la véritable originalité est souvent dans le caractère sulfureux et à contre-courant de ses œuvres majeures. *La Révolte des saints maudits*, *Technique du coup d'Etat*, *Kaputt* et *La Peau* sont là pour l'attester.

Fabio Gambaro

AGENDA

● **Voici la liste des colloques qui se dérouleront cette année au Centre culturel de Cerisy-la-Salle** : « L'utopie de la santé » (dirigé par L. Sfez, du 11 au 20 juin) ; « Hélène Cixous : croisées d'une œuvre » (M. Calle-Gruber, du 22 au 30 juin) ; « La philosophie morale » (M. Canto-Sperber, J.-P. Dupuy, du 2 au 9 juillet) ; « Huysmans, à côté et au-delà » (J.-P. Bertrand, S. Duran, F. Grauby, J. Marta, du 11 au 18 juillet) ; « Eisenstein » (D. Château, F. Jost, M. Lefèbvre, du 11 au 18 juillet) ; « Le roman d'apprentissage » (A. Clancier, G. Danou, A. Roche, du 20 au 30 juillet) ; « Le vêtement » (F. Monneyron, du 20 juillet au 30 juillet) ; « Edgar Poe : nomadisme et enracinement » (H. Justin, J.-P. Picot, du 1er au 11 août) ; « Textique : l'écrit à la loupe » (J. Ricardou, du 1er au 11 août) ; « Godard et le métier d'artiste » (G. Delavaud, J.-P. Esquenazi, M.-F. Grange) ; « Théâtre et roman-feuilleton : Verne, Dumas » (F. Montaclair, du 13 au 20 août) ; « Jean Paulhan » (C.-P. Perez, du 22 au 29 août) ; « Mémoire et absence après la Shoah » (C. Wardi, P. Wilgowics, du 22 au 29 août) ; « Linguistique et psychanalyse » (M. Arrivé, C. Normand, du 1er au 8 septembre) ; « Les idéologues (1795-1802) et leur postérité » (F. Azouvi, J. Dhombres, D. Teysseire, du 1er au 8 septembre) ; « Bernard Dort, un intellectuel singulier » (C. Meyer-Plantureux, du 10 au 17 septembre) ; « Pour Tardieu » (M.-L. Lentengre, du 10 au 17 septembre) ; « Villes de demain (2) : nouveaux services, nouveaux métiers » (E. Heurgon, N. Stathopoulos, du 19 au 23 septembre) ; « Saint Evremond » (S. Guellouz, du 25 au 28 septembre) ; « L'architecture normande de la Renaissance » (B. Beck, L. Letteron, H. Pelvillain, du 30 septembre au 4 octobre) ; « Les Italiens en Normandie » (M. Colin. F. Neveux, du 8 au 11 octobre). Renseignements : CCIC, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, tél. : 01-45-20-42-03 (le vendredi après-midi) ou CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle, tél. : 02-33-46-91-66. fax : 02-33-46-11-39).

● **JUSQU'AU 1er NOVEMBRE. PEINTURE ET ÉCRITURE. A Saint-Arnoult-en-Yvelines**, le moulin d'Elsa Triolet et de Louis Aragon accueille une exposition sur « Aragon et Henri Matisse » avec des manuscrits et des lithographies originales (moulin de Villeneuve, 78730 Saint-Arnoult, rens. : 01-30-41-20-15).

● **JUSQU'AU 30 MAI. POÉSIE. A Paris**, la Maison de la poésie présente « Révolte, Amour, Humour », récital de poésies françaises du XXe siècle par Jean Signé (Passage Molière, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél. : 01-44-54-53-00).

● **JUSQU'AU 26 JUILLET. LIVRES. A Paris**, *exposition* « Des livres rares depuis l'invention de l'imprimerie » à la Bibliothèque nationale de France – site François-Mitterrand, grande galerie-hall est, quai François-Mauriac, 75013 Paris, rens. : 01-53-79-59-59.

● **LES 1er, 2, ET 3 MAI. CARAÏBE.** A Rochefort, la Corderie royale et le Balcon sur l'Atlantique accueille le festival littéraire atlantique consacré au monde caraïbe (Office du livre Poitou-Charente : 05-49-88-33-60).

● **DU 1er MAI AU 15 JUIN. POÉSIE ET PEINTURE. A Bayeux**, les troisièmes Rencontres de l'écrit et de l'estampe de Bayeux sont consacrées à Bernard Noël, expositions au Musée Baron Gérard et à l'Hôtel du Doyen, ainsi qu'aux éditions Unes de la ville de Caen (9-19, rue des Croisiers) et au prieuré de Saint-Gabriel-Brécy ; rens. auprès d'Antoine Verney : 02-31-51-60-50.

● **DU 4 AU 9 MAI. POÉSIE. A Paris**, 21e Festival franco-anglais de poésie sur le thème des « Visages en filigrane », rens. à la Maison des écrivains au 01-49-54-68-80, au Théâtre Molière-Maison de la poésie : 01-44-54-53-00 et au siège du Festival : 01-40-09-94-19.

● **LE JEUDI 7 MAI. PHILOSOPHIE JUIVE. A Paris**, l'Espace Rachi organise une table ronde sur « Judaïsme et philosophie » avec, notamment, Dorothée Rousset, Gérard Bensussan, Claude Birman, Roland Goetschel… (39, rue Broca, 75005 Paris, réservations par écrit ou au 01-42-17-10-30, fax : 01-42-17-10-31).

● **LES 11, 12 ET 13 MAI. VASCO DE GAMA. A Paris**, *conférence internationale* sur « Vasco de Gama et l'Inde » à la Sorbonne (de 9 heures à 19 heures au 45, rue des Ecoles, 75005 Paris) et au Centre culturel Calouste Gulbenkian (les 12 et 13, à partir de 9 heures, au 51, avenue d'Iéna, 75116 Paris ; rens. : 01-53-23-93-93).

A L'ETRANGER

Prix Orange ou prix Citron ?

La contestation continue autour des prix littéraires au Royaume-Uni. Cette fois, c'est la sélection des écrivains pour le prix Orange (décerné uniquement à une femme) qui est contestée par la presse britannique car, sur les six romancières citées, une seule est anglaise, Pauline Melville. Son livre s'intitule *The Ventriloquist's Tale* et a obtenu, à la rentrée 1997, le Whitbread Prize pour les premiers romans. Certaines des autres sont américaines : Anne Patchett (*The Magician's Assistant*), Anita Shreeve (*The Weight of Water*) ou Carol Shields (*Larry's Party*) qui vit d'ailleurs au Canada. Kirsten Bakis (*Monster Dogs*) est suisse d'origine mais vit à New York, et Deirdre Pucell (*Love Like Hate Adore*) est irlandaise. La romancière sud-africaine Nadine Gordimer, dont *The House Gun* avait été retenu, avait demandé à ne pas faire partie de la liste, ne souhaitant pas que son œuvre soit jugée en fonction de son sexe. Les Anglais s'inquiètent de voir que les romancières anglaises ne sont pas à la hauteur de leurs consœurs d'Amérique du Nord, mais c'est sans doute aller un peu vite en besogne. De Fay Weldon à Anita Brookner (qui a refusé le prix pour des raisons similaires à celles de Nadine Gordimer), sans oublier A. S. Byatt, Anne Fine ou Alice Thomas Ellis, la Blanche Albion ne devrait pas médire de ses filles. Les écrivains, en Angleterre, comme dans le reste de l'Europe, ne bénéficient pas de soutiens financiers de fondations ni des avances fabuleuses qu'offrent les éditeurs américains, et on peut comprendre qu'il leur soit désagréable dans ces conditions de voir récompenser des auteurs plus privilégiés, d'autant que le prix Orange est doté de 30 000 £.

● **ANGLETERRE : beaucoup de bruit pour rien**

La chasse aux plagiaires continue. Cette fois, c'est Joseph Heller qui passe en point de mire, à la suite d'une lettre adressée au *Times* par un lecteur bibliophile, Lewis Pollock, qui avait remarqué des points de similitude entre *Catch 22* et un roman intitulé *The Sky is a Lonely Place*, en Angleterre, et *Face of a Hero*, aux Etats-Unis. Les deux romans sont situés sur une base de l'aviation américaine sur une côte méditerranéenne, pendant la deuxième guerre mondiale, les personnages sont des aviateurs terrifiés et obligés d'accomplir toutes sortes de missions impossibles sur l'Italie tout en cherchant à y échapper par tous les moyens ; dans les deux, un soldat blessé est momifié à l'intérieur d'un plâtre, dans les deux, les soldats boivent trop ou sont victimes de diarrhée. Ce qui, au bout du compte, ne veut pas dire grand-chose. Heller nie s'être inspiré du livre de Feinstein (décédé en 1995), et il est soutenu par la propre belle-fille de Feinstein, qui dit n'avoir jamais entendu son beau-père se plaindre de quoi que ce soit, ajoutant que, s'il avait repéré un plagiat, il aurait porté plainte.

● **MEXIQUE : la veuve d'Octavio Paz n'est pas dans la misère**

Elena Garro, la première femme d'Octavio Paz, décédé dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 avril, et sa fille unique, Helena Paz Garro, avaient annoncé (*Le Monde* du 25 avril) qu'elles entameraient une bataille juridique pour l'héritage du prix Nobel de littérature, car il les aurait abandonnées dans la misère. Or il semblerait qu'il ait au contraire longtemps versé une pension et qu'il aurait veillé à faciliter la carrière d'écrivain de son ex-épouse qui vit donc modestement mais correctement à Mexico avec sa fille et dix-huit chats.

● **ÉTATS-UNIS : Judy Blume sur Internet**

On n'est jamais si bien servi que par soi-même, et Judy Blume, plus connue pour ses livres pour enfants et adolescents que pour ses ouvrages pour adultes, n'a pas laissé, comme c'est souvent le cas, à son éditeur le soin de créer son site Internet – judy blume.com. Elle l'a fait elle-même avec son mari, George Cooper, passionné d'informatique. Sur fond bleu, animé de petites étoiles clignotantes, on y trouve en particulier un courrier d'admirateurs de 7 à 77 ans (les lettres plus personnelles ne sont pas mises en ligne et passent par e-mail), une notice biographique, des conseils de tous ordres pour écrire et se faire publier, des prises de position contre la censure (avec un lien sur le National Coalition Against Censorship) et, bien entendu, des informations sur ses livres, qu'ils soient pour adultes ou pour enfants. Elle espère prochainement pouvoir aussi vendre ses livres par l'intermédiaire de liens avec les grandes chaînes de librairies en ligne en leur demandant de reverser les royalties à la National Coalition Against Censorship, mais elle voudrait aussi ne pas léser les libraires et recommander à ses visiteurs qu'ils commencent par aller les voir.